This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

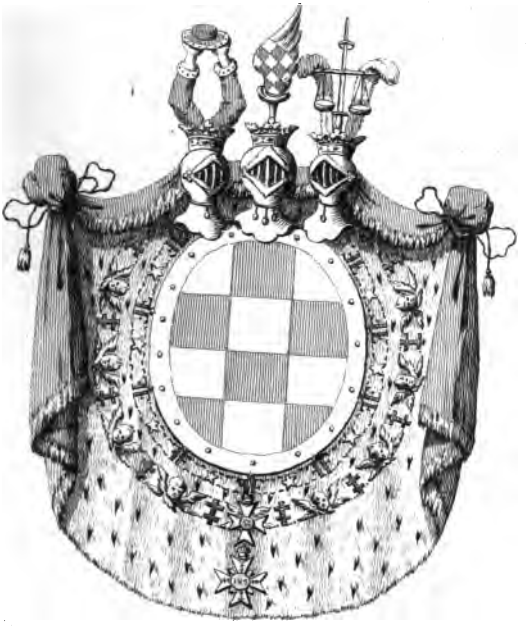

Z
1007
.B584

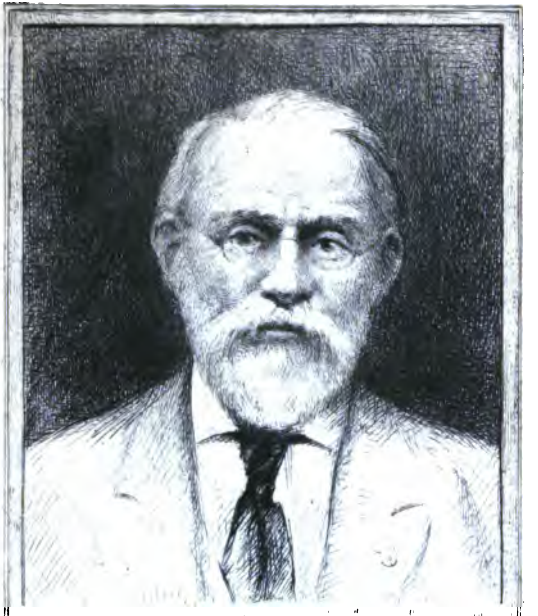

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

# BIBLIOTHEQUE
DES
# SCIENCES,
ET DES
# BEAUX ARTS,
POUR LES MOIS
DE
JANVIER, FEVRIER, MARS,
MDCCLXXVIII.

*TOME QUARANTE-HUITIEME.*
PREMIERE PARTIE.

*A LA HAYE,*
Chez PIERRE FREDERIC GOSSE,
Libraire de S. A. S.

M. DCC. LXXVIII.

Dunning
Gottschalk
11-27-39
39327

# TABLE DES ARTICLES.

ART. I. LA S. BIBLE *avec un Comment. Littéral, par Mr.* CHAIS, Tom. VIe. IId. Extr. *pag.* 1

II. BIBLIOTHEQUE ORIENTALE, *par Mr.* D'HERBELOT, Tom. II. Second Extr. . 21

III. DISCOURS *prononcés dans l'Acad. Franç. à la réception de Mr.* MILLOT. . . 36

IV. LETTRES SUR LE CANT. DES CANTIQUES, *par Mr.* VAN IPEREN, IId. Extr. . 53

V. NOUVELLE DESCRIPTION DU CAP DE BONNE ESPERANCE . . 67

VI. LE PHILOSOPHE POUR LE MONDE, *par Mr.* ENGEL. 79

VII. JOURNAL SECRET D'UN OBSERVATEUR DE SOI MEME, *par Mr.* LAVATER, IId. Extr. . . . . 99

VIII. JUSTIFICATION DU BARON DE GÖRTZ. . . 112

ART. IX. LETTRES PHYSIQUES ET MORALES *sur les Montagnes, & sur l'Hist. de la Terre & de l'Homme, par Mr.* DE LUC. 121

X. MEMOIRES CONCERNANT LES CHINOIS, Tom. IId. . 135

XI. DISSERTATION SUR LA LEPRE, *par Mr.* SCHILLING. 151

XII. HISTOIRE DU TRAITE' DE SATISFACTION DE LA VILLE DE GOES, IId. Extr. . 160

XIII. LETTRE *aux Auteurs de ce Journal sur une Romance de Mr. Berquin.* . . 177

XIV. LE MAGNE'TISME, *par Mr.* BRUGMANS. . . 190

XV. TRE'S HUMBLE REQUETE *au Tribunal d'Education* . 195

XVI. LA RICHESSE DE LA HOLLANDE, IId. Extr. . 198

XVII. HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAEL, *par Mr.* MAIZONNET. 211

XVIII. DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE JUSTICE NATURELLE ET CIV. *par Mr.* DE FELICE, Tom. III. & IV. . 222

XIX. NOUVELLES LITTERAIRES. 234

XX. LISTE DES MORTS *de différentes maladies à* LA HAYE, *dans l'Année* 1777.

BIBLIO-

# BIBLIOTHEQUE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS,

POUR LES MOIS DE JANVIER, FEVRIER, MARS, MDCCLXXVIII.

## ARTICLE PREMIER.

LA SAINTE BIBLE, avec un Commentaire Littéral &c. par M. CHAIS. Tome VI^e.

*Second Extrait.*

APrès avoir mis dans son jour la vérité authentique des Livres des Rois, le savant Auteur passe à la discussion de quelques articles, qu'il lui

paroît d'autant plus néceſſaire d'éclaircir dans la Préface, qu'il ne pouvoit, dans les Notes, y donner l'étendue convenable. Il s'arrête d'abord ſur une époque remarquable du Règne de Salomon; c'eſt la dédicace du Temple que ce Prince conſacra à l'Eternel. On en fixe communément la date à la onzième ou douzième année de Salomon: Mr. CHAIS ſait voir d'après Mr. *de Vignoles*, qu'il faut la reculer jusques à la 24e. L'objet n'eſt pas à la vérité d'une fort grande importance, auſſi n'y inſiſte-t-on qu'autant qu'il le faut pour expoſer les raiſons du ſavant Chronologiſte, dont on adopte le ſentiment. On s'étend beaucoup plus ſur un événement qui appartient proprement au Règne ſuivant; mais qui fut préparé ſous celui-ci: la défection des dix Tribus qui formèrent le Royaume d'Israël, toujours ſéparé dès-lors de celui de Juda. On ſe tromperoit fort, ſi l'on n'en cherchoit la cauſe que dans l'imprudente fierté avec laquelle Roboam répondit aux premières repréſentations de ſes ſujets, ou dans la dureté dont Salomon avoit uſé envers eux, & dans l'excès des charges qu'il leur avoit impo-

poſées. Ce n'eſt pas même encore aſſez de dire que cette révolution, prédite à Salomon, étoit la peine de ſes excès & de ſon apoſtaſie. Tout cela, ſans doute, eſt vrai, mais cette révolution ſi étonnante par la rapidité de ſon ſuccès, ſi importante dans l'Hiſtoire du Peuple Hébreu, eut des cauſes plus éloignées, dans le développement deſquelles nous croyons que l'on ſera bien aiſe de ſuivre ici avec nous notre ſavant Auteur. Il les trouve d'après Mr. *Verſchuyr*, célèbre Profeſſeur de Théologie à Franeker, dans une jalouſie d'empire qui, de toute ancienneté avoit indiſpoſé la Tribu d'Ephraïm contre celle de Juda (1), & que les autres Tri-

(1) Voy. *Joh. Henr. Verſchuyr, Diſſert. Hiſtor. de emulatione Iſraëlitarum mutua tanquam vera cauſa ſciſſæ ac debilitatæ Judæorum Rep.* Cette Diſſertation a été réimprimée par les ſoins du ſavant Mr. *Barkey* Profeſſr. Honor. en Théol. à la Haye. On la trouvera dans l'excellent Recueil connu ſous le titre de *Bibliotheca nova Bremenſis Clas. II. Fascic.* 1. Elle eſt la 2de entre les Diſſertat. de l'Auteur. (*Note de Mr.* CHAIS.)

Tribus avoient toujours plus ou moins secondée. Cette idée bien saisie répand beaucoup de jour, non seulement sur l'évenement en question, mais encore sur divers points de l'Histoire & du Gouvernement du Peuple d'Israël, & sur les passages de l'Ecriture qui y sont relatifs.

Pour l'établir, on commence d'abord par remonter aux premiers principes de la constitution politique de la République d'Israël; & l'on en conclut que chacune des XII. Tribus, indépendante & libre, étoit Souveraine dans son territoire, & s'y gouvernoit selon ses propres loix, sans que les autres eussent aucun droit d'en connoître. On se fonde sur quelques faits qui viennent plus ou moins à l'appui de cette conclusion. Ainsi, par ex. après la mort de Josué on consulta l'Eternel pour savoir quelle Tribu *monteroit la première contre les Cananéens*, ce qui, dit-on, auroit été fort inutile si quelque Tribu avoit eu sur les autres quelque droit de préeminence dans le Gouvernement civil. On vit dans la suite XI Tribus s'armer contre celle de Benjamin, qui s'obstinoit à refuser de leur livrer ou de punir les coupa-

pables habitans de Guiba. On vit les Sichémites ſe donner Abimélec pour Roi; les Galaadites conférer le commandement à Jephté; la Tribu de Juda, ſeule pendant plus de ſept ans, reconnoître David que Dieu avoit déſigné manifeſtement pour Succeſſeur de Saül; & ce fut dit-on, ſur le même fondement que X Tribus abandonnèrent le Fils de Salomon pour ſuivre Jéroboam.

Quoiqu'il en ſoit de cette égalité d'indépendance de chaque Tribu dans le droit, on convient qu'elles étoient, dans le fait, inégales en puiſſance; & cela ne pouvoit être autrement vu la diverſité de l'étendue, de la ſituation de leur territoire, & de leur population, ſans parler des prérogatives particulières accordées ou promiſes à quelques-unes. La Tribu de Juda paroît entr'autres avoir été fort diſtinguée par Jacob au Chap. XLIXe de la Genèſe; le Sceptre lui étoit promis, elle fut en effet toujours la plus puiſſante, & la mieux partagée après la conquête du Pays de Canaan; mais les Tribus réunies d'Ephraïm & Manaſſé ne le furent guère moins. L'éclat

& la durée de leur prospérité, avoient fait dire comme en Proverbe, *Béni de Dieu comme Ephraïm & Manassé.* Josué, qui eut la gloire de mettre les Israélites en possession de la Terre promise, étoit de cette Tribu; Samuël en étoit peut-être aussi. Le Tabernacle où Dieu recevoit les hommages de son Peuple, & rendoit ses Oracles avant la construction du Temple, fut pendant plus de trois siècles, fixé à Silo, au centre de cette même Tribu; depuis la révolution, toutes les autres furent en quelque sorte compriſes sous son nom, leurs Rois résidèrent dans ses Villes, d'abord à Sichem, puis à Tirsa, enfin à Samarie.

Il n'est donc point étonnant que cette Tribu se soit toujours montrée jalouse de celle de Juda, dont la puissance lui faisoit ombrage. Quand on n'auroit aucune preuve de fait de cette rivalité, il suffiroit, pour n'en pas douter, de ce passage d'Esaïe: *La jalousie d'Ephraïm sera ôtée.... Ephraïm ne sera plus jaloux de Juda, & Juda n'opprimera plus Ephraïm* (2).

Il

(2) *Es.* XI: 13.

Il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture de *l'orgueil d'Ephraïm*, & pluſieurs traits de l'Hiſtoire Sacrée font bien voir que c'étoit là ſon caractère dominant. On pourroit, par exemple, préſumer, ſans trop donner aux conjectures, que cette longue anarchie qui depuis la mort de Joſué fut ſi fatale à la Nation, n'eut d'autre cauſe que le refus des Ephraïmites de ſe ſoumettre à un Chef pris d'une autre Tribu. Leur conduite envers Gédéon & envers Jephté n'eſt point équivoque, leur orgueil s'y montre à découvert, ils ſont indignés que l'on aît triomphé ſans eux des ennemis de la Nation, ils traitent ſes généreux défenſeurs avec la dernière inſolence. Ils montrent le même eſprit, en refuſant pendant ſept ans de reconnoître David pour Roi; en ſe rangeant du parti d'Abſalom, lorſque ce fils ingrat oſa ſe ſoulever contre ſon Père, & même dans le prétendu zèle dont ils ſe parèrent, quand après la mort du rebelle il fut queſtion de ramener David à Jéruſalem. Ce zèle n'étoit en effet que jalouſie contre la Tribu de Juda: ils lui envioient la gloire de paroître faire ſeule remonter le Roi ſur ſon

Trône. Car auſſitôt que *Sébab* eut levé l'étendard de la révolte, ils le ſuivirent, *tous les hommes d'Israël*, dit l'Ecriture, *ſe ſéparèrent de David.* Il n'eſt pas inutile d'obſerver que Sébah, quoique de la Tribu de Benjamin, étoit de la Montagne d'Ephraïm.

Le reſte du Règne de David, & celui de Salomon, furent tranquilles: ſur la fin de celui-ci néanmoins, Jéroboam fils de Nébat Ephraïmite, impatient, ſans doute, de parvenir aux hautes deſtinées qu'un Prophète lui avoit prédites, excita des murmures, des remuemens, qui n'eurent pour lors d'autre effet que de l'obliger à ſe retirer en Egypte, pour ſe ſouſtraire au juſte reſſentiment du Monarque. Mais à peine Roboam fut-il monté ſur le Trône, que les mécontens éclatèrent; Jéroboam vint ſe mettre à leur tête, & demander le redreſſement des griefs réels ou prétendus, dont ils ſe plaignoient. La réponſe du Roi fut le ſignal d'une révolte, à laquelle les eſprits étoient déjà tout diſpoſés. Jéroboam n'a pas plutôt fait entendre ce cri de ſédition: *Quelle part avons-nous en David? Israël retire-toi dans tes tentes*, que dix Tri-

Tribus le ſuivent & forment un nouveau Royaume, pour toujours ſéparé de celui de Juda.

De ce que l'on vient de voir, il réſulte que cette grande révolution, ſi promptement opérée, en apparence, ne fut dans l'ordre des „ cauſes ſecondes „ qu'un évenement préparé pendant „ pluſieurs ſiècles pour l'inſtant qui le „ vit éclorre. Une jalouſie de famille, „ auſſi ancienne que le Teſtament du „ petit-fils d'Abraham, avoit porté „ dans le ſein de la République des „ Hébreux des principes de discorde, „ dont le poiſon ſecret, envenimé „ par les paſſions humaines, n'avoit „ ceſſé de ronger les entrailles de ce „ corps politique. Peu-à-peu étoient „ nées de-là deux factions rivales, dé- „ jà communément diſtinguées à la „ mort de *Saül* ſous le nom de *Juda* „ & d'*Iſraël*; *David* abattit la dernière, „ *Salomon* acheva d'élever la première. „ Mais à la mort de ce Prince, tout ſe „ trouva prêt pour changer la face des „ choſes. L'Egypte, gouvernée par „ un nouveau Roi, avoit découvert en „ *Jéroboam* l'homme qu'il lui falloit pour „ diviſer ſans retour des voiſins, à ſon

„ gré trop puiſſans. Elle appuya ſes „ vues ambitieuſes en le laiſſant agir, „ ou plutôt, à en juger par la ſuite, „ *Siſak* lui prêta ſourdement des res- „ ſources, & le Royaume de Juda vit „ celui des X *Tribus d'Israël* ſe former „ à ſes côtés & de ſes débris, presque „ avant que de l'avoir craint ou même „ prévu. "

Cette révolution, funeſte à l'Etat qu'elle affoibliſſoit, le fut infiniment plus à la Religion. La coupable politique de Jéroboam introduiſit dans le culte conſacré par la Loi de Moyſe, des changemens, qui ne tardèrent pas à jetter le Peuple dans la plus groſſière Idolâtrie. Rien ne fut capable d'arrêter le torrent du déſordre & de la corruption. Les Rois & le Peuple s'obſtinèrent dans le crime & dans la défection; ils réſiſtèrent également aux avertiſſemens & aux menaces que Dieu leur fit adreſſer par ſes Prophètes, aux miracles par leſquels il ſignala ſi ſouvent ſon pouvoir, & confondit les Prêtres & les adorateurs de Bahal. Les châtimens même qu'il leur infligea ne produiſirent pas plus d'effet. Ce Peuple inflexible perſiſta dans ſon égarement jusqu'à l'entière

tière ſubverſion du Royaume de Samarie, ſous Hoſée ſon dix-neuvième Roi.

*Juda* plus coupable encore & non moins obſtiné qu'*Israël*, ſe livra comme lui à l'Idolâtrie, & y perſévéra nonobſtant les efforts de quelques-uns de ſes Rois, dont l'Ecriture célèbre la piété. Malgré l'effrayant exemple que la cataſtrophe des dix Tribus lui mettoit ſous les yeux, il ne les ouvrit que lors que, ſubiſſant le même ſort qu'*Israël*, il fut auſſi transporté en Aſſyrie après avoir vu Jéruſalem & ſon Temple réduits en cendre par le redoutable *Nébucadnetzar*.

Les circonſtances, le développement, & les détails des faits que l'on vient d'indiquer en gros, ſont la matière de nos *deux Livres des Rois*. A ne les conſidérer donc que comme des Livres ſimplement hiſtoriques, on voit déjà combien ſont intéreſſans les objets qu'ils contiennent. Mais enviſagés dans leur rapport à la Religion, ils deviennent infiniment plus importans & plus dignes de toute notre attention. Presque tous les faits qu'ils rapportent ſont autant de preuves de la vérité de la Révélation Moſaïque; pluſieurs eclairciſſent & confirment un grand nombre

de

de Prophéties, & contribuent ainſi à nous *affermir dans la foi.* On y voit ſingulièrement que, quoi que la forme du Gouvernement eût changé, il n'en reſta pas moins dans le fond ce qu'il avoit d'abord été, une véritable Théocratie. Sa révolution même qui donna naiſſance au Royaume d'*Iſraël* ou de Samarie, & la manière dont elle s'opéra; la tranſlation de la Couronne dans les diverſes Maiſons qui en occupèrent le Trône, toujours annoncée d'avance, effectuée au temps précis & de la manière qui avoient été fixés; les diſcours, les exhortations, les menaces que les Prophètes adreſſoient aux Rois & aux Peuples de *Juda* & d'*Iſraël*; les évenemens les plus remarquables arrivés dans l'un & dans l'autre Royaume, en fourniſſent autant de preuves à l'évidence desquelles il eſt difficile de ſe refuſer.

La partie de la Préface où l'habile Auteur développe ſes conſidérations & ſes réflexions ſur les points que nous venons d'indiquer ſommairement, n'en eſt ni la moins intéreſſante, ni la moins inſtructive, & c'eſt à regret que nous ne nous y étendons pas davantage: l'im-

l'impoſſibilité de copier ce morceau en entier, & la crainte de lui faire trop perdre en l'abrégeant nous y obligent. Il eſt temps d'ailleurs de donner quelques échantillons des Notes dont cet excellent Commentaire eſt compoſé. Et c'eſt ce que nous allons faire, après avoir dit que l'Auteur finit ſa Préface par indiquer les divers ſecours qu'il a eus pour la compoſition de ce Volume, & par témoigner à ceux qui les lui ont fournis une reconnoiſſance qui ne leur fait pas moins d'honneur qu'à lui-même.

Il n'eſt plus queſtion de faire connoître la méthode de Mr. CHAIS, & moins encore de parler de l'érudition, du goût ſûr & éclairé, de la ſageſſe, de la modeſtie qui règnent dans ſes Notes. Le Public a prononcé là-deſſus depuis long-temps; chaque Volume qui a paru a confirmé ſon premier jugement, & mérité au reſpectable Paſteur de la Haye un nouveau tribut d'éloges & de reconnoiſſance. Son travail ſur les *Livres des Rois*, répond pleinement à l'opinion & à l'attente que les précédens Volumes avoient fait concevoir. Rien ne ſeroit plus aiſé que de le prouver, ſi le choix en-

entre tant de Notes également claires, ſolides, inſtructives, étoit moins embarraſſant. Bornons-nous à un ou deux exemples pris au hazard. Nous les tirons du 2d. Chap. du Ier. Livre des Rois. David y donne ſes dernières Inſtructions à Salomon. Les ennemis de la Révélation affectent de ſe récrier ſur celles qui ont Simhi pour objet. *Voilà*, dit le Monarque mourant, à ſon fils, *Voilà avec toi Simhi . . . . qui proféra des malédictions atroces contre moi. . . . mais il deſcendit au devant de moi vers le Jourdain, & je lui jurai par l'Eternel en diſant : Je ne te ferai point mourir par l'épée. Maintenant donc tu ne le laiſſeras point impuni ; car tu es ſage, pour ſavoir ce que tu lui devras faire ; & tu feras deſcendre ſes cheveux blancs au ſépulcre par une mort violente.* Il paroît étonnant au premier coup-d'œuil, il faut en convenir, que David d'abord après avoir rappellé le pardon qu'il avoit accordé à Simhi & confirmé par un ſerment ſolemnel, ordonne cependant à Salomon de le faire mourir d'une *mort violente.* Comment concilier cette eſpèce de contradiction? De ſavans Interprètes ont dit que David par-

parle ici en Roi qui avoit pu différer de punir un mauvais citoyen, mais qui devoit, tôt ou tard, faire justice & châtier un insolent sujet. Cela seroit bon, s'il n'étoit clair que David avoit considéré la faute de Simhi comme une offense purement personnelle, qu'il pouvoit pardonner, qu'il avoit en effet pardonnée pleinement, sans restriction & avec serment. *Tu ne mourras point*, lui avoit-il dit, *& il le lui jura*, ajoute l'Historien (3). Dira-t-on avec d'autres, que David avoit bien promis de ne pas faire mourir Simhi, mais non de ne pas le faire punir par son Successeur? Cette réponse seroit encore moins satisfaisante, s'il se peut, que la précédente; n'est-on pas censé faire soi-même ce que l'on fait par le ministère d'un autre? Le pardon accordé à Simhi étoit absolu, & ne pouvoit dans aucun temps être révoqué. Mr. CHAIS n'adopte donc ni l'une ni l'autre solution; & il observe, que la particule que notre Version rend par *&* dans ces paroles, *& tu feras descendre &c*, se traduit quelque-

(3) 2 *Sam.* XIX: 23.

quefois par *ni*, comme dans la prière d'Agur, *ne me donne* ni *pauvreté* ni *richeſſes*. Ainſi, on pourroit rendre tout le verſet 9e en ces termes, *maintenant donc*, ni *tu ne le laiſſeras impuni (car tu es ſage, pour ſavoir ce que tu lui devras faire) ni tu ne feras deſcendre &c.* De cette façon le langage que tient ici David, eſt tout à la fois ſage & humain. Il avertit Salomon de n'accorder à Simhi ni confiance ni faveur, mais il lui défend en même temps de lui infliger aucune peine pour un crime qu'il lui avoit pardonné. Sans recourir même à cette interprétation, on peut expliquer le texte de façon à lever ſans peine tous les ſcrupules. David y rappelle à Salomon & les malédictions de Simhi & le pardon qu'il lui avoit accordé; il ne révoque point ce pardon, il avertit ſeulement ſon fils de ne pas le regarder comme un engagement qui aſſure à Simhi l'impunité des fautes dans leſquelles il pourroit tomber. A peu près comme s'il eût dit, „ quoique je me „ ſois engagé par ſerment à ne pas faire mourir Simhi; tu ne dois pas le „ regarder comme un ſerviteur fidèle, à „ qui déſormais tu ſois obligé de paſſer

ſes

" ſes égaremens. Que ſes cheveux " blancs ne t'en impoſent pas. Tu es " ſage, tu as de la prudence; il faut " éclairer de près cet ancien ennemi " de ma perſonne & de notre maiſon. " Je ne le crois rien moins que chan- " gé; s'il retombe dans quelque faute, " je te conſeille de ne pas imiter mon " ſupport; mais de lui faire éprouver " les rigueurs de la juſtice, en punition " de l'indigne abus qu'il aura fait de " notre clémence ". C'eſt en effet le ſens que Salomon donna aux paroles de ſon père; la ſuite de l'hiſtoire ne permet pas d'en douter. Il fit appeller Simhi, lui ordonna de ſe bâtir une maiſon dans Jéruſalem, & lui défendit ſous peine de mort de ſortir de la Ville, qu'il lui donna ainſi pour priſon, & non pas ſa maiſon, comme on le dit par une légère inadvertence dans la Note ſur le vſ. 36. Simhi lui-même accepta cette condition comme une nouvelle grace: *cette parole eſt bonne*, répondit-il, *ton Serviteur fera tout ce que le Roi mon Seigneur a dit.* Ce ne fut qu'après qu'il eut violé cette promeſſe que Salomon le fit mourir.

La conduite de Salomon envers ſon

frère Adonija, rapportée dans ce même Chapitre, a paru d'une rigueur excessive à plusieurs Interprètes. La demande que fit ce Prince, de la Sunamite Abisag, pour femme, pouvoit être indiscrette, mais étoit-elle un crime capital? peut-on excuser Salomon de l'avoir punie de mort sans examen préalable, sans aucune forme de justice? " Pour justifier Salomon, *dit-là dessus Mr.* CHAIS, " nous n'avons garde de répondre avec " d'autres Commentateurs, qu'un Prince dans ses jugemens ne peut pas " toujours suivre les règles de la plus " parfaite morale, & que la politique " & le bien de l'Etat obligent souvent " à des choses contraires aux conseils " de l'Evangile (4). Ces principes " sont à nos yeux insoutenables .... " Si Salomon fit périr Adonija, pour " se défaire d'un trop dangereux rival, " sans que celui-ci eût mérité un traitement si rigoureux, Salomon fut " coupable, nous n'entreprenons pas " son apologie. Mais qu'on se souvienne qu'Adonija atteint & convain-

(4) *D. Calmet.*

" vaincu de haute trahiſon, n'avoit
" obtenu ſa grace qu'à condition que,
" tranquille & retiré, il ne feroit plus
" aucun mouvement préjudiciable à
" la tranquillité publique, rien qui ten-
" dît à rendre ſa ſoumiſſion juſtement
" ſuſpecte. N'étoit-ce pas violer cet-
" te condition que d'oſer tout de ſuite
" porter ſes regards ſur Abiſag, s'il eſt
" vrai que la Veuve d'un Roi ne pou-
" voit jamais devenir l'épouſe d'un
" particulier? A juger des choſes par
" le diſcours que Salomon tient à ſa
" mère, n'eſt-il pas naturel de préſu-
" mer, que la démarche d'Adonija
" étoit un affaire concertée avec les
" chefs de la faction, qui venoit tout
" récemment d'eſſayer de mettre la
" Couronne ſur la tête de ce dernier?
" Et ſi nous ajoutons qu'apparemment
" Salomon avoit fait là deſſus des dé-
" couvertes, dont l'Hiſtoire n'a pas
" conſervé le détail, avancerons-nous
" en cela quelque choſe d'improbable?
" Dire que Salomon ne devoit ni pré-
" cipiter ſon jugement, ni ſe défaire
" d'Adonija ſans forme de procès, c'eſt
" juger ſoi-même de cette affaire un peu
" à la légère. En de pareilles conjonc-

" tures tout délai eſt dangereux. Sou-
" vent des crimes d'Etat d'un certain
" ordre doivent ſe punir ſans différer.
" Si Salomon avoit témoigné la moin-
" dre foibleſſe dans une circonſtance ſi
" délicate, il auroit peut-être enhardi
" les partiſans d'Adonija & occaſionné
" une révolution. Quant aux forma-
" lités de la juſtice, on ſait que dans
" les Gouvernemens deſpotiques de
" l'Orient, les Souverains n'étoient pas
" liés à leur obſervation, comme ils le
" ſont dans notre Europe ". Obſer-
vons que ce que l'on dit ici par forme de doute, *s'il eſt vrai que la Veuve d'un Roi ne pouvoit devenir l'épouſe d'un particulier*, eſt affirmé dans les Notes ſur les Verſets précédens, comme un uſage conſtant chez les Hébreux, & d'après lequel pluſieurs Savans ont jugé qu'Adonija, qui ſavoit très bien que les femmes du Roi appartenoient à ſon Succeſſeur, ne pouvoit demander Abiſag ſans ſe rendre ſuſpect d'aſpirer encore à la Couronne.

AR-

# ARTICLE SECOND.

BIBLIOTHEQUE ORIENTALE; &c. par Mr. D'HERBELOT, Tome IIde. F — M. *La Haye*, aux dépens de *J. Neaulme* & *N. van Daalen* 1777.

*Second Extrait.*

M. D'HERBELOT a donné un ſoin tout particulier à l'Hiſtoire des Califes, des Sultans & des autres Princes Mahométans de l'Aſie. Il eſt vrai que par l'ordre alphabétique qu'il a choiſi, cette Hiſtoire ſe trouve diſtribuée en une infinité d'Articles; mais il a remédié autant qu'il étoit poſſible à cette confuſion. Car en parlant de chaque Prince, il a obſervé quel étoit ſon prédéceſſeur, & celui qu'il a eu pour ſucceſſeur. Ainſi, ceux qui voudront lire de ſuite l'Hiſtoire de telle Dynaſtie que ce ſoit, n'auront qu'à remonter juſques à ſon fondateur, en continuant enſuite de Prince à Prince, juſques à

celui ſous lequel elle a pris fin. De plus, comme en faiſant mention du commencement de chaque Dynaſtie, il a eu ſoin de donner une liſte de tous les Princes dont elles ſont compoſées, c'eſt un autre moyen qu'il a fourni pour en ſuivre la durée, en ayant recours à la lettre de l'Alphabet, ſous laquelle le nom de chacun d'eux eſt rangé.

Parmi les Princes dont on trouve l'hiſtoire dans ce Volume, il y en a pluſieurs qui par leurs vertus ou leurs exploits, ont acquis la plus grande célébrité. Tel eſt le fameux *Haroun* ſurnommé *Al Rasbid*, c. à d. le Droiturier ou le Juſte. Les expéditions militaires de ce Calife ayant été décrites par divers Auteurs Chrétiens, Mr. D'HERBELOT les a paſſées ſous ſilence, & il s'eſt borné à recueillir quelques anecdotes dans des Ouvrages moins connus. *Haroun* aimoit fort les Gens de Lettres, & cultivoit lui-même les Sciences. Il ſe faiſoit expliquer le Livre fameux intitulé *Maoutha*, par Malek même qui en eſt l'Auteur; & comme il vouloit faire fermer la chambre où cette explication ſe faiſoit, afin qu'il n'y eut que lui & ſes enfans qui l'entendîſſent

sent, ce Docteur lui dit hardiment que la Science ne profitoit point aux Grands, à moins qu'elle ne fût communiquée aux petits. Un Auteur Arabe rapporte que Haroun marchant à la tête de son Armée, une femme vint se plaindre à lui de ce que ses Soldats avoient pillé sa maison. Il lui répondit sur le champ : ne savez-vous pas ce qui est écrit dans l'Alcoran, *lorsque les Princes passent en armes par un lieu, ils le détruisent.* La femme lui repliqua aussi-tôt : j'ai lu aussi dans le même Livre ces paroles, *mais les maisons de ces Princes seront désolées à cause des injustices qu'ils ont commises.* Cette repartie hardie & savante d'une femme, fut si bien reçue par le Calife qu'il donna l'ordre de réparer tout le dommage qu'elle avoit souffert.

Un autre Prince dont les Auteurs Orientaux parlent toujours avec admiration, c'est *Mahmoud*, premier Sultan de la Dynastie des Gaznevides. On peut le regarder comme un des plus grands Conquérans de l'Univers, car outre toutes les Indes, il avoit soumis la Perse, la Georgie & une multitude d'autres Etats. Il étoit fort laid de visage, desorte que s'étant un jour regardé au mi-

roir, il fut affligé de se voir si mal fait, & prononça des vers dont le sens étoit: *j'ai fait repolir la glace de mon miroir & l'ayant présenté à mes yeux, j'ai remarqué tant de défauts en ma personne, que j'ai oublié aisément ceux des autres.* Le premier Vizir ayant reconnu une grande mélancolie sur le visage de son Prince, prit la liberté de lui en demander le sujet. Mahmoud lui répondit: j'ai toujours ouï dire que la face du Prince doit réjouir la vue de ses sujets; & je suis étonné que la mienne qui est si difforme ne leur blesse pas les yeux. Le Visir lui repartit: l'excellence de l'homme ne consiste pas dans sa bonne mine: la vertu & les qualités de l'esprit, suivant le sentiment des Sages, sont le véritable fond de la beauté. Parmi vos sujets, il y en a à peine un de mille qui voie votre visage, mais vos mœurs & vos vertus sont regardées de tous. C'est par elles que vous devez gagner leurs cœurs & être l'objet de leur amour. Mahmoud profita si bien des bons avis de ce sage Ministre, qu'il devint l'exemple & le modèle des autres Rois autant par sa probité & par sa prudence, que par sa valeur.

Les

Les trésors que ce Prince trouva dans les Indes & dans le Segestan furent si grands, que l'on a peine d'ajouter foi à ce qu'en écrivent les Historiens. Ils disent, par ex. qu'après avoir pris Baarca, la place la plus forte des Indes & qui passoit pour imprenable, Mahmoud y trouva 70 millions en monnoie d'or & d'argent, & 70 mille marcs ou 140 mille livres d'or ou d'argent en vaisselle. Les étoffes précieuses, les perles & les pierreries qui y étoient ne se purent compter ni estimer, & il y avoit entr'autres choses une chambre entière, longue de trente coudées & large de cinq, dont les murailles & les planchers étoient d'argent massif. Ces trésors firent que Mahmoud a passé pour le plus riche & le plus puissant Roi de l'Asie, qui ait regné dans le Musulmanisme. Le superbe Palais qu'il fit construire dans la Ville de Gaznin, des dépouilles des Indes, s'appelloit le Palais de la Félicité. Il y fut enseveli l'an de l'Hégire 421, dans la 63e année de son âge; & l'on mit sur son tombeau une épitaphe, dont voici le sens: *A considérer toutes les qualités de ce grand Prince, on a peine à croire*

*qu'il soit venu au Monde comme les autres hommes.*

*Motadhed Billah*, XVI^e Calife de la Maison des Abbassides, se distingua par sa justice & sa modération, & les Ecrivains de son Siècle disent qu'il surpassa tous ses Prédecesseurs dans ces deux vertus. « Ebn Amid raconte que ce Prince voulant emprunter d'un homme fort riche quelque somme considérable d'argent, cet homme lui dit: prenez telle somme qu'il vous plaira; & que le Calife ayant répondu, mais quelle sûreté avez-vous que je vous rende cet argent? il lui repartit en ces termes: Dieu vous ayant confié le gouvernement de ses terres & de ses serviteurs, duquel vous vous acquitez si bien, pourquoi ferois-je difficulté de vous confier aussi mon argent? Ces paroles attendrirent si fort le Calife qu'il ne put s'empêcher de verser des larmes, & qu'il se désista de l'emprunt qu'il vouloit faire. »

*Mahadi*, III^e Calife de la Race des Abbassides, est fort célèbre en Orient par sa libéralité & par sa magnificence. Il fit le pélérinage de la Mecque & il y dépensa jusques à six millions

lions d'or. On dit entr'autres choſes, qu'il fit charger ſur des chameaux une ſi prodigieuſe quantité de neige, qu'il eut de quoi ſe rafraîchir non-ſeulement au milieu des ſables brûlans de l'Arabie, mais qu'il en porta encore jusques à la Mecque dont la plupart des habitans n'en avoient jamais vu ; & il en fit conſerver dans des vaſes de terre pour pouvoir boire à la glace, & pour maintenir les fruits en leur fraîcheur pendant tout le temps qu'il y ſéjourna. Un particulier de la Mecque lui ayant fait préſent d'une pantoufle du faux Prophète, il la reçut avec honneur, & fit un préſent de dix mille drachmes d'argent à celui qui la lui préſenta ; après quoi il dit à ſes Courtiſans : Mahomet n'a jamais vu cette chauſſure, mais ſi je l'avois refuſée, le peuple auroit cru qu'elle étoit véritablement de Mahomet & que je l'aurois mépriſée ; car la coutume du peuple eſt d'être toujours porté en faveur du plus foible contre le plus puiſſant. Il tenoit ſouvent ſon lit de juſtice pour punir & réparer les oppreſſions & les violences que les Grands faiſoient au peuple, & il ſe faiſoit pour lors aſſiſter par les plus gra-

ves

ves perſonnages & par les plus habiles Juriſconſultes, afin que leur preſence l'empêchât de rien décider qui fut contraire à la Loi. Un jour, il dit à un de ſes Officiers en le réprimandant: juſques à quand tomberez-vous dans des fautes? L'Officier répondit ſagement: tant que Dieu vous conſervera la vie pour notre bien, ce ſera a nous de faire des fautes, & à vous de nous les pardonner.

*Moëz Eddaulat*, l'un des plus puiſſans Princes d'Aſie, aſſiégeoit une Place très forte où l'Emir *Ali* s'étoit renfermé. Celui-ci apprenant que Moëz ſouffroit beaucoup dans ſon camp & même que le pain lui manquoit, lui en envoya toutes les nuits que dura le ſiège de la Place, quoique pendant le jour il ne laiſſât pas de l'incommoder beaucoup, en le harcelant continuellement & lui enlevant toujours quelques troupes. Moëz Eddaulat étonné de ce procédé, lui envoya dire par un de ſes Officiers: Si vous êtes mon ennemi, pourquoi uſez-vous de tant d'honnêteté à mon égard? Et ſi vous êtes mon ami, pourquoi vous defendez-vous avec tant d'opiniâtreté? L'Emir Ali

lui

lui fit cette réponſe : Comme vous nous attaquez pendant le jour, nous vous conſidérons dans ce temps-là comme nos ennemis, & nous vous faiſons tout le mal que nous pouvons ; mais pendant la nuit que vous nous laiſſez en repos, nous vous regardons comme des étrangers auxquels nous rendons les devoirs de l'hospitalité. Cette généroſité qui rappelle celle de Henri IV. envers les Pariſiens, toucha Moëz. Eddaulat au point qu'il leva auſſi-tôt le ſiége & ſe réconcilia avec l'Emir.

On ſait que dès avant l'Ere Chrétienne, il y avoit des Juifs établis dans la Chine (1). Cette Colonie n'a pas été inconnue aux Auteurs Mahométans. Ils diſent qu'après la mort de Moyſe & de Joſué, les Iſraélites tombèrent dans l'Idolâtrie, mais qu'il en reſta cependant pluſieurs qui adorèrent conſtamment le Dieu de leurs pères, & qui faiſoient des vœux pour qu'il plût à la Di-

(1) On peut voir à ce ſujet une excellente Diſſertation de Mr. *Brotier* intit. *De Judæis Sinenſibus.* Mr. le Profeſſeur *Barkey* l'a inſérée dans le 2d. Tome de ſon *Muſeum Haganum* pag. 476-505.

Divine Bonté de les ſéparer des impies dont ils ne pouvoient plus ſupporter la compagnie. Dieu exauça leurs prières; & par un miracle bien ſurprenant, leur ouvrit un grand chemin fort ſpatieux, par lequel ils arrivérent aiſément juſqu'aux extrêmités de l'Orient, au delà de la Chine, où s'étant arrêtés ils firent un établiſſement, dont il y a encore aujourd'hui quelques reſtes. C'eſt donc ajoute Mr. D'HERBELOT „une tradition aſſez univerſelle dans tout l'Orient, qu'il y a des Juifs dans la Chine, & ſes environs, & dans la partie la plus Orientale de la Tartarie. Les Européens croient que ce ſont des deſcendans des dix Tribus qui furent transportées en Medie, au delà du fleuve Gozan, par Salmanazar. Il auroit pu arriver effectivement que ces Juifs, ou une partie d'entr'eux fût paſſée de la Médie au deſſus de la Mer Caspienne, dans le Pays de Khozar, & eût pénétré de-là juſques dans les endroits les plus reculés de la Tartarie, qui ne ſont pas ſi éloignés de la Mer Caspienne, qu'on l'a cru juſqu'à préſent. Les Mahométans qui ſont très ignorans dans la Géographie, ont cru qu'il falloit un

che-

chemin fait exprès par la toute-puissance de Dieu, pour faire passer les Juifs de la Palestine en la Chine. "

L'Article *Jaboud* (c'est le nom que les Arabes donnent aux Juifs) d'où nous avons tiré ce qu'on vient de lire, est très curieux. On y voit que selon les Orientaux, les Juifs ont été condamnés à une captivité perpétuelle à cause de leur rebellion contre Dieu, & pour n'avoir pas reconnu Jésus-Christ pour le Messie. C'est le sentiment de tous les Musulmans fondé sur l'Alcoran, dans lequel Mahomet dit, que *Dieu a fait connoître qu'il enverroit toujours, jusqu'au jour du jugement, quelqu'un qui châtieroit sévèrement les Juifs, & qu'il les a dispersés parmi toutes les Nations du Monde.*

Les Mahométans reconnoissent J. C. pour le véritable Messie, annoncé & promis aux Juifs dans l'ancien Testament. A l'Article *Issa* (*Jésus*), Mr. D'HERBELOT rapporte un passage de l'Alcoran, où il est dit : *Le Messie est Jésus, Fils de Marie, l'Envoyé de Dieu, son Verbe, & sa Parole; laquelle il a fait annoncer à Marie.* Au Chapitre 2d. de l'Alcoran, on lit les paroles suivantes:

*nous*

*nous avons donné*, dit Dieu, *à Jéſus fils de Marie, des marques évidentes, & nous l'avons aſſiſté & fortifié du Saint-Eſprit.* Les Interprètes de l'Alcoran paraphraſent ce paſſage en la manière qui ſuit: „ Nous avons donné à Jéſus des ſignes par leſquels on pouvoit le connoître aiſément. Ces ſignes & ces marques ſont la connoiſſance des choſes les plus cachées, & le pouvoir de reſſusciter les morts. Nous l'avons de plus fortifié du S. Eſprit, c. à d. de l'Eſprit de pureté & de ſainteté, de l'aſſiſtance continuelle de Gabriel, qui ſignifie la force de Dieu, de la vertu du grand & ineffable Nom de Dieu, par l'efficace duquel il opéroit ſes grands miracles, & enfin de la puiſſance de l'Evangile d'où ſe tire la vie de l'ame & le renouvellement du cœur "

Dans un Dialogue que les Mahométans ont ſuppoſé entre J. C. & Jean Baptiſte, le premier eſt repréſenté avec un air gai & agréable, & le Précurſeur avec un viſage triſte & auſtère. Jean Baptiſte dit ces paroles remarquables à J. C. *Il paroît bien, Seigneur, que vous jouiſſez pleinement dès cette vie de la gloire & du bonheur éternel, pendant que votre Ser-*

*viteur*

*viteur eſt encore dans la voie & dans les exercices de la pénitence.*

On ſe trompe quand on croit que les Mahométans ne reconnoiſſent point d'autre béatitude dans le Ciel que la jouiſſance des plaiſirs des ſens. Mahomet dit dans l'Alcoran : *ne penſez pas que ceux qui ſont tués dans les batailles données pour la cauſe de Dieu, ſoient morts; car ils vivent véritablement auprès du Seigneur qui les pourvoit abondamment & les fait jouir avec un extrême plaiſir de tout ce qu'il y a de plus grand & de plus excellent.* Les Commentateurs de l'Alcoran diſent que ce bonheur des fidèles dans le Ciel conſiſte particulièrement en ce qu'ils ne ſe voient pas ſeulement arrivés auprès de l'objet qu'ils aiment, mais qu'ils s'y trouvent intimement unis, car, ajoutent-ils, on ne peut pas concevoir un plus grand plaiſir, ni de plus grande joie, que de contempler & de goûter intimement la beauté de la face glorieuſe du Seigneur.

Les Mahométans expliquent les prestiges des Magiciens de Pharao, à peu près comme l'ont fait quelques Chrétiens modernes. Ils diſent que ces Ma-

giciens avoient préparé des baguettes & des cordes pour contrefaire le miracle de Moyſe, & qu'auſſitôt que ce Prophète eût jetté ſa Verge par terre & qu'elle fut devenue un ſerpent, ils jettèrent auſſi leurs baguettes & leurs cordes qu'ils avoient remplies de vif-argent au dedans, leſquelles ſe mirent en mouvement & firent pluſieurs plis & replis les uns ſur les autres, auſſi-tôt qu'elles ſentirent la chaleur du terrein échauffé par les rayons du ſoleil. La plupart des Spectateurs qui n'oſoient pas approcher de ſi près crurent d'abord, à voir le mouvement de ces baguettes, que c'étoient de véritables ſerpens; mais ils en furent bientôt déſabuſés lorsque le ſerpent de Moyſe mit en pièces, & dévora tous ces faux ſerpens.

Nous terminerons cet Extrait par un Conte Oriental, que D'HERBELOT rapporte à l'Article *Gioraige*, & dont la moralité eſt fort bonne. Les Muſulmans font mention dans leurs Livres de trois enfans qu'ils diſent avoir parlé dans le berceau. L'un de ces enfans étoit le fils d'un Iſraélite. La mère qui le portoit entre ſes bras, voyant paſ-

ſer

ſer un Cavalier de bonne mine, richement vêtu & bien monté, dit auſſi-tôt: plût à Dieu que mon enfant fût un jour ſemblable à ce Cavalier! L'enfant entendant ces paroles, quitta la mammelle de ſa mère, ſe mit à regarder fixement ce Cavalier, & prononça enſuite ces paroles: ne permettez pas, Seigneur, que je devienne jamais ſemblable à cet homme. Sa mère bien ſurpriſe de l'entendre parler, vit paſſer quelque temps après un criminel que l'on fuſtigeoit, & elle dit à Dieu: ne permettez pas, Seigneur, qu'il en arrive autant à mon enfant. Mais l'enfant à ces paroles ſe tourna tout à coup vers elle, & pria Dieu qu'il lui arrivât un accident pareil. La mère encore plus étonnée qu'auparavant, lui demanda pourquoi il parloit ainſi? — Parce que le premier eſt un méchant homme, & que celui-ci eſt un homme innocent & juſte, lequel au milieu des outrages qu'il ſouffre dit dans ſon coeur *Allah basbi*, Dieu me ſuffit, c'eſt lui qui me tiendra compte de ce que j'endure. De ſorte que cet homme a acquis par ſa patience & par ſa réſignation à la volonté de Dieu, un degré fort émi-

nent de mérite, auquel je ſouhaiterois bien de pouvoir parvenir un jour.

## ARTICLE TROISIEME.

DISCOURS prononcés dans l'Académie Françoiſe, le Lundi 19. Janvier 1778, à la réception de Mr. l'Abbé MILLOT. *Paris*, chez *Demonville* 1778 *in* 4°. de 31 pages.

LES Académiciens, comme les Princes ſe ſuccèdent, ſans ſe reſſembler; perſonne n'ignore que c'eſt pour remplacer feu Mr. *Greſſet* que l'Académie a fait choix de Mr. l'Abbé MILLOT, & que les titres de ce dernier ſont bien différens de ceux du Chantre de *Vert-vert*. Nous paſſerons ſous ſilence les éloges d'uſage, les expreſſions de reconnoiſſance & de modeſtie (feinte ou réelle) qu'on retrouve dans tous les Discours des Récipiendaires; mais nous rapporterons une partie du morceau où le ſage Abbé caractériſe le Poëte auquel il ſuccède, avec autant de vérité

rité qu'il en a mis dans les portraits des Rois & des Héros dont il a tracé l'histoire.

„ Au fond d'un collège, au milieu de la gêne, des ennuis, des triſtes études, & de mille objets propres à glacer le génie ou à l'aſſervir, un jeune homme devient tout à coup célèbre par un chef-d'œuvre, non de cette Latinité moderne dont il exiſte à peine quelques juges compétens, mais de cette aménité & de cette gaieté Françoiſe, dont chacun ſe prétend juge ſans autre connoiſſance que celle du monde. *Vert-vert* paroît au grand jour. Le naïf la Fontaine ſemble revivre avec toutes ſes graces, moins ſimples dans leur parure, toujours modeſtes, jamais recherchées dans leur élégance. Le Chantre du Lutrin ſi ſupérieur par le ſujet comme par la beauté de ſes tableaux, ſemble trouver un émule, dont l'imagination, plus originale & plus féconde, produit un genre de beautés plus neuves, & ſi naturelles, que tout y charme & rien n'y reſſent le travail. Le Pindare de la France admire un phénomène ſingulier, par lequel il ſe dit modeſ-

tement effacé lui-même (1). Les cris ou les manœuvres d'une cabale paſſionnée ne ſont qu'ajouter du prix à l'applaudiſſement général, & fourniſſent au Poëte des traits heureux, pour caractériſer bientôt avec enjouement la déraiſon, l'abſurde malignité qui forgent des crimes à l'innocence (2).

Comment définir, Meſſieurs, cette eſpèce de magie poétique à laquelle tout rend hommage? Comment un oiſeau, un cloître peuvent-ils exciter tant d'intérêt, ſans aucun trait qui bleſſe les mœurs, ſans aucune des reſſources trop ſouvent employées par la licence pour ſuppléer au génie? Ici la trompette héroïque ne donne point au ſujet une nobleſſe contraire à ſa nature. C'eſt la lyre d'Anacréon exercée ſur d'agréables bagatelles. Mais quelle harmonie délicieuſe! quelle richeſſe & quel choix d'expreſſions! quelle délicateſſe de goût dans un genre où le goût n'avoit pas même un modèle! quel aſſemblage de traits fins & de naïvetés piquantes; quel-

(1) Lettres de *Rouſſeau*.

(2) Le Lutrin vivant, la Chartreuſe, les Ombres.

quelle facilité de verve & quel charme de coloris! Oui, l'art de réunir les vives couleurs & les accords mélodieux de la Poésie, anime, relève & embellit tout, prête à la fiction la plus frivole des appas qu'envieroit presque la vérité. Ce fut l'art de M. GRESSET, ou plutôt, on diroit que la Nature l'avoit doué singulièrement de ce don si précieux, pour faire sentir l'impuissance de l'art dans le vulgaire des rimeurs, dont les efforts n'aboutissent qu'au succès équivoque du moment, & à l'éternité de l'oubli. Si Vert-vert pouvoit être oublié, ce ne seroit que pour la Chartreuse. Les esprits sévères à qui le badinage de l'un ne plairoit pas, seroient-ils insensibles à l'aimable philosophie de l'autre? *L'oiseau parleur* & son cortège, indifférens par eux-mêmes, doivent tout à la Poésie enchantereſſe dont ils ont reçu leur existence. Mais le jeune Poëte, environné d'objets lugubres, s'égayant à les détruire, les ornant des fleurs de sa brillante imagination, offre un spectacle que le dédaigneux Stoïcien pourroit contempler. Voyez comme il sourit aux jeux cruels de la fortune, aux fantômes nés de la folie & des passions

pour le tourment des mortels. Voyez comme il ſe fait un Elyſée de ſon Tartare; comme il foule aux pieds les peines & les ſoucis du préſent, & ſe tranſporte dans l'avenir pour braver tous les orages de la vie humaine; comme il ſe retrace vivement les ridicules & les vices, en philoſophe qui les obſerve pour s'en garantir, non en cenſeur atrabilaire, qui les attaque pour humilier ſes ſemblables. Son génie prend l'eſſor de la liberté, ſon ame ſe déploie avec franchiſe, ſes ſentimens vertueux ennobliſſent même ſa pareſſe, ſa pareſſe donne de la douceur à ces ſentimens, ſon courage leur donne de l'énergie. Enfin dans la *Chartreuſe* & les *Ombres*, on voit l'Auteur tel qu'il eſt; on admire ſon talent, on aime ſon caractère, on eſtime ſes mœurs: & déjà l'on peut prédire ſon deſtin. L'homme qui n'a pas reçu en naiſſant une de ces ames communes & molles, cédant par foibleſſe à toutes les impreſſions du dehors; celui qu'une impulſion forte, ſoit de la penſée, ſoit du ſentiment, excite à uſer de tous les droits de ſa nature & à chercher le bonheur dans la carrière que lui marque ſon génie; lors qu'il ſe trouve dé-

déplacé par les circonſtances, ſe repliant ſur lui-même, il s'agite juſqu'à ce qu'il aît rompu ſes fers pour remplir ſa véritable deſtinée. Ainſi le premier des élémens, le feu, tend à ſe dégager des corps où il eſt captif, & s'élance vers les régions où il doit agir en moteur de l'Univers. " Cette comparaiſon eſt très belle, ſans doute, ſeulement on a lieu de regretter que ce ne ſoit pas à *Deſcartes* ou à *Newton* qu'elle ſoit appliquée.

Nous nous hâtons de paſſer à la Réponſe de M. D'ALEMBERT; elle nous offre une plus ample moiſſon dans cette multitude de traits heureux qu'on y rencontre à chaque page; des vues neuves, des penſées juſtes & fines y ſont préſentées avec toutes les graces dont l'éloquence & l'eſprit peuvent orner la raiſon. En rappellant à l'Abbé M. les Ouvrages ſur leſquels ſe fondent ſes titres, il lui dit: „Aucun Hiſtorien n'a peut-être mieux obſervé que vous, non cette maxime triviale & fauſſe, que celui qui écrit l'Hiſtoire ne doit avoir ni Religion ni Patrie, mais ce principe d'une Philoſophie plus ſaine & plus vraie, qu'également éloigné du faux zèle & du ſcandale, de l'eſclavage & de la révolte,

aimant ſa Nation & juſte envers les autres, il doit rendre la vraie Religion reſpectable à tous les hommes par la morale qu'elle enſeigne, & la Patrie chère aux Citoyens, par les liens ſacrés qui les uniſſent à elle & qui rendent ſi doux le beſoin de l'aimer. Bien différent enfin de ces compilateurs de faits & de dates, dont les ſavantes recherches ne nous laiſſent rien ignorer excepté ce qu'il nous importe de ſavoir, vous avez vu & montré dans l'Hiſtoire ce que doit y chercher l'œil du Sage, & ce que doit tracer ſa plume, le tableau ſi intéreſſant des maladies morales, qui dans tous les ſiècles & chez tous les Peuples ont affligé la malheureuſe eſpèce humaine, maladies épidémiques ou conſtantes, univerſelles ou locales, dont la ſuperſtition & la tyrannie ſont le principe, dont l'ignorance & l'erreur ſont l'aliment, dont les lumières & les bonnes Loix ſont le remède ".

Après avoir caractériſé les divers Ouvrages du Récipiendaire, & leur avoir donné des louanges également juſtes & délicates, M. D'A. lui dit: „ Nous venons, Monſieur, de remplir la double tâche que la circonſtance nous impoſoit

ſoit, à moi de vous faire eſſuyer des louanges en face, à vous de les entendre & de les ſouffrir. Nous nous ſommes acquités l'un & l'autre du perſonnage, presque également pénible à tous deux, que nous étions condamnés à ſoutenir devant des Auditeurs dégoutés & ſévères, qui ne reprochent que trop à nos Harangues l'abus des éloges, & que la profuſion de notre encens fatigueroit quand même il ſeroit pour eux". Cet inconvénient ne ſera point à craindre chaque fois que Mr. D'A. distribuera cet encens; tous les éloges de convention ſe rajeuniſſent ſous ſa plume. En parlant des Mémoires du Duc *de Noailles* publiés nouvellement par le Récipiendaire, il amène celui de *Louis* XIV, „ de ce Prince dont le ſouvenir eſt ſi cher aux Lettres par tout ce qu'il a fait pour elles, trop enivré d'encens, il eſt vrai, par l'aveugle admiration de ſes contemporains, mais trop rigoureuſement jugé par la ſévérité philoſophique de notre ſiècle, qui en le citant à ſon Tribunal auſtère & redoutable, ſemble avoir voulu le punir des adulations qu'il eut le malheur d'aimer & la foibleſſe d'entendre. Ses inéxorables cen-

Cenſeurs, oubliant l'eſor qu'il donna à ſa Nation, le mouvement qu'il imprima à ſon Siècle, le reſpect qu'il ſut attirer au nom François, l'amour que durant cinquante années il mérita de ſes Peuples ; oubliant que dans les beaux jours de ſon règne il avoit ſu choiſir les *Turennes* & les *Condés* pour ſes Généraux, les *Colberts* & les *Louvois* pour ſes Miniſtres, les *Montauſiers* & les *Boſſuets*, les *Beauvilliers* & les *Fénelons* pour Inſtituteurs de ſes enfans, lui ont reproché, avec quelque raiſon ſans doute, mais avec trop d'amertume, les coupables manœuvres de ceux qui dirigèrent ſa conſcience & trompèrent ſa religieuſe probité, les fautes des Miniſtres & des Généraux qu'il ſe laiſſa donner dans ſa vieilleſſe, les perſécutions que le fanatiſme aveugle ou l'hypocriſie ambitieuſe exercèrent ſous ſon nom en les lui laiſſant ignorer ". Cette apologie eſt très fondée, mais nous aurions voulu que le choix d'un Miniſtre auſſi dur, auſſi ſanguinaire que *Louvois* n'eût pas été compté au rang des bienfaits de ſon Maître. „ Vous avez, Monſieur, *continue l'Orateur*, diſſipé ſans retour les nuages

nuages répandus sur sa gloire, en nous mettant sous les yeux ces Lettres écrites par lui-même, qui font bien mieux son éloge que tous les hommages & les mensonges de la flatterie. C'est-là que nous avons vu, & que les âges futurs verront comme nous, la sagesse de ses principes & la droiture de son coeur; ses vues saines d'administration, quand elles n'étoient point troublées par celles des autres; sa raison toujours ferme & tranquille au sein de l'infortune & de l'humiliation même; sa conduite enfin toujours noble & digne de lui dans cette guerre malheureuse, qui par un contraste remarquable, fut à la fois la plus juste dans ses motifs, la plus funeste par ses évenemens, & la plus avantageuse à la Maison de France par la Paix qui l'a terminée. Tous les bons Citoyens, tous les François dignes de ce nom, ont lu avec attendrissement ces Lettres, que l'Histoire leur avoit cachées trop long-temps. Ils n'ont pu voir sans douleur & sans indignation, que les rares talens donnés par la Nature à ce Monarque pour faire le bonheur d'un grand Peuple, eûssent été comme étouffés par une éducation dont

il

il ſe plaignit jusqu'à la fin de ſes jours; triſte ſort de tant de Souverains, qui ont eu comme lui le courage de l'avouer, & qui auroient été de bons Rois, s'ils n'avoient même reçu que l'éducation commune. La voix de la Patrie a crié que les coupables Inſtituteurs d'un Prince qui s'étoit montré ſi digne d'être formé par des Sages, avoient été des ennemis publics, faits pour être dévoués à l'anathême de la Nation, & cette même voix redemande à la Poſtérité, pour ce reſpectable & infortuné Monarque, le nom de GRAND, que ſon Siècle s'eſt trop preſſé de lui offrir, & le notre de lui diſputer, qu'une éducation digne de ſon heureux naturel lui auroit fait donner par ſes ennemis mêmes, & que malgré ſon éducation il a ſu mériter encore. L'Académie, Meſſieurs, devoit cette juſtice publique à la mémoire d'un Roi, dont les bontés lui ſeront toujours préſentes, & qui après ſoixante ans attend encore au fond de ſon tombeau des Juges équitables ".

La perſonne & les Ouvrages de M. Greſſet ſont jugés ici avec cette fineſſe de tact qui caractériſe l'Auteur des *Mélanges*

*langes de Littérature, &c.* Mr. GRESSET eſt un des Ecrivains diſtingués qu'a formés pour la Littérature cette Société (dirai-je célèbre ou fameuſe) dont la fortune fut long-temps ſi brillante, dont la chûte a été ſi rapide, & dont l'agonie a paru ſi longue à ſes ennemis. — Uniquement lié avec ceux de ſes confrères, qui comme lui ſans ambition & ſans intrigue, partageoient avec lui le goût paiſible de la ſolitude & du travail, il ne vit dans la Compagnie à laquelle il s'étoit attaché, que ce qu'elle offroit à une ame pure d'intéreſſant & d'eſtimable : auſſi conſerva-t-il toujours pour elle, même après l'avoir quittée, même lors qu'il la vit périr & diſparoître, cet attachement inviolable, qu'elle a ſu inſpirer à tous ceux qui lui ont appartenu : attachement auquel on les reconnoît comme à un air de famille & qui aux yeux du Philoſophe peut faire en même temps l'éloge & la cenſure d'un Corps, dont le déſaſtre a laiſſé les mêmes regrets aux plus vertueux & aux plus ambitieux de ſes membres ".

On ſait que l'Auteur du Méchant eut d'abord peu de ſuccès ſur la ſcène ; ſes amis ranimèrent ſa confiance. « Plus d'une

d'une fois ils lui avoient vu dans la société cet esprit observateur & critique, fait pour démêler les prétentions, pour saisir les travers, pour peindre les ridicules, & cette causticité douce, qui sans blesser la vanité des autres fait la faire rire elle-même de ces écarts: ils l'avertirent donc que la Comédie étoit le veritable genre auquel la Nature l'avoit appellé, & l'encouragèrent à faire en ce genre un nouvel essai de ses forces. Heureux conseil, qui nous a valu le chef-d'œuvre de M. GRESSET, cette charmante Pièce du *Méchant*, l'une de celles qui dans sa nouveauté a le plus attiré de spectateurs, & la dernière dont puisse se glorifier dans son déclin notre Théatre Comique, où depuis trente années nous attendons des Ouvrages qui lui succèdent. Si l'Auteur n'a pas eu l'inutile prétention d'être un Peintre tel que *Molière*, à la suite duquel tant d'autres se sont traînés en vain, s'il n'est pas aussi plaisant & aussi gai que *Regnard*, aussi original & aussi piquant que *Dufreny*, on peut dire au moins que le *Méchant* forme avec le *Glorieux* & la *Métromanie*, les trois époques les plus distinguées de la Comédie moderne; le

le *Glorieux*, par le contraſte & le jeu des caractères & des ſituations; la *Métromanie*, par la verve qui en a imaginé les ſcènes & ſouvent dicté les vers; le *Méchant*, par une fineſſe de détails, une grace & une légèreté de pinceau, qui faite pour, des ſpectateurs choiſis, ſemble attacher cette Comédie plus qu'aucune autre au Théatre de la Capitale; par une nobleſſe de ton, qui peut faire appeller cet Ouvrage la Pièce de la bonne compagnie, par une élégance de ſtyle & une pureté de goût dont la Scène Françoiſe n'offre peut-être pas un plus parfait modèle; enfin par un ſi grand nombre de vers heureux, qu'à l'exception de Molière (qu'il faut toujours mettre à part & ne comparer à perſonne) M. Greſſet eſt peut-être le Poëte Comique dont on ſait le plus de vers, quoiqu'il n'aît fait qu'une ſeule Comédie".

On auroit pu s'attendre qu'un Académicien Philoſophe qualifieroit un peu durement les principes qui engagèrent *Greſſet* à renoncer à la carrière dramatique & à regretter juſqu'aux ſuccès qu'il y avoit eus; mais bien loin de blâmer l'auſtérité de ces principes, Mr. D'A.

paroît admirer la force qu'ils inſpirent, & il s'élève contre ceux qui voudroient rendre ſuſpecte la piété de *Greſſet*. « La Religion, dont il avoit toujours conſervé le ſentiment dans le fond du cœur, au milieu de la diſſipation des ſociétés & de l'ivreſſe des ſuccès, offroit à ſes vœux l'eſpoir conſolant d'une félicité durable; il embraſſa cette attente ſalutaire, ſi précieuſe pour la vertu qui ſouffre & ſi douce pour la vertu qui eſt heureuſe. Notre ſiècle, qui trompé ſi ſouvent par la piété fauſſe, refuſe le plus qu'il peut de croire à la vraie, voulut un moment calomnier la ſienne, mais ceſſa bientôt d'en médire & même de la ſoupçonner. Elle ſe manifeſtoit ſurtout par l'indulgence pleine de charité, par la ſage tolérance (car pourquoi craindre de lui donner ce nom?) que M. G. témoigna toujours pour ceux qui avoient le malheur de ne pas penſer comme lui. Il les plaignoit ſans les haïr, & à plus forte raiſon ſans les calomnier; il déploroit le mal qu'un zèle aveugle ou impoſteur fait également à la Philoſophie & à la Religion, en voulant les rendre ennemies; & comme il ne ſe montra religieux ni par hypocriſie ni par ambition

tion, il ne fut auſſi ni fanatique ni perſécuteur ".

On ſait que pluſieurs Journaliſtes François ont pris à tâche depuis quelque temps de cenſurer tout ce que fait l'Académie & le choix des ouvrages qu'elle couronne & celui de ſes nouveaux membres. Mr. D'A. repond à ces détracteurs d'une manière très noble & très adroite en leur oppoſant les ſuffrages du Public. Ce morceau fait la clôture de ſon Diſcours: „ Puiſſent les Lettres, dans un temps où leur influence ſur l'eſprit national eſt plus ſenſible que jamais, dans un temps ſur-tout où elles ſont l'objet de tant de haines déclarées ou ſecrettes, ſe préſerver également & de la baſſeſſe qui les rendroit mépriſables & de la licence qui les rendroit dangereuſes! Puiſſe l'Académie, au milieu de la fermentation générale qui ſemble aujourd'hui agiter tous les eſprits, donner aux Gens de Lettres, l'exemple ſi néceſſaire de cette noble & ſage décence, qui les fera reſpecter ſans les faire craindre! Elle n'ignore pas, il eſt vrai, que dans la ligue peu effrayante dont nous ſommes témoins, de la médiocrité & de l'envie contre l'honnêteté &

les talens, elle a elle-même encouru la disgrace de ces détracteurs subalternes, que tout mérite offense, & que tout succès semble outrager. Mais elle se console de ce léger malheur, j'oserois presque dire qu'elle s'en glorifie, en voyant, Messieurs, l'empressement si flatteur pour elle, que vous témoignez depuis long-temps pour assister à ses Assemblées, & le gage assuré que vous voulez bien lui donner par vos suffrages de l'intérêt que vous daignez prendre à ses travaux. Cette sage & paisible réponse est la seule qu'elle doive opposer à des Ecrivains plus malheureux par le sentiment qui les tourmente, que redoutables par les traits qu'ils essayent de lui lancer; elle ne se croira vraiment à plaindre, que lors qu'abandonnée de vous, & oubliée même de ses ennemis, elle ne pourra plus espérer ni Satyres, ni Auditeurs ".

AR-

## ARTICLE QUATRIEME.

### BRIEVEN OVER HET HOOGLIED, &c.

C'eſt-à-dire

### LETTRES SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES, par Mr. VAN IPEREN, Paſteur à *Veere*.

*Second Extrait.*

EN terminant l'Extrait que nous avons donné de cet Ouvrage dans la Partie précédente de notre Bibliothèque, nous promîmes d'y revenir à la première occaſion. Pour ſatisfaire à cet engagement, nous allons mettre ſous les yeux de nos Lecteurs, quelques exemples de la manière dont s'y eſt pris l'habile Auteur de ces Lettres pour défendre le ſens littéral du Cant. des Cantiques, & pour montrer qu'il ne s'y trouve ni comparaiſons abſurdes, ni termes bas, ni expreſſions indécentes. Ces exemples, quoiqu'en petit nombre au prix de ceux que nous ſup-

primons, suffiront sans doute pour justifier, tant l'éloge que nous avons fait des lumières & de la capacité de Mr. VAN IPEREN, que le sentiment où il est, que pour expliquer avec succès ce précieux morceau de Poésie sacrée, il faut faire soigneusement attention au langage, & aux usages des Peuples Orientaux.

Dans le vs. 6. du Chap. I. du Cant. des Cantiques, la Sulamithe, en attribuant à *l'ardeur du Soleil* sa couleur *brune*, en donne cette raison: *les enfans de ma mère se sont irrités contre moi; ils m'ont mise à garder les vignes, & je n'ai point gardé la vigne qui étoit à moi.* On pourroit, au premier coup d'œil, objecter contre le sens littéral de ce passage, qu'il ne convient guère à une Princesse de *garder les vignes*, ni à des Princes d'y employer une personne de leur sang. Mais, comme l'observe Mr. VAN IPEREN, quoique ce fut pour la Sulamithe une fonction pénible, qui demandoit beaucoup de soins, & l'obligeoit de s'exposer souvent au hâle; ce n'étoit pas pourtant un emploi vil & indigne d'elle. Il ne consistoit pas à *garder les vignes* elle-même, en qualité d'esclave

ou

ou de ſervante, mais à y avoir inſpection, à donner ſes ordres pour qu'elles fuſſent bien gardées, & à s'inſtruire fréquemment par ſes yeux de l'état ou elles étoient: remarque, que notre habile Auteur confirme par l'énergie du mot Arabe auquel répond le verbe Hébreu *natar*. La Sulamithe ne dépeint donc pas ici la commiſſion qu'elle avoit eue en Egypte, de *garder les vignes*, comme abjecte & indigne de ſon rang; mais comme difficile, fatigante, & d'autant plus déſagréable pour elle, qu'ayant été établie Inſpectrice de tous les vignobles de la maiſon royale, elle s'étoit vue contrainte de négliger le ſien propre; ce qu'elle exprime en diſant, *je n'ai point gardé la vigne qui étoit à moi.* Ajoutons qu'il ne faut pas, dans ces ſortes de choſes, juger des uſages anciens par les nôtres. Chez *Homère* les Princes & les Princeſſes s'occupent en perſonne de ſoins, dont parmi nous les moindres Bourgeois ſe repoſent ſur leurs domeſtiques. *Achille* & *Patrocle* font eux-mêmes la cuiſine pour régaler les Ambaſſadeurs d'*Agamemnon*. *Nauſicaa*, fille de Roi, va elle-même laver ſes robes avec ſes amies & ſes fem-

mes (1). Qui ne voit, que du temps d'*Homère*, on ne doit pas avoir regardé ces choſes-là comme aviliſſantes?

Il en eſt de même des comparaiſons. Le Cant. des Cantiques en renferme, ſans doute, que nous n'oſerions employer. Mais celà ne nous autoriſe pas à les trouver abſurdes ou ridicules, chaque Peuple ayant ſon goût, & chaque Langue ſon génie. D'ailleurs, pour en bien ſaiſir le ſens, & en appercevoir la juſteſſe, il faut les conſidérer dans leur liaiſon, & n'y chercher, au moins pour l'ordinaire, qu'un ſeul trait de reſſemblance. Par exemple, quand au Chap. I. vs. 9, Salomon dit à ſon Epouſe, *ma bien-aimée, je te compare à mes chevaux* qui ſont *aux chariots de Pharaon*; ces paroles ne ſe rapportent pas à la figure ou aux qualités des objets comparés, mais uniquement à leur parure. Briller par une coëffure élégante, eſt un goût dominant chez le beau ſexe, & particuliérement en Orient. Et quant aux chevaux de Salomon, il eſt aiſé de comprendre, que quand on les atteloit aux chars de parade dont Pharaon lui avoit fait

(1) *Iliade*, Liv. IX. *Odyſſée*, Liv. VI.

fait préſent, on avoit ſoin de leur mettre leurs plus beaux harnois, & ſur-tout de leur orner la tête. C'eſt à ces ornemens que ſe borne la comparaiſon. Et la ſuite le prouve, puisque Salomon ajoute, *tes joues ont bonne grace avec les atours & ton cou avec les colliers.* Il faut expliquer de la même façon le vs. 4 du Chap. IV, *ton cou eſt comme la tour de David, bâtie à creneaux, à laquelle pendent mille boucliers, & toutes les targes des vaillans hommes.* „ Mr. MICHAËLIS, „ *dit notre Auteur*, remarque très bien, „ que les Poëtes Arabes comparent les „ ornemens de leur maîtreſſes à des ar„ mes auxquelles ils ne ſauroient réſi„ ſter: & que la tour de David doit „ avoir été un arſenal, aux dehors du„ quel pendoient des boucliers reſplen„ diſſans, dont l'effet étoit tout-à-la-fois „ d'embellir la tour & d'effrayer les en„ nemis" Enfin, pour ne pas multiplier les exemples, dans le vs. 4. du Chap. VII, il eſt dit à l'Epouſe *ton nez eſt comme la tour du Liban qui regarde vers Damas.* Certaines perſonnes ont trouvé cette comparaiſon peu élégante (2). Mais

(2) Un célèbre Ecrivain, par exemple, en faiſant

Mais Mr. VAN IPEREN remarque, qu'on ne s'en moqueroit pas, ſi l'on étoit plus verſé dans la Poéſie Aſiatique, & ſi l'on ſavoit que dans la Perſe, les tours ſont munies de parapets, qui ont en quelque ſorte la figure d'un nez humain.

Par le pommier, *tappuach*, dont l'Epouſe fait l'éloge Chap. II, vs. 3, il eſt naturel d'entendre le même arbre dont les fruits ſont appellés *tappuchîm* au vs. 5. Or *les pommes*, quoique bonnes à manger, ne ſont par leur odeur guère propres, comme le fruit ici déſigné, à *faire revenir* une perſonne *évanouie*, ce qui, comme pluſieurs Interprètes l'ont remarqué, convient beaucoup mieux aux *oranges*. D'ailleurs il s'agit d'un arbre, *diſtingué* par ſa *beauté*, auſſi bien que par la *douceur* de *ſon fruit*. Il eſt donc bien apparent qu'il faut l'expliquer avec notre habile Auteur, non d'un *pommier* proprement dit; ni même d'un *citronnier*, arbre qui paroît avoir été des plus communs

ſant dans un Conte Oriental le portrait d'une belle perſonne, n'a pas oublié de remarquer, que *ſon nez n'étoit pas comme la tour du Liban.*

muns dans la Paleſtine; moins encore d'un *coignaſſier*, comme un ſavant Homme l'a prétendu : mais d'un *oranger*. Sentiment d'autant plus vraiſemblable, qu'il paroît par un paſſage de *Maundrel*, cité par Mr. VAN IPEREN, que de nos jours encore, les Orientaux font de ce bel arbre un cas particulier.

Dans le vs. 4. du même Chap., l'Epouſe dit, en parlant de ſon Epoux, *il m'a menée dans la maiſon du vin; & ſa bannière qui eſt ſur moi, eſt Amour.* Mr. v. IP. avoit d'abord penſé que par *la maiſon du vin*, on pourroit entendre un cabinet de jardin, tel que le *Chiosk* du Serrail de Conſtantinople, dont parle Milady *Montague* (3); mais après y avoir mieux réfléchi il penche à croire que cette expreſſion déſigne un appartement pareil à celui dont on trouve la description *Eſt.* I. 6, 7, & où ſe fit le feſtin qui coûta la couronne à *Vaſti*. L'Auteur remarque à cette occaſion, qu'*Aſſuérus*, en ordonnant à ſes Officiers de faire venir la Reine devant les convives, ſemble

(3) Lett. de Mil. *Montague* Tom. I. p. 236, 237.

ble s'être conformé à l'uſage des anciens Monarques Orientaux; & que ce fut par cette raiſon, que lui & ſes Grands trouvèrent ſi mauvais le refus qu'elle fit de paroître. Cette conjecture, ſi elle étoit fondée, mettroit *Aſſuérus* à couvert du reproche d'avoir en donnant cet ordre, *conſulté le vin plus que la bienſéance* (4). Mais nous doutons qu'elle puiſſe s'accorder avec le Texte ſacré, qui, ſelon nous, attribue bien clairement le commandement du Roi, *à la gaieté* que *le vin* lui avoit inſpirée. Revenons au *Cant. des Cantiques*. Par *la bannière* dont l'Epouſe fait mention, on pourroit entendre un grand & magnifique étendard, ſur lequel on liſoit, en lettres d'or ou de pierres précieuſes, le mot *Amour*; & qui, ayant d'abord été porté en cérémonie devant l'Epouſe conduite par ſon Epoux, avoit été arboré devant la ſalle du feſtin après qu'elle y fut entrée. Mr. VAN IPEREN appuye cette explication de pluſieurs remarques ſur l'uſage des *bannières*, tant parmi

(4) *Jun. & Trem.* in Eſth. I: 10. *Roques*, Diſc. ſur *Eſt.* VIII. 2.

parmi les Israélites que chez les Orientaux modernes; & produit entr'autres un passage de *Thevenot*, auquel nous renvoyons le Lecteur (5).

Ce que l'Epouse raconte, Ch. III. vs. 1-4, ne peut pas s'être passé pendant le cours des noces, que plusieurs Interprètes disent avoir duré sept jours. Et l'habile Auteur approuve avec raison le sentiment de Mr. *Michaëlis*; c'est qu'il s'agit ici de deux époux, de personnes que le nœud conjugal a déjà unies. Comment, sans cela, expliquer ce discours, *j'ai cherché durant les nuits sur mon lit celui qu'aime mon ame*? Le fiancé devoit-il être dans le lit de sa fiancée avant la célébration de leur mariage? Pouvoit-elle s'attendre, devoit-elle souhaiter qu'il y fut? C'est donc ici le langage d'une Epouse proprement dite, d'une femme actuellement mariée, qui venant à s'éveiller, & ne trouvant pas son Epoux à ses côtés, s'inquiette & s'afflige de son absence, au point de sortir de chez elle pour le chercher: démarche dont nous parlerons plus amplement tout-à-l'heure.

Voyons préalablement comment s'y prend

(5) Voyages de *Thevenot*, Tom. II. Chap. 67.

prend Mr. VAN IPEREN, pour expliquer le vs. 6. de ce même Chapitre, *qui eſt celle-ci, qui monte du déſert &c?* Trois remarques lui ſervent à répandre du jour ſur ce paſſage. I. Par l'Epouſe, ou la Sulamithe, il faut entendre la fille du Roi d'Egypte. Le mariage de Salomon avec cette Princeſſe, étant trop célèbre pour ne pas ſuppoſer que les Poëtes de ſon temps, parmi leſquels il tenoit lui-même un rang distingué, en ont fait la matière de leurs chants; à quel autre objet rapporter, dans le ſens littéral, le Cantique des Cantiques, qu'à cette union, qui plus qu'aucun autre évenement de cette nature conſigné dans les annales Hébraïques, eſt propre, ſelon notre Auteur, à repréſenter l'amour mutuel de *Jéſus-Chriſt* & de l'Egliſe? Salomon d'ailleurs eſt dépeint Ch. III: vs. 11, comme portant une *Couronne, dont ſa Mère l'a couronné le jour de ſes épouſailles;* & au Ch. VII: vs. 1, l'Epouſe eſt appellée, *Fille de Prince.* II. Il eſt d'uſage à Conſtantinople que la Sultane à qui le Grand Seigneur ſe diſpoſe à faire viſite, ſoit au préalable magnifiquement parée, & parfumée des aromates

mates les plus précieux. A la Cour d'Asſuérus, les préparatifs de ce genre que ſubiſſoient, avant de lui être préſentées, les jeunes filles qu'on lui deſtinoit, duroient un an entier, *Eſt.* II. 12, 13. Et en général, parmi les Orientaux, on fait grand uſage de parfums & d'aromates dans les ſolemnités. III. En Turquie, & dans tout le Levant, les femmes de quelque rang que ce ſoit, ne paroiſſent en public que couvertes de deux voiles, & d'une eſpèce de robe, qui les déguiſent tellement, que la plus grande Dame n'a rien dans l'extérieur qui la diſtingue de ſes moindres eſclaves (6). Qu'on ſe repréſente donc l'Epouſe de Salomon, ſortant de ſon Palais pour ſe rendre à Jéruſalem, & s'avançant vers cette Capitale, où l'on ſe prépare à la recevoir, accompagnée de ſes femmes, dont pluſieurs, comme les quatre eſclaves dont parle Milady *Montague* (7), portent des encenſoirs qui rempliſſent l'air de la vapeur de leurs parfums: & l'on dé-

(6) Lett. de Mil. *Montague*, T. I. *pag.* 197, 198.

(7) Ib. T. II. p. 15.

découvrira sans peine le sens de cette exclamation, *qui est celle-ci, qui monte du désert, comme des colomnes de fumée, parfumée de myrrhe & d'encens, & de toute sorte de poudre de parfumeur?* On pourroit même conjecturer avec l'habile Auteur, que ces paroles doivent être distinguées de telle manière, qu'à cette question, qui marque l'étonnement & l'admiration de ceux qui la font, *qui est celle-ci, qui monte du désert comme des colomnes de fumée?* d'autres répondent, *c'est celle qui est parfumée de myrrhe & d'encens, & de toute sorte de poudre de parfumeur.* Réponse, où sans nommer la Reine, on donne clairement à connoître que c'est elle qui s'approche, une telle magnificence ne pouvant convenir qu'à une personne du premier rang.

Finissons cet Extrait par l'explication que donne Mr. VAN IPEREN au récit de l'Epouse, Chap. V, vs. 2-7. Le sens littéral, au premier coup d'œil, y paroît insoutenable, supposé du moins, qu'il s'y agisse de Salomon & de son Epouse. Un Roi qui sort furtivement de son Palais pour aller faire des *courses nocturnes*; une Reine qui s'expose seule dans

dans *les rues* durant *les ténèbres*, des *Gardes* qui ont l'insolence de *la battre*, de *la blesser*, de *lui arracher son voile*: comment entendre tout celà à la lettre? Pour résoudre ces difficultés, l'habile Auteur remarque, qu'il n'est pas sans exemple que des Princes aient parcouru pendant la nuit la Ville de leur résidence, pour s'assurer par eux-mêmes si tout y étoit en ordre. Il paroît par les Contes Arabes, que le Calife *Haroun Al Raschid* se déguisoit souvent avec *Giafar* son grand Visir, & *Mezrour* le Chef de ses Eunuques, pour visiter de nuit les rues de Bagdat. On attribue la même politique au Duc d'*Offone*, & à d'autres Princes. N'est-il pas plus que vraisemblable, que le sage *Salomon* en faisoit autant dans sa Capitale, qui, outre ses habitans naturels, renfermoit une foule d'étrangers de tout ordre? Quand donc il ne passoit pas la nuit avec son Epouse, elle pouvoit presque être sûre qu'il parcouroit actuellement la Ville. Ici, d'ailleurs, le chagrin de voir que son Epoux *s'etoit retiré*, & la crainte de l'avoir désobligé *en ne lui ouvrant pas d'abord*, peut lui avoir fait prendre la résolution de le suivre, sans même

ſe donner le temps de ſe faire accompagner. Par rapport aux *gardes*, rien n'obligeant à ſuppoſer que c'étoient les mêmes qu'elle avoit rencontrés dans une autre occaſion (8), l'inſulte qu'ils lui firent doit être attribuée à leur ignorance. Trouvant dans les rues, à pareille heure, une femme, ſeule, & qui tâchoit de les éviter; ne pouvant, comme on l'a vu, la reconnoître à ſes habillemens; & n'ayant garde de ſoupçonner que ce fut l'Epouſe de leur Prince: leur Office exigeoit qu'ils l'arrêtâſſent pour la mettre en lieu de ſûreté. Et ce fut apparemment pour la contraindre à les ſuivre malgré ſa réſiſtance, qu'ils allèrent juſqu'à la maltraiter. Si cette explication n'eſt pas au deſſus de toute objection, elle nous paroît du moins lever en partie la difficulté du ſens littéral. Ne la leveroit-on pas entièrement, en ſuppoſant avec quelques Interprètes, que dans ce récit de l'Epouſe il ne s'agit pas d'un évenement réel, mais d'un ſonge; & que c'eſt ce qu'indiquent ces paroles, *j'étois endormie, mais mon cœur veilloit?*.

AR-

(8) *Cant.* III : 3.

## ARTICLE CINQUIEME.

NOUVELLE DESCRIPTION DU CAP DE BONNE ESPERANCE, avec un Journal hiſtorique d'un Voyage de terre, fait par ordre du Gouverneur feu Mgr. Ryk Tulbagh, dans l'intérieur de l'Afrique, par une Caravane de 85 perſonnes ſous le commandement du Capitaine Mr. Henri Hop; *Amſterdam*, chez *J. H. Schneider* 1778, grand 8°. deux Parties qui font enſemble 230 *pp.*

Cet Ouvrage paroît être traduit du Hollandois. On pourroit deſirer qu'il l'eût été avec plus d'élégance; mais au fond ce ne ſont pas les agrémens du ſtyle que l'on cherche dans un Livre tel que celui-ci: l'eſſentiel eſt que l'on puiſſe compter ſur la vérité des

& ſur l'exactitude des deſcriptions. A cet égard la nouvelle Relation que nous annonçons mérite d'être recherchée: elle eſt le fruit d'un aſſez long ſéjour au Cap de Bonne-Eſpérance, & d'un Voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique par des obſervateurs exacts que feu M. *Tulbagh*, Gouverneur du Cap, avoit envoyés pour faire des découvertes dans ce Pays ſi peu connu jusques ici. Ce Seigneur s'intéreſſoit fort aux progrès de la Géographie & de l'Hiſtoire Naturelle. On ſait que M. *de la Caille* trouva en lui un protecteur zélé qui lui facilita les moyens de faire ſes obſervations aſtronomiques. La Ménagerie & le beau Cabinet de Curioſités Naturelles de Mgr. le Prince Stadhouder, ont été enrichis par M. *Tulbagh* d'un très grand nombre d'animaux rares, & dont pluſieurs étoient inconnus aux Naturaliſtes. Il a mis M. le Profeſſeur *Allamand* en état de raſſembler pour l'Univerſité de Leyde les productions foſſiles & les animaux qui ſe trouvent aux environs du Cap. Et ce fut auſſi pour faire mieux connoître cette partie méridionale de l'Afrique, qu'il ordonna que l'on fit dans l'intérieur du

pays

pays ce Voyage, dont la relation, quoique dénuée de tout ornement, met aſſez bien au fait de la nature des lieux & de leur poſition, pour que l'on puiſſe rectifier les erreurs de toutes les Cartes qui en ont été publiées jusques ici. Une copie de cette Relation étant parvenue à M. *Buurt*, Miniſtre du S. Evangile à Amſterdam, il l'a communiquée au Sr. *Schneider*, de même qu'une deſcription de l'Arbre de cire que l'on commence à cultiver au Cap de Bonne-Eſpérance. Nous en parlerons dans la ſuite, après avoir dit quelque choſe du Journal même.

Le Gouverneur ſe propoſoit deux objets principaux en ordonnant ce Voyage. L'un de s'aſſurer s'il étoit vrai, ainſi que quelques Hottentots le diſoient, qu'il y eût du côté du Nord une Nation jaune ou baſanée, dont les cheveux étoient longs, & qui portoit des habits de toile. L'autre d'examiner les minéraux qui ſe pourroient trouver dans le Pays des *Namacquas* (1), & de voir s'il y auroit moyen d'y for-



(1) La Namacquas ſont des Hottentots, dont la Nation eſt diſtinguée par différens noms ſuivant les lieux où ils habitent.

former des établiſſemens pour l'exploitation des mines. Les Voyageurs furent chargés en outre de dreſſer une carte des terres qu'ils découvriroient, de faire une collection des plantes & des ſemences inconnues au Cap, de décrire les animaux, en un mot de tenir un journal exact de ce qui leur arriveroit & de ce qu'ils rencontreroient tous les jours. C'eſt ce Journal que l'on publie à préſent.

La Caravane, compoſée de 85 perſonnes ſous le commandement de M. Hop partit le 16 Juillet 1761. Le voyage qui dura au delà de neuf mois, fut pénible, dangereux, & d'autant plus déſagréable que l'eau manqua très ſouvent par une ſéchereſſe extraordinaire qui ſurvint. On ne laiſſa pas de pénétrer fort avant dans le pays, de voir diverſes peuplades de Hottentots, & de faire un aſſez grand nombre de découvertes; mais enfin lors que l'on fut arrivé à la diſtance de cent-vingt lieues & demie au Nord du Cap de Bonne-Eſpérance, la diſette d'eau augmentant de plus en plus, les chariots étant délabrés, & les bœufs de trait preſque entièrement abymés & hors d'état d'avancer, il fallut re-

reprendre le chemin du Cap, où l'on arriva le 27 Avril 1762. On n'avoit point trouvé cette Nation jaune ou de couleur basanée que l'on cherchoit, & tous les Namacquas assuroient unanimément qu'elle n'existoit point, & qu'ils ne connoissoient aucun Peuple qui fût habillé en toile & qui fit usage de linge, excepté les Hollandois. Mais les Voyageurs avoient appris qu'il se trouvoit au Nord-Est une Nation inconnue jusques alors aux Européens. On l'appelle *Birinas*. Leurs habitations posées sur des pieux, sont entrelacées de roseaux, & crêpies en dehors d'un mortier fait d'argille & de fiente de vache. Ces Peuples s'habillent de peaux, mais ils ne se graissent point le corps comme les Namacquas, & ils parlent aussi un tout autre langage. Quant aux Namacquas, quoique leurs mœurs & leurs usages varient selon les diverses Peuplades, ils se réunissent presque tous à rendre une espèce de culte à la Lune. Lors de son croissant, ils s'assemblent pour l'honorer & pour chanter à sa louange Les hommes s'asseyent en cercle & jouent sur des flûtes de roseaux ou sur d'autres instrumens de ce genre, les femmes dan-

ſent autour des hommes, frappent dans leur mains, & crient de toute leur force que la Lune précédente les a fort bien conſervés eux & leur bétail, & qu'elles eſpèrent que la nouvelle les conſervera de même. Quoique leur Religion conſiſte preſque uniquement dans ces pratiques, on a cependant reconnu qu'ils ont auſſi quelque idée d'un Etre ſuprême, qu'ils appellent *Cbuyn*, c. a. d. grand ou puiſſant. Auſſi lors qu'ils parlent de quelque choſe qui paſſe leur conception, ils diſent que *c'eſt un ouvrage de Cbuyn.* Quand quelqu'un des Namacquas veut ſe marier, il prend 8 ou 10 bœufs, va chez le père de la fille, & les lui préſente: s'il les accepte tous, il perd le droit de redemander jamais ſa fille; mais s'il n'en retient que deux, il conſerve le droit de la reprendre, au cas qu'elle reçoive quelque mauvais traitement de ſon époux. Lors qu'un Namacquas vient à mourir & qu'il laiſſe ſa femme avec des enfans, le frère ainé du défunt eſt tenu de prendre cette femme pour la ſienne & d'entretenir ſes enfans comme les ſiens propres; à moins que la veuve n'ait des biens ſuffiſans pour ſon entretien

&

& celui de ſes enfans, dans ce cas le frère du défunt a le choix de l'épouſer ou de la laiſſer.

*Il* y a dans le Pays des *Namacquas* diverſes montagnes qu'on appelle *Kooperbergen* ou montagnes de cuivre. Le minéral qu'on y trouve eſt verd, & nos Voyageurs s'aſſurèrent qu'il contenoit plus d'un tiers de cuivre pur. Ces montagnes ſont entièrement compoſées de grands & haut rochers, qui ſont teints de verd-de-gris par les vapeurs minérales qui en ſortent. Ces rochers ſont entrecoupés de veines blanches, ce qui les rend en pluſieurs endroits fort ſemblables à du marbre blanc. Ailleurs on y remarque des veines qui reſſemblent au cuivre, de ſorte qu'on ne peut douter que ce minéral ne ſoit riche & ne fourniſſe beaucoup de métal. On ne peut cependant guère eſpérer d'y établir des mines avec avantage, parce 1. que les rochers ſont d'une ſubſtance extrêmement dure, ce qui rendroit l'exploitation lente & pénible; 2. parce que ces montagnes ne fourniſſent pas une quantité ſuffiſante de bois pour pouvoir fondre la mine & en ſéparer

le métal; 3. parce enfin que la rivière n'eſt pas navigable en pluſieurs endroits, de ſorte que ſi le minéral ne pouvoit être transporté que par des voitures, les fraix ſeroient plus grands que les profits.

Le Journal de la Caravane eſt accompagné d'un aſſez grand nombre de Notes très curieuſes, & qui, pour dire le vrai, ſont la partie la plus intéreſſante de ce Volume. On les doit pour la plupart à M. *Allamand*, Profeſſeur de Philoſophie & de Mathématiques dans l'Univerſité de Leyde. Quelques autres ſont de M. *Klockner*, Docteur en Médecine à Amſterdam. Pluſieurs de ces Notes ſont hiſtoriques ou géographiques; mais les plus conſidérables offrent d'excellentes deſcriptions de divers animaux du Cap, deſcriptions accompagnées de Planches très bien exécutées, & qui rendront cet Ouvrage précieux à ceux ſur-tout qui n'ont pas les Additions dont M. *Allamand* a enrichi la belle Edition que le Sr. *Schneider* a donnée de l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon. Parmi les animaux qu'on nous fait connoître ici, il y en a un qui n'a jamais été décrit

décrit ni représenté. C'eſt le *Coedoes*, dont M. de Buffon a parlé ſous le nom de *Condoma*, mais dont il n'a vu que les cornes qui ſe trouvent aſſez fréquemment en Hollande dans les Cabinets de curioſités naturelles. Le *Coedoes* égale par ſa taille celle des plus grands cerfs, ſon corps eſt couvert d'un poil brun clair aſſez court. Il a depuis le garrot tout le long du dos une raye blanche, d'où partent pluſieurs autres rayes de même couleur, qui s'étendent de côté & d'autre preſque jusques au ventre. Le cou eſt couvert de poils un peu plus longs, & ſurmonté d'une eſpèce de crinière qui s'étend jusqu'au delà des épaules. Sa tête reſſemble aſſez à celle du cerf, mais elle ſe termine un peu plus en pointe. Au deſſous des yeux il y a deux taches blanches poſées obliquement & qui ſe rapprochent vers leur extrêmité inférieure. Son menton eſt orné d'une barbe, compoſée d'aſſez longs poils. Il porte au-deſſus de ſa tête deux grandes cornes creuſes. Ces cornes ſont torſes & elles décrivent par leur courbure environ un pas & demi de ſpirale fort allongée; leur longueur

gueur surpasse trois pieds & demi mesurée en suivant les contours, & elle a plus de deux pieds & demi en ligne droite: on en a qui ont jusqu'à quatre pieds & demi de longueur, mesurée en ligne droite, & plus de cinq pieds suivant leurs courbures. Elles sont de couleur grise; elles ont une arrête qui s'étend jusqu'à une petite distance de leur extrêmité qui se termine en pointe; elles sont marquées de rugosités, qu'on se plaît à effacer en polissant la plupart de ces cornes qu'on nous envoie. Ces animaux ont le pied fourchu comme le cerf; leur queue est assez courte, & terminée par une touffe de poils. Ils ont la physionomie fort douce, & on peut les mettre au rang des plus beaux animaux. Il y en a eu un vivant dans la ménagerie de Mgr. le Prince Stadhouder. La figure qu'on en donne ici, a été dessinée avec toute l'exactitude & la fidélité possibles.

Nous n'avons rien dit de la Description du Cap, qui fait la première Partie de cet Ouvrage, parce qu'au fond elle est assez conforme à ce que l'on trouve ailleurs; il suffira d'avertir, que l'on parle ici avec assez de mépris des relations

de

de *Kolbe*, tandis qu'au contraire on confirme presque toujours celles de Mr. *de la Caille*. Mais ce que nous ne devons point paſſer ſous ſilence, c'eſt la deſcription de l'Arbre de cire que l'on cultive au Cap avec beaucoup de ſuccès. Mr. *Bode*, Paſteur au Cap, a envoyé à Mr. Buurt une branche de cet arbriſſeau avec ſon fruit. On ſavoit depuis long-temps que dans l'Amérique Septentrionale il ſe trouve une plante, dont le fruit produit une cire bonne pour tous les uſages auxquels on emploie la cire des abeilles. Avant la Guerre Civile entre la Grande-Bretagne & ſes Colonies, on transportoit tous les ans une quantité de bougies de cette cire en Angleterre. Ce même arbriſſeau eſt connu depuis quelque temps au Cap de Bonne-Eſpérance, & l'on a commencé en 1776. à cueillir ſes fruits & à en faire uſage. L'arbre croît à la hauteur de nos petits cerifiers : il a le port du myrthe, & ſes feuilles ont auſſi à peu près la même odeur. Les fruits ſont raſſemblés par bouquets, & attachés à une queue commune, ce qui forme une eſpèce de grappe. Chacun de ces fruits eſt une baie de la groſſeur d'un

d'un grain de coriandre, & d'un gris cendré. Ces baies contiennent des noyaux qui ſont couverts de cire, ou plutôt d'une eſpèce de réſine qui a quelque rapport avec la cire. Lors qu'on les fait bouillir dans de l'eau, il ſurnage une liqueur graſſe & verte, qu'on recueille & dont on fait des bougies. Une livre de graines produit deux onces de cire; un homme peut aiſément en cueillir quinze livres en un jour. Les arbres bien chargés de fruit ont ſix livres de graine. Leur cire mêlée avec un tiers de ſuif, peut donner une lumière dont la dépenſe ne ſera que double de la chandelle; & ces bougies brûlent une fois moins vîte que les chandelles ordinaires. Ainſi il n'en coûteroit réellement pas plus pour les unes que pour les autres. On voit que cet objet peut devenir avec le temps une branche conſidérable de commerce. MM. *Dubamel* & *de Bomare* croient qu'on pourroit naturaliſer ces arbriſſeaux en Europe; le premier en a vu en Angleterre & à Trianon, qui étoient chargés de fleurs & de fruits. Dans le *Hortus Medicus* d'Amſterdam, il y en a pluſieurs, mais qui n'ont ni fruit ni fleurs.

fleurs. Il croît auſſi à la Chine une eſpèce d'arbre de cire, mais qui eſt très rare; la cire qu'il produit eſt ſans comparaiſon plus belle que celle des abeilles.

## ARTICLE SIXIEME.

DE WIJSGEER VOOR DE WERELD. *In het Hoogduitsch uitgegeven door* J. J. ENGEL. *Voor rekening van den Vertaler;*

C'eſt-à-dire,

LE PHILOSOPHE POUR LE MONDE. Traduit de l'Allemand de Mr. ENGEL. 1778. Aux dépens du Traducteur, & ſe trouve à *Utrecht*, chez *J. C. ten Bosch*, petit 8o. de *262 pp.*

A la tête de cette Traduction, on trouve une Préface pleine d'eſprit, de goût, de ſenſibilité, & de cette Phi-

Philoſophie douce & conſolante qui règne dans l'Original Allemand. Nous préſumons qu'on la doit à un Homme très diſtingué tant par le rang qu'il tient dans la Société, que par la haute réputation que divers excellens Ouvrages lui ont acquiſe. Le *Philoſophe pour le Monde* lui étant tombé entre les mains, il y trouva tant de conformité avec ſa façon de penſer & de ſentir, qu'il traduiſit le Dialogue *ſur la néceſſité phyſique de la mort.* Ce morceau, véritablement exquis, a été fort goûté de tous ceux qui l'ont vu : le Traducteur s'eſt donc déterminé à faire connoître à ſes Compatriotes, l'Ouvrage entier ou du moins la plus grande partie, & nous ne doutons pas que le Volume que nous annonçons ne ſoit très bien accueilli dans ces Provinces. La Traduction eſt exacte & en même temps ſi aiſée, ſi naturelle, ſi élégante qu'on la lit avec le même plaiſir que les Allemands ont lu l'Original. Il a eu un ſuccès extraordinaire, les meilleurs Journaliſtes en ont parlé avec de grands éloges, & l'ont repréſenté comme un des Ouvrages les plus agréables & les plus utiles qui aient paru en Allemagne.

gne. Nous allons en traduire un morceau, & nous nous flattons qu'il intéressera également l'esprit & le cœur de nos Lecteurs.

*L'Antre d'Antiparos.*

Mr. *de Millwitz*, jeune Livonien étoit un des Gentilshommes les plus aimables de sa Province. Quoi qu'il eût apporté à l'étude des Sciences autant d'application que de talens, & acquis une capacité peu commune, il fit sans succès diverses tentatives pour obtenir un emploi civil; & soit chagrin, soit desir de se faire connoître, il prit tout à coup la résolution de s'engager au service de la Flotte Russe, prête alors à mettre à la voile pour l'Archipel. Ce parti lui coûta d'autant moins, qu'à beaucoup de courage naturel, il joignoit un desir ardent de voir le monde.

Des indispositions continuelles & l'avis des Médecins qui jugeoient l'air de la mer contraire à sa santé, l'engagèrent bientôt à revenir sur ses pas. De retour en Livonie, il fréquenta assidument le Baron *de B.* dont le Château n'étoit éloigné du sien que de quelques lieues. Le besoin de société unit à la Campa-

gne deux hommes qui dans une Capitale n'auroient jamais été amis.

Un jour que *Millwitz* entra à l'improviſte chez le Baron, celui-ci allant au devant de lui laiſſa tomber un Livre qu'il tenoit à la main. Eſt-ce un Ouvrage nouveau? demanda *Millwitz*, d'autant plus avide alors de lecture qu'il étoit privé de toute bonne ſociété.

Nouveau, ancien, comme vous voudrez, nouveau pour moi jusqu'ici, mais déjà ancien, ſans doute, pour un auſſi grand liſeur que vous-- *Millwitz* alloit ramaſſer le Livre, lorsque Baron le prévint, en lui demandant d'un air moitié badin, moitié important „quelle es„pèce d'Ouvrage penſez-vous que ce „ ſoit"? Quelque Roman bien doucereux, je gage. „Croyez-vous donc que „ je ne liſe que des Romans? Oh bien, „ Mr. le Savant, vous vous trompez „ cette fois-ci: devinez mieux".

Un Voyage?-- & déjà *Millwitz* tendoit une main avide, -- ou même ſeroit-ce... Mais non, ce n'eſt pas chez vous qu'on doit chercher ces ſortes de productions.

„ Comment? qu'eſt-ce que vous ne cher-

„ chercheriez pas chez moi? Croiriez-
„ vous être le ſeul homme penſant en
„ Livonie? "

Cela ſeroit impudent. Ne ſuis-je pas chez vous, Monſieur?

„ Du perſifflage! j'entends; mais ce
„ qu'on n'eſt pas, on peut le devenir,
„ & je penſe être en aſſez bon chemin.
„ De la Philoſophie, mon Ami, de la
„ Philoſophie! "-- en lui montrant le Livre d'un air triomphant -- „ rien de
„ ſuperficiel au moins, de la Métaphy-
„ ſique & de la plus profonde. "

Comment? J'en ſerois fâché, Baron. Ce ſeroit pour vous un ſigne de mort prochaine. -- Il prit le Livre, & ne fut pas médiocrement ſurpris de reconnoître le fameux *Syſtême de la Nature.*

Quoi! vous liſez un Ouvrage comme celui-là?

„ Vous le connoiſſez donc deja? "

Depuis mon ſéjour à Livourne. Un Anglois me le prêta dans une de mes maladies.

„ Eh bien? ne le trouvâtes-vous
„ pas admirable? "

Admirable! un livre rempli de tels principes?

„ J'entends pour le ſtyle, la ma-

„ nière. " Et qu'importent le ſtyle & la manière, Baron? Un poiſon qui flatte le goût par ſa douceur, n'en eſt pas moins un poiſon, & n'en demande qu'un redoublement de précaution. -- mais dites-moi je vous prie, comment vous eſt venue l'idée de lire ce Livre?

„ Mais tout naturellement ; l'Ou-
„ vrage faiſoit du bruit; je voulus l'ac-
„ quérir, & d'abord il n'y avoit pas
„ moyen de ſe le procurer. Cela m'é-
„ chauffa; je le trouvai enfin, & on
„ me le fit payer cher; tel que vous le
„ voyez-là il me coûte ſix roubles. "

Que ne les donniez-vous aux Pauvres! Que n'en faiſiez-vous tout autre emploi, moins honnête en apparence, car il n'étoit pas poſſible d'en faire un uſage plus funeſte.

„ Fi! *Millwitz*, vous parlez en Prê-
„ tre, & vous agiſſez de même. Ces
„ Meſſieurs commencent par jouir,
„ puis lorsqu'un pauvre Laïque veut
„ les imiter, ils prononcent anathê-
„ me: pourquoi ne lirois-je pas ce
„ Livre? ne l'avez-vous pas lu auſſi?"

Cela eſt bien différent, mon cher Baron, ſi je n'avois pas lu de la ſèche Métaphyſique Allemande, je me défierois

à

à coup sûr de l'éloquente Philosophie Françoise. Mais je n'en reviens pas : dites-moi comment malgré vôtre répugnance pour toute application, & le défaut total des connoissances préliminaires qu'un tel Livre suppose, comment vous est venu l'idée...

« Eh bien, puis qu'il faut tout dire, on se lasse, Messieurs, d'être comme un zéro en chiffre, & l'on est bien aise de se mêler une fois de la conversation. »

Se mêler de la conversation? Baron, plutôt que de puiser vos matières dans ce Livre là, il vaut bien mieux se borner à écouter. D'ailleurs il n'arrive ici que trop rarement que la conversation roule sur des objets de ce genre.

« Il faut donc les amener. »

Pour se donner un air d'érudition?

« Et pourquoi non, après tout? Ne diroit on pas que je cours là, je ne sais combien de risques; je n'en vois point moi. -- On s'amuse, on lit, on réfléchit" -- On réfléchit! -- si l'on peut, mon cher Baron; mais s'il se trouve qu'on soit incapable de réfléchir solidement, on chancelle, on se laisse entraîner, on embrasse l'erreur, on perd

ſa foi, ſa tranquillité, ſa vertu peut-être, & tout cela n'eſt qu'une bagatelle! -- Ecoutez, mon Ami, le feu de vôtre cheminée va s'éteindre, & je trouve qu'il ne fait pas chaud dans votre chambre -- voici de quoi entretenir un peu la flamme.

« Halte-là "! s'écria le Baron qui ſaiſit encore à temps la main de ſon ami, avez-vous perdu l'esprit ? « Excuſez *Millwitz* ", ajouta-t-il en ſe reprenant, mais on ne ſe chauffe pas pour 6 Roubles, tandis qu'on peut le faire pour quelques ſous. Et le Livre après tout m'appartient; je prétends le lire ".

Pour vôtre malheur peut-être!

« Miſères que cela! & ſuppoſé même „ que je devînſſe Athée, qu'importe? „ Si je le ſuis, je fais appeller mon „ Curé; celui-ci, me réfute par l'E- „ criture, & je redeviens Chrétien. -- „ Venez, approchons-nous de la che- „ minée, je vous ferai du feu puiſque „ vous avez froid, & pour vous ré- „ chauffer encore mieux... il ſonna, „ & demanda du Vin de Bourgogne.

« Oh! mon cher Ami, continua-t-il „ en ſoupirant, vous avez voyagé, „ vous avez vu le monde, inſenſé

que

„ que j'étois! que ne vous ai-je ſuivi!
„ Mille fois déjà je me le ſuis dit de-
„ puis votre dernière viſite, & je n'ai
„ ceſſé de penſer à toutes les belles
„ choſes que vous me racontâtes alors.
„ Je vous ai accompagné dans tout vo-
„ tre trajet ; chaque nuit quand je me
„ couche, je m'embarque ſur le Port
„ de Livourne, & le matin je me ré-
„ veille dans l'Archipel. Encore de
„ ces relations, mon cher, mon bon
„ *Millwitz*, je vous en prie. "

Mais je n'en ai plus à faire.

„ Oh que ſi! Vous en avez: tenez.
„ --- rafraîchiſſez vôtre mémoire. "
--- (On venoit d'apporter le Bourgogne) „ Vous m'avez déjà dit tout ce
„ qui s'eſt paſſé ſur Mer, déjà nous a-
„ vions réduit la Flotte Ottomanne en
„ cendres, & il ſeroit temps de faire
„ un tour en Terre-Ferme. C'eſt un
„ très beau Pays ſans doute? "

Autrefois, Baron, lorſque la liberté & les Sciences l'habitoient encore. Et même aujourd'hui .... --- Mais que vous en dirai-je, puiſque nous n'y ſommes pas entrés.

„ Pas entrés? Vous en aurez pour-
„ tant vu quelque choſe. "

Guère que les Isles?

„ Eh bien, les Isles? " en même temps il rapprochoit sa chaise de la table & se penchoit vers Millwiltz, plein de curiosité.

Ces Isles ne contiennent rien d'infiniment remarquable. Car les habitans--

„ Ah! les habitans! ils ont la tête „ en haut & les pieds en bas. N'est- „ ce-pas? " --- Il se paya de cette saillie par un verre de vin, & par un grand éclat de rire. --- „ Non mon „ Ami, quelque autre chose s'il vous „ plait-- Un récit dans le goût du der- „ nier! des combats, des gouffres de „ mer, des volcans! de ces choses qui „ font dresser les cheveux. Il n'y a „ rien que j'aime autant que cela. "

Preuve de courage, Baron! dit *Millwitz* en souriant, mais en effet, je pourrois vous satisfaire --- On vous a parlé sans doute de l'Isle d'Antiparos?

„ Mais, sans doute... une Isle aussi „ célèbre! "

Oh, si vous en savez beaucoup là-dessus j'arrive trop tard. Vous savez donc aussi quelle espèce de grotte la nature y a formée.

„ Une grotte? La nature a formé là „ une

„ une grotte? par ma foi, cela m'é-
„ toit inconnu. Ici l'on mène une
„ vie ſolitaire, loin du monde, confi-
„ né dans un village, un Gentilhom-
„ me de campagne n'apprend presque
„ rien de nouveau ".

Eh! mais Baron, ceci n'eſt pas abſolument nouveau -- *Millwits* commença une longue deſcription qui conduiſit ſon Auditeur dans une grotte magnifique, ſoutenue de quantité de colonnes & ornée d'inſcriptions; il étoit parvenu à l'endroit remarquable où *Nointel* & après lui *Tournefort* deſcendirent jadis avec tant de danger. Le Baron écoutoit de toutes ſes oreilles, auſſi attentif qu'il pouvoit l'avoir été dans ſon enfance aux contes de revenans, dont l'amuſoit ſa nourrice.

" Et puis, *Millwits* "?

Le ſol ſur lequel nous marchions déclinoit toujours en pente; & devenoit de plus en plus gliſſant; enfin nous arrivâmes proche d'une ouverture fort ſombre, qu'on ne pouvoit traverſer qu'en ſe courbant & à la lueur des flambeaux. -- Preparez-vous à écouter une entrepriſe des plus dangereuſes, dont je me fais moins un honneur

qu'un reproche, & à laquelle je ne saurois penser sans frémir.

Le pauvre Baron n'étoit que trop préparé & la bouche entr'ouverte, il sembloit déjà glacé de terreur.

En entrant nous avions attaché un cable duquel nous nous laissâmes couler dans le premier précipice, déja assez terrible. Mais combien plus effroyable encore étoit le second, où nous ne pûmes glisser qu'à demi-couchés! Un homme d'une constitution moins forte que la mienne, auroit perdu la tête, & seroit tombé indubitablement à la seule idée des abymes qui étoient à ma gauche, & qu'il falloit approcher de si près.

Le Baron se couvrit les yeux de la main.

Et qu'en pensez-vous, mon ami, le bord de ces précipices étoit glissant comme de la glace, & c'est-là que nous posâmes avec le plus grand danger, une échelle à l'aide de laquelle nous gravîmes un rocher perpendiculaire, non sans quelque angoisse, comme vous pouvez l'imaginer.

Le Baron sauta de sa chaise, mais reprit d'abord sa place.

Qu'avez-vous Baron?

„ Rien

" Rien, *Millwits*. — La tête me " tournoit & j'imaginois avoir déjà " fait la culbute. Continuez je vous " prie. "

Je me traînai plus en avant, quoique avec moins de péril, mais au moment où j'espérois d'appuyer le pied sur un terrein ferme, j'arrivai préciſément à l'endroit le plus affreux & ſans le ſecours de mon guide, je me caſſois le col infailliblement.

Ici le Baron retint ſon haleine, & tous les muſcles de ſon viſage étoient en travail.

Nous trouvâmes une échelle, mais elle étoit ſi uſée & ſi foible, qu'au premier pas elle ſe ſeroit rompue. Nous nous ſervîmes donc de celle que nous avions apportée par précaution. Enſuite nous nous laiſſâmes ſuspendre à une corde, & après avoir continué pendant quelque temps à gliſſer tantôt ſur le ventre, tantôt ſur le dos, je me vis enfin à ma grande ſatisfaction dans cette grotte pour laquelle j'avois tant riſqué.

" A la fin! Dieu ſoit loué! Et que " trouvâtes-vous dans cette grotte "?

Oh, elle valoit ſans doute la peine d'être vue. „ Mais

" Mais encore, qu'en pouvoit-on rapporter? "

Singulière queſtion! rien du tout?

" Rien du tout? " s'écria le Baron d'un ton de ſurpriſe. „ Et en revîntes " vous du moins heureuſement? "

Il le faut bien, ſans quoi je ne boirois pas de vôtre Bourgogne.

„ Ah! celà eſt vrai. Mais ſi vous a- " viez eu le malheur de tomber? "

J'aurois fait appeller un Médecin.

„ Fort bien, qui auroit expoſé ſa vie „ pour venir à votre ſecours...? d'ail- „ leurs c'étoit compter beaucoup ſur „ l'habileté des Médecins d'Antiparos? „ Mais ſuppoſons que vous vous fuſ- „ ſiez caſſé le col en tombant dans ce „ précipice? "

*Millwitz* rioit. Il faut avouer, Baron, que ce fut bien pis encore en remontant. Il y avoit là réellement de quoi périr. Le pied me gliſſa plus d'une fois dans les endroits les plus dangereux du rocher, & tout cela n'étoit rien encore, en comparaiſon de l'accident qui m'arriva ſur l'échelle. Vous vous ſouvenez de cette échelle que nous avions ap-

appuyée contre le rocher perpendiculaire. Ici....

Le Baron eut de nouveau des vertiges: il ſe replia en ſe mordant les lèvres & retenant ſon haleine, comme un homme qui ſe précipite d'une hauteur.

Ici à ma grande frayeur, un des échelons ſe briſa, & ſi je ne m'étois retenu à ceux d'en haut -- Grand Dieu, s'écria le Baron en ſe ſaiſiſſant vivement par le bras, comme s'il eût voulu empêcher la chûte. *Millwitz* ſourit, continua encore quelque temps ſon récit, & le termina en s'écriant: me voilà hors de la grotte, mon Ami.

Le Baron ſauta ſi vivement de ſa chaiſe, que les verres en furent ébranlés. „ Etes-vous en haut effectivement; êtes vous enfin ſur terre, mon „ Ami? ah! graces au Ciel! & il l'embraſſa avec chaleur. Oh! reſtez tou„ jours toujours en haut, & laiſez-là „ tous les abymes ſouterreins. Reſtez „ en haut, je vous en conjure! "

Je vous ſais gré, mon cher Baron, d'un intérêt ſi tendre.

„ Oui,

„Oui, le Ciel m'en eſt témoin, je „ vous aime, je vous aime comme ma „ vie; & ſi je vous ai voulu du mal, „ d'avoir oſé descendre dans cet antre „ maudit, ce n'eſt que par un excès „ de tendreſſe. Quoi dans un abyme „ où il y avoit tout à perdre & rien à „ gagner! Quel démon vous y con- „ duiſoit?"

La curioſité, Baron. --- Ne vit-on pas dans le monde pour apprendre à le connoître?

„ Oui, mais que ce ſoit avec moins „ de danger; il y a tant de choſes „ à voir, pourquoi choiſir préciſement „ Antiparos? „

Ces ſortes d'entrepriſes donnent de la réputation, on les regarde comme des preuves de courage. Et qu'en arrive-t-il après tout? On ſatisfait ſa curioſité, on descend dans la grotte, on l'examine un peu ---

„ Et on ſe caſſe le col, rien que cela!"

Ainſi, Baron, ſi vous aviez été préſent, vous ne m'eûſſiez point permis d'y entrer?

„ Moi? Je vous aurois ſaiſi par les „ cheveux". Il ſe leva & lui donnant la main, „ je vous jure, *Millwitz*, qu'eût-

„ il

„ il fallu nous battre, je vous aurois re-
„ tenu par les cheveux. "

Réellement! je dois donc rougir que vous eûſſiez eu pour moi plus d'amitié que je n'en ai pour vous. Ne dites-vous pas que vous avez la tête foible?

„ Oui, pourquoi cette queſtion? "

Vous êtes ſujet aux vertiges?

„ De temps en temps, & ils me rap-
„ pellent malheureuſement les écarts
„ de ma jeuneſſe. "

Eh bien Baron, dûſſé-je me battre avec vous.... Il ſe leva, revint, & le *Syſtême de la Nature* étoit en proie aux flammes.

Le Baron étoit trop déconcerté pour prendre ſon parti ſur le champ, & le Livre étoit déjà à moitié conſumé lorſqu'il voulut le retirer. „ Monſieur, dit-il avec aigreur, après un moment de ſilence, „ eſt-ce un bon génie ou un
" démon qui vous poſſède? "

Le génie de l'Amitié eſt un bon génie; mon cher Baron, vous étiez en peine pour ma vie, il eſt juſte qu'à mon tour je veille à vos intérêts.

„ Mais que voulez-vous dire? ---
„ dans votre grotte vous risquiez de
„ vous caſſer le col, & moi --- "

Et

Et vous, vous risquiez bien davantage: douter de l'existence de Dieu, & de sa Providence; ôter toute consistance à une vertu qui déjà ... pardon, mon Ami, n'est pas appuyée sur des fondemens trop solides, détruire tout ce qui sert à nous consoler dans l'infortune & aux approches de la mort; perdre en un mot tout ce qui est grand & important pour un être qui pense & pour un être aussi fragile que l'homme, voilà, Baron, ce qui est bien pis que de se casser le col.

„ Vous extravaguez, je pense; suis-
„ je en danger de perdre tout cela?

Vous *pourriez* le perdre. Vous vous plaignez de foiblesse de tête, de vertiges --- Ce n'est pas pour une pareille tête qu'est fait le Systême de la Nature. Il faut des nerfs vigoureux, un regard perçant & profond pour risquer cette lecture. D'ailleurs vous disiez que dans ma grotte il n'y avoit rien à gagner, & tout à perdre: dans les spéculations du Systême de la Nature il n'y a également rien à gagner pour vous & tout à perdre. Poussons si vous voulez le parallèle jusqu'à la plaisanterie: selon vous nul Médecin n'auroit eu

eu le courage ou le pouvoir de m'apporter du ſecours. Et vôtre Curé! ah! l'honnête homme recommanderoit vôtre ame à Dieu, feroit le ſigne de la croix devant vôtre grotte, & s'en retourneroit à grands pas.

Le Baron paroiſſoit abſorbé dans les plus profondes réflexions, car il demeuroit ſérieux, quoiqu'on eût entamé ſa thèſe favorite & qu'on plaiſantât ſur ſon Curé. Vous êtes perſuadé que je vous aime, dit M. de *Millwits* en lui tendant la main.

Mon Ami! s'écria le Baron les larmes aux yeux.

Eh bien, écoutez-moi: vous m'avez conjuré avec une noble chaleur de ne plus viſiter de grottes ſouterreines, je vous en donne ma parole, je ſuivrai vos conſeils. Mais à préſent je vous conjure à mon tour, de ne plus vous occuper des Livres qui tendent à renverſer Dieu & la Providence de ſon Trône. Au lieu de vous engager dans ces noirs labyrinthes, tenez-vous en au grand jour du bon-ſens, & au lieu de vous ſuſpendre à un frêle cordon ſur le bord d'un abyme, reſtez ſur le terrein fer-

me & ſolide où le ſentiment & la conſcience vous ſerviront de guides.

Le Baron l'embraſſa & promit tout. Mais ajouta-t-il, „mes plus belles années ſont déjà paſſées comme un „ ſonge. Je ſuis un ignorant & il me „ fâche de l'être, ſuis-je condamné à „ l'être toujours? "

Vous lirez, mon cher Baron: il eſt plus d'un genre de connoiſſances eſtimables, mais parmi celles-là les unes méritent la préférence ſur les autres. Votre goût pour les Sciences, s'il eſt réel, n'eſt point condamnable & je me ferai un plaiſir de vous aider dans le choix.

Le lendemain il lui envoya les Ouvrages de *Reimarus*.

# ARTICLE SEPTIEME.

GEHEIMES TAGEBUCH. *Von einem Beobachter seiner selbst* &c.

C'est-à-dire,

JOURNAL SECRET D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MEME, &c.

*Second Extrait.*

En lisant le Journal dont nous allons continuer à rendre compte, nous nous sommes rappellé ce Vers dont le sens est si vrai & l'expression si heureuse :

*Dieu fit du repentir la vertu des mortels.*

Mr. LAVATER, objet de l'amour & de la vénération de ceux qui l'approchent, parce qu'on admire en lui la réunion de toutes les vertus morales & chrétiennes, se plaint du peu d'empire qu'il a sur ses pensées & sur

son cœur, & de la contradiction qu'il y a entre ſes principes & ſa conduite; ſouvent il s'accuſe de pareſſe & de tiédeur dans ſes dévotions, il ſe reproche les mouvemens de colère, des mouvemens de vanité: qu'eſt-ce donc qui le diſtingue de la plupart des hommes? c'eſt qu'il s'afflige de la moindre faute qu'il a commiſe; c'eſt qu'il connoît, combat, & réprime tous ſes penchans vicieux. Le morceau qu'on va lire confirmera ce que nous avançons. „Je me réveillai avant cinq heures; hélas! penſai-je, il y a huit jours que mon Ami vivoit encore & en me levant je reçus la triſte nouvelle -- je le trouvai malade -- & il mourut. A préſent ſon corps ſéparé de l'Intelligence qui l'animoit, eſt couché dans le ténébreux ſépulcre. -- Ce que je preſſois contre mon ſein devient pouſſière, mais l'eſprit eſt retourné vers Dieu qui l'a donné. ---- Ah! dans quel état te trouves-tu maintenant, mon cher, mon bienheureux Ami! Que nous connoiſſons peu! -- ou plutôt nous ne connoiſſons rien de la vie qui eſt au delà du tombeau! pas un rayon de cette béatitude éternelle ne vient luire dans la profondeur de no-

notre nuit --- que penſes-tu, ô mon bien aimé? --- ce que nul mortel ne peut penſer. Qu'éprouves-tu? --- ce que nul mortel ne peut éprouver. Tu vis d'une vie nouvelle, dont probablement nous pouvons auſſi peu nous former de notions qu'une plante peut s'en former de la vie d'un animal, & un animal de la vie d'un homme. Un inſtant de cette vie de la contemplation immédiate, fait peut-être du ſimple villageois que n'éclaira jamais aucun rayon de nos prétendues Sciences humaines, un Sage, dont *Newton* dans cette vie n'eût pas dédaigné d'être le diſciple. O Dieu! que ſeront un jour les grands & les petits de la terre, les ſages & les inſenſés! --- Et d'où vient ne penſé-je pas à moi-même? moi auſſi ne ſuis-je point immortel? que deviendra ce *moi*, que deviendra l'eſprit qui m'anime? Moi auſſi je ſuis un Citoyen de ce ſéjour inviſible & céleſte, de ce monde de lumière; moi auſſi je ſuis deſtiné à contempler Dieu & à reſſembler à Jéſus Chriſt --- Et quand même un long eſpace de temps devroit s'écouler avant que cela n'arrivât, ô Tout Puiſſant, Inviſible à qui je donne les noms de

*Père*, de *Jéſus Chriſt*, de *Saint Eſprit*, que j'appelle en balbutiant Puiſſance infinie, Etre des Etres, que deviendrai-je un jour, que deviendra ce *moi* ſi incompréhenſible à moi-même -- Ah! combien mon ame aſpire à éprouver d'avance quelque choſe de ma future manière d'être dans cette vie divine! -- S'il m'étoit ſeulement accordé de lire un inſtant dans ton cœur, ô mon cher, mon bienheureux Ami! Hélas! j'étois encore ſi près de toi, il y a peu de jours, & maintenant combien j'en ſuis loin! -- Ah! tu entendois encore ma voix, j'entendois la tienne -- & maintenant c'eſt en vain que j'aſpire après une parole, un regard de mon ami -- --C'eſt un abyme impénétrable qui nous ſépare -- Cependant dans combien peu de temps puis-je être auſſi là où tu es, vivre de la même vie, m'abreuver de la même lumière -- voir le Dieu que tu contemples! -- Avec quelle rapidité ma vie s'eſt écoulée, juſqu'à cet inſtant? Bientôt, bientôt moi auſſi j'atteindrai le terme -- le terme que je puis auſſi peu enviſager aujourd'hui que j'enviſage les feux du Soleil -- Pendant que je m'occupe

cupe de ces penſées, je m'en approche; chaque fois que je reſpire je fais un pas vers ce terme éblouiſſant. O Dieu! fortifie mes yeux afin qu'ils en puiſſent ſoutenir la lumière, maintenant je ſens avec une vivacité inexprimable qu'ils ne pourroient encore la ſupporter. --- --- Après avoir mis ces penſées par écrit je les relus encore une fois, non pour m'édifier, mais par une certaine complaiſance --- par --- j'en veux faire l'aveu --- bon Dieu! des penſées ſi ſérieuſes.... C'eſt par une ſecrette vanité que je me plaiſois à les relire. Il eſt vrai que la honte d'éprouver ce ſentiment, faiſoit couler mes larmes, mais --- ô Ciel! même dans ces larmes la vanité ſembloit venir ſe gliſſer. --- Puis-je ſans rougir me l'avouer à moi-même? & ſi quelqu'un venoit à lire ce que j'écris --- Perſonne ne le lira --- Ah! n'eſt-ce point encore par vanité que j'appréhende ſi fort que quelqu'un vienne à lire cet aveu! --- Avec quelle effrayante rapidité, mon coeur paſſe des meilleures impreſſions aux plus mauvaiſes! N'ai-je pas raiſon de me défier plus en quelque ſorte de mes vertus, de mes pieux mouvemens que

de mes vices? Je ne me complais que trop dans les premiers, tandis que je hais toujours les autres. S'enorgueillir du bien qu'on trouve en soi, c'est folie--- --- tout, tout, ô Père de mon Sauveur, n'est-il pas un don de ta grace!"

Si M. L. peut se résoudre à mettre par écrit le noble & pénible aveu de ses fautes & de ses foiblesses, il est plus réservé lors qu'il se rend compte du bien qu'il a fait, & il évite souvent de le confier à ce Journal parce, dit-il, que dans certains cas *la main gauche ne doit point savoir ce que fait la droite*, & que malgré toutes ses précautions, il n'est pas totalement sûr que cet Ecrit ne vienne à tomber un jour en des mains étrangère. Nous essayerons maintenant de crayonner la situation que Mr. L. appelle la plus heureuse de sa vie, quoique bien persuadés d'avance que la traduction de ce morceau sera aussi inférieure à l'original, que l'expression de certains sentimens est au dessous du sentiment même.

„ Le soir j'étois seul, & me sentant disposé à la dévotion, je chantai quelques cantiques -- mon cœur fut pro-

profondément touché, la joie intérieure que j'éprouvois monta par degrés jusqu'au raviſſement --- Une larme de joie ſuccédoit à l'autre, je goûtois un bien-être inexprimable, & me proſternant la face contre terre j'oubliai tout ce qui m'entouroit, uniquement rempli de l'Etre des Etres. O comme je ſentis ma foibleſſe, mon impuiſſance, mon néant! quel vif ſentiment j'eus de ta préſence, ô mon Dieu, de toi qui es tout en tous! Je priai avec une telle humilité, une telle véhémence, tant de ferveur & de joie que je me croyois tranſporté dans une autre Oeconomie. Je ſentis avec une vivacité inexprimable certaines vérités & certains paſſages, entr'autres celui-ci: *nous avons en lui la vie, le mouvement & l'être.* Ici, ici où mon ame s'exhale en prières, eſt l'Infini! mon *Créateur*, (ô quelle impreſſion ce mot de Créateur fit ſur moi) l'Eſprit des Eſprits, celui qui vit d'éternité en éternité, le Créateur de tous les Mondes, celui qui a parlé à Moïſe, à Abraham, à Eſaie, à St. Paul, à St. Jean -- le Père de tous -- Lui duquel je ſuis le ſouffle --- Créateur, Père, inviſible, préſent par-

tout ! combien de fois t'ai-je oublié? -- Une vive charité animoit mes prières. Mes parens, mes amis, mes concitoyens, mes ennemis, tous les Chrétiens, tous les hommes y étoient compris; je pénétrois jusques dans les mers les plus lointaines, dans les mines les plus profondes, dans les cachots -- j'embrassois par la pensée tout ce qui porte le nom d'homme, le temps présent & les temps à venir, Nations entières, enfans cachés dans le sein maternel, les morts -- les damnés, jusqu'à Satan -- & avec un vif sentiment de mon néant, avec un cœur inondé d'amour & un torrent de larmes de joie, je les présentai tous devant le Trône de Dieu, de l'Infini que je sentois si près de moi -- Je le conjurai d'user de miséricorde envers tous. -- Tu es amour, lui disois-je, l'amour est ton essence, tu as bien eu pitié de moi, de moi la plus indigne de tes créatures -- Créateur de tous, Père de tous, Amour éternel sois bientôt tout en tous -- Voilà ce que j'éprouvois, & bien plus encore que l'expression ne peut rendre. Plus d'une fois cependant je fus saisis d'un frisson & d'un pressentiment obscur que cet heureux état

état ne seroit pas durable, & que je retomberois bientôt dans mon insensibilité ordinaire. J'en soupirai devant Dieu & le conjurai avec des larmes brûlantes, de maintenir mon cœur dans de telles dispositions que je ne pensasse jamais à cette heure qu'avec un sentiment de joie." Je sais, continue M. L. „que si je rendois compte à quelqu'un de ces fortunés momens, son premier mot, la première expression de son visage me seroit peu favorable & qu'il me traiteroit d'enthousiaste ou de fanatique; cependant mon cœur & ma tête sont également loin de l'enthousiasme & du fanatisme. Il est impossible qu'un vif sentiment de la *vérité*, des mouvemens que ne sauroit réprouver la saine & droite raison, puissent être taxés avec justice de fanatisme, quoiqu'il ne soit pas en notre pouvoir de les exciter. Il est impossible que je puisse jamais être trop humble, trop plein de joie à l'idée de l'amour infini de Dieu --- Christ a tant fait pour moi, que la plus profonde vénération, que l'amour le plus fervent ne sauroit jamais m'acquitter envers lui -- & la plus froide raison trouvera toujours encore de la

dis-

disproportion, entre l'amour de Christ & le nôtre. --- --- Je connois aussi peu la nature de mon ame que la manière dont l'Etre présent par-tout peut agir sur les Esprits; --- si Dieu veut que je regarde un sentiment comme étant son ouvrage *immédiat* ... il saura bien le distinguer suffisamment de toutes les impressions possibles que je puis recevoir par les voies ordinaires. Quoi qu'il en soit, tout ce qui est propre à resserrer les liens qui m'unissent à Dieu & à Jésus Christ, doit de manière ou d'autre avoir pour Auteur, Dieu, la source de tout bien. C'est à *lui* seul que j'en fais hommage, & je ne saurois me persuader que lorsque je sens vivement mon impuissance, mon néant, la présence de Dieu, l'infinie miséricorde de Christ, & qu'inondé de larmes de joie, mon ame se livre toute entière à ce sentiment -- je ne puis, dis-je, me persuader que ce soit-là du fanatisme, des illusions vaines ou repréhensibles. Aussi long-tèmps que je donne accès à de tels mouvemens, je me trouve dans une situation, où il est impossible que je puisse déplaire à Dieu. Seulement je dois bien me garder d'envisager cette heu-

heureuſe ſituation, comme un ſigne abſolu de mon état de grace; c'eſt-à-dire, comme le garant certain d'une diſpoſition perſonnelle & permanente à vivre en communion avec Dieu. --- Quelque bonne, quelque céleſte, qu'elle puiſſe avoir été, elle ſerviroit bien plutôt à ma condamnation ſi elle ne contribuoit à me rendre plus vertueux, plus droit, plus actif & plus humble, dans ma conduite &c." Nous ſommes certains que pluſieurs de ceux qui ont lu ce morceau, peuvent auſſi peu ſe faire une idée de la ſituation qu'on y décrit, qu'un homme condamné à naître, vivre & mourir loin de la clarté du jour, dans les profondeurs d'une mine, eſt en état de concevoir la joie qu'éprouvoit un Péruvien à l'aſpect du Soleil levant. Mais quelque incompréhenſible que cette ſituation puiſſe être pour certaines perſonnes, il eſt ſûr du moins que la manière dont Mr. LAVATER l'a enviſagée doit le mettre à couvert de l'accuſation de *fanatiſme*, maladie de l'ame qu'il ne faut pas confondre avec ce degré d'enthouſiasme, qui eſt peut-être l'effet inſéparable d'une imagination vive, unie à une profonde ſenſibilité.

Il nous reſte à dire quelque choſe de la ſeconde Partie de cet Ouvrage & de la Préface qui eſt à la tête. Celle-ci eſt écrite en forme de Lettre & adreſſée à l'Editeur. Mr. LAVATER y décrit la ſurpriſe, l'émotion, les mouvemens de honte & de joie, qu'il éprouva tour-à-tour en recevant un Livre où, à quelques changemens près, il retrouvoit la peinture d'une partie de ſa vie privée, avec des détails & des circonſtances qu'il croyoit n'être connus de perſonne (*). Il applaudit à l'adreſſe de l'Editeur qui ſans rien altérer d'eſſentiel avoit ſupprimé ou déguiſé tout ce qui auroit pu faire connoître l'Auteur, au point que Mr. L. ſe flatta quelque temps d'échapper aux regards du Public. Mais ſon attente fut trompée, on devina le ſecret, il ſe répandit de Suiſſe en Allemagne, & l'Auteur & l'Ouvrage donnèrent lieu à une foule de jugemens oppoſés entr'eux. Cependant les Amis de Mr. L., & d'autres perſonnes reſpectables par leur piété, le ſollicitèrent vivement de publier la continuation de ce Journal. Ebranlé par leurs raiſons, mais

(*) Voyez le premier Extrait *Biblioth. des Sc.* Tom. XLVII, *pag.* 104.

mais arrêté par les mépriſes qu'avoit déjà occaſionnées la première Partie de cet Ouvrage, & par l'abus qu'en pourroient faire encore des gens peu éclairés, ou mal intentionnés, Mr. L. n'oſoit ni refuſer, ni accorder ce qu'on lui demandoit. Enfin il ſe détermina à faire parvenir à ſon Editeur (Mr. *Zollicoffre*), quelques fragmens pris au hazard de la ſuite de ſon Journal, le laiſſant maître de les faire imprimer s'il croyoit que l'utilité qui en pourroit réſulter, l'emporteroit ſur les conſidérations qui ſembloient devoir en empêcher la publication. Heureuſement la déciſion de Mr. Z. a rempli le vœu des amis de l'Auteur; & afin de prévenir autant qu'il lui étoit poſſible les fauſſes interprétations qu'on pouvoit donner à certains paſſages, l'Editeur les a accompagnés de notes ſi judicieuſes, ſi ſages, ſi bien raiſonnées, qu'on les lit avec autant de plaiſir que le texte auquel elles ſervent de commentaire. Nous en rapporterons quelques-unes, ſi nous revenons encore à cet Ouvrage.

## ARTICLE HUITIEME.

RETTUNG DER EHRE UND UNSCHULD *des weiland, Königl. Schwediſchen Staats-Miniſters und Herzogl. Schlesvig-Hollſteiniſchen Geheimen Raths und Ober-Hof Marſchalls* Georg Heinrichs, *Freyherrn von Schlitz, genannt* VON GOERZ, *aus des Königs Carls des XII, des Schwediſchen Senats, der Schwediſchen Herrn und Männer, Original- und andern Urkunden, erwieſen. Mit XXX Beylagen.*

C'eſt-à-dire,

JUSTIFICATION DU BARON DE GÖRTZ, &c. 1776. grand 8°. de 542. *pp.*

NOus ne ſavons dans quelle Ville d'Allemagne cet Ouvrage a été imprime. C'eſt une Hiſtoire & une Apologie

logie du Miniſtère du célèbre Baron DE GÖRTZ. L'Auteur prouve par une multitude de documens, de lettres, de pièces juſtificatives & authentiques, non ſeulement l'habileté & les talens extraordinaires de ce grand Homme d'Etat, mais auſſi ſes bonnes intentions, ſa fidélité, ſon déſintéreſſement, ſon zèle pour Charles XII. & pour le Royaume de Suède. Lors qu'il entra en 1716. au ſervice du Roi, les affaires de ce Monarque, n'aguère ſi redoutable, étoient dans une état presque déſeſpéré. Environné d'ennemis acharnés & puiſſans, il ſe voyoit ſans Alliés, ſans argent, ſans crédit, ſans magazins, ſans marine, & le peu de Troupes qui lui reſtoient étoient ſi mal entretenues que la plupart des ſoldats n'avoient ni bas ni ſouliers. A peine GÖRTZ fût-il entré dans le Miniſtère, que tout prit une face nouvelle. Son grand objet étoit la Paix, mais pour qu'elle ne fût ni dèshonorante ni ruineuſe, il falloit mettre le Roi en état de continuer quelque temps la guerre, & ſon génie lui fit trouver pour cela des reſſources qu'on auroit cru impoſſibles. Bientôt Charles eût de l'argent, des Troupes bien payées,

une Flotte de 26 Vaisseaux de ligne. GÖRTZ cependant parcouroit l'Europe, négocioit de toutes parts, remplisoit de ses intrigues tous les Cabinets des Princes, semoit la division, les soupçons, la défiance entre les ennemis de son Maître, leur persuadoit à tous que chacun d'eux travailloit à faire une paix particulière avec le Roi, & parvint enfin à détacher de l'Alliance le Czar, qui de tous les adversaires de Charles étoit sans doute le plus redoutable. La paix étoit sur le point de se conclurre entre les deux Rivaux de gloire, lors que la mort du Roi de Suède renversa toutes les espéranees de son Ministre & entraîna sa propre perte. On trouve dans l'Ouvrage que nous annonçons, des détails très curieux sur le procès de l'infortuné Baron. Jamais les règles & les formalités de la Justice ne furent plus ouvertement méprisées. Les Juges qu'on donna à GÖRTZ étoient ses ennemis déclarés. On ne leur fit point prêter le serment ordinaire, & ils tinrent tous les protocolles secrets. Ils ne permirent pas au Baron de se défendre par écrit, ni de prendre un conseil, ni d'avoir un Avocat.

Avocat. Ils ne lui accordèrent que six heures pour sa défense verbale, & pour examiner les actes & les documens d'une administration de trois ans. On ne lui communiqua même les chefs d'accusation qu'après que la sentence de mort eût déjà été dressée. Les principaux crimes qu'on lui reprochoit étoient le péculat, & d'avoir trahi & ruiné le Royaume pendant son Ministère. Il se justifia aisément du second, en faisant voir qu'il n'avoit agi qu'en conséquence des pouvoirs que lui avoit accordés le Roi, à qui il avoit rendu compte de sa conduite, & à qui seul il en étoit comptable. A l'égard du péculat, il s'offrit en vain de rendre compte de l'administration des finances: on ne voulut point l'entendre, parce qu'en effet on étoit bien persuadé qu'il n'étoit coupable d'aucune malversation. Les billets de monnoie qu'on lui reprochoit, avoient été un mal nécessaire; d'ailleurs ce n'étoit pas lui qui en avoit suggéré la première idée, & il n'avoit fait qu'exécuter les ordres exprès du Roi. GÖRTZ fut décapité le 2. Mars 1719, & il mourut en Héros Chrétien. Il s'étoit fait

une épitaphe, dont voici la fin: *Mors Regis, Fidesque in Regem & Ducem, Mors mea.* Il laiſſa deux Filles & il leur donna pour Tuteur le Préſident de Görtz, ſon parent, qui étoit au ſervice du Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre. Le Préſident craignit que George I. ſe ſouvenant de l'entrepriſe que le Baron avoit formée en faveur du Prétendant (*), ne trouvât mauvais qu'il ſe chargeât de cette tutèle. Mais le Roi eut la généroſité de lui dire: *le Baron Görtz qui a péri en Suède, a ſervi fidèlement ſon Roi, il a agi par ſes principes: acceptez la tutèle de ſes enfans, & comptez ſur la protection que je leur accorde.*

L'Auteur de l'Ouvrage dont nous venons de donner une idée, ne s'eſt point nommé, mais il y a tout lieu de croire que c'eſt un Homme qui par ſes emplois ou par ſes correſpondances, a eu des occaſions particulières de s'inſtruire: ſon Livre eſt rempli d'anecdotes intéreſſantes; & les Pièces juſtificatives qui le terminent feront

(*) L'Auteur montre qu'il eſt plus que vraiſemblable que dans toute cette intrigue le Baron ne fit rien à l'inſçu de Charles XII.

ront plaiſir à tous les amateurs de l'Hiſtoire. Parmi ces Pièces, on trouve les inſtructions que GÖRTZ donna au Général *Poniatowsky*, lorsque ce Seigneur ſe rendit en 1717. à Paris pour engager la France à ſecourir la Suède. Nous en rapporterons quelques morceaux pour donner une idée des négociations du Baron DE GÖRTZ, & de la manière dont il écrivoit en François. Il faut ſe rappeller que le Régent avoit alors de grands ménagemens pour l'Angleterre (*), afin que ſi Louis XV. venoit à mourir, elle ne favoriſât pas les prétentions du Roi d'Espagne ſur la Couronne de France. „Les Miniſtres de France s'excuſent ſur la conjoncture qui les oblige, comme ils diſent, à favoriſer les deux par-

(*) Il eſt même très vraiſemblable que ce fut le Régent qui inſtruiſit George I. des intrigues du Baron DE GÖRTZ en faveur du Prétendant. Voici ce qu'en dit Mr. de Voltaire dans ſon Hiſtoire de Charles XII. *Le Duc d'Orléans, lié avec le Roi d'Angleterre, par des engagemens perſonnels, lui découvrit les menées qui ſe tramoient contre lui.*

parties, & à ſe conſerver également leur amitié. — La conjoncture au ſens des dits Miniſtres eſt, que le Roi d'Angleterre étant puiſſant, & par la ſituation de ſes Etats à portée, peut en cas de ſucceſſion ouverte favoriſer les prétentions du Roi d'Eſpagne au préjudice des droits de la Maiſon d'Orléans établis par les Traités d'Utrecht, de ſorte qu'ils eſtiment que pour entretenir le Roi de la Grande-Bretagne en bonne humeur, il faut que la France continue ſes complaiſances pour lui aux dépens même de ſes intérêts & de ſes amitiés d'ailleurs, quoique la nature & la raiſon d'Etat recommande celles-ci préférablement à toutes autres. Mais ce raiſonnement ne perſuade que quand on veut bien l'être. Car poſé la ſucceſſion ouverte, il eſt certain que le Roi d'Anglet. ne peut en altérer l'ordre établi, ni favoriſer le Roi d'Eſpagne au préjudice de la Maiſon du Duc d'Orléans La Nation Angloiſe & avec elle la Hollande & les autres Alliés, excepté l'Empereur, n'ont fait la guerre pendant 12 ans que pour porter les choſes au point qu'elles ſe trouvent établies par les Traités d'Utrecht, ſavoir que les deux

Cou-

Couronnes de France & d'Eſpagne ne fûſſent jamais réunies ſur une même tête. De ſorte que quand même le Roi d'Anglet. prendroit des ſentimens contraires à cet établiſſement, ni les Anglois, ni les Hollandois n'y donneroient jamais la main; & il eſt certain que ſans leur ſecours les ſentimens particuliers de ce Prince ou n'oſeroient paroître, ou bien s'ils paroiſſoient ils ſeront combattus, non ſeulement du dehors par les autres Alliés & garants de l'ordre établi pour la dite ſucceſſion, mais auſſi au dedans. Car l'inclination & l'attachement de toute la Nation Françoiſe en général eſt pour la Maiſon d'Orléans -- Il eſt aiſé de comprendre que le Roi d'Angleterre ne fait que jouer la France -- La politique de S. M. B. & de ſon Miniſtère Allemand eſt aſſez connue. Une longue expérience a appris aux autres Puiſſances de ne ſe fier ni à ſes promeſſes ni à ſa reconnoiſſance. Adroit d'ailleurs à s'acquérir par des intrigues ſecrettes le dévouement des Miniſtres les plus accrédités, il ſait mettre à profit leurs mouvemens de reconnoiſſance, qui vont d'ordinaire à lui aſſurer les complaiſan-

ces & l'attachement de leurs maîtres, & à les y entraîner par leurs conſeils ſpécieux de crainte ou d'eſpérance : un peu de réflexion ſur ſes menées aux autres Cours rendra ce point très intelligible, ſur-tout ſi on en regarde à même temps le but & ſes vues particulières, qui tendent uniquement à ſon agrandiſſement de tout côté, & particulièrement en Allemagne aux dépens de la France & de ſes Amis. Par rapport à S. M. Suédoiſe, la France ſait que le Roi d'Angleterre veut s'aſſurer à quelque prix que ce ſoit la poſſeſſion de Breme & de Verden. Mais à l'égard de Mgr. le Régent, S. M. B. tâche de tenir S. A. R. dans la néceſſité d'avoir des complaiſances pour elle, en faiſant perdre à la France l'appui de la Suède du côté d'Allemagne, la France ne pouvant manquer de s'affoiblir elle-même en ſouffrant qu'on affoibliſſe la Suède. Et ſi la France abandonne le Traité de Weſtphalie à l'ambition de la Maiſon d'Hannovre de s'agrandir par les dépouilles de la Suède, elle ne peut éviter d'en ſentir les effets toute la première, étant inconteſtable que la perte du crédit de la Suède en Allemagne, y diminue

nue celui de la France, puis que les amis de la Suède ſont auſſi par une connexion naturelle ceux de la France. »

## ARTICLE NEUVIEME.

LETTRES PHYSIQUES ET MORALES ſur les Montagnes & ſur l'Hiſtoire de la Terre & de l'Homme: adreſſées à la Reine de la Grande-Bretagne, par J. A. DE LUC, Citoyen de Genève, Lecteur de SA MAJESTE, Membre de la Société Royale de Londres, & Correſpondant des Académies Royales des Sciences de Paris & de Montpellier:

—— *Jam rebus quisque relictis*
*Naturam primum ſtudeat cognoscere rerum;*
*Temporis æterni quoniam non unius horæ,*
*Ambigitur ſtatus. . . .*

LUCR. L. III vs 1084 & ſeq.

*La Haye*, chez *Detune* 1778 grand *in* 8°. de *pp.* 254 y compris la Préface & l'Avertiſſement.

JUſques ici Mr. DE LUC n'avoit guère écrit que pour les Savans; mais la haute réputation qu'il s'eſt acquiſe parmi eux ne ſuffiſoit pas encore à une ame comme la ſienne. Il étoit digne de cet ami de l'humanité, de produire un Ouvrage d'un intérêt général, fait pour inſtruire, & en même temps pour plaire à des Lecteurs de tout ordre, en leur ſuppoſant le goût du beau & du vrai; Ouvrage où l'inſtruction réſulte d'une ſuite de tableaux, dont la nouveauté n'eſt peut-être que le moindre charme. En effet quelque intéreſſans que ſoient en eux-mêmes les objets décrits par notre Auteur, c'eſt ſurtout ſa manière de les voir qui doit plaire aux ames ſenſibles, & leur affection ſe partagera entre le Peintre & le tableau.

Ces Lettres ſont le canevas d'un Traité de Coſmologie (1) que Mr. DE LUC

(1) On n'entend ici par *Coſmologie* que la connoiſſance de la *Terre* & non celle de de l'*Univers*.

LUC eſpéroit faire un jour, mais dont il n'a pu recueillir les matériaux ſuivant ſes deſirs. Pendant bien des années il avoit ſuivi avec M. ſon Frère l'étude des *Foſſiles*, & ils ne purent fixer les yeux ſur des objets auſſi frappans que les foſſiles marins & leurs diverſes aſſociations, ſans imaginer des cauſes. Mais chaque nouvelle conjecture augmentant le beſoin d'obſerver, le champ devint bientôt plus vaſte qu'il ne convenoit à des perſonnes occupées, pour qui cette étude ne pouvoit être qu'un amuſement. Il fallut donc attendre du temps & des occaſions ce qu'on ne pouvoit obtenir par des recherches ſuivies. „ Le temps en effet, *dit notre Auteur*, & de fréquentes occaſions d'obſerver, nous ont montré une grande partie des objets que nous avions en vue, & quelquefois même ſous des faces importantes, que nous n'eûſſions pas cherchées quand nous aurions procédé méthodiquement. On a ſouvent dit que pour découvrir les ſecrets de la Nature il faut la prendre ſur le fait: or elle ne ſe montre pas à nos ordres; & l'obſervateur qui ſe tient prêt à la ſaiſir par une attention habituelle, quoique va-

vague en apparence, eſt bien plus ſûr de réuſſir, que celui qui veut compenſer le temps par une attention plus immédiatement dirigée à l'objet. Dans toutes les branches de l'Hiſtoire Naturelle & de la Phyſique, ce que l'on a découvert des cauſes en les cherchant à deſſein, ne fait peut-être que la moindre partie de nos connoiſſances. L'intention d'obſerver ouvre les yeux, mais c'eſt le temps qui leur préſente les objets; & ſouvent ils ſe trouvent quand on ne les cherche point. Le temps encore, par les intervalles où l'on ceſſe néceſſairement de s'occuper d'une idée principale, écarte des idées acceſſoires, qui dans la marche d'une attention ſoutenue ſe rappellent toujours avec les mêmes connexions, quelque vicieuſes qu'elles fûſſent originairement: il amène des réflexions qui rapprochent ou ſéparent des objets, dont la diſtance ou les liaiſons accidentelles obſcurciſſoient la vérité. On devient auſſi plus étranger à ſes propres idées, & par conſéquent meilleur juge de leur valeur. Et ce qui n'eſt pas moins précieux dans la lenteur des recherches, libre de corriger ſoi-même

ſes

ſes propres erreurs on n'eſt pas retenu par l'amour propre ".

Les obſervations des deux Frères ne s'étoient pas bornées à la Phyſique ſeule; " l'Hiſtoire de l'*Homme*, plus ſûre peut-être que celle des hommes, y eſt intimément liée: " ainſi le ſujet lui-même, tel que l'avoit conçu notre Auteur, invitoit à une forme moins ſèche que la forme didactique. Quelques voyages qu'il a faits depuis peu en Suiſſe où il accompagnoit une Dame attachée à S. M. la Reine d'Angleterre, ont réveillé, étendu & perfectionné ſes idées cosmologiques. Il doit auſſi beaucoup à un petit ſéjour qu'il a fait dans l'Electorat de Hannovre; il projette encore d'autres courſes & le réſultat de ſes obſervations multipliées fera le ſujet d'une ſuite de Lettres dont le Public ne poſſède juſqu'à préſent que la première Partie.

" Les Lecteurs qui cherchent de l'amuſement, *dit M.* DE LUC, trouveront quelquefois dans cet Ouvrage les épines de la diſcuſſion; je n'ai pas ſu les écarter toutes. Ceux qui ne cherchent que de la Phyſique, ſeront peut-être fatigués par des digreſſions qui ne paroîtront pas d'abord lui appartenir.

J'ai

J'ai vu ces inconvéniens, ſans cependant pouvoir changer la forme de ces Lettres. Elles n'ont pas été écrites pour un amuſement tout à fait ſtérile, ni pour une expoſition ſèche de ſyſtêmes & de faits ſans objet moral. Mon but eſt le même en les publiant, & je n'ai point imaginé de meilleure forme. Mon intention n'eſt pas de ne parler qu'aux Naturaliſtes, aux Phyſiciens, aux Philoſophes mêmes; la matière que je traite ne leur appartient pas uniquement. Ils ont ſans doute les premiers droits à être juges; mais leur ſentence ſur cet objet intéreſſe trop l'Humanité entière, pour qu'elle ne doive pas connoître les pièces du procès —— *L'Hiſtoire de la Terre* eſt l'objet général que je traite: & dans quelque vue qu'on l'étudie, on ne ſauroit en ſéparer *l'Hiſtoire de l'Homme*, ſans risquer de tomber dans l'erreur. C'eſt du moins ce qui m'a paru dans toutes mes recherches: j'ai trouvé entre ces deux Hiſtoires des rapports qui m'ont frappé & très ſouvent dirigé. " Nous avons cru devoir nous arrêter ſur cette Préface, parce qu'elle aide à ſaiſir un plan qui ne ſe développera que peu

à peu dans le cours de l'Ouvrage. Ce que nous en connoiſſons, produit chez nous un ſentiment pareil à celui qu'éprouvoit Mr. DE LUC en graviſſant les montagnes de la Suiſſe, chaque beauté qui le frappoit lui inſpiroit le deſir d'en découvrir de nouvelles.

La première Partie qui va nous occuper, a pour titre: *Introduction aux Montagnes, & premier coup d'œil ſur leurs Habitans*; & la première Lettre eſt la relation d'un Voyage de *Lauſanne* à *Sion* en *Valais*. Ceux qui aiment la Poéſie deſcriptive, en retrouveront ici les charmes; le ſtyle de notre Auteur eſt ſi pittoreſque, qu'il donne une idée plus diſtincte des beautés de l'Helvétie que celle qu'on acquiert en examinant les *Vues de la Suiſſe*, quoiqu'exécutées par d'habiles Maîtres. „ Nous logeons à *Mon-repos*, maiſon agréablement ſituée ſur le penchant de la Colline de *Lauſanne*, à une petite diſtance de la Ville du côté de l'Eſt, où nous ſommes entourés de vignes, de vergers, de prairies, mais ſur-tout des points de vue les plus attrayans. --- Au ſortir de notre enclos nous entrons dans le chemin qui conduit de

*Lau-*

*Lauſanne* à *Vevay*, & *Ville-Neuve*. Il eſt bordé de haies, de murs & de bâtimens; enſorte que dans l'eſpace de quatre à cinq cens pas on n'a que des échappées de vues, & l'on ſe ſent porté à avancer du côté de *Vevay*, où l'on apperçoit que l'horizon s'ouvrira. En effet à cette petite diſtance le chemin deſcend tout à coup très rapidement; & après une centaine de pas de plus un ſentier tourne à la gauche ſur le penchant de la colline. En y avançant on ſe dégage de tous les rideaux incommodes; un mur ſur lequel on peut s'aſſeoir, fait du ſentier une petite terraſſe au deſſus des vignes; & du côté oppoſé la colline s'élève encore fort haut. Je ne ſais s'il y a ſur la terre un point de vue plus beau que celui qu'on a de cette terraſſe. Mais comment le décrire à VOTRE MAJESTE! Je lui dirai bien que la terraſſe elle-même eſt ſituée ſur l'un des côtés d'un charmant vallon, qui ſeul par la variété & l'agréable enſemble des objets qu'il renferme, contenteroit les gens les plus accoutumés aux beaux points de vue; que ce vallon va aboutir à un Lac peu diſtant, dont les eaux ſont du plus bel azur, & d'un

azur

azur varié par toutes les différentes teintes que les caprices des vents & les diverſes poſitions des nues, des côtes & du ſoleil, peuvent produire; que ce Lac, dont la plus grande partie eſt derrière nous, s'étend cependant encore ſix lieues de ce côté-là: que le baſſin qui le renferme, raſſemble dans ſa bordure tout ce que les lieux les plus pittoreſques offrent de plus doux & de plus piquant tout à la fois; que des côteaux cultivés s'élèvent en amphithéatre ſur la gauche, que les rochers les plus variés s'entaſſent juſqu'aux nues ſur la droite; que les coupures de part & d'autre ouvrent des paſſages à la lumière, ou produiſent de fortes ombres; que les nuages y roulent, en ſortent, ſe répandent aux environs, groſſiſſant ou s'évanouiſſant à la vue même de l'obſervateur; que ces rideaux mobiles couvrent & découvrent les objets, reçoivent la lumière & l'interceptent; que quelques ruiſſeaux réfléchiſſant ou abſorbant cette lumière, reſſemblent en certains momens à des veines d'argent poli, puis à de la neige, qu'enſuite ils diſparoiſſent dans l'ombre de leur lit. Je pourrois encore dire mille autres choſes, mais

tout cela ne ſeroit que des mots, & les objets ſeuls ſont ſûrement capables de faire naître le ſentiment. Que dirois-je ſur-tout qui pût reſſembler à l'effet que produit au milieu du tableau, l'extrêmité de ce Lac magique! Comment exprimerois-je ce que l'œil y cherche ſans ceſſe avidement, ſans pouvoir décider ce qu'il voit? C'eſt de là que vient le Rhône; on le ſait, & cette connoiſſance aide l'imagination. On conçoit qu'il doit circuler dans des vallées; on ſent donc que ſi la vue ſe perd peu à peu dans cet eſpace, c'eſt que les objets s'éloignent de plus en plus: mais comme en même temps leur grandeur réelle augmente, les contours de la maſſe tromperoient ſans la dégradation de lumière. Une vapeur, ſi légère qu'elle eſt impalpable quelquefois à trois lieues de profondeur, s'épaiſſit cependant enfin par l'augmentation de la diſtance. Les objets les plus lumineux & les plus ſombres s'affoibliſſent, ſemblent perdre graduellement leur denſité: on croiroit commencer à appercevoir le ſéjour des *ombres*: & ſi le jugement ſe taiſoit, on ne ſauroit ſe figurer qu'il y eût rien de ſolide dans cette région-là."

Ar-

Arrivés à *Martigni*, Bourg du *Bas-Valais*, Mr. DE LUC & Mlle. S. ſa Compagne, virent un grand nombre de gens *goîtreux* & portant plus ou moins ſur leur phyſionomie l'empreinte de l'imbécillité. Dès que ces triſtes objets les eurent frappés, il ſe répandit une teinte ſombre ſur preſque tous les autres. Mr. DE LUC examine la cauſe de ce phénomène intéreſſant pour l'humanité. Selon lui la belle population que l'on trouve fréquemment dans les Alpes, eſt une preuve que l'imbécillité & les autres défauts qu'on y remarque auſſi quelquefois, ne ſont point dus aux eaux des neiges & des glaces fondues, comme l'ont cru quelques Phyſiciens; ni aux grandes oppoſitions du froid & de la chaleur; non plus qu'à la nature des alimens, ou à la ſubtilité de l'air, car toutes ces circonſtances leur ſont plus ou moins communes: mais que très probablement, la cauſe de ces différences eſt dans la nature des eaux. „Les eaux les plus tranſparentes ſont ſouvent les plus à craindre, car on en voit d'auſſi claires qu'il ſoit poſſible & qui cependant forment de tels amas de *tuf*, qu'il en réſulte enfin des ſaillies conſidé-

rables ſur les faces des Montagnes. Et presque par-tout où j'ai vu ces *goîtres* & cette imbecillité, j'ai remarqué que les eaux laiſſoient de tels dépôts, ou qu'elles charioient un ſable extrêmement fin. Celles de la vallée de *Sion* en ſont un exemple; nous en remarquions même de notre obſervatoire, un effet très ſingulier. La plupart des ruiſſeaux, dont on arroſe les prairies, élèvent leur lit dans toutes les ramifications par leſquelles on les diviſe; & les prairies vues ainſi de haut, ne reſſemblent pas mal au côté inférieur des feuilles d'arbre, où les nervures ſont en relief. "

Cependant ces Montagnards, dont la vue cauſoit une impreſſion de triſteſſe à nos Voyageurs, leur avoient paru bons, doux, & même ſans empreinte de malheur ſur leur contenance; quoique certainement on ne pût y lire, ni la ſanté, ni le bonheur. „ Ce caractère de bonté accompagne par-tout les hommes ſimples; & les habitans des Montagnes ſont dans cette claſſe au premier rang. " L'Auteur en rapporte un trait, dont les principales circonſtances doivent être connues de

nos

nos Lecteurs, par le compte que nous avons rendu d'un Voyage de MM. DE LUC & *Dentan* dans les Alpes du Faucigny. La situation des trois Voyageurs, les dangers qu'ils éprouvèrent & l'héroïsme des femmes qui vinrent à leur secours, forment encore ici le tableau le plus intéressant. Les hôtesses de Mr. DE LUC avoient rassemblé leurs voisines, pour les aider à entretenir un grand feu à la clarté duquel nos Voyageurs égarés retrouvèrent leur route; quand ceux-ci eurent joints leur bienfaitrices, les voisines se retirèrent. „ Elles se retirèrent?.... Oui; mais cela ne se voit que dans les Montagnes. Ailleurs chacune d'elles eût sans doute cherché à nous faire appercevoir qu'elle avoit été jusqu'alors exposée à la tempête, & qu'il lui en coûtoit beaucoup pour se procurer du bois. — Le lendemain nous voulûmes *payer* nos hôtesses.... Ah! que j'en ai honte!... Elles refusèrent tout net. Cependant (car il faut encore que je l'avoue) ayant remarqué que l'une des deux étoit moins maîtresse que l'autre, je m'approchai d'elle, en sortant la main de ma poche. Ce n'est pas à sa honte

que je vais rapporter ceci ; V. M. le comprendra bien, ſi je puis lui peindre ce que je vis clairement dans la contenance de cette femme. L'humanité ſeule l'avoit engagée à nous ſervir.... Elle avoit été récompenſée en le faiſant.... L'idée *d'argent* ne lui étoit pas venue.... Cependant un gros écu!... Cet aſpect répandoit ſur ſon viſage un petit ſourire.... Mais être payée d'un ſervice!... Ce ſentiment lui faiſoit baiſſer les yeux... Elle tendit la main, prit l'écu, & ſerrant la mienne elle la ſecoua avec une expreſſion particulière d'amitié, qui eſt le ſeul reſpect des Montagnards. Ils ſecoueroient ainſi la main d'une Reine. Cependant mon plaiſir de voir cette femme contente ne fut pas pur; car c'eſt ainſi que l'humanité ſe corrompt; & quelquefois je me le reproche. Je me le reprocherois toujours ſi *Anterne* pouvoit devenir un lieu fréquenté. Et ce n'eſt pas la réflexion d'un moment, je l'ai faite bien des fois en appercevant que l'on changeoit ainſi l'espèce de rétribution que les bonnes gens attendent. "

*La ſuite pour le Trimeſtre prochain.*

A R-

# ARTICLE DIXIEME.

MEMOIRES concernant l'Hiſtoire, les Sciences, les Arts, les Moeurs, les Uſages &c. des CHINOIS: par les Miſſionnaires de Pekin, *Tome* I. & II.

*Second Extrait.*

NOus nous ſommes fort étendus dans un premier Extrait ſur le Mémoire qui traite de l'Antiquité des Chinois; pluſieurs des morceaux qui ſuivent ſont ou moins importans ou n'intéreſſent que les Erudits. De ce nombre eſt une *Lettre ſur les Caractéres Chinois par le P. Amiot, de la Compagnie de Jéſus; & l'Explication du monument de la conquête des Eleuths, compoſé par l'Empereur régnant avec des notes conſidérables.* Ce titre a quelque choſe de piquant, il ſemble rapprocher *Kien-long* de Céſar qui ſçut & vaincre & transmettre à la poſtérité l'Hiſtoire de ſes

conquêtes ; mais il nous paroît démenti par cette note du Traducteur : „ Le Secretaire de l'Empereur, je veux dire, celui qui eſt *cenſé* avoir écrit ſous la dictée de S. M. étoit un Chinois Lettré du premier ordre, qui ne s'étoit élevé au rang de Miniſtre d'Etat que par ſon ſavoir & ſon mérite. Ils s'appelloit *Tsiang* & jouiſſoit de l'eſtime générale de ceux de ſa Nation. C'eſt pour cette raiſon, & parce qu'entant que Miniſtre il devoit être inſtruit, que l'Empereur lui donna la préférence ſur tous les autres pour transmettre à la poſtérité le précis d'une révolution, dans laquelle les Hiſtoriens de l'Empire lui feront jouer le premier rôle". On a quelque peine à concilier cette Note avec le paſſage ſuivant, tiré d'une Lettre du P. *Amiot*. qui ſert de Préface au *Monument de la Conquête des Eleuths.* „ J'avois gardé pour mon inſtruction particuliére & comme des modèles d'éloquence & de la plus pure diction, la plupart des Ecrits que Sa Majeſté fit paroître dans le temps, tant pour juſtifier ſes démarches, qu'*il* craignoit qu'on ne taxât, que pour annoncer après tant de pertes,

tes, des succès dont *il* vouloit qu'on ne doutât point. J'ai relu ces différentes pièces, & je les ai enchaſſées par lambeaux, & dans le texte & dans les notes, lorsqu'il m'a ſemblé qu'il le falloit pour pouvoir être compris. Ainſi c'eſt toujours l'Empereur qui parle; c'eſt presque toujours lui qui explique: on peut l'en croire ſur ce qu'il dit. "

Une autre Lettre du P. AMIOT ne permet pas de révoquer en doute les connoiſſances & les talens littéraires de *Kien-long*. Il y eſt queſtion de l'Hiſtoire de la transmigration des Torgouths dans les terres de la domination Chinoiſe, & on y cite à ce ſujet les expreſſions d'un de ces Savans, qui environnent ſans ceſſe le Trône, d'un Lettré du premier ordre qui eſt en même temps Miniſtre. On trouve en les liſant, que le langage des gens de Cour, à quelques nuanes près, eſt partout le même depuis Lisbonne jusqu'à Pékin. „ Sa Majeſté a trouvé l'art diffi-
„ cile de renfermer beaucoup de cho-
„ ſes en peu de mots, & de donner à
„ ce peu de mots un ſens très pro-
„ fond & très étendu; elle n'emploie
„ aucun caractère qui ne diſe quelque

„ chose d'essentiel, & qui ne soit placé où il doit l'être ; elle remonte „ jusqu'aux principes des choses qu'il „ est important qu'on sache, & répand en passant les solides maximes „ de la plus saine doctrine. Ce qu'il „ y a de merveilleux, c'est que cet „ Ouvrage ne lui a coûté qu'un quart „ d'heure ou deux de son précieux „ temps ; il a coulé de sa sublime „ source avec la même rapidité qu'un „ ruisseau qui, du haut d'une montagne, couleroit sans serpenter jusques „ dans les vallons. --- J'ai l'honneur „ d'être employé sans cesse auprès de „ notre grand Empereur ; mes yeux sont „ témoins de tout ce qu'il fait, & mes „ oreilles retentissent agréablement de „ tout ce qu'il dit. Je suis pour ainsi „ dire tout rempli de l'Empereur, & „ l'on peut m'en croire sur ma parole „ quand j'assure, que malgré mon amour „ pour l'étude & l'application constante „ que je n'ai jamais interrompue pour „ tâcher d'acquérir des connoissances „ utiles, je ne sais pas un dix-millième de ce que sait Sa Majesté. Je connois l'Empereur aussi parfaitement „ que je ne puis me connoître moi-même-

„ même, & j'avoue que je ne me trou-
„ ve qu'un franc hébété, quand j'oſe
„ me comparer à lui. "

Nous n'indiquerons que les titres de quatre autres Mémoires : *Poſition des principaux lieux du Royaume des Eleuths ; Monument de la Transmigration des Tourgouths en* 1771 ; Extrait d'une *Lettre du P. Amiot à Mr. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat ; Quelques remarques ſur un article intitulé, Révolutions des Calmouks Logores en* 1757. *&c.* Deux morceaux, traduits du Chinois & vraiment précieux, terminent ce Volume : TAHIO, *ou la grande Science* ; TCHONG-YONG, ou le juſte Milieu. La Chine après plus de vingt ſiècles, dit le Traducteur, continue encore à les étudier & à les admirer ; ajoutons que les Européens ſeront ſurpris d'y retrouver les règles de la plus ſaine politique, les maximes de la morale la plus pure, le langage des Philoſophes du Portique, mais dégagé de ce mêlange d'orgueil qui dénaturoit leur vertu, enfin les preſſentimens & les vœux de *Socrate* touchant la venue d'un Envoyé céleſte. Pour juſtifier ces divers caractères, nous allons réunir ici quel-

quelques-unes des maximes répandues dans le *Tabio*, le *Tchong-Tong*, & les Notes qui les accompagnent où l'on cite les plus célèbres Ecrivains de toutes les Dynasties. „ L'ame n'a point de secret que la conduite ne révèle. Aussi le Sage ne cherche-t-il à se précautionner que contre sa conscience --- La vraie gloire d'un bon Prince consiste à faire des riches & non pas à l'être --- La paix la moins glorieuse est préférable aux plus brillans succès de la guerre. La victoire la plus brillante n'est que la lueur d'un incendie. Qui se pare de ses lauriers, aime le sang & le carnage, & dès là mérite d'être effacé du nombre des hommes. Les anciens disoient: Ne rendez aux vainqueurs que des honneurs funèbres, accueillez les avec des pleurs & des cris en mémoire des homicides qu'ils ont faits, & que les monumens de leurs victoires soient environnés de tombeaux.--Qu'est-ce que la force? demandoit *Tzelou* à *Confucius*; chez les Peuples du Midi, répondit ce Sage, elle consiste à gagner les cœurs à la vertu par la bienfaisance & la persuasion, & à les dégoûter du vice par la patience & la douceur; c'est la force des

Phi-

Philoſophes. Les Peuples du Nord la mettent à dormir vêtus ſur des arcs & des lances, & à affronter, ſans pâlir, les dangers & la mort: c'eſt la force des Héros. --- Se tenir droit dans la foule des allans & des venans & ne plier par aucune ſecouſſe, cultiver la vertu lors qu'elle eſt en honneur ſans ſe décourager ni s'enorgueillir, braver la dériſion publique pour conſerver ſon innocence, & mourir plutôt que de violer ſon devoir, voilà la vraie force, la force où aſpire le Sage. O que de vuide dans ces recherches profondes & ces actions éclatantes que la vanité deſtine à l'admiration des ſiècles à venir! -- La décence eſt le teint naturel de la vertu, & le fard du vice. . . . La gravité n'eſt que l'écorce de la ſageſſe, mais elle la conſerve. --- O que les voies du Saint ſont ſublimes! ſa vertu embraſſera l'Univers, vivifiera tout, animera tout, & s'élevera juſqu'au *Tien*. Quelle vaſte carrière va s'ouvrir pour nous! que de loix & d'obligations nouvelles! que d'auguſtes cérémonies & de ſolemnités! Mais comment les garder, s'il n'en donnoit d'abord l'exemple? Sa venue ſeule peut en pré-

pa-

parer, en faciliter l'accompliſſement. De là ce mot de tous les ſiècles: les ſentiers de la perfection ne ſeront fréquentés que lorsque le Saint par excellence les aura conſacrés par les traces de ſes pas? " (Tout ce morceau & ce qui ſuit, dit le Traducteur, nous paroît ſe rapporter au Saint des Saints attendu & deſiré depuis le commencement du Monde) „ La vaſte immenſité des cieux, les abymes inépuiſables des mers ne ſont qu'une foible image des ſphères immenſes qu'embraſſe ſa Sageſſe & des tréſors qu'elle contient. Les Peuples ſe proſterneront devant lui d'auſſi loin qu'ils le verront, ils ſeront perſuadés dès qu'ils l'auront entendu, & ils n'auront tous qu'une voix pour applaudir à ſes actions; tout l'Univers retentira du bruit de ſon Nom & ſera rempli de ſa gloire; la Chine en verra les rayons venir juſqu'à elle: ils pénétreront chez les Nations les plus barbares & parviendront juſqu'aux déſerts inacceſſibles, ou trop éloignés pour les vaiſſeaux. Sous l'un & l'autre hémiſphère, en deçà & au delà des mers aucun climat, aucune région, aucun pays éclairé par les Aſtres, ou mouillé par la roſée & habité par les hom-

hommes, où ſon Nom ne ſoit béni & révéré. Auſſi eſt-il dit: *le Tien l'aſſocia à ſa gloire.*"

„ O Saint par excellence! ô Homme parfait! vous ſeul pouvez comprendre le ſecret éternel des conduites de la Providence & nous raconter le myſtère de ſes voies; vous ſeul pouvez découvrir le but ſacré de ſes œuvres & nous apprendre à mettre en elle tout notre appui. O bienfaiſance! ô charité du Saint! que vous êtes pures & aimables, que vous êtes inépuiſables & divines! vous êtes un abyme intariſſable de merveilles, & les cieux ſont moins élevés que vous. Mais qui pourra vous bien connoître, s'il n'eſt environné de toutes les ſplendeurs de la Sageſſe, orné de toutes les vertus, & admis aux ſecrets ineffables de la Divinité? "

Le ſecond Volume de ces Mémoires contient une très longue Diſſertation du Père AMIOT ſur l'Antiquité de la Nation Chinoiſe prouvée par les Monumens. Il n'eſt pas du même avis que le Père *Ko*, Auteur du Mémoire ſur le même ſujet, dont nous avons rendu un compte détaillé dans notre premier Extrait. Cette différence d'opinions prouve au moins la bonne foi des Miſſionnaires de

Pe-

Pekin, qui s'accordent à chercher la vérité, mais n'écrivent pas de concert. D'un autre côté nous voilà replongés dans l'incertitude, puisque le Père AMIOT comprend dans les temps historiques ce que l'autre rejette dans les temps fabuleux. Offrons les principaux réſultats des recherches du P. AMIOT.

« Les Chinois ſont un Peuple particulier, qui a conſervé les marques caractériſtiques de ſa première origine; un Peuple dont la Doctrine primitive s'accorde dans ce qu'elle renferme de plus eſſentiel, quand on veut ſe donner la peine de l'éclaircir, avec la doctrine du Peuple choiſi, avant que Moïſe, par ordre de Dieu même, n'en eût conſigné l'explication dans nos Livres Saints; un Peuple en un mot dont les connoiſſances traditionnelles, dépouillées de ce que l'ignorance & la ſuperſtition y ont ajouté dans les ſiècles poſtérieurs, remontent d'âge en âge & d'époque en époque, ſans interruption, pendant un eſpace de plus de quatre mille ans, juſqu'au temps du renouvellement de la race humaine par les petits-fils de Noé. --- On eſt autoriſé à mettre l'Hiſtoire Chinoiſe immédiatement au deſſous de l'His-

l'Hiſtoire Sainte, & au deſſus de toutes les Hiſtoires profanes du reſte de l'Univers, auxquelles elle pourra ſervir comme de flambeau dans la route obſcure des premiers temps. --- Les idées des Chinois ſur la nature des Etres, ſur la formation de l'Univers, ſur les Sciences, ſur les Arts, ſur la Morale, ſur le Gouvernement, & ſur tout ce qui fait l'objet des connoiſſances & des travaux des hommes ſur la Terre, étant développées d'une manière qui leur eſt propre, puiſqu'on ne l'a trouvée chez aucune des anciennes Nations, il étoit à préſumer qu'ils étoient eux-mêmes une Nation primitive, formée peu après la renaiſſance du Monde, par quelques-uns de ceux qui s'éloignèrent les premiers des plaines de Sennaar. " Quelque ancien que ſoit ce Peuple, ſon établiſſement en Corps de Nation ſous *Hoangti*, ſon véritable Légiſlateur, ne remonte qu'à l'an 2637 ans avant Jéſus Chriſt. Il eſt vrai qu'avant Hoangti la Chine étoit déjà habitée & qu'elle avoit même eu divers Souverains, dont *Fou-hi* fut le premier, mais leur nombre & la durée de leurs Règnes ne ſauroient être fixés avec certitude. Quoi-

qu'il en ſoit, & nous ſommes ſurpris que le P. AMIOT n'en ait point fait la remarque, cette haute antiquité des Chinois n'a rien qui ne puiſſe ſe concilier avec l'Ecriture Sainte, ſi l'on ſuit la Chronologie Samaritaine, ſelon laquelle il ſe ſeroit écoulé 942 ans (1) depuis le

(1) Selon la Chronologie ordinaire, il n'y en a eu que 292. Pluſieurs Savans du premier ordre préfèrent la Chronologie du Pentateuque Samaritain à celle du Texte Hébreu. Leurs raiſons ſont très bien expoſées dans une excellente Diſſertation du célèbre Mr. VERNET, que nous aurions du annoncer plutôt: *Diſſertatio Hiſtorico-Theologica de Moſaica circa Patriarchas poſt Diluvianos Chronologia melius e Pentateuco Samaritico quam ex hodiernis Codicibus Hebræis elicienda. Quam — ſub præſidio D. D.* JACOBI VERNET, *Eccleſiæ Paſtoris & SS. Theologiæ Profeſſoris, palam tueri conabitur* J. I. Cellerier, *Nevidunenſis*, &c. Genevæ, *ex Typographia* J. P. Bonnant; 1775. *in* 8 de 45 *pp.* Cette Diſſertation eſt écrite avec la clarté, la préciſion, & la juſteſſe de raiſonnement qui caractériſent tous les Ouvrages de Mr. VERNET. Il y discute tout ce qu'il y a d'eſſentiel à ſon ſujet, il répond ſolidement aux objections, & après l'a-

le Déluge jusqu'à la naiſſance d'Abraham, deſorte qu'il y auroit eu près de 3000 ans entre le Déluge & l'Ere Chrétienne. Or on peut très commodément ranger dans ce Période de 3000 ans, tout ce que notre Auteur regarde comme authentique dans l'Hiſtoire de la Chine.

Il réſulte encore des recherches de notre Miſſionnaire: „ 1. Que les Annales Chinoiſes ſont *préférables aux monumens hiſtoriques de toutes les autres Nations*, parce qu'elles ſont les plus dépouillées de fables, les plus anciennes, les plus ſuivies, les plus abondantes en faits &c. 2°. Qu'elles *méritent toute notre confiance*, parce qu'elles ont des époques démontrées par des obſervations aſtronomiques; parce que ces obſervations aſtronomiques, jointes aux monumens de toutes les eſpèces dont ces Annales abondent, ſe ſervent réciproquement de preuves, s'étayent mutuellement & concourent enſemble pour conſtater la bonne foi des Ecrivains qui les ont fait connoître & qui les

l'avoir lu, il ne peut guére reſter de doute ſur la préférence que mérite la Chronologie Samaritaine.

les ont transmis jusqu'à nous &c. 3°. Qu'elles *sont dignes de l'attention de tous les Savans*, parce qu'elles peuvent les aider à remonter sûrement jusqu'aux premiers siècles du renouvellement du Monde, en leur fournissant pour cela les secours nécessaires & les guides qui peuvent les y conduire tels sont les *cycles sexagénaires* &c. --- --- 4°. Enfin que ces Annales sont elles-mêmes l'Ouvrage de Littérature le plus *authentique* qui soit dans l'Univers, parce qu'il n'y en a point dans tout l'Univers qui ait été travaillé pendant l'espace de près de dix-huit siècles, qui ait été revu, corrigé, augmenté à mesure qu'on faisoit de nouvelles découvertes, par un si grand nombre de Savans réunis, autorisés, pourvus de tous les secours possibles &c. "

Le P. AMIOT donne des notices assez détaillées des Livres canoniques des Chinois, où il a puisé ses savantes recherches. Nous avons souvent parlé du *Chouking*, d'après le Père *Ko*, dans notre premier Extrait; ici l'on trouve sur ce Livre remarquable diverses choses qu'il avoit omises. Le Chouking renferme les plus précieux monumens

des

des premiers temps de la Monarchie. Cet excellent Livre ne fut jamais un Ouvrage ſuivi, encore moins un Livre d'Hiſtoire, comme il paroît qu'on ſe l'imagine en Europe; & c'eſt s'abuſer que de vouloir y chercher une ſuite chronologique de tous les Empereurs juſqu'au temps où il a été fait. C'eſt un ſimple recueil de quelques maximes de gouvernement & de conduite, miſes en pratique par les Empereurs, les Sages, les Grands & les perſonnes en place de la haute antiquité. „ Anciennement, diſent les plus ſavans d'entre les Commentateurs, il y avoit ſans ceſſe à la Cour du Prince, & pour ainſi dire à ſes côtés, deux perſonnages diſtingués par leur mérite, leur ſageſſe, leur intégrité, leurs bonnes mœurs & leur doctrine; dont l'emploi conſiſtoit à être attentifs aux actions & aux diſcours du Souverain, ou qui avoient rapport au Souverain. Ces deux graves perſonnages devoient mettre le tout par écrit avec exactitude & ſincérité, ſans détours, ſans éxagérations, ſans flatterie. L'un ne recueilloit que les paroles, & l'autre ne s'attachoit qu'aux actions. C'étoient deux Hiſtoriens par-

ticuliers, dont le premier portoit le nom d'Hiſtorien de la gauche & écrivoit les faits, & le ſecond celui d'Hiſtorien de la droite & écrivoit les diſcours. Comme toutes les actions d'un Empereur, ainſi que tout ce qu'il diſoit, n'étoient pas de nature à devoir être transmis aux deſcendans, on fit un recueil de ce qu'on croyoit de plus propre à inſtruire, & ce recueil eſt ce qu'on appelle le *Chou-King*. Ce Livre étoit compoſé anciennement de cent chapitres. *Confucius* le réduiſit à la moitié, en retranchant ce qui n'auroit pu cadrer avec les mœurs de ſon temps, & ce qu'il crut n'être pas d'aſſez grande importance pour mériter d'occuper ſérieuſement les Souverains, & ceux qui ſous leur autorité ſont chargés du détail du gouvernement.

On trouve à la fin de cette Diſſertation les noms de tous les Hiſtoriens qui ont ſervi de guide à l'Auteur. Nous n'indiquerons maintenant que les titres des autres morceaux contenus dans ce Volume, & qui feront la matière d'un troiſième Extrait. *Remarques ſur un Ecrit concernant les Chinois ;* Trois Mémoires, *ſur les vers à ſoie ſauvages, ſur*

*ſur les cotonniers & ſur le bambou*; enfin un petit Poëme intitulé: *le Jardin de Sée- ma-Kouang.*

## ARTICLE ONZIEME.

G. G. SCHILLINGII DE LEPRA *Commentationes. Recenſuit* J. D. HAHN;

C'eſt-à-dire,

DISSERTATIONS SUR LA LEPRE, par Mr. SCHILLING; publiées par Mr. HAHN. *Leyde*, chez *S.* & *J. Luchtmans*, & à *Utrecht* chez *A. Van Paddenburg* 1778. grand 8°. *pp.* 203. ſans la Préface qui en a 60.

CEt Ouvrage mérite à double titre la reconnoiſſance du Public; d'un côté l'Auteur décrit avec la plus grande exactitude une maladie, dont on ne connoît presque que le nom; & de l'autre il déſabuſera par ce moyen nom-

bre de gens qui s'imaginent que la Lèpre, dont heureuſement on n'entend point parler jusqu'à préſent parmi nous, n'a tout au plus exiſté que du temps des anciens Israélites, & a pris fin avec leur Gouvernement.

Il eſt donc de l'intérêt général, & en particulier de celui de notre Nation, de ſavoir que la Lèpre, outre pluſieurs autres endroits où elle fait des ravages, infecte actuellement nos Colonies d'Amérique, & entr'autres celle de Surinam, lieu où réſide notre eſtimable Auteur, & où il a exercé pendant pluſieurs années la Médecine & la Chirurgie, avec beaucoup de ſuccès & de réputation. Mr. SCHILLING a cru ne pouvoir rendre de ſervice plus eſſentiel aux Hollandois, qu'en les excitant à prendre des meſures efficaces pour empêcher que la Lèpre, qui eſt certainement contagieuſe, ne parvienne & ne ſe répande dans cette République. Cela eſt d'autant plus important que ſouvent cette funeſte maladie a déjà corrompu toute la maſſe du ſang de ceux qu'elle attaque, lorsqu'ils ſe doutent le moins d'en être atteints. Quelquefois elle ne ſe manifeſte que par une pe-

petite tache de la grandeur d'un Sol de notre monnoie, & reſte pendant pluſieurs mois & même pendant une année dans le même état avant de faire des progrès ultérieurs, ce qui dépend beaucoup de la conduite & du genre de vie; mais pour l'ordinaire ſa marche eſt plus rapide, elle s'étend ſucceſſivement par de pareilles taches à tous les endroits du corps, premièrement aux oreilles, enſuite au nez, aux lèvres & enfin à tout le viſage; toutes ces parties enflent & deviennent d'un rouge qui n'eſt pas naturel, & qui change avec le temps en une couleur bleuâtre & livide, il s'y forme des tubercules ou groſſeurs dures & hideuſes, le mal gagne ainſi de la tête juſqu'aux pieds, toute la peau ſe durcit, le bout des doigts ſe détache ſans que le malade s'en reſſente, parce que (& c'eſt-là un ſymptôme caractériſtique de la lèpre) les parties qui en ſont infectées perdent abſolument tout ſentiment: ſoit qu'on les perce avec quelque inſtrument pointu, ſoit qu'on les brûle, le lépreux n'en ſent rien.

Cette maladie, quoique par elle-même ſuſceptible de guériſon, eſt le plus ſou-

vent incurable par les raiſons ſuivantes. 1. Ceux qui ont la Lèpre, la cachent tant qu'ils peuvent, de peur qu'on ne les fuie & qu'on ne rompe tout commerce avec eux, de ſorte que leur maladie n'eſt connue que lors qu'elle a jetté de profondes racines, & qu'elle eſt devenue d'autant plus difficile à guérir. 2. Comme la Lèpre exige une cure laborieuſe & de longue haleine, puiſqu'il faut un an & quelque fois deux avant de pouvoir dompter cette cruelle maladie, des gens aiſés & accoutumés à ne ſe rien refuſer, n'ont pas la force & le courage de ſe ſoumettre pendant un ſi long eſpace de temps au régime preſcrit, & de prendre les remèdes néceſſaires. 3. Les pauvres voyant qu'ils n'ont pas les moyens de fournir aux fraix qu'exige une auſſi longue cure, ne font rien pour ſe ſouſtraire à leur malheureux ſort, & meurent enfin dans un déplorable état. Quelquefois ils vont juſqu'à ſe donner la mort à eux-mêmes, ce qui a ſouvent lieu parmi les Nègres, dont les maîtres après en avoir retiré tout le ſervice qu'ils ont pu, tant qu'ils ont été en état de travailler

vailler, aiment mieux les laiſſer mourir de faim, lorsque la Lèpre en eſt venue au point de les rendre incapables de travail, que de faire aucune dépenſe pour leur guériſon.

Mr. SCHILLING condamne abſolument l'uſage du mercure pour la guériſon de la Lèpre, mais il croit, avec pluſieurs anciens Auteurs, que la chair de vipère renferme quelque choſe de ſpécifique contre cette maladie. Il dit auſſi avoir découvert, dans un coin de la Ville de Paramaribo, une Négreſſe affranchie qui avoit une méthode particuliere de guérir les lépreux; curieux de ſavoir ce qui en étoit, il trouva en en effet plus d'une vingtaine de ces malheureux dans la maiſon de cette femme, & à prix d'argent il obtint d'elle la communication de ſon ſecret. Il conſiſtoit dans une décoction de la racine & du bois d'un arbriſſeau nommé *Tondin*, dont les feuilles reſſemblent beaucoup à celles de l'orme. La Négreſſe faiſoit prendre à ſes malades trois fois par jour pendant pluſieurs ſemaines une livre de cette décoction, après les avoir préalablement purgés pluſieurs fois avec la *gomme-gutte*; elle recom-

man-

mandoit à ſes lépreux de faire beaucoup d'exercice, & après les avoir lavés d'une autre décoction faite des feuilles du même arbriſſeau, elle avoit ſoin de les bien couvrir, & de les faire ſuer environ une heure. Elle préparoit encore une eſpece d'onguent ou plutot de liniment dont elle frottoit enſuite les parties lépreuſes: ce liniment étoit compoſé d'une plante, (eſpèce de *Cuſcuta* qui croît abondamment dans ce pays-là) réduite en pulpe avec du ſuc de limons; l'Auteur nous donne la figure de cette plante avec celle du *Tondin* dans des planches proprement gravées à la fin de l'Ouvrage. Il a été ſurpris du ſuccès de cette méthode par laquelle des Lèpreux ont été gueris en 3 ou 4 mois de temps. Il ſera aiſé de la perfectionner en y ajoutant les préceptes de diète & de régime, dont cette femme n'avoit aucune connoiſſance.

L'habile Médecin de Surinam croit que la Lèpre moderne eſt de même nature que celle dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte, & il a placé à la ſuite de ſa Relation, une Diſſertation inaugurale ſur la Lèpre des Hébreux, publiée

bliée à Franequer l'année 1709, par *Philippe Ouseel*, Docteur en Médecine. Cette Pièce Académique étoit devenue très rare, & méritoit bien d'être réimprimée. Mr. SCHILLING l'a accompagnée de savantes Remarques, où il relève diverses erreurs de Mr. *Ouzeel*, entr'autres celle de n'avoir pas cru que la Lèpre fut contagieuse, pendant que notre Auteur prouve évidemment le contraire. Au reste ce n'est pas en Amérique seulement qu'il a trouvé des gens attaqués de cette maladie; dans un Voyage qu'il fit il y a quelques années en Italie, un célèbre Botaniste de Turin lui procura l'occasion d'aller examiner par lui-même une malheureuse Famille, entretenue des deniers publics dans le voisinage de Moncal (dans le Montferrat). Mr. SCHILLING reconnut d'abord que tous ceux qui composoient cette Famille étoient attaqués de la Lèpre: le Père & trois enfans vivoient encore; la Mere & le fils aîné en étoient morts deux ans auparavant.

Ce qui ajoute un nouveau prix à cet Ouvrage, c'est une excellente Préface dont Mr. HAHN l'a enrichi. Outre qu'elle est pleine de recherches & d'obser-

ſervations extrêmement intéreſſantes, elle eſt écrite avec toutes ces graces du ſtyle que le célèbre Profeſſeur de Leyde ſait répandre dans ſes Ouvrages. Après avoir rendu juſtice aux talens, aux travaux, & aux lumières diſtinguées de M. SCHILLING, l'Editeur avertit qu'il n'adopte pas pour cela entièrement ſes idées ſur la Lèpre. Il croit ſur-tout qu'on n'a pas encore expliqué & qu'on n'expliquera peut-être jamais d'une manière ſatisfaiſante, ce que c'étoit que la Lèpre des Hebreux. Au reſte quelque terrible qu'elle fût, elle ne pouvoit l'être plus que celle dont eſt actuellement attaqué un homme revenu l'année dernière des Iſles Danoiſes de l'Amérique. La deſcription que M. HAHN nous donne ici de l'état de cet infortuné, & des progrès ſucceſſifs de ſon affreuſe maladie, lui a été communiquée par M. *Hensler*, Médecin d'Altena.

Cette Hiſtoire eſt bien propre à réveiller l'attention & le zèle de tous ceux qui ſont à portée d'employer les moyens les plus efficaces pour arrêter les progrès d'une maladie, qui ne ſauroit manquer de devenir un fléau terrible,

ſi

ſi l'on néglige d'en arrêter le cours.

N'oublions pas d'avertir que dans le reſte de ſa Préface M. HAHN parle d'un nouveau remède que M. SCHILLING lui a indiqué contre l'hydropriſie, & de pluſieurs expériences ſur l'*Anguille tremblante* (*); Cela donne occaſion à l'habile Profeſſeur de Leyde de faire diverſes réflexions ſages & ingénieuſes ſur l'électricité & ſur le magnétiſme animal.

(*) M. SCHILLING communiqua il y a quelques années ces mêmes expériences à l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin, & nous en avons amplement parlé en rendant compte des Mémoires de cette Acad. pour l'Année 1770. Voyez *Biblioth. des Sc.* Tom. XL. p. 12-18.

# ARTICLE DOUZIEME.

## HISTORIE VAN DE SATISFACTIE &c.

C'eſt-à-dire,

## HISTOIRE DU TRAITE' connu ſous le Nom de SATISFACTION &c.

*Second Extrait.*

L'Armée que le Prince d'Orange avoit levée en 1586, pour s'oppoſer aux Espagnols commandés par le Duc d'Albe, étoit aſſez conſidérable pour leur tenir tête. Mais celui-ci, qui ne l'ignoroit pas, eut l'adreſſe d'empêcher qu'on n'en vint à une Action déciſive, & de faire tellement traîner les choſes en longueur, que la Campagne ſe paſſa en marches & en escarmouches; juſqu'à ce qu'enfin la Caiſſe du Prince ſe trouva ſi fort épuiſée, que ſes Troupes ſe mutinèrent ou ſe débandèrent. Ainſi cette expédition, dont on s'étoit promis

mis les plus heureux effets, n'en eut d'autre que d'augmenter l'orgueil du Duc & des Espagnols. Comme cependant ce mauvais succès n'appaisoit pas les troubles, le Duc appréhendant que les Mécontens ne fissent quelque tentative, & craignant sur-tout pour la Zélande, écrivit au Gouverneur de cette Province, *Antoine de Bourgogne*, Seigneur de Wackene & Kapelle, & zélé Royaliste, de „ prévenir soigneusement „ les invasions & les attaques, que „ des gens mal-intentionnés & re„ belles à Sa Majesté, pourroient entre„ prendre ". Le Gouverneur en ayant averti la Régence de Goes, elle ordonna, que „ tous les Bourgeois & habi„ tans capables de défense, se pour„ vûssent des armes requises, & se „ missent incessamment en état de pas„ ser en revue, d'abord devant les Bour„ guemaîtres & Echevins, & ensuite de„ vant le Commissaire du Roi. ". Le Duc ne s'en tint pas à cette précaution. Comptant plus sur des Soldats, que sur des Bourgeois mal-exercés & peut-être mécontens, il chargea le Gouverneur de distribuer dans les Villes closes de Zélande, les troupes du

plat-pays de l'Isle de Walcheren. En conſéquence, 200 hommes furent envoyés à Middelbourg; & le Seign. de Wackene écrivit, le 1. Déc. 1569, à la Régence de Goes, de ſe préparer à recevoir auſſi des Soldats. On ignore ſi cet ordre fut exécuté; mais il eſt à croire que Goes ſuivit l'exemple des autres Villes de Zélande, qui n'avoient fait aucune difficulté de recevoir garniſon.

Chacun ſait que le Prince d'Orange, voyant ſon Expédition manquée, réſolut d'éprouver ce qu'on pourroit faire par mer; qu'il autoriſa par des lettres de marque, pluſieurs Nobles & Négocians des Pays-Bas, à equiper des Vaiſſeaux contre les Espagnols, & que la première Action importante de leur Flotte, fut la priſe de la Brille, qui jetta les fondemens de la liberté. Le Duc d'Albe en fut à peine informé, qu'il tâcha de pourvoir à la ſûreté des Villes maritimes, & ſur-tout de Fleſſingue, qu'on avoit toujours regardée comme la Clef des Pays-Bas. Il y envoya ſur le champ quelques drapeaux de ſa Nation. Mais les courageux Fleſſinguois avoient déjà levé l'étendart de la liberté,

té, chaſſé la garniſon Wallonne, & réſolu de fermer aux Eſpagnols l'entrée de la Ville. Réſolution, que, malgré les flatteries, les promeſſes, & les menaces d'Antoine de Bourgogne, ils exécutèrent avec une fermeté, qui ne mérite pas moins l'admiration de la poſtérité, que ſa reconnoiſſance. On ne ſait pas bien ce que devinrent les Troupes que Fleſſingue avoit refuſé de recevoir. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la Régence de Goes fut avertie de les laiſſer approcher de la Ville, avec promeſſe qu'elles ne débarqueroient point, pourvu qu'on leur fournît des vivres, dont le prix ſeroit exactement rembourſé. Dès le lendemain elles parurent devant la Ville, où leur arrivée produiſit une fermentation qui engagea le Sgr. de Wackene à répondre avec beaucoup de prudence & de modération aux repréſentations de la Régence. Le départ même de ces fâcheux voiſins n'ayant pas calmé l'agitation que leur venue avoit cauſée, les Magiſtrats prirent quelques précautions pour en prévenir les ſuites. Du côté de la Cour, on n'oublia pas, pour les encourager, de faire l'éloge de leur fidélité & de

vigilance; & de les exhorter à ne ſe pas laiſſer intimider par la révolution de la Brille & de Fleſſingue, dont les Auteurs, diſoit-on, n'étoient que de *la populace*, des *écumeurs de mer*, des *fainéans*, des *bannis* &c. C'eſt ainſi que par mille cajoleries on tâchoit d'affermir la fidelité chancelante de quelques Villes, en attendant l'occaſion de s'en aſſurer d'une autre manière. En effet, quoiqu'en exhortant celle de Goes à demeurer fidèle, on eût promis de ne lui point envoyer de Troupes ſans ſon conſentement; on ne laiſſa pas de s'en paſſer, puisque malgré les repréſentations de la Régence & la répugnance des Habitans, on y mit 250 Espagnols en garniſon. Dès qu'ils furent dans la Ville, on travailla à la fortifier, à réparer les murailles, &c. Mais ce ne fut qu'à contre-cœur, & ſur les ordres réitérés de la Magiſtrature, que les Habitans aidèrent les Soldats à cet ouvrage. Ceux-ci furent bientôt à charge à la Ville. Outre qu'au bout de trois mois leur nombre étoit monté de 250 à plus de 400, ils exigeoient des Bourgeois, outre le néceſſaire, du vin & autres choſes ſuperflues.

flues. *Iſidoro Pacheco*, qui commandoit la Garniſon, & qui fit enſuite les fonctions de Gouverneur de la Ville & de l'Isle, devoit être défrayé avec ſa nombreuſe ſuite; tandis que l'indigence, & preſque la diſette, règnoit dans Goes, où, parmi les Bourgeois les plus aiſés, il n'y en avoit guère que vingt-cinq qui fûſſent en état de faire deux repas par jour. La ſituation des habitans du plat-pays n'étoit pas meilleure. Déjà appauvris par les dommages extraordinaires que les digues avoient ſouffert en 1570, pillés par des Soldats avides, & ne pouvant ſe défaire des produits de leurs terres, vû que leur Isle étoit bloquée par les Vaiſſeaux du Prince; on leur envoya pour ſurcroît deux Compagnies de nouveaux Soldats, la plupart malades & incapables du moindre ſervice. Les Magiſtrats de Goes eurent beau ſe plaindre, & demander qu'on payât régulièrement les Troupes, &c. On leur répondoit, à la vérité, très favorablement, & il paroît même que le Duc donna des ordres, qui, mis en exécution, auroient remédié au mal. Mais il étoit auſſi négligent à ſe faire obéir des ſiens, que prompt à ſévir con-

contre ceux qu'on traitoit de rebelles & d'hérétiques. Pacheco, d'ailleurs, ſe conduiſoit d'une manière tout-à-fait tyrannique; & lorsqu'on s'en plaignit à la Cour, on n'en reçût que de belles promeſſes, avec des exhortations à la patience & à la fidélité.

Pendant que les choſes étoient dans cet état, & que le Duc prenoit toutes les précautions poſſibles pour la ſûreté de Zuid-Beveland, dont, vu ſon étendue, ſa fertilité, & ſa ſituation, la conſervation étoit pour lui de la plus grande importance; ceux de Fleſſingue & de Veere épioient ſans ceſſe l'occaſion de remporter quelque avantage ſur l'ennemi. *Jerôme Zeraarts*, Gouverneur de la première de ces Villes, après avoir tenté deux fois ſans fruit de faire paſſer ceux de Goes dans le parti du Prince, revint une troiſième fois à la charge, ayant avec lui 3000 hommes, la plupart François & Anglois, quelques pièces de Canon & tout ce qu'il falloit pour un Siège Il eut le bonheur de débarquer ſes Troupes à deux endroits; & peut-être auroit il réuſſi à ſe rendre maître de la Ville, où hormis les Bourgeois, il n'y avoit que 800 hommes, s'il eût eu au-

autant de conduite & d'expérience, que de courage & de résolution : mais il étoit bien inférieur à Pacheco qui, aussi habile que vaillant, commandoit d'ailleurs à des Soldats exercés, & dont il savoit tirer tout le parti possible. Ce fut en Août 1572, que Zeraarts entra dans l'Isle. On eût bientôt fait deux brêches, qui parurent suffire pour tenter un assaut. On le tenta en effet ; mais les Assiégés, cachés derrière des retranchemens qu'on avoient négligé de détruire, reçurent si bien les assaillans, que ceux-ci furent contraints de se retirer fort en désordre : tandis qu'à l'autre brêche, les échelles se trouvèrent trop courtes pour être de quelque usage. Cette entreprise manquée on continua le Siège. Mais ceux de la Ville se défendoient avec tant de courage, & réparoient si promptement les brêches, que les choses traînèrent en longueur. Cependant, le Prince d'Orange ayant procuré à Zeeraarts un renfort de 2000 hommes ; & la Flotte de *Sancho d'Avila*, qui, de même que *Christophe Mondragon*, avoit ordre de tout tenter pour faire lever le siège, ayant été mise en fuite par l'Amiral *Worst* qui commandoit les Vaisseaux de

Fleſſingue, les Commandans Eſpagnols commençoient à déſeſpérer du ſuccès; lors qu'un coup des plus hardis fit entièrement changer les affaires de face. Un Brabançon nommé *Pluimaart*, ou *Bloemaart*, Capitaine au ſervice de l'Eſpagne, propoſa d'amener des Troupes au ſecours des Aſſiégés, en leur faiſant traverſer à pied une partie de l'Isle, qui étoit ſubmergée. Ce projet parut d'abord impraticable. Pour y reuſſir, il falloit faire trois lieues dans l'eau, ſur un fond inégal & marécageux, au riſque d'y périr ſi l'on étoit ſurpris par la marée, ou par l'ennemi. Cependant, après de mûres délibérations, on réſolut de tenter l'affaire. Le 20 d'Octobre, Mondragon & Pluimaart ſe mirent à la tête d'environ 3000 hommes, qui portant leurs armes & leurs proviſions ſur leurs épaules, & marchant dans l'eau, ſouvent juſqu'aux genoux, quelquefois même juſqu'à la ceinture, ſe virent vers le ſoir ſur le ſec, ſans qu'il s'en fût noyé qu'un petit nombre. La nouvelle en étant bientôt parvenue à l'Armée du Prince, ceux qui la commandoient, au lieu d'attaquer ſur le champ des Troupes, qui dans ce moment-là devoient

être

être peu en état de se défendre, les laissèrent, pendant toute la nuit, se reposer de leurs fatigues. Cette négligence eût les plus funestes suites. Au point du jour, Mondragon & ses soldats se mirent en marche, & joints à ceux de la Ville, qui les voyant approcher, avoient fait une sortie du côté opposé pour y attirer les assiégeans; ils attaquèrent si vivement ceux-ci, qu'ils se retirèrent dans le plus grand désordre, & gagnèrent comme ils purent les Vaisseaux du Prince, avec une perte considérable. Telle fut, au bout de neuf semaines, la malheureuse issue d'un Siège, dont, vu le peu d'apparence qu'il y avoit qu'on pût le faire lever, on avoit eu lieu de se promettre un succès plus favorable.

Le premier soin des Magistrats, après la levée du Siège, fut de réparer les désordres que la guerre avoit causés, & de mettre la Ville en état de défense, en cas d'une nouvelle attaque. Ils auroient bien voulu qu'on les déchargeât des Troupes inutiles, & sur-tout des malades & des blessés. Mais ils n'obtinrent guère que des promesses, dont la plupart furent sans effet; & les sujets de

plainte qu'ils avoient eus, augmentèrent plutot que de diminuer. Rien, il eſt vrai, n'étoit plus favorable que les réponſes de la Cour. Elle donna même quelques ordres pour le ſoulagement des habitans. Mais ceux-ci n'y gagnoient rien, parce qu'on ne les obſervoit pas. Et, tandis que le Duc faiſoit de grands éloges de la fidélité que la Ville de Goes avoit témoignée envers le Roi, &c, toutes les démarches de la Magiſtrature, ſoit pour le départ des Troupes, ſoit pour le rembourſement des ſommes qu'elle avoit avancées, demeuroient infructueuſes. Le Duc d'Albe ayant demandé ſa démiſſion, le Roi lui donna pour Succeſſeur *D. Louis de Requeſens y Zuniga*, dont on vantoit beaucoup la douceur & l'affabilité. Les choſes n'en allèrent pourtant pas mieux. Le 4^e^ Décembre 1573, ceux des Etats de Zélande qui tenoient encore le parti de l'Espagne, étant allés complimenter le nouveau Gouverneur, les Députés de Goes lui repréſentèrent combien les Troupes étoient à charge aux habitans de la Ville & du plat-pays; mais ce fut ſans obtenir le moindre ſoulagement. Au contraire, quelque

temps

temps après, (à l'occaſion d'une nouvelle tentative de l'Armée du Prince contre Zuid-Beveland) on leur envoya 400 Soldats, en très mauvais équipage, & qui ſubſiſtèrent aux dépens du Bourgeois. Cependant les Troupes du Prince ayant mis le Siége devant *Middelbourg*, la famine y fut telle à la fin de cette année, que les Bourgeois n'avoient que deux onces de pain par jour, tandis que les Soldats en recevoient douze, une pinte de vin, & de l'argent. Ceux de Goes ayant ſecouru diverſes fois les Aſſiegés en leur envoyant des vivres, cette nouvelle preuve de leur zèle pour les intérêts du Roi, fut mal récompenſée. Non ſeulement la Cour trouva des ſubterfuges pour ne pas rembourſer ce qu'avoient coûté les envois; mais la Flotte Zélandoiſe, commandée par le brave *Louis Boiſot*, ayant défait totalement celle de d'Avila, deſtinée à faire lever le Siége de Middelbourg, ce fut un nouveau prétexte pour envoyer encore, tant à Goes que dans le reſte de l'Isle, de nouvelles Troupes, au grand préjudice du pauvre peuple. Vainement ſupplia-t-on le Gouverneur d'en rappeller une par-

partie, & de faire payer régulièrement les autres. Vainement lui remontra-t-on que les Compagnies de *D. Philippe de Beaumont* & de *Jean d'Aſſa*, qui avoient déjà reçu beaucoup d'argent des Habitans, ne laiſſoient pas de vivre à discrétion. Tout ce qu'on obtint, fut un ordre qui règloit ce que les Bourgeois auroient à fournir aux Soldats, & à quel prix. Ce n'eſt pas tout: Iſidoro Pacheco ayant été tué dans une expédition de Mondragon pareille à celle dont nous avons parlé, Requeſens nomma pour Gouverneur de Goes & de Zuid-Beveland, ce même Ph. de Beaumont dont on avoit déjà fait des plaintes, & qui, auſſi bien que les Espagnols qu'il commandoit, s'étoit fait déteſter par ſon arrogance & ſon avidité. On eut beau s'oppoſer à ce choix par d'humbles remontrances. Il fallut le reconnoître pour Gouverneur; & à peine le fut-il, qu'en dépit des Inſtructions qu'il avoit reçues, & promis de ſuivre, il ſe conduiſit ſi mal, qu'on ſe vit encore obligé d'en porter des plaintes. On peut juger du ſuccès qu'elles eurent, par l'Apoſtille ſuivante, qui ſe trouve ſur une des Requêtes préſen-

ſentées à cette occaſion : *Convient, que les Suppliants ayent quelque patience. Fait à Anvers le* 3. *de Janvier*, ſigné BERTI. C'eſt ainſi qu'on récompenſoit la fermeté que ceux de Goes avoient témoignée pour les intérêts du Roi. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que dans la Lettre où Requeſens ordonnoit à la Régence, de la part de ce Prince, de recevoir & de reſpecter le nouveau Gouverneur, il diſoit, „ qu'on traitoit ceux de Goes avec toute la faveur poſſible, comme ils l'avoient „ bien mérité par leur fidélité." En un mot, ce ne fut que près d'un an après la mort de Requeſens, décédé en Mars 1576, que les Habitans, tant de la Ville que de la campagne, ſe virent enfin délivrés d'une Soldatesque avide & brutale, qui pendant cinq ans conſécutifs, leur avoit été beaucoup plus à charge par ſa rapacité, qu'utile par ſes ſervices.

Le plaiſir que nous avons pris à rendre compte des quatre premiers Chapitres de cet intéreſſant Ouvrage, nous a menés ſi loin, que nous ne pouvons parler que fort brièvement du *Traité de Satisfaction*, qui fait le ſujet des cinq der-

derniers. Par la *Pacification de Gand*, conclue le 8. Novembre 1576, & que ſignèrent, outre les Députés des Etats-Généraux, aſſemblés à Bruxelles, ceux du Prince d'Orange & des Etats de Hollande & de Zélande; il avoit été arrêté, que *ce Prince reſteroit Stadhouder de Sa Majeſté dans ces deux Provinces.* Mais cela ne regardoit que celles de leurs Villes & Places, qui étoient actuellement ſous ſon Gouvernement. Quant aux autres, on étoit convenu, „ que cet Article n'auroit lieu à leur égard, „ qu'après qu'elles auroient accédé à „ cet Accord, & que le Prince leur auroit „ donné SATISFACTION ", c. à d., accordé les conditions, ſous leſquelles elles conſentiroient à ſe ſoumettre à ſon Stadhouderat. Le Traité que firent avec lui ſur cet Article la Ville de Goes & l'Iſle de Zuid-Beveland, fut conclu, ſigné, & ſcellé à Middelbourg, le 22 Mars 1577, & publié de la Maiſon-de-Ville de Goes, le 27; comme il conſte par un Acte qui ſe trouve à la fin de cet Ouvrage. Des Conditions ſtipulées par ce Traité, & dont la plupart concernoient le civil, le criminel, & les finances, la première étoit la con-

ſer-

ſervation de la Religion Romaine, qui ſeule jusqu'alors avoit été publiquement exercée tant dans la Ville que dans ſon territoire, quoique dès l'an 1566, quelques Réformés eûſſent tenté d'y introduire l'exercice de la leur. Mais celle-ci faiſant de jour en jour des progrès, ſur-tout depuis que le *Traité de Satisfaction* eût occaſionné plus de commerce avec les lieux où elle s'étoit déjà établie, les Réformés commencèrent à s'aſſembler plus ouvertement que par le paſſé. En Septembre 1578, la Régence leur accorda une Egliſe pour exercer leur culte; & il faut avouer que pour l'obtenir quelques-uns s'y prirent d'une manière peu décente. On fit plus; car pendant que le Miniſtre Réformé étoit encore avec les Magiſtrats à la Maiſon-de-Ville, quelques mutins étant entrés dans la Grande-Egliſe, y briſèrent les images, les autels, & les ornemens. Ce déſordre, que le Paſteur & quelques-uns des Magiſtrats s'efforcèrent en vain d'appaiſer, & qui de la Ville ſe répandit bientôt dans le reſte de l'Iſle, ne doit pas, comme le montre fort bien notre habile Auteur, être mis ſur le compte de la Religion Réformée, qui n'inſpi-

re

re à ſes ſectateurs ni ſédition ni violence ; ce fut l'ouvrage d'une troupe de mutins, dont pluſieurs, & la plupart peut-être, n'étoient pas Réformés, & qu'animoit beaucoup moins un zèle mal-entendu de Religion, que le deſir de profiter de l'occaſion pour ſatisfaire leur avidité. Auſſi remarque-t-il à ce ſujet, que parmi ceux qui avoient commis les mêmes excès en 1566 dans divers endroits des Pays-Bas, il s'étoit trouvé nombre de gens ſans Religion, & même de Catholiques-Romains. Au reſte, la Révolution dont nous venons de parler, fut bientôt ſuivie d'une plus grande, puiſque dès le mois ſuivant les Magiſtrats conſentirent à ſupprimer entièrement l'exercice public de la Religion Romaine. Mais comme en renonçant ainſi au premier Article du Traité, ils ne prétendoient pas porter atteinte aux autres, ils jugèrent qu'il étoit de l'intérêt de leur Ville de s'adreſſer au Prince, qui de ſon côté leur accorda *l'Acte de Non-préjudice* qu'on trouve à la fin de cette Hiſtoire, & par lequel, en approuvant ce qui s'étoit fait par rapport au Culte public, il confirmoit & ratifioit les autres Articles. Dans la ſuite

te pourtant, il s'y eſt fait quelques changemens, occaſionnés par les circonſtances, comme on le voit dans les trois derniers Chap. de cet Ouvrage.

## ARTICLE TREIZIEME.

### LETTRE à un des Auteurs de ce Journal.

MONSIEUR,

VOus n'aurez point de peine à vous rappeller la Romance charmante de Mr. *Berquin*, dont le refrain eſt: *Dors mon enfant, clos ta paupière, tes cris me déchirent le coeur; Dors mon enfant ta pauvre mere, a bien aſſez de ſa douleur.* Je le cite de mémoire, & je ſuis perſuadé que tous ceux qui ont lu cette jolie Pièce dans ſa nouveauté, pourroient en faire autant. Je me ſouviens auſſi qu'en annonçant dans votre Journal, le Recueil de Mr. *Berquin*, vous avez rendu à l'Auteur le ſervice de citer & de copier ce mor-

ceau, comme un échantillon de ſes talens. C'étoit en effet l'annoncer très avantageuſement. Et dans tout ce que Mr. *Berquin* a publié, ou du moins dans tout ce que j'ai vu de lui, je ne crois pas qu'il y aît rien ſurquoi il pourroit préférer d'être jugé: ſimplicité du ſujet, graces naïves & touchantes de l'exécution, verſification douce, légère, harmonieuſe, tout concouroit à en faire un de ces petits chef-d'œuvres qu'on diſtingue à la première lecture, qu'on apprend par cœur en les liſant, qu'on retient ſans peine quand on les a ſçus une fois, & qui ſemblent toujours faire un nouveau plaiſir.

L'extrême ſimplicité qui règne d'un bout à l'autre dans cette charmante pièce, eſt ſans doute ce qui la diſtingue le plus, & ce qui me frappa ſurtout ſingulièrement la première fois qu'elle me tomba ſous les yeux. On n'y eſt guère accoutumé de nos jours; on ne s'y attend ſur-tout pas dans les productions quelconques qui nous viennent de la France. Il règne dans nos Ecrits de tout genre, dans notre Langue, dans nos Sociétés, dans nos mœurs enfin, & je dirois

dirois presque dans nos pensées, un ton maniéré, pour ne rien dire de plus, qui est le revers de cette aimable simplicité, de ce langage du cœur, de ce beau naturel du *bon vieux temps*, qu'on ne cesse de regretter, & qu'il seroit si facile de faire renaître, si l'on ne s'obstinoit seulement pas à en étouffer le germe qui est dans notre cœur. Enfin, Monsieur, pour en revenir à la Pièce de Mr. *Berquin*, la seule de son espèce, après les Romances de *Moncrif*, je pouvois à peine en croire mes yeux, en la voyant paroître à Paris vers la fin du XVIII^e^ Siècle. Je fus tenté de la croire imitée de quelque vieille Romance Gauloise, déterrée, peut-être, par Mr. *de la Ste. Palaye*, & communiquée à Mr. *Berquin* par Mr. l'Abbé *Millot*, à qui l'on ne doit sans doute pas pardonner d'avoir privé le public des originaux qui ont servi de canevas à son Histoire des Troubadours.

Je ne me trompois qu'à demi, & je vous écris, Monsieur, pour vous faire part de ma découverte. La Romance ou Ballade, imitée par Mr. *Berquin*, n'est pas Gauloise, mais Angloise ou plutôt Ecossoise, & faite il y a deux

Siècles. Il ne reſte au Poëte François que le mérite de la verſification ou de l'imitation; & l'on doit ſans doute lui ſavoir gré d'avoir conſervé dans ſa Traduction, autant qu'il étoit poſſible, la ſimplicité de l'original. Je vous l'envoie ci-joint, copié ſur l'Edition qu'en a donné Mr. *Percy*, dans ſon Recueil précieux d'anciennes Romances & Ballades Angloiſes & Ecoſſoiſes, intitulé *Reliques of Ancient Poetry*, Lond. 1767. 8°. 3 Voll. Il s'y trouve T. II. p. 194. publié ſur un MS. que l'Editeur poſſède.

Je ne ferai pas la comparaiſon de la Pièce Angloiſe avec la Françoiſe. Il faut pour bien entendre & bien juger la première, non ſeulement entendre le patois dans lequel elle eſt écrite, mais encore s'être familiariſé avec le genre de ces Pièces, les avoir entendu réciter par des gens du Pays, ou chanter dans leurs orgies, avec cet enthouſiasme tout particulier, qui dérive d'un patriotiſme tout particulier auſſi, très inconnu dans nos Sociétés froides & factices, & dont on chercheroit difficilement l'équivalent ailleurs que parmi des Montagnards.

Je ne me permettrai d'ailleurs qu'une

ne ſeule remarque au ſujet de cette Pièce. C'eſt qu'elle a de commun avec la plupart de ſes pareilles, une qualité qui en rehauſſe beaucoup le prix, celle d'être hiſtorique & d'avoir rapport à un perſonnage très fameux dans l'Hiſtoire.

La pauvre femme, qui eſt l'Héroïne de la Romance de Mr. *Berquin*, a beau nous intéreſſer par ſes plaintes naïves, par la douceur de ſes ſentimens, par l'ingénuité touchante de ſon cœur; ſon ſort eſt celui de mille victimes —— dirai-je du libertinage, ou de l'abus qu'un Sexe fier & capricieux fait tous les jours de la foibleſſe de l'autre, ſouvent malgré les ſermens les plus ſacrés, & en dépit des Loix non moins ſacrées de la Nature. L'intérêt qu'inſpirent ces victimes malheureuſes de l'erreur d'un moment, eſt diminué par leur nombre, & tel qui ſe ſent remuer juſqu'au fond du cœur par la Romance de Mr. *Berquin*, s'eſt peut-être vingt fois expoſé légèrement à cauſer le mal ſur lequel il verſe des larmes. Mais dans la Pièce Angloiſe, c'eſt une femme de la première diſtinction, c'eſt l'épouſe délaiſſée du mari d'une Reine auſſi célèbre dans

l'Hiſtoire par ſes malheurs que par des foibleſſes trop exagérées, qui nous invite à nous intéreſſer à ſon ſort, & ſon hiſtoire eſt liée avec celle de deux Royaumes. Car enfin il n'eſt pas douteux que la *Lady Anne Bothwell*, dont le nom ſe trouve à la tête de la Romance, ne ſoit *Lady Jeanne Gordon*, épouſe du *Comte de Bothwell*, qui s'en ſépara pour monter ſur le Trône d'Ecoſſe en acceptant la main de l'infortunée *Marie Stuard*.

Il eſt vrai que l'Editeur, Mr. *Percy*, n'eſt pas tout-à-fait de cet avis. Il avoit toujours été dans la même opinion, dit-il, mais il en eſt revenu depuis, par la conſidération que le Comte *de Bothwell* avoit 60 ans paſſés lors de ſon mariage avec la Reine d'Ecoſſe, & qu'ainſi il n'eſt guère probable que la perte d'un époux auſſi âgé pût inſpirer des plaintes telles qu'en offre la Romance, à l'épouſe qu'il venoit de ſacrifier à ſon ambition.

Je pourrois répondre à cette difficulté, que ſi c'en eſt une, elle ne dépoſe pas davantage contre l'origine ou l'occaſion ſuppoſée de la Romance, qu'elle ne ſert à la défenſe de la Reine *Marie* elle-mê-

même, & à appuyer la preuve que l'habile & ingénieux Auteur d'un *Eſſai* publié en Ecoſſe il y a quelques années (*), a tirée de l'âge avancé de *Bothwell*, en faveur de cette Princeſſe. Car s'il eſt vrai, que le Comte *de Bothwell* fût trop âgé pour cauſer à une épouſe abandonnée des regrets tels qu'en inſpire la perte ou la perfidie d'un époux jeune & aimable, à plus forte raiſon il devient de la dernière invraiſemblance que ce même vieillard eût pu exciter les deſirs d'une Princeſſe plus jeune de vingt ans, & perdue de débauches, s'il en faut croire les hiſtoriens fanatiques & partiaux du temps, ou vendus à ſon ennemie la Reine Eliſabeth d'Angleterre. Ce Sexagenaire auroit-il enflammé une telle Princeſſe, au point de l'engager à l'élever ſur le Trône en l'épouſant publiquement en dépit des liens ſacrés qui l'attachoient à une autre, & malgré les murmures d'une Nation révoltée des écarts de leur Souveraine, comme le prétendent les mêmes Hiſtoriens.

Je

(*) *Eſſay on the evidences againſt Mary Queen of Scots.*

Je pourrois, dis-je, faire valoir cette réflexion, dont l'évidence eſt, je crois, frappante; mais j'aime mieux ne rien décider dans la cauſe importante de la Reine Marie d'Ecoſſe, & je me contenterai d'une autre réflexion, par laquelle il redevient très probable, quoiqu'en diſe M. *Percy*, que la Dame *Anne Botwell*, articulée au titre de la Ballade, n'eſt autre que la première femme de l'époux de la Reine *Marie*. C'eſt que rien n'oblige à croire que ce morceau aît été compoſé par la Dame *Botwell* elle-même. La plupart de ces ſortes de Romances ou Ballades, qui ſe rapportent à quelque perſonnage fameux ou à un trait de l'Hiſtoire nationale, ont été compoſées quelque temps après par les Bardes ou Menétriers du Pays, & ils ne ſe ſont pas toujours ſcrupuleuſement tenus aux circonſtances vraies & même vraiſemblables du fait, ni obſervé la fidélité qu'on exige des Hiſtoriens. Or, pour éterniſer un fait tel que le mariage du Comte de B. avec la Reine *Marie*, & le rendre encore plus odieux aux yeux de la poſtérité, quoi de plus propre, ſuppoſé que le Poëte ſe croie permis d'arranger à ſa fantaiſie les circonſtan-

ſtances du fait, que d'intéreſſer cette poſtérité au ſort d'une épouſe devenue victime de l'ambition de ſon mari, & de prêter à cette femme délaiſſée tous les ſentimens d'une première paſſion pour un époux adoré & digne d'exciter ſes plus vifs regrets, même après la perfidie la moins équivoque.

Lady *Botwell* ſera alors comme j'ai dit, *Jeanne* ou *Jane* GORDON, fille puînée de *George Gordon*, quatrième *Comte de Huntly*, & d'*Eliſabeth*, fille de *Robert Lord Keith*. Divorcée avec le *Comte de Botwell*, elle épouſa en ſecondes noces *Alexandre Comte de Sutherland*, & après ſa mort, *Alexandre Ogilvie of Boyne*. Dans *l'Hiſtoire de la Poéſie d'Ecoſſe* par *Rob. Douglas* (Edinb. 1764 in folio) d'où j'ai tiré ces détails, il n'eſt fait mention ni à l'article de Jeanne même pag. 301, ni à celui du C. de *Botwell* pag. 85. 86, d'aucun de ſes enfans. Mais à l'article d'*Alexandre XV. Comte de Sutherland* pag. 665, je trouve que *Jeanne* lui a donné ſept enfans, dont deux filles; & je doute qu'elle en aît eu de ſon dernier mari non plus que du premier; de ſorte que c'eſt une nouvelle fiction du Poëte, qui la re-

repréſente comme berçant le fils du perfide qui venoit de l'abandonner, mais une fiction qui naiſſoit tout naturellement du point de vue, où l'auteur imagina de placer ſon ſujet afin de le rendre plus intéreſſant.

Voilà, Monſieur, les détails qui concernent cette petite découverte littéraire. Mon but en vous la communiquant & en conſentant même que vous en faſſiez uſage dans votre Journal, ſi vous le jugez à propos, n'eſt pas de déroger au mérite de M. *Berquin*, & de lui faire gravement un procès de plagiat. C'eſt être original, que d'imiter comme il a fait. D'ailleurs on eſt accoutumé à voir Meſſieurs les Beaux-Eſprits François ſe mettre cavalièrement au deſſus des conventions littéraires, & négliger d'indiquer les ſources où ils ont puiſé, comme font les pédans d'Allemagne & de Hollande. Il réſulte une utilité réelle, & la ſeule que j'aie en vue, de l'annonce de ma découverte. C'eſt d'ouvrir aux Poëtes, en France ou ailleurs, qui ſe ſentiroient le même talent que M. *Berquin*, une ſource de richeſſes, très peu connue hors de l'Angleterre, & qui pourroit ſervir à nous ramener au goût de la belle natu-

re

re & au langage ſimple du cœur, qu'on ne retrouve plus que dans ces monumens précieux des ſiècles que nous nommons barbares. Le Recueil de M. *Percy*; un autre nommé l'*Evergreen*; celui de *Allen Ramſay*, intitulé fort platement *Tea-table Miſcellany*, Lond. 1750. in 8°. 4 Voll. mais qui n'en eſt pas moins précieux, & où par parenthèſe la plainte de Lady Botwell ſe trouve avec des variations aſſez conſidérables (*pag.* 120); enfin un Recueil publié dernièrement d'après un Ms. de *Baratyne*: toutes ces Collections de Ballades, Vaudevilles, Romances Angloiſes & Ecoſſoiſes, tant anciennes que modernes, & les unes plus jolies que les autres, méritent d'être entre les mains de tous ceux qui aiment la Poëſie, & préſentent un champ vaſte aux Poëtes qui voudroient s'exercer à les imiter.

J'ai l'honneur d'être &c.

## LADY ANNE BOTHWELL'S LAMENT.

### A Scottish Song.

*Balow, my babe, ly ſtil and ſleipe!*
*It grieves me ſair to ſee thee weipe:*

*If*

*If thouſt be ſilent, Iſe be glad,*
*Thy maining maks my heart ful ſad.*
*Balow, my boy, thy mithers joy,*
*Thy father breides me great annoy.*
*Balow, my babe, ly ſtil and ſleipe,*
*It grieves me fair to ſee thee weipe.*
*Whan he began to court my luve,*
*And with his ſugred wordes to muve,*
*His faynings fals, and flattering cheire*
*To me that time did not appeire:*
*But now I ſee, moſt cruell bee*
*Cares neither for my babe nor mee.*
*Balow, &c.*

*Ly ſtil, my darling, ſleipe a while,*
*And whan thou wakeſt, ſweitly ſmile:*
*But ſmile not, as thy father did,*
*To cozen maids: nay God forbid!*
*Bott yett I feire, thou wilt gae neire*
*Thy fatheris hart, and face to beire.*
*Balow, &c.*

*I cannae chuſe, but ever will*
*Be luving to thy father ſtil:*
*Whair-eir he gae, whair-eir he ryde,*
*My luve with him maun ſtil abyde:*
*In weil or wae, whair-eir he gae,*
*Mine hart can neire depart him frae.*
*Balow, &c.*

*Bot*

*Bot doe not, doe not, prettie mine,*
*To faynings fals thine hart incline;*
*Be loyal to thy luver trew,*
*And nevir change hir for a new:*
*If gude or faire, of hir have eare,*
*For womens banning's wonderous fair*
*Balow, &c.*

*Bairne, fin thy cruel father is gane,*
*Thy winsome smiles maun eise my paine;*
*My babe and I'll together live,*
*He'll comfort me when cares doe grieve:*
*My babe and I right saft will ly,*
*And quite forgeit man's cruelty.*
*Balow, &c.*

*Fareweil, fareweil, thou falsest youth,*
*That evir kist a womans mouth!*
*I wish all maides be warnd by mee*
*Nevir to trust mans curtesy;*
*For if we doe bot chance to bow,*
*They'le use us than they care not how.*
*Balow, my babe, ly stil, and sleipe,*
*It grieves me sair to see thee weipe.*

# ARTICLE QUATORZIEME.

ANTONII BRUGMANS *Magnetismus, seu de affinitatibus magneticis Observationes Academicæ;*

C'eſt-à-dire,

LE MAGNETISME; ou Obſervations ſur les affinités magnétiques, par Mr. BRUGMANS; *Leyde*, chez *Luzac* & *van Damme*, 1778 *in* 4°. *pp.* 133. avec quelques figures.

LE premier qui frotta l'ambre, & ceux qui du nom de cette ſubſtance (*) nommèrent *Electricité* la propriété que l'ambre acquit par ce frottement d'attirer & de repouſſer les corps légers qui lui étoient préſentés, n'imaginoient pas qu'on retrouveroit un jour cette propriété dans tous les corps terreſtres, moyennant qu'on la cherche comme elle doit l'être & qu'on rende ſenſible ſes plus légers effets. L'Ou-

vra-

(*) *Electrum.*

vrage que nous annonçons préſente une réflexion du même genre. Longtemps on n'a conſidéré comme obéiſſant aux loix du *magnétiſme*, que le fer dans ſon état de métal viſible & palpable; peu à peu on l'a reconnu dans bien des corps où on ne le ſoupçonnoit pas parce que ſa combinaiſon le déroboit aux regards. Les travaux du célèbre Profeſſeur de Groningue, ont prodigieuſement étendu cette liſte des corps ſoumis à l'influence magnétique. Il ne s'eſt agi pour cela que de placer ceux qu'il vouloit eſſayer, de manière que l'effet de l'aimant ſur eux, n'étant que peu ou point contrarié par le frottement ou par d'autres attractions, celle du magnétiſme reſtât ſenſible dans les cas même où elle eſt la plus foible. Pour cet effet, Mr. BRUGMANS les a placés ſur une ſurface d'eau ou de mercure, d'une étendue aſſez grande pour que les bords du vaſe qui contient ces fluides ne contrarient point leurs mouvemens. Il place ces corps ſur le fluide lui-même, ou ſur un carton, ou ſur une lentille creuſe, ſuivant leur nature & leur peſanteur ſpécifique; & en leur préſentant un aimant artificiel, il voit s'ils

s'ils obéiſſent à ſon attraction & en reçoivent même la polarité.

Ce moyen déjà connu, mais heureuſement appliqué par notre habile Auteur, lui a fait voir que le magnétisme ſe retrouve dans preſque toutes les terres, dans le *terreau*, dans *l'argille*, dans la *tourbe* lors qu'elle eſt encore liquide; dans les cendres des végétaux, dans celles des animaux, du *ſerum* même; dans la terre blanche des os calcinés, quoi qu'en général la blancheur indique que la ſubſtance n'obéira pas ou obeira moins à l'influence magnétique; dans les terres calcaires, & cela à proportion des couleurs qui les nuancent; dans les pierres à aiguiſer; dans celles qu'on nomme dans ce Pays *pierres à meule*, qu'on tire de l'Evêché de Cologne, & que M. BRUGMANS regarde avec raiſon comme des *laves*; dans les pierres ponces, l'ardoiſe, les ſerpentines; dans les pierres précieuſes, excepté les tranſparentes comme le diamant & les cryſtaux, & quelques-unes des colorées comme l'améthyſte, la topaſe, la cornaline, la chalcédoine, & l'onix; dans la tourmaline, dans les talcs, les asbeſtes; dans les mines de fer qui comme l'hé-

l'hématite ſe montroient ci-devant réfractaires à cette attraction (la fleur de fer, cette ſtalactite improprement ainſi nommée, ne lui a donné aucune ſigne de magnétiſme); dans la chaux de plomb, le métal lui-même s'y étant montré réfractaire; dans la mine & dans la chaux de cuivre, dans celle d'étain, dans le zinc, le biſmuth, le cobalt, le mercure, &c. L'antimoine n'acquiert le magnétiſme que par l'action du feu; cette action augmente celui des autres corps métalliques, quoiqu'il y ait d'autres ſubſtances dans leſquelles il la diminue.

Le fer ſe retrouve donc preſque partout, & comme le croient les Chymiſtes c'eſt à lui que la plupart des corps doivent leur couleur.

M. BRUGMANS croit que les acides qu'on avoit juſqu'ici regardés comme détruiſant le magnétiſme, n'agiſſent qu'en s'attachant aux particules du fer, & en diminuant les effets ſenſibles de l'attraction magnétique par l'augmentation de gravité qu'ils occaſionnent; car ſi on en débarraſſe le fer, il obéit comme auparavant.

Les expériences de notre Auteur ſur

le phlogiſtique & ſa perte qui ne paroît pas nuire au magnétiſme, l'ont conduit à rechercher quel étoit l'accroiſſement de poids du fer réduit en chaux. Ses réſultats iroient à faire cette augmentation de près d'un quart du poids total, puiſque 480 grains auroient acquis 150 grains pendant la calcination. Ce n'eſt pas ici le lieu de diſcuter juſqu'à quel point ces expériences ſont déciſives; encore moins de traiter la queſtion aujourd'hui ſi agitée de la cauſe de cette augmentation. Nous nous bornerons à recommander à tous les Phyſiciens l'Ouvrage dont nous venons de donner une notice. Ils admireront ſans doute la ſagacité de l'Auteur, ſa patience, & ſon induſtrie à rendre ſenſibles les plus petits effets magnétiques. En liſant ſes obſervations, on ſentira de plus en plus combien l'étude ſuivie de la Phyſique & ſes progrès même, doivent apprendre à ſe défier des concluſions générales, comme celle de ceux qui bornoient les phénomènes magnétiques à ce minéral & au fer dans ſon état métallique.

AR-

# ARTICLE QUINZIEME.

## TRES HUMBLE REQUÊTE *au Tribunal d'Education* (*).

SI jamais un Père du Peuple vous assemble en corps, vous Amis des enfans, amis de l'humanité, daignez jetter un regard de compaſſion ſur mon triſte ſort, & détruiſez un préjugé dont je ſuis la victime. Nous ſommes deux jumelles, & les deux yeux de l'homme ne ſe reſſemblent ni ne s'accordent pas mieux que nous n'aurions pû faire ma ſœur & moi ſans la partialité de nos Parens, qui a mis entre nous la plus grande diſtinction. Leur premier ſoin dès notre enfance fut de m'accoutumer à regarder ma ſœur comme un être d'un rang plus élevé. On lui fit en toute occaſion prendre le pas ſur moi, & les ſoins qu'on donna à notre éducation, furent entièrement conformes à cette aveugle & abſurde prédilection. On négligea en-

(*) Cet ingénieux badinage nous a été communiqué : l'idée en eſt priſe dans le *Muſeum Allemand.*

entièrement la mienne, ou me laiſſa croître & grandir, ſans penſer ſeulement à moi, tandis que rien ne fut épargné pour l'inſtruction de ma ſœur. On lui donna des maîtres d'écriture, de deſſin, en un mot pour tous les Arts & exercices utiles & agréables. Pour moi, s'il m'arrivoit de me ſaiſir d'un pinceau, d'une plume, d'une aiguille, ou me traitoit de laide, d'impertinente; & très ſouvent des menaces & même des coups furent ma récompenſe. A peine ma ſœur daignoit-elle m'aſſocier à quelques exercices de ménage, mais uniquement pour l'accompagner & autant qu'elle ne pouvoit ſe paſſer de mon aſſiſtance.

Du reſte je fus traitée dans la famille comme un membre preſque ſuperflu, & l'on crut faire aſſez pour moi en me laiſſant vivre pour figurer à côté de ma ſœur, qui jouoit toujours un grand rôle & paſſoit pour un perſonnage fort eſſentiel dans la maiſon. Or, je vous le demande, Meſſieurs, eſt-il rien de plus injuſte que de prodiguer excluſivement toute ſa tendreſſe à un de ſes enfans, de négliger entièrement la culture des talens que l'autre ne manque-

queroit pas de déployer avec un peu d'encouragement, enfin d'établir entre des sœurs parfaitement égales un rang & une préséance, qui doit détruire entr'elles toute intelligence & accord réciproques. Pour comble de malheur, c'est le sort de notre famille, que le soin de pourvoir à la subsistance de la maison retombe entièrement sur nous deux. Et comme on ne m'a appris aucun métier, ma sœur en reste seule chargée. Supposez, Messieurs, qu'il lui survienne une indisposition, & il en est plusieurs auxquelles elle est sujette, comme des rhumatismes, des crampes, & sur-tout la goutte, que deviendra dans ce cas notre pauvre famille, réduite comme elle est à ne subsister que de son seul travail? Nous péririons sans doute de misère, car je n'ai pas seulement assez d'habileté pour griffonner une supplique de mendiant, & j'ai du employer un secours étranger pour transcrire la Requête que j'ai l'honneur de vous adresser. Que seroit-ce si nous la perdions absolument, cette superbe sœur, si elle venoit à mourir! Il ne nous resteroit sans doute aucune ressource.

Daignez, Meſſieurs, agréer mes très humbles remontrances, & recommander aux parens à venir un égal & juſte partage d'affection & de ſoins entre tous leurs enfans.

Je ſuis avec un très profond reſpect

MESSIEURS,

Votre très humble Servante

*La main gauche.*

## ARTICLE SEIZIEME.

### LA RICHESSE DE LA HOLLANDE, &c.

*Second Extrait.* (*)

NOus voyons avec plaiſir que le Public a confirmé le jugement que nous avons porté de cet Ouvrage. Si

(*) Le premier ſe trouve dans la Partie précédente de cette *Bibliothèque*. Art. XIII.

Si l'on y remarque des inexactitudes, des répétitions, & quelques négligences de ſtyle, on convient cependant de plus en plus que de tous les Livres qui ont été publiés ſur l'état ancien & moderne de ces Provinces, celui-ci eſt le plus ſolide & le plus inſtructif, qu'il eſt rempli d'excellentes vues, & que des perſonnes d'ailleurs très inſtruires peuvent y apprendre une multitude de choſes qui leur étoient inconnues. Ce que l'Auteur dit, par ex. de l'ancienneté du Commerce des Hollandois & de l'état floriſſant où ils étoient pluſieurs ſiècles avant la Révolution, aura paru nouveau à la plupart des Lecteurs. Rien cependant de plus vrai; nous avons promis d'en rapporter les preuves, & c'eſt ce que nous allons faire dans ce ſecond Extrait.

Obſervons d'abord que le degré d'élévation où cette République s'éleva après avoir ſecoué le joug de Philippe II, ſeroit abſolument inexplicable, ſi avant la Révolution, les Hollandois avoient été auſſi foibles, auſſi pauvres qu'on ſe le figure communément. „On ne conçoit pas qu'un Peuple, habitant un pays marécageux, ſur l'embouchu-

re de plusieurs rivières, qui ne forme qu'un point presque imperceptible sur la Carte, aît osé braver son Maître, alors le Monarque le plus puissant de l'Europe, le plus ambitieux & le plus absolu; le déclarer déchu de sa Souveraineté, battre souvent ses Armées, lui enlever ses Villes; que s'élançant hors de ses marais, ce Peuple aît osé courir les mers d'Europe, d'Afrique, & des Indes, pour y chercher les Armées navales de son Prince, les joindre, les combattre, les vaincre; faire sur lui des conquêtes immenses dans les trois parties du Monde; & devenir assez puissant par quatre-vingts années de guerre, pour protéger ensuite les successeurs de ce même Monarque. Il falloit qu'il y eût dès-lors chez ce Peuple une industrie déjà fort avancée, un commerce établi & une marine presque formée, pour qu'il osât concevoir l'idée de tant d'entreprises, & d'entreprises si hardies."

En effet les Hollandois étoient depuis long-temps au rang des Nations industrieuses, commerçantes & maritimes de l'Europe. On voit dans une sentence mémorable de Charles-Quint, que

les

les Etats de Hollande lui avoient repréſenté „ qu'aux temps paſſés les „ habitans de la Hollande, cherchant „ leur ſubſiſtance dans la pêche, avoient „ commencé avec le temps d'emploi„ yer des vaiſſeaux, de fréquenter d'au„ tres Pays, Royaumes, & Ports de „ mer, apportant & rapportant diverſes „ ſortes de marchandiſes en Hollande, „ les communiquant enſuite à d'autres „ Pays ſitués autour de cette Province, „ &c." Le commerce de la pêche, celui des grains, l'art de purifier le ſel, de faire les ſalaiſons, & celui d'engraiſſer des beſtiaux exiſtoient chez les Bataves à l'arrivée de Jules-Ceſar ſur les frontières de la Germanie. Il traita les Députés des Bataves avec diſtinction, & fit avec eux un Traité d'Alliance par lequel il les reconnoiſſoit pour un Peuple libre & ami du Peuple Romain, & n'en exigeoit que des Troupes auxiliaires. Il faut ſans doute que les Bataves eûſſent déjà à l'arrivée de Céſar une Navigation aſſez conſidérable, pour engager ce Général à les regarder, autant par cet endroit que par la ſituation de leur Pays, comme des Alliés néceſſai-

res. Ils furent de toutes les expéditions des Romains, & ceux-ci les préféroient même à d'autres Troupes pour tout ce qui avoit trait aux opérations de guerre maritime, ce qui suppose des gens faits & propres à la Navigation. Le séjour ou le voisinage des Armées Romaines ne put que donner dans la suite des accroissemens à leur commerce & à leur industrie. On trouve bientôt après le commerce établi dans les Provinces appellées aujourd'hui la Hollande & la Zélande. Elles faisoient surtout un grand commerce des grains, qu'elles tiroient de l'Angleterre pour en approvisionner les Armées & les Provinces Romaines. Ces approvisionnemens de grains par un Pays, qui n'en a jamais produit assez pour nourrir ses habitans, supposent nécessairement un Peuple commerçant. On a trouvé en Zélande d'anciennes Inscriptions par lesquelles les Marchands Romains remercioient les Dieux d'avoir préservé du naufrage leurs vaisseaux & leurs marchandises. Il paroît même que du temps de Caligula le commerce étoit si florissant dans l'Isle des Bataves, que cet Empereur y fit vendre à l'encan les ha-

habits, les meubles, & les esclaves de sa sœur condamnée à mort; & cette vente doit avoir été très avantageuse, puisque Suétone rapporte que l'Empereur en tira une grosse somme. Sous le règne de Vitellius, les Négocians Romains établis dans les Provinces connues aujourd'hui sous la dénomination de Provinces-Unies, furent attaqués par les Caninefates à main armée. Enfin l'Histoire nous représente les anciens Bataves continuellement en guerre, continuellement en course; & toujours occupés à la navigation, à la pêche & au commerce. Dès le troisième siècle la Hollande avoit dans son sein un Peuple de marins intrépides qui couroient une grande partie des Mers d'Europe, & qui commerçoient sur-tout le long du Rhin & dans les différens Ports du Nord. Bien des siècles avant l'époque de la Révolution, ils faisoient un commerce très avantageux avec la France, l'Espagne, & le Portugal, & leur Marine étoit assez puissante, pour donner à leur commerce la protection nécessaire, tant pour la défendre contre les Pirates, que pour le soutenir contre la jalousie

& la concurrence des autres Peuples. Dans le temps des Croisades, le Comte Guillaume partit en 1217 de la Meuse avec douze Vaisseaux, accompagné & suivi par un grand nombre d'habitans, qui s'étoient embarqués sur des Navires nommés en Latin *Coggones*. Cette Flotte passa en Angleterre pour se joindre à celle des Anglois; & après s'être arrêtée en Portugal pour prendre la Ville d'Alcasar sur les Sarazins, le Comte Guillaume continue son voyage, se joint à d'autres Croisés, & aide à faire la conquête de la Dalmatie. Un armement si considérable ne prouve-t-il pas, que les Hollandois avoient depuis long-temps un grand fonds de marine, & qu'ils avoient deja fort étendu leur Navigation? — Dans le même siècle, Florent IV. fit une expédition par le Weser, contre la Ville de Stade, avec une Flotte forte, disent quelques Auteurs, de 300 Navires. Sans doute que dans ce nombre, il faut compter les Barques qui transportoient des Troupes de terre. Il se servit de ce même armement pour subjuguer les Frisons, auxquels le Comte Florent V. fit encore la guerre sur la fin du même siècle par le Zuiderzée — Au commencement

ment du règne de Jean II, Comte de Hollande, il se fit un armement de cent Vaisseaux Zélandois, destinés à remonter le Leck pour se joindre aux Impériaux qui descendoient le Rhin — La Marine des Hollandois se fortifiant de plus en plus, on les voit sur la fin du XIV^e Siècle prêter des Vaisseaux aux Anglois pour transporter des Troupes en France; d'où l'on peut juger combien leur Navigation s'étoit accrue, & qu'elle devoit être alors supérieure à celle des Anglois — On vit en 1457 une Flotte de Hollandois & de Zélandois au Service de Charles VII, Roi de France. N'est-on pas autorisé à croire que relativement à la situation actuelle de l'Europe, la Hollande figuroit autant alors qu'elle figure aujourd'hui? La Hollande montroit des forces si respectables, qu'elle se faisoit rechercher par les grandes Puissances. — C'est à peu près dans ce temps-là (en 1477) que Philippe de Bourgogne écrit au Pape que *la Hollande & la Zélande sont des Isles riches, habitées de Peuples braves & guerriers, qui n'ont jamais pu être vaincus par leurs voisins, & qui font actuellement le commerce sur toutes*

*tes les mers.* On les voit dans le XV^e^ Siècle fournir des secours aux Puissances du Nord, prendre le parti d'Eric Roi de Danemarck qu'on vouloit détrôner, faire la guerre aux Villes Anséatiques & détruire leurs Flottes; combattre sous le commandement d'un Amiral les Flottes réunies de l'Angleterre & de la France, leur prendre dix de leurs plus gros Vaisseaux & en brûler plusieurs autres; l'année d'ensuite protéger la pêche du harang, & forcer les Escadres Françoises qui la troubloient de rentrer dans leurs Ports; quatre années après les seules Villes d'Amsterdam, de Hoorn, d'Enkhuisen, Munnikkendam & Edam, mettre une Escadre en mer pour protéger leur Commerce; faire dans le Siècle suivant des armemens qui ne sont pas moins dignes d'attention; en 1523 Amsterdam entretenir sur le Zuider-Zee quatre Vaisseaux de guerre, Hoorn deux, & les autres Villes de même pour assurer la Navigation & le Commerce; quelques années après les Hollandois & les Zélandois faire un nouvel armement pour protéger leur commerce contre la France & l'Angleterre réunies pour la se-

con-

conde fois; en 1533 les ſeules Villes d'Amſterdam & du Waterland propoſer aux Etats d'armer 60 Vaiſſeaux montés de 8000 hommes d'équipage, contre Lubeck & le Roi de Danemarck, & ſans attendre la répartition des frais, exécuter le projet".

*Amſterdam*, qui devoit ſe rendre ſi célèbre, & devenir le centre du plus grand commerce qu'aucune Nation eût encore fait, avoit obtenu dès 1275 de Florent Comte de-Hollande l'immunité ou franchiſe de douane pour la Hollande, la Zélande & la Friſe. En 1342 elle commençoit à égaler la Ville de Dordt pour le commerce, & en 1368 elle obtint d'Albert, Roi de Suède, un diſtrict dans l'Iſle de Schoonen, où des Bourgeois d'Amſterdam s'allèrent établir, gouvernés par un tuteur ſuivant les loix & coutumes d'Amſterdam. Dès lors donc cette Ville envoyoit des Vaiſſeaux dans la Baltique, & prenoit déjà beaucoup de part au commerce du Nord. Mais c'eſt ſurtout dans le XVe Siècle que les progrès d'Amſterdam dans le commerce devinrent très ſenſibles & commencèrent à lui donner de la ſupériorité ſur les autres

tres Villes. Chriſtophe Roi de Danemarck, lui accorda en 1443 la liberté du commerce ; & Chriſtiern ſon Succeſſeur, en confirmant cette liberté en 1452 déclara qu'il prenoit ſous ſa protection les Négocians d'Amſterdam. Il confirma enfin en 1458 les avantages que lui & ſes prédéceſſeurs leur avoient accordés, non ſeulement pour le Danemark, mais auſſi pour la Suède & la Norwège ; & il en explique ainſi les motifs *pour les ſervices rendus par eux aux Rois nos prédeceſſeurs.* On doit juger par là que la Ville d'Amſterdam avoit déjà acquis alors une puiſſance relative aſſez conſidérable pour traiter directement avec les Souverains du Nord, en ſon nom, ſans l'intervention des Etats, ni celle d'un Comte. C'étoit par le commerce du Nord que les Villes Anſéatiques avoient fait le commerce du Midi & s'étoient enrichies. Amſterdam qui devenoit la rivale de toutes les Villes Anſéatiques, & qui devoit bientôt prendre ſur elles une grande ſupériorité, ſuivoit alors la même route dans le commerce, & s'étoit ſingulièrement attachée à celui du Nord, comme la baſe de toutes les autres branches

ches de commerce. Ainſi ſes forces & ſon élévation dans le commerce du Nord, lui aſſuroient la ſupériorité dans celui du Midi; auſſi trouve-t-on toujours cette Ville la première & la plus commerçante dans les progrès du commerce de la Hollande en général, en Europe, & enſuite dans les trois autres parties du Monde. Les ſoins de cette Ville ne ſe bornèrent pas à étendre ſa Navigation, à en écarter les dangers, & à la rendre plus facile: elle s'occupa auſſi des moyens d'animer & d'accroître l'induſtrie. Les fabriques de drap étoient déjà établies à Amſterdam dans le XIVe Siècle, & c'eſt une erreur de croire qu'elles n'y aient été introduites qu'après la Révolution.

Obſervons ici, d'après notre Auteur, qu'indépendemment de l'art de conſtruction, & de tous les arts qui doivent accompagner la conſtruction & la navigation, les Hollandois avoient depuis très long-temps des manufactures de draps & d'autres étoffes, des moulins à ſcier, à papier, à huile, &c; des fabriques de toiles, & de bonneterie, &c. Dès le règne de Charlemagne les Provinces de la Hollande avoient des manufactures

riches, & déjà recherchées dans un Siècle où les Arts n'avoient fait encore que peu de progrès en Europe. Charlemagne étoit dans l'usage de faire présent le jour de Pâque, à ses Officiers, d'habits Frisons de différentes couleurs. Il envoyoit même quelquefois à des Princes étrangers des manteaux Frisons de couleur blanche, grise, & pourpre; ce qui prouve que les Frisons, dénomination sous laquelle on comprenoit aussi les Peuples de la Hollande, de la Zélande, de la Gueldre, & de la Nord-Hollande, avoient des manufactures d'étoffes de laine & l'art des teintures, que Charlemagne protégeoit sans doute par ces présens; & ces présens même supposent un degré de perfection qui étoit l'ouvrage du temps, & fait croire les fabriques très anciennes chez ces Peuples. Leide a du pendant long-temps ses richesses aux manufactures de laine, & celle de ses draps a été très anciennement renommée.

## ARTICLE DIX-SEPTIEME.

HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAËL. Depuis la Création du Monde, jusqu'au retour de la Captivité de Babylone, tirée de l'Ecriture Sainte. Par JEAN LOUIS MAIZONNET, Paſteur Emérite de l'Egliſe Wallonne de Delft. Tome Premier, grand *in* 8°. de 564 pages, ſans le Discours Préliminaire qui en a 42. *Dordrecht*, chez *P. van Braam*, *Rotterdam* chez *Bennet* & *Hake* 1778.

MR. *Leſs* a conſacré un article de l'excellent Ouvrage qu'il a fait pour la défenſe de la Religion à montrer le bien qui réſulte des diſputes avec les Naturaliſtes, & il avance qu'on peut réellement compter au rang des avantages de notre Siècle, la multitude d'Ecrits qu'on y a vu éclorre contre la Religion. En effet plus les ennemis

de la Foi ont redoublé d'efforts pour en ébranler les fondemens, plus les amis de la vérité ont montré de zèle pour en défendre la cause, en écarter les ombres, & la faire briller de tout son éclat. L'Ouvrage que nous annonçons sera compté désormais au rang de ceux qui tendent à ce but si louable: „Nous souhaiterions, *dit le pieux Auteur*, de contribuer en quelque sorte à la gloire de notre Sainte Religion, en montrant que l'Histoire du Peuple d'Israël, telle qu'elle nous est tracée dans l'Ancien Testament, ne renferme rien qui mérite la critique amère qu'en ont faite les prétendus Esprits-forts. Nous voudrions prémunir nos Lecteurs contre les séductions des profanes, & leur faire voir qu'en développant & en éclaircissant les divers traits de cette Histoire, sans s'écarter du but & des pensées des Auteurs sacrés, sans faire violence à leurs expressions, sans leur rien prêter qui ne soit dans leur génie & dans leur goût, il n'est rien moins qu'impossible de dissiper, de faire évanouir les principales difficultés, qu'on prétend trouver dans leurs récits." Il n'entroit pas dans le plan de Mr. MAIZONNET d'articuler

au

au long toutes ces difficultés ; mais dans certaines occasions importantes où des éclaircissemens détaillés lui ont parus nécessaires pour repousser les attaques des Incrédules, il s'est fait un devoir de rassembler les réponses les plus satisfaisantes qu'on puisse faire à leurs objections, & tout Lecteur impartial doit applaudir à la justesse & à la solidité de ses raisonnemens. S'il n'aspire point à la gloire d'éclairer les Savans eux-mêmes, au moins son grand but qui est de travailler à l'instruction des Familles Chrétiennes, nous paroît heureusement rempli.

Pour montrer la nécessité d'éclaircir & de présenter sous un nouveau jour l'Histoire du Peuple d'Israël, Mr. M. observe que dans ces derniers temps sur-tout les attaques des Incrédules tendent à renverser s'il étoit possible l'édifice de l'ancienne Révélation, & il dévoile les mauvais procédés que se permettent les prétendus Esprits-forts. „ Ici, ils exagèrent avec complaisence les forces de la Raison, & les clartés de la Lumière naturelle, pour se persuader qu'il ne fut jamais nécessaire que Dieu se révélât aux hommes ; ils feignent

d'ignorer les épaiſſes ténèbres où furent toujours, & où ſont encore plongés tous les hommes auxquels nos Ecrits ſacrés ne ſont point parvenus; & ils ne ſoupçonnent pas que tout ce que les Philoſophes de nos jours nous diſent de vrai & de ſublime en fait de Religion, ils ne l'ont puiſé que dans une éducation Chrétienne --- Là, prenant le ton hardi de Docteurs profonds & de Juges infaillibles, ils étalent avec confiance quelques miſérables ſophismes, & décident en dernier reſſort, que les Miracles & les Prophéties ſont impoſſibles de leur nature; que nos Dogmes ne ſont que des abſurdités; que notre Morale eſt outrée; pour en conclurre que nos Auteurs ſacrés ne fondoient leur prétendue inſpiration que ſur une illumination fantaſtique, ſur une imagination trop exaltée, ou ſur des faits inventés à plaiſir pour tromper le monde. --- Ici, plus audacieux encore ils tronquent, ils falſifient, ils déguiſent les paſſages de l'Ecriture Sainte, pour lui faire dire ce qu'elle ne dit point, ou pour ſupprimer ce qu'elle atteſte, & pour la tourner en ridicule --- Là, par des traits ironiques, par des railleries in-

indécentes, par des plaiſanteries tout au moins déplacées, ils dévouent au mépris nos Saints Livres, & leurs Auteurs. --- Ailleurs, ils affectent de repréſenter les progrès de l'Incrédulité comme beaucoup plus étendus, qu'ils ne le ſont réellement: ils traitent avec hauteur, ils décrient, ils calomnient les Défenſeurs de la Religion; ils leur prêtent les vues les plus odieuſes, pour faire croire aux gens qui ne raiſonnent point & n'examinent rien, que la Religion Révélée n'eſt plus reçue que par des ſots, par des imbécilles, que par des fourbes & des hypocrites, qui ont intérêt à en ſoutenir le crédit chancelant." Obſervons ici que des perſonnes peu inſtruites, & bien éloignées d'ailleurs d'adopter les principes des Incrédules, ſe perſuadent réellement qu'il faut ranger dans cette claſſe, presque tous ceux qui ſe ſont diſtingués par leur génie & leurs lumières. On ne ſauroit trop leur répéter que les *Newton*, les *Descartes*, les *Pascal*, les *Leibnitz*, les *Boyle*, les *Haller*, les *Boerhave*, les *Klopſtok*, les *Gellert*, les *'s Graveſande*, les *de Luc*, les *Bonnet* étoient ou ſont encore les Chrétiens les plus religieux,

„Souvent auſſi, *continue Mr. M.* on les voit ſe parer d'un vernis d'érudition & de ſavoir qui en impoſe. Vous les prendriez pour des Orientaux & pour des Grecs, & néanmoins quand on les met à la touche, on s'apperçoit bientôt par leurs mépriſes fréquentes, qu'ils entendent l'Hébreu, le Chaldaïque & le Grec, auſſi peu que la politeſſe, la modération & la décence. En un mot, il n'eſt ſorte de ruſes qu'ils ne mettent en uſage pour éblouir, pour ſéduire, pour entraîner dans leur parti, tous ceux qui voudroient paſſer pour avoir de l'eſprit, ou qui ſouhaiteroient de briſer tout frein, & de parvenir à l'indépendance."

Au reſte en developpant les diverſes parties de l'Hiſtoire Sainte & en éclairciſſant les difficultés qu'on y oppoſe, l'Auteur n'a nommé aucun des Incrédules ni cité aucun de leurs Ouvrages, parce qu'il étoit peu important de les indiquer à ceux qui heureuſement ne les connoiſſent pas, & que d'ailleurs ſon intention étoit uniquement de réfuter leurs erreurs en ménageant leurs perſonnes. En général, excepté celles qui ſont tirées de l'Ecriture Sainte, on ne trouve point de ci-

citations dans cette Hiſtoire: on voit que l'Auteur s'eſt nourri de la lecture des meilleurs Commentateurs & qu'il a mis à profit leurs lumières, mais ne les ayant point copiés ſervilement il a pu ſe dispenſer de les nommer. Mr. M. a diviſé ſon Ouvrage en cinq Parties; le Ier Volume qui en contient deux s'étend depuis la Création du Monde jusqu'à la mort de Moïſe. Peut-être y a t-il un défaut d'exactitude, dans le titre de cette Hiſtoire, puisque celle du *Peuple d'Iſraël*, proprement dit, ne commence qu'après la mort du Patriarche dont il porte le nom. Il nous reſte à donner une idée du ſtyle de l'Ouvrage, & nous choiſirons pour exemple une des diſcuſſions intéreſſantes qu'il renferme: dans celle-ci, il eſt queſtion de juſtifier la politique de *Joſeph* à l'égard des ſujets de *Pharaon*. „ Il faut l'avouer: ſi la conduite de *Joſeph* marquoit un zèle peu commun pour les intérêts de ſon Roi, & un dévouement entier à ſa perſonne, elle paroît auſſi marquer de la dureté à l'égard du Peuple, & même elle paroît peu prudente; puiſqu'en élevant le Prince à un pouvoir deſpotique, ſur les biens & les perſonnes de

ſes ſujets, elle pouvoit jetter le Peuple dans le déſeſpoir, occaſionner de dangereuſes ſéditions, & rendre toute la Nation malheureuſe, en la réduiſant à l'eſclavage. Cependant il y a pluſieurs conſidérations à faire pour juſtifier *Joſeph*.-- 1°. On ne doit point ſur de ſimples apparences, imputer une dureté impitoyable à ce *Joſeph*, qui dans tout autre cas, ſe montra toujours bon, tendre, humain, compatiſſant, officieux. Il ne fit rien dans cette occaſion que par les ordres du Roi. Ce qu'il y avoit de rigoureux dans la manière dont il en uſa envers le Peuple, doit donc être attribué, moins à Joſeph qu'au Roi lui-même, qu'on peut bien ſuppoſer avoir été avide d'augmenter ſon pouvoir. 2°. Il n'y avoit rien de cruel & d'injuſte à vendre le bled au Peuple, ſur-tout ſi l'on n'en exigea pas un prix exceſſif. On ne voit pas que le Peuple aît murmuré du taux qu'on avoit mis aux grains; au contraire il parut toujours content de pouvoir à ce prix ſe garantir des horreurs de la faim. 3°. Joſeph acquit bien à la Couronne les terres du Peuple, mais il ne le rendit point eſclave, & ne le plon-

plongea point dans la misère. A la vérité, il voulut assurer au Trône des revenus suffisans pour en soutenir l'éclat, sans être obligé de revenir souvent à surcharger le Peuple, par de nouvelles impositions; mais son principal but étoit de procurer à la Nation entière une prospérité plus fixe. Dans ce dessein il fit un nouveau partage des terres, un partage plus égal & mieux réglé au moyen duquel il n'y eût plus de misérables. Toutes les terres qu'il avoit légitimement acquises au profit du Monarque, il les distribua aux familles particulières. Il ne leur rendit point leurs anciennes possessions, mais il leur en donna en propriété de nouvelles, en les faisant changer d'habitations; & il ne leur imposa que cette seule condition, que tenant leurs terres de la bénéficence royale, ils payeroient à la Couronne, à titre de redevance, la cinquième partie de tous les fruits qu'elles produiroient, & qu'ils jouiroient en liberté de tout le reste; qu'ils pourroient même en disposer, sans craindre d'être foulés par de nouvelles charges. Il fit de cet arrangement une Loi d'Etat; Loi qui subsista encore bien des siècles après

après lui; Loi qui pourvoyant en même temps au maintien de la grandeur Royale, & à la sûreté du Peuple, ramena dans le Pays l'ordre, la paix & le bonheur, que la famine ne pouvoit qu'avoir altérés, & qu'elle auroit sans doute fait évanouir, sans ces sages précautions. Aussi voyons nous 4°. que bien loin de se plaindre de ces dispositions, le Peuple bénit *Joseph*, il le regarda avec vénération, avec gratitude, avec confiance, comme le bienfaiteur du Royaume, comme son libérateur & son père. *Tu nous as sauvés la vie*, lui dirent-ils, *que nous trouvions grace devant les yeux de mon Seigneur, & nous serons fidèles à Pharaon.* 5°. Enfin il est à presumer que pendant les sept années que dura la famine, *Joseph* veilla généreusement à la subsistance des pauvres, & qu'il fournit du bled pour rien à ceux qui se virent hors d'état de le payer. De cette manière loin d'opprimer le Peuple, il le conserva, il le nourrit, il le protégea, il le mit à son aise en fournissant à chacun, dès qu'il prévit le retour de l'abondance, des chevaux, des ânes, du gros & du menu bétail, & des grains pour ensemencer les champs.

Ainsi

Ainſi il affectionna par ſes bienfaits toute la Nation au Gouvernement, & il encouragea l'agriculture, l'induſtrie, le travail: en un mot il donna à l'Egypte une face nouvelle, une face plus riante, plus douce, plus heureuſe."

Mr. MAIZONNET a toujours ſoin d'expoſer les leçons de morale qui réſultent des traits les plus importans de l'Ecriture Sainte; & comme il ne veut négliger aucun moyen d'être utile, il ramène quand l'occaſion s'en préſente des idées ſur leſquelles on ne ſauroit trop inſiſter, puiſque tous les amis de l'humanité s'accordent à deſirer qu'elles ſe réaliſent. Par exemple, en parlant des funérailles de Sara, après avoir dit que c'eſt prolonger les égards dus à des perſonnes chéries & reſpectées que de leur donner une ſépulture honorable, il ajoute: „Les anciens étoient fort attentifs à remplir ce devoir: mais ils enterroient leurs morts dans les champs, & ils n'avoient pas l'imprudence d'infecter leurs Villes & leurs Temples par les exhalaiſons malignes des cadavres de leurs parens & de leurs ſemblables." Le ſecond Volume de cet Ouvrage étant ſous preſſe nous aurons bientôt occaſion d'y revenir.

AR-

# ARTICLE DIX-HUITIEME.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL RAISONNE DE JUSTICE NATURELLE & CIVILE, &c. Revu & mis en ordre par M. DE FELICE, 1777 *in* 4°. Tome III, CHE-COTT *pp.* 744. Tome IV. COU-DIX *pp.* 706.

Parmi les Articles entièrement nouveaux qui ſe trouvent dans ces deux Volumes, on diſtinguera ſur-tout les ſuivans: *Chemin. Chevalier. Chiffre. Comices* * (dans ce Supplément au mot *Comices* il y a une diſſertation fort ſavante de M. BOUCHAUD ſur les Loix *ælia & fuſia de Comitiis.*) *Condescendante. Confidence. Conſolation. Conſul. Converſation. Coronaire* (Or). *Coulpe. Courage. Crainte. Crime. Cruauté. Curatrice, Décadence des Etats. Défaut. Dépôt. Deſir. Dette publique. Dictateur. Diſſimulation.* Aucun de ces intéreſſans Articles ne

ne se trouve dans l'Encyclopédie d'Yverdon.

Nous avons précédemment (*) rapporté quelques morceaux relatifs à la Philosophie Morale & à l'Histoire Littéraire; dans ce second Extrait nous nous attacherons à des Articles de Droit Politique & de Droit Romain.

CHIFFRE, s. m. *Droit polit.* L'habile Auteur de cet Article fait d'abord une réflexion qui plaira à tous les gens honnêtes & judicieux. „S'il est vrai, *dit-il*, comme le prétendent les plus célèbres Moralistes, que surprendre malicieusement le secret d'autrui, c'est commettre un larcin formel, on s'étonne avec raison que la méthode d'ouvrir, en temps de paix, les lettres & dépêches des Ministres publics, pour en découvrir furtivement le contenu, soit encore en usage parmi les Souverains du XVIII Siècle — Fouler aux pieds le Droit des Gens en violant la sûreté des postes, que tout le Genre humain est si fort intéressé à rendre sacrées, est une

(*) *Biblioth. des Sc.* Tom. *XLVII. Part. II. Art. X.*

une action qui n'eſt pas auſſi décriée qu'elle le mériteroit, & qu'on enviſage preſque comme une prudence politique. Mais, au bout du compte, qu'y gagne-t-on? On autoriſe toutes les autres Puiſſances à agir envers nous comme nous agiſſons à leur égard. Il en eſt de cette déloyauté comme des inventions qu'on trouve pour ſe rendre plus formidable à la guerre, & pour exterminer plus aiſément les hommes. L'ennemi ſe les approprie au bout d'une campagne, les tourne contre nous; & finalement aucun Souverain n'y gagne, mais le Genre humain y perd. On repand, d'ailleurs, ſur les charges de ceux qui dirigent les affaires publiques, & ſur celles des Négociateurs, une véritable amertume, par la néceſſité de *chiffrer* toutes les dépêches de conſéquence, vu qu'elles coûtent plus de temps & plus de peine méchanique à mettre en *chiffres*, qu'à compoſer."

On entend par le mot de *chiffre* une manière d'écrire déguiſée par des caractères inconnus ou par des nombres arbitraires, dont les correſpondans conviennent entr'eux; & par le moyen desquels ils marquent non ſeulement

les

les lettres de l'alphabet, mais auſſi des mots & des phraſes entières. Cet alphabet, que chacun des correſpondans garde de ſon côté & qui lui ſert de clef, tant pour chiffrer que pour déchiffrer cette eſpèce d'écriture myſtérieuſe, eſt nommé également *chiffre*. Tous les Cabinets de l'Europe ont des chiffres différens. Lors qu'un Miniſtre part pour quelque ambaſſade ou légation, le département des affaires étrangères lui remet trois chiffres, le chiffre *chiffrant*, le chiffre *déchiffrant*, & le chiffre *bannal*. Le premier, partagé en colonnes, marque dans la première colonne, non ſeulement les lettres de l'alphabet, mais auſſi les ſyllabes, les mots & les phraſes dont probablement il a le plus fréquemment à faire uſage dans le cours de ſa négociation, les noms des Souverains ou Républiques, de leurs principaux Miniſtres, &c. Cette colonne eſt imprimée, mais la colonne à côté eſt remplie en écriture, par le département des affaires étrangères, des nombres, chiffres, ou caractères dont on juge à propos de déſigner la lettre, le mot, ou la phraſe. On a ſoin de ranger par ordre alphabétique, les noms

ſubſtantifs, les verbes & les phraſes ſelon leurs lettres initiales pour la commodité du chiffreur; & l'on emploie divers nombres dont le chiffreur peut ſe ſervir à ſon choix pour déſigner le même mot, afin de mieux déſorienter le lecteur curieux. Les articles d'une dépêche qui méritent le ſecret, doivent être chiffrés tout du long ſans y mêler des mots écrits en caractères ordinaires, parce que ces mots quelque indifférens qu'ils puiſſent paroître, étant ainſi enchaſſés dans le chiffre, peuvent faire deviner une partie du reſte, ou du moins découvrir la matière dont on parle, ce qui eſt déjà un grand acheminement à découvrir le ſecret. Il ne faut pas négliger auſſi de diſtinguer tous les mots par un point qu'on met derrière chaque nombre, puiſque ſans cette précaution une dépêche ſeroit indéchiffrable pour le correſpondant, qui ne pourroit ſe ſervir de la clef, les nombres étant confondus. Le chiffreur fera bien, pour ſa commodité, de découper les feuilles de ſon chiffre, & de les ſuſpendre par ordre alphabétique contre la muraille, vis à-vis de ſon bureau, de manière qu'en levant ſeulement les yeux

il puiſſe trouver chaque mot avec le nombre à côté, ce qui abrège beaucoup plus l'ouvrage que lors qu'on eſt obligé de feuilleter le chiffre comme un Dictionnaire. Mais la meilleure méthode eſt de dicter le chiffre à deux copiſtes à la fois, n'importe qui ils ſoient, parce qu'on ne leur fait écrire que des nombres auxquels ils ne ſauroient rien comprendre. On obtient par là pluſieurs avantages: 1. c'eſt la façon la plus commode; 2. on gagne du temps; 3. on fait le duplicata de ſon rapport par une ſeule opération, & ces duplicata ſont ſur-tout néceſſaires dans des temps de guerre, ou lors que le Souverain & les Miniſtres du Cabinet ne ſe trouvent pas au même endroit; 4. on peut confronter les deux dictées, & voir d'abord ſi l'un ou l'autre des copiſtes a fait quelque faute. Le chiffre *déchriffrant* marque dans la 1^e^ colonne tous les nombres dont le chiffre *chiffrant* eſt compoſé, & dans la 2^e^ le mot ou la lettre que chaque nombre déſigne. Lors qu'on veut déchiffrer quelque dépêche, on cherche dans ce chiffre déchiffrant, la ſignification de chaque nombre qui ſe préſente, & on l'écrit au-deſſus entre les lignes,

lesquelles pour cet effet doivent être espacées convenablement, & les nombres éloignés les uns des autres à une juste distance. Si le chiffre est bon, & la dépêche bien chiffrée, sans mêlange de mots écrits à clair, on peut assurer hardiment qu'elle est indéchiffrable pour tous ceux qui n'en ont pas la clef. Mais comme l'argent est la clef de bien des choses, les chiffres sont quelquefois vendus par des commis ou des secretaires infidèles. Pour peu qu'on soupçonne une pareille trahison, on tâche de tourner contre les suborneurs leur propre artifice, & de les faire donner dans les panneaux qu'ils tendent. La Cour écrit à son Ministre, ou le Ministre mande à sa Cour, tout le contraire de ses véritables intentions, ou des nouvelles qu'on veut se communiquer. On met ensuite un signe, un caractère, un mot (dont le Ministre du Cabinet est convenu avec le Négociateur avant son départ), qui annulle non-seulement tout ce qui vient d'être dit, mais qui désigne aussi qu'on doit l'entendre dans le sens tout-à-fait opposé; & c'est ce qu'on appelle le chiffre *annullant*. Lors qu'on découvre qu'u-

qu'une Cour fait des démarches pour corrompre des employés, & obtenir par ce moyen la clef des chiffres, on lui fait parvenir adroitement un faux chiffre, & on l'induit dans toutes les erreurs qu'on veut, en écrivant mille contre-vérités dans des dépêches feintes, & faisant parvenir les véritables ou par des couriers ou par d'autres voies indirectes. Le Souverain doit avoir avec chacun de ses Ministres dans les Pays étrangers un chiffre différent. Mais comme il importe souvent au bien des affaires générales, que ces Ministres lient entr'eux des correspondances particulières, on leur remet un chiffre *banal* qui leur est commun à tous, & dont ils peuvent se servir pour s'entre-communiquer des nouvelles ou des découvertes importantes. Il est fait sur le modèle des autres bons chiffres. „ L'art de déchiffrer sans clef est aussi pénible qu'incertain, & il échoue toujours contre un chiffre bien fait. Les Livres qui en traitent, nous donnent des règles si vagues, si peu satisfaisantes, qu'on voit bien que tout y est fondé sur des conjectures, & qu'un déchiffreur fameux ne doit sa réputation qu'à l'inep-

tie & à la négligence de ceux dont il devine le chiffre ". On auroit cependant vu avec plaiſir que l'Auteur de cet Article eût dit ici quelque choſe de l'art de déchiffrer & des Livres qui en traitent. Il eſt ſans doute vrai qu'à quelque degré de perfection que cet art ſoit porté, il y aura toujours bien des chiffres qui mettront en défaut les plus habiles déchiffreurs. Mais la méthode que l'on emploie pour expliquer les chiffres qui ne ſont pas trop compliqués, mérite d'être connue, ne fût-ce que parce qu'elle peut exercer agréablement l'eſprit, & le former à découvrir la vérité au moyen des probabilités & des hypothèſes. De là vient que l'illuſtre *'sGraveſande* n'a pas dédaigné de conſacrer tout un chapitre de ſa Logique (*), à expoſer aſſez en detail les règles de l'art de déchiffrer, en montrant comment il s'y étoit pris pour expliquer un chiffre aſſez difficile qu'on lui avoit propoſé.

CORONAIRE, *or*, s. m. *Droit Romain*, eſpèce d'impôt chez les Romains. L'or

(*) *G. J. 's Graveſande Introductio ad Philoſophiam, Metaphyſicam & Logicam continens*, P. II. Cap. 35.

L'or coronaire, qui dans l'origine fut un hommage libre rendu à la valeur, porta bientôt l'empreinte de la flatterie & de la ſervitude; on le vit dégénérer en une eſpèce de tribut que les Nations étrangères payoient aux Romains, & d'impôt pour les ſujets de l'Empire. C'eſt principalement ſous ce dernier point de vue que l'Auteur le conſidère. Il recherche d'abord comment cet impôt s'introduiſit; il diſcute enſuite quelles furent les perſonnes ſoumiſes à cet impôt, celles qui en furent exemptes, & les différens cas où il eut lieu; enfin il montre les diverſes reſtrictions que les Empereurs y mirent. Cet Article, que l'on doit à M. BOUCHAUD, eſt un des plus ſavans & des mieux faits de ce troiſième Volume. Il ſuppoſe une profonde connoiſſance de l'Hiſtoire & des Antiquités Romaines, & nous regrettons que ſa longueur ne nous permette pas de le tranſcrire.

La même raiſon nous empêche de rapporter l'excellent Article DETTE PUBLIQUE. Quand eſt-ce que les Etats ont commencé à contracter des dettes publiques? Quelle influence les dettes publiques ont-elles ſur le bon-

heur des Peuples? Ces dettes une fois contractées, faut-il se hâter de les acquiter? Les rembourſemens ne ſont-ils pas quelquefois plus onéreux que la dette? Ces intéreſſantes queſtions ſont diſcutées ici avec beaucoup de ſolidité. Quoique l'Auteur convienne que toute Nation qui emprunte pour faire une guerre non néceſſaire, travaille à ſa propre ruine, il croit qu'en général les dettes ne ſont pas auſſi nuiſibles à l'Etat qu'on le penſe communément, & il prouve très bien qu'il y a des cas, où il eſt plus avantageux de faire des emprunts que de créer de nouveaux impôts. Très ſouvent auſſi lors que le peuple eſt ſurchargé des taxes, il vaut mieux diminuer les impoſitions que rembourſer la dette. „Si pour rembourſer annuellement une ſomme de dix millions, vous êtes obligé d'en lever une de douze ſur le peuple, vous ferez certainement un très mauvais marché. Prenons un exemple à portée de nous. On lève en France un impôt ſur les boiſſons, qui porte le nom d'*aides*. Cet impôt coûte 20 pour cent de perception, & rapporte au Roi autour de 30 millions. Or je demande, ſi lors qu'en

1764 on forma un fonds d'amortiſſement de 20 millions, il n'auroit pas mieux valu diminuer les droits d'aides, ou pour mieux dire les changer en un ſimple impôt territorial, qui produiſant encore un certain revenu, auroit facilité la converſion de la gabelle dans une taxe répartie au marc la livre de la taille ou du vingtième? Je ſais qu'on peut difficilement raiſonner d'après le rembourſement illuſoire qui exigeoit d'autres reſſources; mais ces reſſources ne les auroit-on pas trouvees plus aiſément en améliorant le ſort des campagnes, qu'en ſe bornant à un ſimple virement de parties plus digne d'un agioteur que d'un Miniſtre? Enfin j'ajouterai à ces conſidérations, que dans la ſuppoſition même que les impoſitions ſont réparties avec ſageſſe & perçues avec économie, il faudroit encore, avant de ſonger à rembourſer, s'informer bien exactement s'il n'exiſte pas d'emploi d'argent plus preſſé. Quand la France auroit aboli les droits d'aides & de gabelles, je regarderois encore les canaux de communication entre la Somme & l'Eſcaut, entre la Moſelle, la Meuſe & la

Marne, entre la Saône & la Seine, comme des opérations plus utiles qu'un remboursement de 60 millions. J'en dirois autant de la perfection des grands chemins, de la construction des ponts, du desséchement des marais, du défrichement des landes, &c. Il ne faut pas oublier non plus que le remboursement des dettes dispose tous les Gouvernemens à la guerre, tandis que les dépenses utiles rendent la paix avantageuse, sans en abréger la durée ".

## NOUVELLES LITTERAIRES.

### FRANCE.

PARIS. Mr. COURT DE GEBELIN, continue avec toute la diligence & le succès imaginables le grand Ouvrage qu'il a commencé. Le Ve Tome, qui se distribue depuis peu, nous occupera incessamment. En voici le titre: *Monde primitif analysé & comparé avec le Monde moderne, considéré dans les Origines Françoises; ou Dictionnaire Etymologique de la Langue Françoise. Avec des*

*des Figures en taille-douce : Par Mr.* COURT DE GEBELIN, *de la Société Econom. de Berne, des Acad. Roy. de la Rochelle, Dijon & Rouen*; 1778, chez l'Auteur rue Poupée, Maiſon de Mr. Boucher, Secretaire du Roi, & chez *Boudet* & pluſieurs autres Libraires; Vol. *in* 4. de 1239 *pp.* ſans le Discours Prélim. qui en a 104. (Se trouve à *la Haye*, chez *P. F. Goſſe.*)

*Code des Loix des Gentoux, ou Reglemens des Brames traduit de l'Anglois, d'après les Verſions faites de l'Original écrit en Langue Sanskrete*; 1778. de l'Imprimerie de *Stoupé* (& ſe trouve à *la Haye* chez *P. F. Goſſe*). Vol. *in* 4°. de 341 *pp.* ſans les Préfaces & le Discours Prélim. qui en ont 60. Les Brames ſont depuis un temps immémorial les Législateurs des Gentoux, c. à d. des Peuples de l'Indoſtan. Seuls dépoſitaires des Livres & des Loix du Pays, ils s'étoient toujours opiniâtrés à les cacher, & il a fallu toute la fermeté de Mr. *Haſtings*, Gouverneur Général des Etabliſſemens Anglois dans l'Inde, pour obliger enfin les Brames à révéler ces ſecrets. C'eſt à lui que l'Europe doit ce Code. Pour le compiler il a fait venir de tous les Cantons du Bengale les plus habiles Brames Juriſconſultes, qui gagnés par ſes promeſſes ſe ſont aſſemblés

au

au Fort Williams de Calcutta, pour compulser les Livres originaux écrits en Langue Samskrète, & pour en tirer après deux ans ou environ de travail (depuis Mai 1773 jusqu'à la fin de Février 1775) les principaux Reglemens religieux & civils des Indoux. Ce Code ainſi compilé, on l'a traduit littéralement en Perſan, ſous les yeux des Brames, & d'après cette Verſion Mr. *Halbed* l'a rendu en Anglois, & l'a publié à Londres l'année dernière. Un Anonyme en donne à préſent la Traduction Françoiſe que nous annonçons, & nous ne doutons pas qu'elle ne ſoit bien reçue. Ce monument de Juriſprudence mérite en effet, ainſi que le dit Mr. *Halbed*, l'attention des Politiques, des Philoſophes, & des Théologiens, parce qu'il donne une idée juſte d'un grand Peuple, floriſſant à une époque où il ne pouvoit avoir aucune communication avec l'Europe; parce qu'il traite d'ailleurs de différentes matières qui intéreſſent tout le genre humain; qu'on y trouve & des maximes générales d'adminiſtration & de juſtice, que la diverſité des mœurs & des opinions religieuſes ſont incapables de changer; & des uſages que l'on croyoit juſques ici particuliers aux anciens Juifs;

&

& qu'enfin il offre l'hiſtoire du genre humain aux premières époques de la civiliſation. En rapprochant quelques-unes des Loix Indiennes de celles des Nations les mieux policées, il paroît que le bon ſens & la raiſon ont dicté les mêmes reglemens aux différentes extrêmités du Globe. Sur les ſucceſſions, par ex. & ſur le partage des propriétés, les diſpoſitions des Loix des Brames ſont celles des Loix Romaines. Le chapitre de la Juſtice eſt un des meilleurs de tout le Code. Les qualités néceſſaires à l'arbitre ou au juge, les règles pour l'examen des témoins, les preuves qu'on demande, ſont énoncées avec beaucoup d'exactitude & de profondeur de raiſon. Divers autres morceaux ne ſont pas moins ſages. Mais il faut convenir que l'on trouve auſſi dans cette compilation une multitude de loix bizarres, injuſtes & ſanguinaires; une acception de perſonnes ſi choquante que le même crime eſt puni avec une ſévérité exceſſive dans les gens du peuple, tandis que ceux qui compoſent les caſtes ou tribus ſupérieures, en ſont quittes pour de légères amendes; des peines atroces, quelquefois indécentes & malhonnêtes, ſouvent puériles & ridicules. En général

néral ces Loix manquent de ſuite, de proportion & de juſteſſe : après avoir prononcé ſur une choſe il eſt aſſez ordinaire de voir le Légiſlateur donner bruſquement une déciſion différente ſur un cas qui a du rapport au premier; d'autres fois il entre dans des détails impoſſibles à déterminer. Les Indoux ſe vantent d'une antiquité qui ne s'accorde pas avec ce que nous ſavons de la durée du Monde; & s'il faut en croire le Traducteur Anglois, aucun Peuple n'offre des Annales d'une autorité auſſi inconteſtable que celles que nous ont tranſmis les anciens Brames. A cet égard il tient un peu le langage de nos prétendus Philoſophes modernes. On peut faire la même réflexion ſur le parallèle qu'il affecte de ramener entre les Loix de Moyſe & celles des Brames, dans l'intention aſſez marquée de jetter du ridicule ſur les unes & ſur les autres. Du reſte ſa Préface mérite d'etre lue. Il fait beaucoup d'obſervations ſur les mœurs & les uſages des Indoux, ſur la Langue Samskrète, ſur le caractère muſical de cette Langue, ſur les paſſages du Code les plus extraordinaires & les plus étrangers à nos opinions, ſur les armes à feu dont il y eſt parlé, &c. „Le lecteur, *dit-il*, ſera très

très étonné de voir les armes à feu défendues dans des Loix d'une antiquité si prodigieuse; & il reprendra peut être l'ancienne opinion, jugée absurde aujourd'hui, qu'Alexandre trouva quelques armes de cette espèce au fond de l'Inde, comme un passage de Quinte-Curce semble l'assurer. La poudre à canon a été connue à la Chine & dans l'Indostan, long-temps avant toutes les époques qu'admettent nos Chronologistes. Le mot Samskret *Agnee-aster* signifie littéralement arme à feu-Le canon se nomme *Shet-agbnee*, ou l'arme qui tue cent hommes à la fois, & les Histoires de l'Inde attribuent l'invention de ces machines destructives à l'artiste qui passe pour avoir forgé toutes les armes qu'employèrent dans le premier âge, pendant une Guerre de cent ans, les bons & les mauvais esprits." Milton n'est donc pas le premier qui se soit avisé de faire combattre les Anges à coups de canon.

La Langue Samskrete est très abondante & très nerveuse; mais le style des bons Auteurs est singulièrement concis: suivant Mr. *Halhed*, elle surpasse de beaucoup le Grec & l'Arabe dans la régularité de ses étymologies: & elle a de même un nombre

bre prodigieux de termes qui dérivent de chaque racine primitive. La Poéſie Samskrete contient une très grande variété de différens mètres; le Traducteur en rapporte pluſieurs exemples, & l'on ne ſera pas fâché que nous en transcrivions un: c'eſt une ſtance irrégulière.

*Swrjenō neyatee wīrum*
*Perebeete booddheer weenāsbe kaldēpee*
*Chhēddēpee chundene terō*
*Soorebbeyetee mookhum koot, bāreſye.*

*Un homme bon ne prend jamais d'inimitié.*
*Il eſt bien diſpoſé même à l'égard de celui qui le maltraite.*
*Ainſi, pendant que l'arbre du Sandale tombe,*
*Il communique ſon odeur aromatique au tranchant de la hache.*

Les Brames compilateurs de ce Code ont mis à la tête de l'Ouvrage un petit Diſcours préliminaire trés intéreſſant; en voici un morceau: „ Dieu aime dans chaque Pays la forme de culte qui y eſt obſervée; il écoute dans la Moſquée les dévots qui récitent des prières en comptant des grains ſul-

facrés; il eſt préſent aux Temples, à l'adoration des Idoles; il eſt l'intime du Muſulman, & l'ami des Indoux, le compagnon du Chrétien, & le confident du Juif; & les hommes d'un eſprit & d'une ame élevés qui n'ont vu dans les contrariétés des Sectes & les différens cultes de Religion, que des effets de la puiſſance du Très-Haut, ont gravé leurs noms d'une manière immortelle ſur les pages de l'Hiſtoire. Ces eſprits tolérans & juſtes ſe trouvent particulièrement dans l'Empire étendu de l'Indoſtan, &c. "

*Code d'Education à l'uſage des Elèves deſtinés aux premieres profeſſions & aux grands emplois de l'Etat: contenant les plans d'Education littéraire, phyſique, morale & chrétienne, de l'Enfance, de l'Adoleſcence & de la premiere Jeuneſſe; le Plan encyclopédique des Etudes: & des Reglemens généraux d'education. Par M.* VERDIER, *Inſtituteur d'une Maiſon d'Education à Paris, Conſeiller, Médecin ordinaire du feu Roi de Pologne, Avocat en Parlement*, &c. 1777. chez l'Auteur, rue de Seine S. Victor, à côté du Jardin du Roi & chez *Moutard* & *Colas* Libraires (& ſe trouve à la *la Haye* chez *P. F. Goſſe*.) *in* 12. *pp.* 396. Nous rendrons

compte de ce bon Ouvrage auſſi bien que du ſuivant:

*Contes & Fables Indiennes de* BIDPAÏ *&* LOKMAN, *traduites d'*Ali Tchelebi-ben-Saleh, *Auteur Turc. Ouvrage commencé par feu M.* Galland, *continué & fini par M.* CARDONNE, *Secretaire Interprète du Roi pour les Langues Orientales, Profeſſeur en Langue Arabe au Collège Royal, Inſpecteur de la Librairie & Cenſeur Royal*, 1778 trois Vol. *in* 12, chez *Simon, Lambert*, &c. & ſe trouve à *la Haye* chez *P. F. Goſſe.*

*Lectures pour les Enfans ou Choix de petits Contes, également propres à les amuſer, & à leur inſpirer le goût de la Vertu. Seconde Partie. Suite des Lectures pour les Enfans, ou Lectures pour les Jeunes Gens, également propres à les amuſer & à leur inſpirer le goût de la Vertu*; chez *Nyon* 1777. Ces deux Vol. petit *in*-12. font enſemble 412 pages. Les morceaux qui compoſent ce Recueil paroiſſent le choix d'une ame honnête & ſenſible; on n'y voit rien de neuf, mais quelque facile qu'ait été le travail de l'Editeur on doit lui en ſavoir gré puis qu'il eſt utile. Nous aurions cependant quelques reproches à lui faire, dont le plus eſſentiel eſt d'avoir inſéré un Drame, qui a pour

pour titre *les Revenans.* Son objet, comme on le ſent bien, eſt de prouver qu'il n'y en a pas, mais devoit-il ſuppoſer que tous les Enfans y crûſſent? Ceux qu'on abandonne aux ſoins d'une *Bonne* ignorante peuvent avoir beſoin d'inſtruction à cet égard; mais cette inſtruction eſt dangereuſe pour les Enfans à qui elle n'eſt pas néceſſaire, par la même raiſon qu'il ne faut point donner de remèdes aux gens qui ſe portent bien. Cette compilation offre des morceaux écrits du meilleur ſtyle, dans quelques autres il y a des défauts de goût: par exemple cette phraſe a quelque choſe de faux & de précieux „ ſes joues ſe couvrirent d'une „ modeſte rougeur, non de *cette rougeur „ qui porte les livrées du crime* &c". On trouve auſſi quelquefois des fautes de grammaire, *êtes vous parent à M. Belton? — Seroit-ce pour que je* demeure *ſeul* &c.

*Le Quadrille des Enfans ou Syſtême nouveau de Lecture. Avec lequel tout Enfant de quatre à cinq ans peut par le moyen de quatre vingt huit figures, être mis en état de lire ſans faute à l'ouverture de toutes ſortes de Livres en trois ou quatre mois, & même beaucoup plutôt, ſelon les diſpoſitions de l'Enfant. Quatrième Edition, revue, abrégée & perfection-*

*née à l'uſage des jeunes Elèves de la Penſion Académique du Fauxbourg St. Honoré.* Chez *Couturier* 1777 *in* 8°. de 142 pages. Ce Syſtême de lecture parut pour la première fois en 1744: il ſemble que les éloges qu'on lui donna & le ſuccès qu'il eut (on en fit trois Editions en moins de trois ans) auroient du le rendre plus général. Il réunit à l'avantage de hâter les progrès, l'avantage plus précieux encore d'éviter aux Enfans l'ennui qui accompagne toujours cette étude. On a ſu tellement le réduire en jeu au moyen des 88 figures qui repréſentent les ſons radicaux, que nous avons vu un enfant, à qui l'on avoit fait quitter l'ancienne méthode pour celle-ci, témoigner une ſorte de ſcrupule de ce qu'il ne s'occupoit plus à apprendre à lire & de ce qu'il employoit tout ſon temps à jouer. Ce Syſtême exige un peu d'étude de la part de ceux qui enſeignent, & c'eſt par cette raiſon, ſans doute, qu'il n'eſt pas généralement adopté; cependant les Maîtres en ſe donnant quelque peine en éviteroient beaucoup à leurs élèves. On trouve à la ſuite du Discours préliminaire, un Certificat de Mr. le Maréchal *de Coigny*, qui atteſte qu'ayant mis ſon fils avant l'âge de quatre

ans

ans accomplis à la méthode de Mr. BERTHAUD, c'eſt le nom de l'inventeur, *il eut la ſatisfaction de le voir commencer à lire au bout d'un mois, & quinze jours après être en état de lire fort joliment dans différens Livres, ſans que pendant ce temps-là il ait eu le moindre dégoût & le moindre ennui.* Nous citerons encore l'épreuve que Mr. B. fit de ſa méthode ſur deux Ramonneurs, que pluſieurs Membres de l'Académie Françoiſe & notamment MM. *de Marivaux* & *de Crébillon* voulurent bien choiſir eux-mêmes, pour rendre plus authentique la preuve du ſuccès. „Au bout du „mois, *dit l'Auteur en rapportant ce fait*, „à compter du jour qu'ils m'ont été envo„yés, ils ſe ſont trouvés en état de repa„roître devant ces Meſſieurs pour y lire à „l'ouverture du premier Livre qui eſt „tombé ſous la main, moyennant deux „leçons par jour qui leur ont coûté ſi „peu de temps, qu'ils ont vaqué dans la „journée à leurs exercices ordinaires."

## DANEMARCK.

COPENHAGUE. Divers bons Ouvrages ont été publiés ici l'année dernière: il ne nous reſte pas aſſez d'eſpace pour les indiquer à

préſent, mais, nous le ferons au premier Trimeſtre. En attendant nous devons au moins inſérer ici ce Programme de la Société des Sciences. Elle propoſe les ſujets ſuivans:

I.

*Chronologiam Hiſtoriae Valdemari primi Danorum Regis à Saxone descriptae perpetuam, validisque ſtabilitam argumentis elucubrare.*

II.

*Quae morum placitorumque Septentrionis noſtri incolis quondam peculiarium veſtigia reperiantur inter populos Aſiae Septentrionalis tam veteres, quam hodiernos, ita oſtendere, ut affinitas harum gentium inde eluceat.*

III.

*Cum minerae Cobalti non raro alia metalla, & mineralia contineant, quae elegantiam coloris coerulei in ſmatto encauſtis & porcellana infringunt, queritur methodus facilis haec inquinamenta inde ſeparandi.*

IV.

*Doctrinam de ſuperpondio, vel de effectu machinarum data vi datum onus moventium diſtincte exponere, eamque cum reali effectu*

di-

*diverſarum machinarum magna onera moventium comparare.*

Le Prix que la Societé décernera à celui qui à ſon jugement aura le mieux traité chaque ſujet, conſiſte en une Médaille d'or de la valeur de cent Rixdalers argent de Danemarck. Les Savans tant Etrangers, que Danois, excepté les Membres de la Société, ſont invités à concourir pour ces Prix, & voudront bien écrire leurs Mémoires en François, Danois, Latin, ou Allemand. Les Concurrens adreſſeront leurs Mémoires francs de port, à S. E. Mr. *de Hielmſtierne*, Conſeiller Privé du Roi, Chevalier de Danebrog, Préſident de la Société. Aucun Ecrit ne ſera reçu au concours, paſſé le dernier d'Août 1779. La diſtribution des Prix ſe fera vers la fin du Mois d'Octobre 1779, & le jugement de la Société ſera publié incontinent après. Les Auteurs ſont priés de ne ſe point faire connoître, mais de mettre une deviſe à la tête du Mémoire, & d'y joindre un billet cacheté avec la même deviſe, qui contiendra leur Nom, & le lieu de leur réſidence.

## ALLEMAGNE.

BERLIN. *Poéſies Lyriques de* RAMLER.

*Traduites de l'Allemand.* 1777; petit *in* 8. de *pp.* 188. chez *Voss*; & à *Paris*, chez *Brunet.* (Se trouve à *la Haye* chez *P. F. Gosse*) Tous ceux qui connoiſſent la Littérature Allemande ſavent, que Mr. RAMLER eſt un des Ecrivains les plus diſtingués, qu'il paſſe tour à tour de l'enthouſiasme des enfans d'Apollon au ſang froid néceſſaire pour bien apprécier les productions d'autrui; en un mot qu'il réunit les talens du Poëte à ceux du Critique. Une grande partie des Odes que ce Volume renferme, ſe rapportent au Roi de Pruſſe & aux évenemens de la dernière Guerre. Le Poëte en célébrant ce Héros lui rendoit l'hommage le plus déſintéreſſé: „O Muſe, *s'écrie-t-il*, plus orgueilleuſe de n'avoir jamais été à prix d'or, pas même du ſien, que ne le furent celles de Céa & de Thèbes (1), ne ceſſe jamais de le célébrer! Et s'il rejette auſſi tes chants de triomphe, ſi, peu accoutumé à tes accens, il incline entièrement vers les cygnes de la Seine; n'importe, célèbre toujours le Dieu tutélaire des fils de *Brennus* &c. " Nous allons rapporter deux Odes, auxquelles les cir-

(1) *Simonide* & *Pindare.*

circonſtances actuelles ajoutent un nouveau prix.

## AUX ROIS.

*en* 1761

„ Un monde entier ſera-t-il anéanti? un déluge univerſel de gens de guerre va-t-il encore une fois tout replonger dans la barbarie? les Temples & les trophées ſeront-ils renverſés pour n'être à l'avenir que des ruines célèbres?

Après ces ravages peut-on eſpérer au moins qu'aux temps à venir les arts ſeront découverts, comme ils l'ont été jadis, entre les cendres & au fond des tombeaux, & que nos arrières-neveux les feront renaître & fleurir? Non la dévaſtation qui nous menace les détruira ſans doute pour jamais.

La race des hommes éclairés s'anéantit; le fils privé d'éducation eſt ſoldat raviſſeur, & celui qu'on n'enrôle pas de force pour ce métier cruel eſt un laboureur miſérable.

O vous plus deſtructeurs que le Véſuve embraſé, que les tonnerres ſouterreins! vous alliés de la famine & de la peſte!

Vous qui portez dans toutes les mers la rapide mort ſur vos vaiſſeaux, & qui

ſoldez depuis Lisbonne juſqu'aux bords glacés de l'Obi, des hommes armés pour détruire leur race!

O meurtriers du monde préſent & à venir, qui hélas! déchirez les entrailles des braves Germains de la main de Germains même, pour affliger le meilleur des Héros, le ſage Roi des enfans de Brennus! parlez!

Quand une fois la paix aura mis un frein à votre rage homicide, qu'elle reſtituera à chacun ſes provinces & ſes fortereſſes dévaſtées, dépeuplées, embraſées...

Combien, ô Rois (ſi le vertueux repentir n'eſt étouffé dans votre ame par les plaiſirs, la fauſſe politique & les adulateurs) ne ſentirez-vous pas de remords, ....

D'avoir maſſacré inhumainement des millions d'hommes avec leur poſtérité! de n'avoir pas plutôt, raſſaſiés de calamités, ordonné à vos Légions de quitter le champ du carnage!

Pourquoi, braves ſans crimes, n'avez-vous pas employé vos forces à chercher ſur la mer pacifique de nouvelles routes, à découvrir un peuple inconnu, pour l'inſtruire & en devenir le Père comme le premier des Incas le fut des barbares Péruviens.

Il

Il donna un nouvel être à ſon pays natal. Il partagea les terres, bâtit des cabanes, diſtribua les femmes, habilla le peuple; il apprit à des hordes de ſauvages diſperſés à connoître la pudeur & à révérer des Dieux.

Son peuple reconnoiſſent le nomma fils du Soleil, parce que bienfaiſant & vigilant comme cet Aſtre, il fut la joie de ſon pays renouvellé, & que ſa réputation devoit briller dans tous les âges d'un éclat éternel."

## A L'EMPEREUR JOSEPH.

*A l'occaſion de ſon entrevue avec le Roi de Pruſſe,*

*en* 1769.

„Mon chant de louange, Auguſte Empereur de la Germanie, célèbre le premier de tes triomphes, celui qui montre combien tu es au deſſus de l'eſprit de jalouſie, toi qui viens viſiter le ſublime Monarque des Pruſſiens.

C'eſt dans le Pays même que ſon glaive vainqueur ſépara jadis de l'héritage de tes ayeux, que tu rends hommage à la prudence de ce Héros, comme à celle d'un père; tu fais de ſon cœur ta première conquête, &

& t'acquiers un ami ſemblable à toi.

Un ami dont tu aſpires à égaler la plus haute vertu militaire, pour la défenſe de tes vaſtes Etats, *mais jamais pour le combattre*; c'eſt le ſerment ſolemnel de Joſeph, le conſervateur des peuples.

Cette première de tes actions jette un éclat plus pur aux yeux des Immortels, que la priſe d'Ilion & de Babylone & les triomphes de Gingiskan.

Va, continue ton illuſtre carrière, & brille parmi tes ancêtres couronnés de gloire, grand comme eux dans l'art de vaincre; ....

Plus grand encore dans tous les arts de la Paix! Brille ſemblable à cet Aſtre, qui éclaire notre Globe & qui parmi des millions d'Etoiles dans la route azurée, attire ſeul à lui tous les regards, répand ſeul autour de lui une chaleur bienfaiſante."

On ne peut qu'applaudir au travail du Traducteur, quand on penſe à l'extrême difficulté qu'il y a de rendre en François un Poëte que les Allemands regardent comme intraduiſible. Dans certains morceaux on deſireroit un peu plus d'exactitude & d'élégance, par exemple dans ce début d'une Oöe à un Peintre. „Toi, dont le pinceau

fait

fait revivre César ensanglanté, dérobant sous un voile de pourpre *son* visage au poignard de *son* ami, *son* visage, qui reprochoit tendrement *son* crime au meurtrier &c." Voici un autre passage dont le tour est obscur & vicieux: „Jusques à quand la furieuse Mégère secouera-t-elle son flambeau ? Rois de la terre, pourquoi *assaillir ainsi à sa propre gloire* un Héros invincible?" Mais l'Anonyme s'est surpassé dans la traduction des Cantates qui terminent ce Volume, & il les juge avec autant de goût qu'il les a traduites. „Les deux Cantates *Ino* & *Pygmalion*, ont cela de particulier qu'elles conservent le ton lyrique, depuis le commencement jusqu'à la fin. On a toujours fait du récitatif un récit, & développé dans l'air une moralité qui en résulte: ici le Poëte ne paroît rien raconter, tout est mis dans la bouche des personnages mêmes; enforte que ces Cantates sont des monologues. On sait combien il est difficile dans un Drame de faire un monologue de vingt vers: on jugera combien il avoit d'obstacles à vaincre pour en soutenir un aussi long dans la bouche d'Ino & de Pygmalion, & de leur faire en même temps raconter leur histoire. Le Poëte a surmonté heureuse-

ment

ment ces difficultés : le ſentiment ſe développe ſans interruption, & tandis que le perſonnage laiſſe un libre cours à ſes penſées, nous apprenons, ſans le remarquer, tout ce qui le regarde! Quand la ſituation paroît convenir à un air, le Poëte ne fait que changer la meſure du vers, ſelon que la muſique l'exige. "

*Sermons ſur divers Textes, par Mr.* ERMAN, *Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Berlin*; grand 8o. de 388 *pp.* chez *Jasperd.* Ces Diſcours méritent bien qu'on les faſſe connoître: nous en rendrons compte au Trimeſtre prochain.

QUEDLINBURG. Mr. le Recteur F. A. STROTH vient de publier le premier Tome d'une très bonne Traduction Allemande, qu'il a faite de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* d'EUSEBE. Elle ſera utile non ſeulement à ceux qui n'entendent pas le Grec, mais même aux Gens de Lettres qui ſont en état de lire l'Original, parce que le Traducteur éclaircit fort heureuſement un grand nombre de paſſages obſcurs, & que ſes ſavantes Notes répandent beaucoup de jour ſur les faits rapportés dans cette Hiſtoire. EUSEBII *Kirchengeſchichte, aus dem Griechiſchen überſetzt und mit einigen Anmerkungen erläutert von* Friedrich

drich Andreas Stroth, *Rector des Fürstl. Gymnasii zu Quedlinburg*; grand 8°. chez *Reusner*, 1778.

LEIPSICK. *Weygand* a imprimé: *Geschichte der Engländer und Franzosen im Östlichen Indien. Ein versuch von* CHRISTIAN WILHELM DOHM. *Erster Theil*; c. à d. *Essai sur l'Histoire des Anglois & des François dans les Indes Orientales, par Mr.* DOHM, Tome I. *in* 8°. Nous n'avons point encore vu cet Ouvrage; mais on en dit beaucoup de bien, & l'Auteur passe pour l'un des meilleurs Ecrivains de l'Allemagne.

HANNOVRE. Mr. ZIMMERMANN vient de publier une Feuille sous le titre d'*Ankundigung und Bitte* HALLERS *Leben betreffend* c. à d. *Avis & prière concernant la Vie de* HALLER (*). Il commence par rappeller qu'en 1755. il parut à Zurich une Vie de cet Homme illustre, & personne sans doute n'a caractérisé cet Ouvrage aussi durement que l'Auteur le fait ici. D'un côté les nombreux défauts qu'il trouve dans cet Ecrit de sa jeunesse, de l'autre son respect pour la mémoire d'un compatriote, d'un maître & d'un parent, le déterminent à publier une seconde Edition de cette Vie, où il se propose de faire nombre de corrections & de

(*) On sait que ce grand Homme est mort le 12 Décembre 1777.

de retranchemens. Cependant, dit-il „ cette entrepriſe ne doit pas détourner un Biographe Anatomiſte ou Botanicien de raconter à ſa manière la Vie de cet Homme immortel, mon travail lui laiſſe le champ libre. " Le but de Mr. ZIMMERMANN eſt de ne rien omettre de tout ce qui répand un vrai jour ſur le caractère de HALLER; d'indiquer ce que la Jeuneſſe peut regarder comme un modèle à ſuivre, ou comme un écueil à éviter; de raſſembler tous les traits diſtinctifs de ſon Héros; & de déterminer l'influence qu'ont eu ſur lui les divers lieux de ſon ſéjour, & le caractère de ceux dont il y fut entouré. Ainſi c'eſt plus pour les Hommes que pour les Savans que M. Z. veut écrire „ au moins que pour ces Savans „ qui attachent infiniment plus d'importance „ à la plus petite ramification d'une veine „ ou au nombre des piſtils d'une plante, „ qu'à ce que HALLER, la meilleure tête „ de ſon temps, a fait & opéré. " Mr. Z. deſireroit que les perſonnes qui ont été en commerce de Lettres avec l'illuſtre Bernois, & ceux de ſes compatriotes qui ont été témoins de ce qu'il a fait en qualité de Républicain, & d'Homme d'Etat durant les dernières années de ſa vie voulûſſent lui com-

communiquer des lumières & des anecdotes relatives au but qu'il se propose. Des Lettres de HALLER à ses Amis seroient un trésor pour son Biographe. Deux grands Hommes de Zurich, dit-il, Mr. le Professeur *Bodmer* & Mr. le Chanoine *Gesner*, pourroient lui fournir d'importans secours. Un homme d'un mérite non moins éminent, Mr. *Bonnet* de Genève, écrivoit dernièrement à M. *Sulzer* à Berlin: „ ma cor- " respondance avec HALLER a duré sans " interruption depuis au delà de vingt- " trois ans, souvent il m'a fait part de ses " plus secrettes pensées & j'ai été le con- " fident de ses peines & de ses plaisirs. " Ce seroit là une source vraiment précieuse pour Mr. Z; nous joignons nos vœux aux siens pour qu'elle lui soit ouverte, & nous ne doutons point que les Amis de HALLER ne s'empressent de contribuer à la perfection d'un Ouvrage, dont l'objet, le plan & le nom de l'Auteur promettent tant d'utilité & d'intérêt.

FRANCFORT *sur le Mein. Varrentrapp* & *Wenner* ont imprimé: CAROLI FRANCISCI HOURIGANTII *Notæ Criticæ in universos Vet. Test. Libros, cum Hebraice tum Græce scriptos, cum integris ejusdem*

*Prolegomenis. Ad exemplar Parisiense denuo recusa*; 1777. deux Vol. *in* 4. Quelque scandale que le P. HOUBIGANT ait donné à certains Savans par la hardiesse de sa Critique, on convient généralement que son grand Ouvrage est un des plus importans & des plus utiles qui aient été publiés sur la Bible; & si bien des Gens de Lettres s'en passent ce n'est assurément que parce qu'ils trouvent l'acquisition de ces quatre Volumes *in Folio* trop dispendieuse. Désormais ils pourront se satisfaire à meilleur compte, car à la réserve du Texte Hébreu & de la Version Latine du P. HOUBIGANT, ils auront à un prix très modique dans les deux Tomes *in* 4° que nous annonçons, tout ce que contient la magnifique Edition de Paris.

GÖTTINGEN. Le célèbre M. MICHAËLIS vient de publier une Traduction Allemande du premier Livre des Maccabées, avec des Remarques, (*Deutsche Uebersetzung des ersten Buchs der Maccabäer mit Anmerkungen*) *in* 4°, chez *Rosenbusch* & à *Coblentz*, chez *Huber*. Nous nous proposons de rendre compte de cet important Ouvrage.

PRO-

## PROVINCES UNIES.

GORS. *Beredeneerd Onderzoek naar de Natuur en 't Beſtaan der Engelen; ſtrekkende, om te betogen, dat zy zo wel lichamelyk als geeſtelyk zyn: door* ÆGIDIUS PETRÆUS, *Predikant te Cappelle in Zuid-Beveland*; c. à d. *Recherches ſur la Nature des Anges, où l'on tâche de montrer qu'ils ſont corporels auſſi bien que ſpirituels: par Mr.* PETRÆUS, *Paſteur à Cappelle dans l'Iſle de Sud-Beveland*; chez *Jacob Huyſmen*, & à *la Haye*, chez *Jean Abraham Bouvink*, 1777. gr. 8°. de 322 *pp.* ſans la Préface & le Sommaire. Les Théologiens de nos jours s'accordent aſſez généralement à croire, que les Anges, bons ou mauvais, dont la Révélation nous parle, ſont des Etres immatériels, qui ne peuvent apparoître aux hommes que ſous des corps empruntés. C'eſt à réfuter cette opinion, & a établir le ſentiment contraire, que Mr. le Paſteur PETRÆUS s'occupe dans l'Ecrit dont nous allons parler; prêt à ſe retracter publiquement ſi on lui montre qu'il erre, c. à d., comme il s'en explique, ſi on réfute duement *toutes* ſes preuves, dont quelques-unes pourroient n'être pas ſolides ſans que ſon Syſtême en fût moins

vrai. S'il se trouve dans cet Ouvrage des choses qui aient déjà été dites, on ne doit pas pour cela soupçonner l'Auteur de plagiat. Quand il n'auroit pas déclaré lui-même, que, soigneux de recueillir & d'exposer fidèlement ce qu'on allègue pour établir la Doctrine qu'il rejette, il s'est abstenu de consulter ce que d'autres ont écrit en faveur de celle qu'il défend, pour ne pas débiter comme sien le travail d'autrui: l'on sent bien qu'il n'est pas possible d'approfondir certaines questions, sans se rencontrer plus ou moins avec ceux qui les ont déjà traitées. Avant de discuter celle dont il s'agit ici, le savant Auteur y prépare ses Lecteurs par quelques Réflexions préliminaires, où, entr'autres choses, il donne six Règles à observer dans cette discussion; mais qui n'y sont pas tellement relatives qu'elles ne puissent venir à point dans d'autres cas. A ces Réflexions succède une Prière où Mr. PETRÆUS en implorant la bénédiction Divine sur son Ouvrage auroit pu, selon nous, témoigner un peu moins fortement la persuasion où il est de la vérité de son Système. Quant à la tractation, sept Chapitres en font le partage. Dans le Ier, Mr. PETRÆUS examine & combat le sentiment ordinaire. Après avoir posé

posé l'etat de la question, qui n'est pas, *s'il y a quelque chose d'immatériel dans les Anges*, puisqu'on en convient de part & d'autre; mais, *si ce sont de purs Esprits*, comme on l'enseigne communément: il tâche de faire voir, que le titre d'*Esprits*; ni les paroles de Jésus-Christ, *Luc.* XXIV, 39; ni les facultés & les opérations *spirituelles* que l'Ecriture attribue aux Anges; ni l'histoire du Démoniaque, *Luc* VIII, 30; ni la distinction des Créatures en *visibles* & *invisibles*, *Col.* I: 16; ni l'idée que le Sauveur donne de l'état des messagers *célestes*, *Luc* XX: 35, 36; ne prouvent que ce soient *des Substances purement incorporelles*. Qu'on suppose gratuitement, que *les Corps* dans lesquels ils sont quelquefois apparus, étoient *des Corps empruntés*. Et qu'en leur en donnant de propres, il ne s'ensuit nullement, comme on l'objecte, que les Fidèles au service desquels Dieu les emploie, devroient toujours les voir; puisqu'ils peuvent avoir des Corps fort différens les uns des autres, & que toute matière n'est pas visible à nos yeux. Après avoir ainsi réfuté les raisons qu'on a coutume de produire pour l'opinion vulgaire, l'Auteur travaille à établir la sienne. D'a-

bord, pour prouver en général que les Anges sont des Créatures *composées d'un esprit & d'un corps*, il fait valoir le vs. 4. du *Ps.* CIV, où ils lui paroissent dépeints comme tels (1); leurs fréquentes apparitions; les figures que Dieu commanda à Moyse d'en faire; les actions corporelles qui leur sont attribuées (2), &c. En développant ces preuves, notre habile Théologien n'oublie pas de répondre à ce qu'on pourroit y opposer, & de montrer que son opinion n'a rien d'absurde, rien de contraire aux Perfections Divines, &c. C'est la matière du Chap. II. & des trois suivans. Dans le VI^e^, Mr. PETRÆUS recherche plus particulièrement de quelle matière les Corps angéliques sont composés. Pour justifier l'idée où il est, que ce sont *des corps de feu*, il allègue, 1°. les paroles du *Ps.* CIV: 4, qu'il traduit, *Il fait*

(1) Mr. PETRÆUS remarque, que ceux qui allèguent la première partie de ce passage pour prouver que les Anges sont *des Esprits*, l'autorisent par cela même à conclure de la 2de, que ces *Esprits* sont revêtus de *Corps*.

(2) *Gen.* XVIII. & XIX. *Luc.* XXIV: 4. *Act.* I: 10. *Exod.* XXV: 18, 19. *Ps.* XCI: 11, 12. 1 *Cor.* XIII: 1. *Phil.* II: 10. *Apoc.* XVIII: 21.

*fait ſes Anges eſprits, & ſes Miniſtres feu flamboyant*; Verſion qu'il fortifie par *Héb.* I: 7; 2° le Nom de *Séraphins* ou de *brûlans*, qui leur eſt donné par *Eſaïe*, VI: 2, 6. 3° *les chevaux de feu* qui apparurent à Elie, 2 *Rois* II: 11, & à Eliſée, VI: 17; & qu'il croit, avec pluſieurs Interprètes, avoir été *des Anges*. Après avoir tâché d'établir le ſens qu'il donne à ces paſſages, & de juſtifier la concluſion qu'il en tire, que *les Anges ont des corps de feu*, l'Auteur fait encore quelques Remarques, qu'il ne donne pas pour des preuves de ce ſentiment, mais qui lui paroiſſent concourir à le rendre très vraiſemblable; & finit par réſumer brièvement dans un VIIe. Chapitre, ce qui a été dit dans les ſix précédens. Tel eſt en ſubſtance le contenu de cet Ouvrage. Il mérite certainement d'être lu; & quelque parti qu'on prenne ſur la Queſtion qui en fait le ſujet, on ne ſauroit nier qu'il ne ſoit bien écrit, & qu'il ne renferme de très bonnes choſes.

UTRECHT. *J. van Schoonhoven & Comp.* ont imprimé: *Hiſtoire de la Fondation des Colonies des Anciennes Républiques, adaptée à la diſpute préſente de la Grande-Bretagne avec ſes Colonies Américaines. Traduite de*

*l'Anglois. A laquelle on a ajouté trois Lettres intéreſſantes ſur la même diſpute, & les Articles de l'Union d'Utrecht comparés aux Articles de l'Union des Colonies de l'Amérique Septentrionale*; 1778; grand 8o de 247 *pp.* Les circonſtances actuelles ajoutent ſans doute un nouveau degré d'intérêt à cet Ouvrage; mais indépendemment de cette conſidération, & dans quelque temps qu'il eût paru, il mériteroit toujours d'être recherché. L'Auteur paroît très verſé dans l'Hiſtoire ancienne, & l'on voit qu'il a puiſé dans les ſources & conſulté les originaux. Il explique avec beaucoup de netteté & d'exactitude ſur quel plan les anciens Peuples ſur-tout les Carthaginois, les Grecs, & les Romains ont fondé des Colonies. Son grand objet eſt de découvrir la nature des conditions réciproques qui ſubſiſtoient entre ces trois Nations & leurs Colonies, de déterminer l'étendue de la juriſdiction que les premières ſe réſervoient ſur les dernières, mais principalement d'expoſer l'uſage de l'antiquité relativement au droit d'impoſer des taxes. Il réſulte de ſes recherches que les Carthaginois reſtreignoient le commerce de leurs Colonies & leur impoſoient des taxes; que les Grecs

ne

ne levèrent rien sur leurs Colons jusqu'au temps de l'invasion des Perses, & qu'après cette époque aucun Etat de la Grèce à l'exception d'Athènes ne soumit ses Colonies à payer des taxes réglées; & qu'enfin les Romains obligèrent toujours leurs Colons de reconnoître leur autorité suprême, de fournir les taxes & les secours de troupes dont la mère patrie avoit besoin, & d'envoyer leurs soldats pour le service militaire par-tout où l'intérêt de la République l'exigeoit. A en croire l'Auteur, une Colonie Romaine étoit une image parfaite d'une Colonie Angloise en Amérique, aux différences près qui se trouvent dans la constitution de Rome & celle de la Grande-Bretagne; & quoique la population & la puissance des Américains soient assurément bien supérieures à celles des Colonies Romaines, il soutient qu'ils n'en ont pas plus de droit à l'indépendance. Mr. CERISIER, Traducteur de cet Ouvrage, est bien plus favorable aux Américains que ne l'est l'Anonyme Anglois. Dans une Lettre fort intéressante qu'il a mise à la suite de sa Traduction, il fait diverses réflexions philosophiques & politiques sur la Guerre présente entre l'Angleterre & ses Colonies,

& il ne diſſimule pas les voeux qu'il forme pour celles-ci. Il ne craint pas même d'aſſurer que le voeu commun eſt en faveur des Américains. „Rien, *ajoute-t-il*, n'eſt plus naturel. On doit s'intéreſſer pour le parti le plus foible, pour une multitude de petits Etats dont la poſition éloignée n'inſpire aucune crainte, pendant que leur audace excite l'admiration. L'orgueil au contraire & ſur-tout la puiſſance exceſſive de la Grande-Bretagne, principalement depuis la dernière Guerre, ont dû révolter tous les Etats que ſon éclat humilioit en les éclipſant". Le Correſpondant de Mr. CERISIER penſe de même dans la Réponſe très bien écrite qu'il lui fait.„ La cauſe des Colonies, *dit-il*, intéreſſe les ames libres & ſenſibles ſur toute la ſurface de la Terre --- L'intrépide réſiſtance des Américains paroît un ſoulevement unanime, inſpiré par l'enthouſiaſme de la liberté. L'eſprit de patriotiſme eſt capable de leur faire affronter tous les dangers & braver toutes les conſéquences qui en peuvent réſulter. Ils n'ignorent pas que la plus grande partie de l'Europe eſt diſpoſée en leur faveur. Ce ſentiment ranime leur eſpoir & leur communique une valeur indomp-

domptable. Si la fortune se déclare pour eux, ils sont trop sages pour ne pas s'assurer une indépendance parfaite, & je pense que s'ils sont obligés de céder à la force, les opiniâtres préféreront une mort honorable, ou une retraite désespérée ". A la suite de ces deux Lettres on trouve un parallèle des Articles de l'Union d'Utrecht, & de ceux de l'Union fédérative des Colonies Américaines. Ce morceau est tiré de l'excellent *Commentaire sur l'Union d Utrecht*, par Mr. *Paulus*. Tout l'Ouvrage est terminé par la Traduction d'une Lettre Hollandoise *sur le Crédit de la Grande-Bretagne, d'un côté, & de l'Amérique Septentrionale Unie, de l'autre.* Le but de l'Auteur est de prouver qu'il y a plus de sûreté de prêter de l'argent aux Américains qu'aux Anglois, & qu'*attendu l'industrie générale, la frugalité, la richesse, la prudence, & la vertu de l'Amérique, elle est une débitrice beaucoup plus assurée que la Grande Bretagne.* Les matières de politique n'étant pas de notre ressort, nous nous abstiendrons de porter aucun jugement sur cette Lettre.

Nous disions tout à l'heure que Mr. CRISIER est très favorable aux Américains: il vient d'en donner une nouvelle preuve

en

en dédiant le troisième Tome de son *Tableau de l'Histoire Générale des Provinces-Unies*, aux *Etats Unis de l'Amérique*. C'est le premier hommage de ce genre qui leur ait été rendu. Le IVe Volume du Tableau ne tardera point à paroître. Nous rendrons compte de tout l'Ouvrage, qui est de plus en plus goûté.

Les mêmes Libraires continuent à distribuer l'*Opmerker* (*L'Observateur*). Le VIe Tome est déjà fort avancé, & il est bien à souhaiter que ce ne soit pas le dernier. On ne sauroit trop recommander cette excellente Feuille, faite pour plaire aux gens de bien & aux gens de goût.

Mr. VAN ALPHEN, l'un des meilleurs Poëtes Hollandois de nos jours, & dont nous avons annoncé il n'y a pas long-temps des *Poésies & Méditations* composées à l'occasion de la mort de sa Femme (1), n'a pas dédaigné d'abaisser sa Muse au ton simple & naïf qui convient à l'enfance: il vient de publier une Brochure de 32 pages imprimée ici, chez la Veuve *van Terveen*, sous le titre de *Proeve van Kleine Gedigten voor*

(1) Voyez le Tome XLVII. de cette *Bibl.* Part. I. *page* 233.

*voor Kinderen*, c. à d. *Eſſais de petits Poëmes pour les Enfans.* Ces Opuscules ſont de petits chef-d'oeuvres dans leur genre, pleins de naïveté, de ſentiment & de grace; l'agrément y eſt ſi bien mêlé à l'inſtruction que les jeunes lecteurs de Mr. VAN ALPHEN ne deſirent pas moins que leurs parens la continuation qu'il fait eſpérer dans ſa Préface.

*R. de Meyere*, a mis en vente: *Etymologicum Teutonicæ Linguæ: ſive Dictionarium Teutonico-Latinum, præcipuas Teutonicæ Linguæ dictiones & phraſes Latine interpretatas & cum aliis nonnullis Linguis obiter collatas complectens: ſtudio & opera* CORNELII KILIANI *Duffl æi. Opus Germanis tam ſuperioribus quam inferioribus, Gallis, Anglis ſive Angloſaxonibus, Italis, Hiſpanis, & aliis lectu perutile. Curante* GERARDO HASSELTO *Arnhemienſi, qui & ſuas Adnotationes adjecit.* 1777. *Tomus II.* Volume in 4o. de 563 *pp.* Ce ſecond & dernier Tome du Dictionnaire de KILIAN a ſuivi de bien près le premier (*), & n'eſt pas moins bien ſoigné. Tous ceux qui aiment

&

(*) Voyez ce que nous en avons dit dans la Partie précédente de ce Journal *pag.* 230 & *ſuiv.*

& cultivent la Langue Hollandoiſe, de même que ceux qui ont du goût pour la Science des Etymologies, ſauront beaucoup de gré à Mr. VAN HASSELT, non ſeulement d'avoir procuré une Edition très exacte & très complette d'un Ouvrage ſi utile, mais auſſi de l'avoir enrichie d'une multitude de Notes également ſavantes & judicieuſes. Nous en rapporterons deux, priſes presque au hazard. SOUT. Sal. ἅλς. *Germ.* ſaltz: *Gal.* ſel: *Ital.* ſale: *Hisp.* ſal: *Angl.* ſalt: *Wie ſout.* Salis flos. *Sout ende brood*, &c. Mola ſalſa. Sout ende brood eten &c. Offam judicialem edere. *Erat hæc offa panis certis verbis devotus & execratus deſtinatisque ſententiis conſecratus, qui reo offerebatur, ſale etiam adhibito, fortè, quod ejus in execrationibus & diravum imprecationibus ſoleat eſſe uſus: habebant autem Germani, Saxones, Belgæ, aliique multi, hanc penitus inſitam opinionem, non poſſe quemquam mali conſcium, panem hoc modo dedicatum devorare. Simile quid refertur de cœtite lapide trito & ſubcineritio pane decocto, quem fur manſum devorare non poteſt; quin cogitur aut ſuffocari, aut fur deprehendi decoctum glutire nequiens.* Tel eſt le texte de KILIAN, & voici la Remarque de Mr. VAN HAS-

HASSELT: *Quæ auctor de astite refert*, Alkem. *in* 't Kampr. p. 101, 102, *& jam ante eum* A. B. de Boodt *in* lib. de Gem. & lap. hist. l. II. c. 197. *confirmarunt. alias de hoc lapide nugas vid in* Lev. Vincent. Wonderton. p. 234. Wolfg. Franz. *in* Hist. Anim. Sac. p. 292. Jonstoni Thaumatogr. p. 157. *quin imo apud* Plin. H. N. L. 21. c. 21. *Sed rectius ex iis quæ* Valmont de Bomare *in* Dictionn. d'Hist. Natur. *aliunde desumsit* (*vid.* Buffon. Hist. Natur. T. 5. p. 439. in not.) *&* Le Francq. v. Berkey Nat. Hist. v. Holl. Tab. 7. D. II. St. II. *cognosci poterit.*

WIJCK-BELD, vetus Sax. Sicamb. *Territorium, jurisdictio civitatis, quæ lignea crucis statua erecta designari solet; & Civitas, oppidum, municipium.* Note de Mr. VAN HASSELT. *Eggelingius, quod tamen veri-similitudini haud consonum videtur*, beld *a* belettet, *alii aliter deducunt; vid* Wachteri Gloss. *sed missis bis, quidni* beld, bild *aut potius* belt, bilt *pro* colle, *sicut adhuc in Gelria* collem *notat, & Frisiorum* de bilt, *&* de bilt *prope Trajectum Batavorum inde etiam nominantur, utpote adjacentibus agris altiora, accipere licet? cum colles remotiori majorum tempore, quod etiam eorum vestigia prope Arnhemiam adhuc probare volunt, li-*

*mi-*

*mitibus inſerviiſſe credibile ſit.* Wijck *recte Auctor ad* Wijck *pro* vico *redegit: & eſt itaque* Wijck-bild, Vici collis, *collis ſeu colliculus, qui vicum a proximo vico diſtinguit, limes. Quibus collibus deinceps* lapides *ſucceſſerunt, & ex iis cruces. (vid. quos citat* Wagen. in de Beſch. v. Amſt. St. 9. p. 4. not.) *denique etiam ſtatuæ Heroum illustrium, veluti* Rutlandi, Orlandi, *aut uti nunc vulgo,* Roelandi: *de quibus ſtatuis priori ſeculo diſſertationem publicavit Ampliſs.* Jo. Gryphiand. *cujus titulus, nam male datur in* Hoogſtr. Gr. W. B, *eſt de Weichbilds Saxonicis ſive Coloſſis Rulandinis (Argentor. 1666 in-4.) & etiam alii,* Rhetius, *quique præter hunc allegantur a* J. W. Gericken *in* Schottelio *illuſtrato & cont. C. 9. Et qualis* Rulandus *lapideus nunc ablatus, manu olim, conjiciente* Wagen. l. l. *gladium tenens, ante duos annos, Amſteledami adhuc ſuperſtes fuit. De gladio, qui* Duranda *dicebatur vid.* J. Bolland. *not. ad* Eginhart, *de v Caroli M. p. 55. ed. opt. niſi tamen huic manui vexillum aptatum fuerit, cum illud ſtatuæ Saxonicæ plerumque dextra tenuerint; vid. citatos auctores in* P. F. Arpi *not. ad Them. Cimbr. §. 27.* M. VAN HASSELT a mis à la fin de ce Volume divers Supplémens

mens qui se trouvoient déjà dans les anciennes & rares Editions de KILIAN, ſç. 1. Un Dictionnaire des mots étrangers empruntés des autres Langues; on sera surpris de voir combien de mots barbares défiguroient dès le temps de KILIAN la Langue Hollandoise: ce Dictionnaire remplit 35 pages à deux colonnes. 2. Une Nomenclature Hollandoise & Latine des noms tant anciens que modernes des Pays, des Peuples, des Villes, des Montagnes, &c. 3. Une autre des noms propres des hommes & des femmes, particulièrement des Goths, des Vandales, des Germains, des Saxons, des Anglo-Saxons, avec la signification & l'étymologie de ces noms; ainsi, par ex. *Alberick* signifioit *Toujours riche*, & étoit composé de *albe* toujours, & *rick* riche. A ces trois Nomenclatures, publiées par KILIAN lui-même, *Potterus*, l'un de ses Editeurs, en a ajouté quelques autres d'hommes, de femmes, d'animaux &c.

Le même Libraire a imprimé: *Beſchryving enes algemeen nuttigen en beproefden werktuigs ten einde de Mieren en andere ſchadelyke Ongedierten op ene vaardige en onfeilbare wyze, met weinig koſten, en ene geringe moeite, uit een gantſche ſtrek te*

*verdelgen. Door den Heere Baron* VAN HUPSCH. *Uit het Hoogduitsch vertaald. Met een koperen Plaat*; c. à d. *Description d'une Machine propre à détruire entièrement, d'une manière infaillible, aisée, & à peu de frais, les Fourmis ainsi que d'autres Insectes nuisibles. Par Mr. le Baron* DE HUPSCH, *Traduite de l'Allemand. Avec une Planche.* 1778. grand 8o. de 17 *pp.* Nous avons eu diverses occasions de parler de Mr. le Baron DE HUPSCH, du succès avec lequel il cultive l'Histoire Naturelle & des utiles découvertes qu'il a faites. Celle que nous annonçons à présent est très importante. On sait quels dégâts les fourmis font dans les jardins, dans les vergers, &c; & combien il est difficile de détruire ces insectes. Rien ne sera plus aisé désormais au moyen de la machine que l'Auteur a inventée, & qu'il a décrite avec beaucoup de clarté. C'est une cloche de fer battu, de fer-blanc, ou même d'argille, que l'on pose sur la fourmillière après avoir allumé une mèche de soufre placée au milieu de la cloche. Dans peu de minutes la vapeur aura étouffé toutes les fourmis. Ce moyen si simple & si peu dispendieux est absolument infaillible, & Mr. DE HUPSCH s'en est assuré par une

infinité d'expériences. Il faut voir les détails dans la Brochure même; Brochure plus intéreſſante aſſurément & plus utile qu'une multitude de gros Volumes.

*H. van Emenes* a imprimé: *De Chriſtelyke Zedenkunde door* GOTTFRIED LESZ, *Doctor en Profeſſor der H. Godgeleerdheid en Academie-Prediker te Gottingen. Uit het Hoogduitsch vertaald*; c. à d. *La Morale Chrétienne par Mr.* LESZ *Profeſſeur en Théologie à Göttingen. Traduite de l'Allemand*; 1777, grand 8o. de 327 *pp.* Mr. LESZ eſt à juſte titre regardé comme un des plus habiles, des plus ſages, & des plus modérés Théologiens d'aujourd'hui. Pluſieurs de ſes Ouvrages ont été traduits en Hollandois, & rien aſſurément ne ſauroit être plus avantageux à cette Nation que de s'approprier ainſi les bonnes productions des Etrangers. L'Abrégé de Morale que nous annonçons méritoit d'autant plus d'être traduit que c'eſt non ſeulement un bon ſyſtême pour l'inſtruction des jeunes gens dans les Univerſités, mais auſſi un Livre édifiant à l'uſage des Familles. Presque tous les Moraliſtes diviſent la Morale en trois parties: devoirs envers Dieu, envers ſoi-même, envers le prochain; Mr. LESZ fait ſentir les

inconvéniens de ce plan; & voici l'ordre qu'il a ſuivi & qui nous paroît en effet bien préférable. Il traite 1°. des ſentimens du coeur, ou des diſpoſitions & affections vertueuſes; 2°. des actions vertueuſes; 3°. des aides à la vertu, ou des moyens de devenir vertueux & de ſe perfectionner de plus en plus. Ces trois Parties qui diviſent tout l'Ouvrage ſont traitées avec une juſteſſe & une préciſion admirables. Quelques articles auroient peut-être exigé un peu plus de développement; mais l'Auteur s'eſt étudié à être court & à renfermer une multitude de choſes dans un aſſez petit Volume. Partout on voit qu'il a profondément médité ſon ſujet & qu'il a penſé par lui-même. Pour s'en convaincre on n'a qu'à lire ce qu'il dit ſur le principe fondamental de la Morale (*), ſur le patriotiſme, ſur l'humilité, ſur la bienfaiſance, ſur la droiture, ſur les divertiſſemens, ſur les devoirs ſociaux, &c.

LEYDE. Nous aurions du inférer ce Programme dans la Partie précédente de cette Bi-

(*) Ce principe eſt ſelon Mr. LESZ: *Fais tout ce qui peut contribuer au bien de la Société humaine, de cette Famille de Dieu dont tu fais partie*

Bibliothèque, mais il s'étoit égaré parmi nos papiers : heureusement il est encore temps de le publier.

„La Société de Littérature Hollandoise établie à Leyde, après avoir recueilli les voix de Messrs. les Commissaires commis pour l'examen des Dissertations, sur la question proposée en 1775. „Quel est le „but general qu'un Poëte doit se proposer? „Quels sont par conséquent les sujets par„ticulièrement propres à la Poésie, & „quelles sont les règles générales de toute „Poésie quelconque?" a jugé que la Dissertation marquée par la Sentence *after all it cannot be expected.* &c. est la meilleure, & la plus satisfaisante aux vues de la Société. A l'ouverture du billet cacheté, portant au dessus la même Sentence, il a paru que l'Auteur de cette Dissertation, étoit Mr. CORNELIUS VAN ENGELEN, *ancien Pasteur parmi les Mennonites, Directeur Honoraire de la Société pour le secours des noyés, Membre de la Société de Littérature Hollandoise à Leyde* &c. &c. demeurant dans cette Ville, auquel la Société a adjugé la Médaille d'or. Les Billets appartenans aux autres Dissertations, ont été brûlés sans avoir été ouverts.

La Société a élu pour ses Membres : Mr.

JEAN LOUIS VERSTER, *Dresfaert de St. Michiels Geſtel* à Bois-le-Duc, & Mr. RUTGERUS PALUDANUS, *Conſeiller & ancien Echevin de la Ville d'Alkmaar, Secretaire du Zyp, Directeur de la Société Hollandoiſe des Sciences à Haarlem* &c. &c.

La Société a dans cette aſſemblée, choiſi deux nouveaux ſujets de Diſſertations, l'un: „Quelles ſont les qualités requiſes dans „un Eloge? Les Diſſertations doivent être „remiſes avant le premier Novembre 1778. L'autre. „La Poéſie & l'Eloquence ont-elles „quelque liaiſon avec la Philoſophie? & „quelle utilité l'une & l'autre retirent-elles „de celle-ci?" Les Diſſertations doivent être envoyées avant le 1 Nov. 1779.

L'Aſſemblée annuelle de l'année 1776. avoit propoſé pour la ſeconde fois pour le 1 Nov. 1779, la queſtion: „Jusqu'à quel „point peut-on par ce qui nous reſte des „Langues Moeſogothique & Angloſaxone „éclaircir l'origine de la Langue Hollan„doiſe, & faire voir que le fondement de „celle-ci ſe trouve dans ces Langues anciennes.". Le but de la Societé, en propoſant cette queſtion, eſt d'examiner l'opinion communément reçue, que la Langue Hollandoiſe tire ſon origine principale-

ment

ment des Langues Moesogothique & Anglo-saxone; elle souhaite donc que ceux qui voudront traiter cette Question, recherchent jusqu'à quel point on peut confirmer le sentiment général, tant par les monumens historiques, que par la comparaison de ces deux Langues avec la Langue Hollandoise.

Il est libre à tout le monde, même aux Membres de la Société de concourir pour le prix; les Commissaires nommés pour l'examen des Dissertations reçues, sont seuls exclus de cette liberté. La Société offre une Médaille d'or de la valeur de 150 florins, à celui dont la Dissertation sera jugée la plus satisfaisante aux vues de la Société. Les Auteurs sont priés d'écrire leurs Dissertations en Latin ou en Hollandois d'un caractère net & lisible: celles qui pourront être envoyées par les Membres même de la Société, doivent être écrites d'une main étrangère. Elles doivent toutes être distinguées par une Sentence, ou Devise, & renfermées dans une enveloppe cachetée, au dessus de laquelle on écrira la même Sentence, ou Devise, dont la Dissertation est marquée. A cela doit être ajouté un Billet cacheté, contenant le nom, la quali-

té, & la demeure de l'Auteur. Au deſſus du Billet, on écrira la Deviſe de la Diſſertion; le tout enſemble renfermé dans une ſeconde enveloppe, doit être remis préciſément aux temps marqués ci-deſſus, entre les mains de Mr. *Frans van Lelyveld*, Secretaire de la Société, ou de Mr. *Pieter Vreede* Junior, chargé de la correspondance, tous deux demeurants à Leyden. Au reſte les loix pour la concurrence aux Prix ſe trouvent dans le ſecond Volume des Mémoires de la Société."

LA HAYE. *J. H. Munnikhuizen* & *C. Plaat* ont mis en vente: *Symbolae Litterariae Haganae, ad incrementum Scientiarum omne genus a variis amice collatae. Claſſis Primae, Faſciculus ſecundus*, 1778, *in* 8°. d'environ 230 *pp.* Cette Partie a ſuivi de bien près la première, & ne fera pas moins de plaiſir aux Gens de Lettres. Les Pièces que Mr. le Profeſſeur BARKEY y a inſérées ſont: 1. C. Swaving, *jam V. D. M. in Hien & Dodewaerd, Commentarii in Vaticinia Bileami* Numer. XXIII. & XXIV. *Pars ſecunda.* 2. RUTGERI OUWENSII, *Illuſtris Scholae Haganae Rectoris, & Litterarum Humaniorum Praelectoris, Emeriti, Diſquiſitio. unde, mutata in ſanguinem juſſu Dei omni*

*omni Aegyptiorum aqua, nancisci aquam Magi potuerint, quam & ipsi in sanguinem mutarent, ad* Exodi VII: 17-*Pars prior.* 3. *Anonymi* (Dithmari Hackmanni, *quondam V. D. M. Emeriti in Wassenaar*) *Dissertatiuncula ad* Ps. CXX: 5. 4. J. C. Harenbergii, — *Vita* Ruperti de Mosham, *ambitiosi Ecclesiae Christianae Seculo XVI, infelicis tamen, Reformatoris, descripta & delineata.* 5. Ejusdem *Epistola ad* N. Barkey, *de* Ruperto a Mosham. 6. S. Gy Szigeti, *Hungari Transsylv. Parochi Szaszuarosensis Reformati, Observatio ad* 1 Cor. XV: 29.

Le Libraire de ce Journal a imprimé: *Exposé d'une méthode par laquelle on rend des disques de verre, destinés à des Machines Electriques, capables d'exciter l'Electricité dans une Atmosphère humide; suivi d'une manière de faire de très bons coussins pour frotter les verres des Machines Electriques; & de la Description d'un Electrophore perpétuel, plus parfait que ceux dont on s'est servi jusqu'ici. Par* C. CUYPERS. 1778. gr. 8°. de 38 *pp.* La Hollande est peut-être de tous les Pays celui où la Physique & l'Histoire Naturelle sont cultivées avec le plus de succès, par des gens même qui n'ont pas fait des études réglées.

& dont l'état & le genre de vie paroiſſent n'avoir aucun rapport avec les Sciences: Mr. COYPERS en fournit un nouvel exemple; ſa profeſſion, très étrangère aſſurément à la Philoſophie, ne l'a pas empêché de conſacrer à celle-ci ſes momens de loiſir, & de faire des découvertes utiles au Public, & qui ſont expoſées avec beaucoup de netteté dans la Brochure que nous annonçons. On ſait que l'humidité de l'Athmosphère influe conſidérablement ſur les Machines Electriques, dans leſquelles on emploie des globes, des cilindres ou des disques de verre: il arrive de là que les effets qu'on obtient ſont ſouvent beaucoup plus foibles lorsque l'Athmosphère eſt chargée de vapeurs humides, que lorsqu'elle eſt pure & ſèche. Mr. COYPERS s'eſt appliqué depuis quelques années à rechercher s'il y auroit moyen de diminuer ou de corriger entièrement ce défaut auquel ces Machines ſont ſujettes. Sachant qu'on avoit déjà obſervé que toutes les ſortes de verre ne ſont pas également propres à exciter l'Electricité, il a fait diverſes expériences pour découvrir quelle en eſt la meilleure ſorte, & il a trouvé, que c'eſt le verre qui eſt le moins attaqué par l'humidité,

dité, qui eſt le plus dur, qui réſiſte le plus à la lime, & qui ayant été expoſé pendant long-temps à l'air, au ſoleil, ou dans des appartemens où l'on fait fréquemment du feu, a perdu, au moins en partie, ces particules ſalines qui entrent dans la compoſition de tout verre. De là Mr. C. conclut que pour rendre un disque propre à exciter une forte électricité, il ne s'agiſſoit que de communiquer au verre un degré de chaleur aſſez conſidérable pour faire évaporer les particules ſalines ſurabondantes. L'expérience a juſtifié cette conjecture: un disque de 16 pouces de diamètre ayant été placé pendant 12 à 13 ſemaines, dans un four médiocrement échauffé, il s'eſt trouvé que la chaleur l'avoit rendu infiniment plus ſuſceptible d'électricité qu'un autre disque de même verre mais qui n'avoit pas été dans le four. Comme les effets des machines électriques dépendent non ſeulement de la qualité du verre frotté, mais encore en grande partie des couſſins dont on ſe ſert pour frotter, notre induſtrieux Auteur a auſſi tourné ſes vues de ce côté là, & il eſt parvenu à faire d'excellens couſſins qui peuvent ſervir quatre fois plus long temps que les frotteurs or-

ordinaires. Il faut voir dans la Brochure même la description de ces couſſins, auſſi bien que celle de l'Electrophore perpétuel que Mr. CUYPERS a inventé. Nous nous contenterons de dire que les effets électriques de cet inſtrument ſont incomparablement plus forts que ceux des Electrophores de la grandeur de celui-ci: ils ſurpaſſent même quelques Electrophores plus grands, & ils ne ſont pas moindres quand l'athmosphère eſt humide que quand elle eſt ſèche. Il eſt à remarquer qu'un ſeul frottement foible rend l'appareil capable d'agir pendant long-temps avec la même force: quand Mr. C. a frotté ſes Verres, il peut tirer plus de 200 étincelles de chacun de ſes plateaux, & en laiſſant le plateau de métal ſur le verre, ſans y toucher, l'électricité ſubſiſte encore pluſieurs heures après le frottement. L'Ecrit dont nous venons de donner une idée, a été compoſé en Hollandois, & le Sr. *Goſſe* l'a auſſi imprimé en cette Langue. Quant à la Traduction Françoiſe, nous apprenons qu'on la doit à Mr. S. *P. van Swinden*, jeune Avocat, qui joint aux connoiſſances qu'exige ſa profeſſion, beaucoup de goût pour la Phyſique & pour l'Hiſtoire Naturelle. Il

eſt

eſt frère du célèbre Profeſſeur de Franeker. Nous terminerons cette notice, en tranſcrivant une Note que Mr. CUYPERS a ajoutée à ſa Préface: elle montrera le jugement que les Connoiſſeurs portent de ſon Electrophore: „ Je ne puis paſſer ſous ſilence le ſort qu'ont ſubi mes Electrophores pendant qu'on imprimoit ceci. D'abord Mr. Allamand, Profeſſeur de Philoſophie à Leyde, après les avoir examinés a témoigné que leurs effets étoient ſurprenans. S. E. Mr. van de Perre, Repréſentant de S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange, comme Premier Noble de la Province de Zélande, a jugé mon grand Electrophore digne de paroître ſous les yeux de S. A. S; comme en effet Elle a bien voulu y jetter un coup-d'oeil favorable, & permettre qu'il fut placé dans ſon Cabinet de Phyſique, tandis que le petit Electrophore eſt actuellement entre les mains de S. E. Enfin, S. E. le Prince de Gallitzin, Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. C. l'Impératrice de Ruſſie, à la Haye, a bien voulu juger très favorablement des effets de mon Electrophore, quoique le jour où j'eus l'honneur de le lui préſenter fût très nuiſible à l'Electricité. ".

Le

Le même Libraire distribue déjà les Tomes IX & X. du *Dictionnaire Universel raisonné de Justice Naturelle & Civile*; & le VIe Tome des *Planches de l'Encyclopédie d'Yverdon*. Ce Volume qui n'est pas moins bien exécuté que les précédens, contient 86 Planches d'*Histoire Naturelle*; 56 d'*Horlogerie*; & 20 d'*Hydrostatique*, d'*Hydraulique*, & d'*Hydrodynamique*.

F I N.

*Errata.*

Dans la *Liste des Morts*, au nombre total de ceux qui sont morts asthmatiques, au lieu de 102 *lisez* 142.

ntes Maladies à la Hav

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 1 | | | 9 |
| | | | | | 1 |
| | | 2 | | 1 | 5 |
| 1 | 1 | | | | 43 |
| | | | | | 1 |
| 11 | 18 | 17 | 7 | 5 | 67 |
| 1 | 1 | | 1 | 2 | 9 |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| 92 | 101 | 136 | 93 | 116 | 1240 |
| | | | | | 29 |
| Total des Morts | | | | | 1269 |

UNI

Le même Libraire distribue déjà les Tomes IX & X. du *Dictionnaire Universel raisonné de Justice Naturelle & Civile*; & le VIe Tome des *Planches de l'Encyclopédie d'Yverdon*. Ce Volume qui n'est pas moins bien exécuté que les précédens, contient 86 Planches d'*Histoire Naturelle*; 56 d'*Horlogerie*; & 20 d'*Hydrostatique*, d'*Hydraulique*, & d'*Hydrodynamique*.

FIN.

*Errata.*

Dans la *Liste des Morts*, au nombre *total* de ceux qui sont morts asthmatiques, au lieu de 102 *lisez* 142.

ntes Maladies à la Haye.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 1 | | | 9 |
| | | | | | 1 |
| | | 2 | | 1 | 5 |
| 1 | 1 | | | | 43 |
| | | | | | 1 |
| 11 | 18 | 17 | 7 | 5 | 67 |
| 1 | 1 | | 1 | 2 | 9 |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| 92 | 101 | 136 | 93 | 116 | 1240 |
| | | | | | 29 |
| Total des Morts | | | | | 1269 |

# BIBLIOTHEQUE
DES
# SCIENCES,
ET DES
# BEAUX ARTS,
POUR LES MOIS
DE
AVRIL, MAI, JUIN;
MDCCLXXVIII.
*TOME QUARANTE-HUITIEME.*
SECONDE PARTIE.

*A LA HAYE,*
Chez PIERRE FREDERIC GOSSE,
Libraire de S. A. S.

M. DCC. LXXVIII.

# TABLE DES ARTICLES.

ART. I. LETTRES PHYSISIQUES ET MORALES *sur les Montagnes, &c. par M.* DE LUC, IId. Extr. . . *pag.* 287

II. HISTOIRE DE LA VILLE ET DE LA MAIRIE DE BOIS-LE-DUC, *par M.* VAN HEURN, Ir. Extr. . . . 305

III. DISSERTATION SUR LA COMPARAISON DES THERMOMETRES, *par M.* VAN SWINDEN. . . . 316

IV. CONTES ET FABLES INDIENNES DE BIDPAÏ *&* DE LOKMAN, *traduites par* MM. GALLAND & CARDONNE. 324

V. LETTRES ECOSSOISES, *traduites de l'Anglois par M.* VINCENT. . . 345

VI. BIBLIOTHEQUE ORIENTALE, *&c. par M.* D'HERBELOT, Tome III. . 366

VII. L'ILIADE D'HOMERE, *Traduct. nouv.* par M. BITAUBE'. 376
VIII. RAPSODIES, *ou Vie* D'ALTAMONT, IIIe Extr. . 393
IX. MEMOIRES CONCERNANT LES CHINOIS, Tom. II & III. . . . . 415
X. HISTOIRES DU V. ET DU N. TESTAMENT, *à l'usage de la Jeuneſſe* . . 434
XI. SERMONS *par Mr.* ERMAN. 442
XII. VOYAGES DANS L'ASIE MINEURE, par M. CHANDLER, *trad. en Hollandois.* 451
XIII. ALMANACH LITTE'RAIRE. 464
XIV. MONDE PRIMITIF *&c. conſidéré dans les* ORIGINES FRANÇOISES, *ou* DICTIONN. ETYMOL. DE LA LANGUE FRANÇ., *par Mr.* COURT DE GEBELIN . . 472
XV. ODE *ſur la mort de* J. J. ROUSSEAU. . . 485
XVI. NOUVELLES LITTERAIRES. 488

# BIBLIOTHEQUE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS, POUR LES MOIS DE AVRIL, MAI, JUIN.

MDCCLXXVIII.

## ARTICLE PREMIER.

LETTRES PHYSIQUES ET MORALES, sur les Montagnes & sur l'Hiſtoire de la Terre & de l'Homme, &c. Par M. DE LUC.

*Second Extrait.*

NOs Voyageurs en parcourant le moyen Valais n'avoient pas joui tranquillement de ce que les objets inſenſibles leur préſentoient d'admirable; leur ame étoit

continuellement oppreſſée & leur attention diſtraite par l'air d'imbécillité répandu ſur tant de viſages, & par une ſorte de langueur à laquelle participe presque tout ce qui eſt animé dans ces lieux-là. Ils formèrent le projet d'une nouvelle courſe dans un Pays, où M. DE LUC ſavoit que la Nature animée bien loin de diminuer la beauté des lieux, valoit ſeule la peine d'être obſervée. Ce plan les conduiſoit aux glacières de *Grendelwald*. On étoit au commencement d'Octobre, circonſtance qui ajoutoit à la beauté des aſpects; en automne la campagne eſt plus pittoresque que dans aucune autre ſaiſon de l'année, à cauſe de la diverſité des nuances, & des teintes de jaune & de rouge que prennent alors pluſieurs eſpèces d'arbres & d'arbuſtes. L'automne d'ailleurs par la variété des récoltes qu'elle offre tout à la fois, tient tous les habitans de la campagne hors de leurs demeures. « C'eſt la longue, la vraie fête de la Nature: c'eſt la jouiſſance après le travail. Auſſi tout eſt gai dans les champs; & le cœur y participe au plaiſir des yeux, par des actions de graces plus douces encore que la jouiſſance. C'étoit l'un de

nos

nos plus grands plaiſirs dans les collines qui bordent le Lac de *Thun*. --- Quelques inflexions douces dans le terrein, préparoient ſans ceſſe pour nous de nouveaux ſpectacles dans les vallons, ou des belvéders inattendus. Tantôt élevés ſur un côteau, dont une des pentes ſembloit ſe précipiter dans le Lac, nous l'embraſſions par nos regards dans toute ſon étendue, nous diſtinguions tous ſes promontoires, nous découvrions de plus en plus les Montagnes dans les enfoncemens. Tantôt abaiſſés dans les vallons, nous admirions la beauté des vergers, la vigueur des productions des jardins, la propreté des maiſons, & ſur-tout l'heureuſe ſécurité de leurs habitans; qui ne craignent point de confier une partie de leurs récoltes au ſeul abri de leurs larges toits tout autour de leurs demeures. Quand on a parcouru de tels pays, on voit que l'imagination n'a jamais rien inventé dans la peinture champêtre, ou que ſi elle l'a fait c'eſt tant pis pour le Peintre; la Nature a fait elle-même tout ce qui eſt beau: les *Pouſſin*, les *Claude-Lorrain*, les *Geſſner*, ne nous charment que parce qu'ils ont ſçu la voir;

& combien encore ſont-ils reſtés au deſſous d'elle! "

Les avantages des *Communes* ſont le ſujet de la troiſième Lettre : nous aurons occaſion dans un autre Extrait d'expoſer les idées de notre Auteur ſur cette matière importante, qui ſera traitée plus à fond à l'occaſion du Pays de Hannovre. La Lettre ſuivante intitulée : *Environs d'Unterſeven. Premier coup d'œil ſur les Peuples de l'Oberland*, offre un tableau vraiment intéreſſant pour les ames ſenſibles au bonheur de leurs ſemblables ; nous leur conſeillons d'y jetter les yeux lors que la lecture de quelque Hiſtoire Ancienne ou Moderne les aura affligés ſur le ſort de l'humanité. On peut oppoſer auſſi ce tableau aux triſtes déclamations de quelques Philoſophes de nos jours, qui ſe plaiſent à exagérer les maux attachés à la condition humaine, & ne voient que des infortunés ſur toute la ſurface de la Terre. Arrivés dans le Bourg d'Unterſeven, nos Voyageurs ſe trouvèrent au milieu d'un Peuple auſſi heureux qu'il eſt beau. „ Et c'eſt dire beaucoup, car c'eſt un des plus beaux Peuples du Monde. Mais probablement il eſt beau, par les mêmes cauſes qui le rendent heu-

heureux. Sa beauté eſt celle que nous devons ſuppoſer chez tous les Etres au ſortir des mains du Créateur; c'eſt-à-dire, celle qui réſulte d'un but parfaitement rempli. Les hommes ſont deſtinés à agir: tout ce Peuple eſt agile: ils doivent tirer de la terre leur ſubſiſtance; ils ont beſoin de force pour la remuer, pour tranſporter dans leurs demeures les fruits qu'ils en recueillent; tout eſt fort dans ce Pays-là, hommes, femmes, enfans; aucun ne paroît embarraſſé de l'inſtrument qu'il manie, du fardeau qu'il porte; ils ne ſont point amaigris par la fatigue, ils ne ſuent point en travaillant; leurs mouvemens ne ſentent ni la vivacité de la paſſion, ni la lenteur de l'épuiſement ou de la pareſſe: rien de plus qu'il ne faut; & l'effet ſuit ſans apparence d'effort. La ſanté enfin, ce fard naturel qu'aucun art n'imite, embellit tous les viſages. Le Voyageur citadin & compatiſſant n'a donc point occaſion de s'écrier ici: *voyez ce que coûte notre pain au pauvre habitant de la campagne!* Il doit ſe dire au contraire: *Que l'homme eſt heureux, quand il reſte dans l'état le plus naturel!* Et ſi l'on a quelque mouvement intérieur à réprimer,

mer, c'eſt bien moins le ſentiment de la pitié que celui de l'envie. ---- Sans doute que tous les hommes ne pouvoient pas jouir de la même eſpèce de bonheur, puiſque la Providence ne l'a pas arrangé ainſi. Voilà ce qu'il faut promptement oppoſer à l'humanité qui s'émeut, à l'imagination qui s'enflamme. „ Les mêmes cauſes phyſi-„ ques & morales, eſt-on prêt à di-„ re, produiroient le même bonheur „ par-tout: pourquoi Dieu ne les a-t-il „ pas diſtribuées également ſur la ſurface „ de la Terre? Pourquoi ſur-tout ces „ Montagnes du Valais qui forment à „ leurs pieds un Peuple d'imbécilles, „ ne ſont-elles pas conſtituées comme „ celles de l'*Oberland*?" Dieu nous a donné la faculté d'obſerver & de réfléchir; ainſi nous ne ſommes pas coupables ſans doute, lorsque nous en faiſons uſage pour examiner ſes œuvres; mais nous pourrions le devenir ſi nous oubliions trop les bornes de cette faculté.--- Il n'a pas jugé convenable que nous pûſſions tout pénétrer; cependant il nous laiſſe entrevoir la ſolution de quelques-unes des difficultés que préſente au premier coup d'œil le Syſtême du Monde. Ainſi nous pûmes remarquer

que

que la différence qui nous frappoit si fort entre ces deux Peuples, ne les frappe que très peu eux-mêmes; que ceux de l'*Oberland* sont heureux sans le dire; que ceux du *moyen Valais* paroissent à plaindre sans le sentir. Les uns & les autres sortent peu de leurs vallées, du moins quand ils se destinent à les habiter. Ils s'accoutument à leur état, parce qu'ils ne comparent point. C'est-là le moyen général que la Providence paroît employer pour faire arriver au même but, relativement au bonheur des hommes, des causes très différentes, & sans doute nécessaires au tout, ou pour toujours ou pour un temps. D'ailleurs l'intelligence même des hommes est un moyen de corriger l'influence de certaines causes physiques; & c'est aussi un présent de la Divinité. Les hommes ne devoient pas jouir sans doute tout-à-coup des effets de leur intelligence. Mais comme nous ne connoissons rien sur la durée du Monde, nous ignorons si ce qui aura précédé l'entier développement de cette faculté & ses effets sur la Terre, n'est point comparable, quant à l'humanité entière, aux inconvéniens de l'enfance dans chaque

homme. --- Il viendra dans la ſuite quelque homme qui ſera le bienfaiteur du *Valais*. La nature des eaux ſemble lui nuire; & cependant elles lui viennent de la même ſource que dans l'*Oberland*; les nuées les charient également au haut de leurs montagnes. C'eſt donc en y deſcendant qu'elles s'altèrent pour quelques cantons particuliers: c'eſt en ſe chargeant de minéraux nuiſibles à nos organes, qu'elles perdent leur ſalubrité première. Mais la Chymie fait découvrir ce qui ſe mêle à l'eau, & lui rendre ſa pureté. --- Qu'il ſeroit beau pour le Gouvernement, d'entreprendre de creuſer ce myſtère, & de faire enſuite des Loix, qui en forçant la pareſſe de ces Peuples, en les rendant même malheureux ſuivant leur jugement momentané, préparaſſent le bonheur des races futures! Il ne faut quelquefois qu'un ſeul homme, pour produire de telles révolutions ".

Mr. DE LUC développe dans le reſte de cette Lettre les principales cauſes du bonheur des Peuples de l'Oberland; il les trouve dans la ſalubrité de l'air, dans leur ſobriété, leur ſimplicité & la bonté du Gouvernement. Nos Voyageurs

pour

pour s'engager dans les Montagnes se confièrent à l'un de ces bons Suisses, vêtu de son antique habillement. « Il vint nous prendre avec un petit chariot attelé d'un fort cheval, qui nous parut aussi bon animal que son maître bon homme. Aussi avoient-ils lié entr'eux une sorte d'amitié, que nous observâmes avec le plus grand plaisir tout le long du chemin. Le séjour des Villes & l'appas de l'argent, qui rendent les hommes durs entr'eux, les rendent durs aussi envers leurs animaux domestiques; l'homme simple ne l'est point. — Notre bon animal avoit souvent le chariot comme suspendu à son poitrail. C'étoit alors qu'on pouvoit observer les tendres soins de son maître. Point de fouet, point de jurement. Il se tenoit du côté du précipice, il soutenoit l'animal de toute sa force, & l'animoit d'un son de voix réellement amical. Mais on appercevoit en même temps que le cheval se serroit du côté du rocher pour ne pas exposer son maître, & qu'il faisoit les derniers efforts pour lui obéir. Après que le mauvais pas étoit franchi, un morceau de pain attendu, & des caresses mutuelles,

prouvoient qu'ils étoient contens l'un de l'autre; & un peu de repos les mettoit en état de continuer. "

C'eſt dans l'Ouvrage même qu'il faut lire la description de la magnifique Cascade nommée le *Staubbach*; celle d'un Voyage à la *Vallée du Lac de Joux*, des réflexions ſur la *fertiliſation de la Terre*, & ſur les traces *marines* que l'on trouve dans les Continens; des obſervations ſur les *Manufactures*, à l'égard des Pays où l'*Agriculture* n'a plus beſoin d'encouragement &c. &c. Obligés de faire un choix parmi tant d'objets intéreſſans, nous nous arrêterons ſeulement ſur deux phénomènes, l'un phyſique, l'autre moral, tous deux ſupérieurement décrits par notre Auteur. Pour exprimer, dit-il, ce que ſont les *Glacières* des *Alpes*, un ſeul mot ſuffira, ou je n'en viendrai point à bout. Ce ſont des *Montagnes de glace*. Seulement il faut ſe repréſenter que ce n'eſt point là une expreſſion figurée. Toute chaîne de Montagnes nous aide à concevoir ce qui s'eſt paſſé dans les Alpes à cet égard: nous n'avons qu'à la ſoulever par l'imagination jusques à cette région de l'air, où la chaleur eſt rarement au degré ſuffiſant

ſant pour tenir l'eau diſſoute. Alors au lieu de pluie, les nuages ne produiront le plus ſouvent que de la neige: alors auſſi cette neige ne ſe fondra que dans la ſaiſon la plus chaude, & ſeulement au milieu du jour; puis ſe regelant pendant la nuit, de neige qu'elle étoit elle deviendra peu à peu glace ſolide. Les amas qui ſe formeront ſur les pentes rapides, devenant trop peſans pour s'y ſoutenir, s'écrouleront dans les vallées, qui par là ſe combleront. Les pentes moins rapides s'incruſteront; & leur croûte épaiſſie par les ſiècles, ſera relativement à la glace que nous avons coutume de voir ſe former autour de nous, ce que des ſiècles ſont à quelques jours d'hiver. C'eſt ainſi que ſont nées les *Glacières* des Alpes, & l'on appelle proprement de ce nom ces vallées entières que la glace recouvre d'une ſeule croûte. Il y a enſuite une certaine modification particulière de ces glaces, que l'on nomme *Glaciers*. Ce ſont eux qui ſont particulièrement l'objet des curieux, comme étant plus à leur portée: il en eſt peu qui connoiſſent, autrement que de loin, les vraies *Glacières*. Les chaſſeurs aux Chamois & aux Bouquetins

tins, & les chercheurs de cryſtaux ſont à peu près les ſeuls humains qui ſe hazardent dans ces régions. Mais les *Glaciers* proprement dits, descendent jusques dans des vallées cultivées & ſouvent fort chaudes. C'eſt une eſpèce d'écoulement continuel de glace, qui ne ſe maintient que par ſa prodigieuſe quantité. Mr. DE LUC explique ainſi comment il ſe forme. „ La température intérieure de notre Globe, presque partout où nous la connoiſſons, eſt toujours plus chaude de 22 à 23 degrés du Thermomètre de *Fahrenheit*, que celle où la glace peut ſe conſerver. Les rochers & le fond des hautes Vallées des Alpes, quoique couverts de glace, participent toujours plus ou moins à cette température; & par cette raiſon, la glace qui y repoſe ſe fond en tout temps par deſſous, quelque froid qu'il faſſe au dehors. -- Cependant cette fonte inférieure continuelle, jointe à la fonte générale de l'eté, n'égale pas la quantité que les hivers en forment; car par-tout la glace s'accroît. Quand les Vallées ſont horizontales, la fonte de la glace par deſſous, produit ſeulement des crevaſſes, qui s'y font de temps en temps

avec

avec un bruit de tonnerre. Mais s'il y a de la pente, il en réſulte une marche inſenſible de toute la glace, qui produit les phénomènes les plus ſinguliers. La glace, par-tout où elle fond, ceſſe de repoſer ſur le terrein, dès qu'elle ne peut pas s'abaiſſer à proportion; & pour qu'elle le pût, il faudroit que la fonte fût par-tout abſolument égale; ce qui eſt presque impoſſible. Il ſe forme donc de vaſtes cavernes; & la maſſe ne reſte ſoutenue que par quelques parties plus lentes à ſe fondre. Ces eſpèces de colonnes la ſoutiennent quelque temps; mais enfin elles ſont minées elles-mêmes. Alors toute la maſſe s'affaiſſe, & tandis qu'elle eſt en mouvement, la pente tend à l'entraîner vers le bas; fort peu à la vérité, parce que les inégalités du terrein ſur lequel elle ſe repoſe d'abord l'ont bientôt arrêtée. Mais comme ces ébranlemens ſe répètent de temps en temps par la même cauſe, les Vallées ſupérieures pouſſent à la longue des maſſes immenſes de glace, par toutes leurs iſſues vers les Vallées inférieures. Et ſi ces iſſues ſont auſſi des Vallées qui n'aient pas aſſez de pentes pour que la glace s'écoule d'abord par lambeaux, elles ſe com-

comblent elles-mêmes, & verſent enfin la glace jusques ſur les plus beaux pâturages. Ce ſont donc ces écoulemens de glace, qui comme d'immenſes laves descendent des Vallées ſupérieures aux Vallées inférieures, que l'on nomme proprement *Glaciers*. Mais on étend auſſi ce nom à tous les bords escarpés des *Glacières*; c'eſt-à-dire par-tout où elles s'éboulent, & montrent des tranches verticales. Les Glaciers ont certainement un mouvement progreſſif; mais on ne le découvre que par ſes effets. C'eſt-là ce qui les magnifie aux yeux même des Montagnards. Ils ne s'occupent ni de Phyſique, ni de Méchanique. Ils voient ſeulement les Glaciers s'avancer, ſe reculer, s'élever, s'abaiſſer, ils voient s'élargir, ſe reſſerrer de grandes crevaſſes qui les traverſent; ils obſervent que ces crevaſſes engloutiſſent ou rejettent les rochers qui y tombent; & ne voient point la cauſe de tous ces phénomènes étranges, ils perſonnifient les *Glaciers*, & leur attribuent un principe particulier d'action, comme les Indiens en attribuent au Soleil & à la Lune. C'eſt des écoulemens réunis des *Glaciers*, que ſe forment principalement

les

les plus grands Fleuves de l'Europe."

Le phenomène moral que nous avons annoncé, eſt l'*état de l'ame ſur les Montagnes*, état deja décrit par l'Auteur de la nouvelle Héloïſe, & qui ne pouvoit l'être après lui que par l'Auteur de ces Lettres. „ Quand l'amant de *Julie* oſe lui avouer qu'il a ſupporté juſqu'à ſon abſence ſur les Montagnes, il a tout dit pour exprimer combien *l'ame s'y détache des ſens.* Je ne ſaurois en effet comprendre d'aucune autre manière ce que j'ai éprouvé tant de fois ſur les ſommets iſolés des Montagnes, quand l'air y eſt calme & ſerein. Il n'eſt aucune ſituation que je me rappelle avec plus de délice. M. *Rouſſeau* a ſenti exactement comme moi; & j'ai eu même le bonheur d'en jouir une fois avec lui. Il me transporte encore ſur les Montagnes, quand je relis ces paroles magiques ... *les plaiſirs y ſont moins ardens, les paſſions plus modérées... à meſure qu'on approche des régions éthérées, l'ame contracte quelque choſe de leur inaltérable pureté ... On eſt grave ſans mélancolie, paiſible ſans indolence,* CONTENT D'ETRE & DE PENSER .... *content d'être & de penſer*! Ah! que ces mots retentiſſent au fond de mon ame!

Com-

Combien ils me frappèrent lorsque je les lus! C'étoit ainſi réellement que je m'étois toujours expliqué mon état à moi-même; tous mes organes ſont alors dans un calme ſi entier, qu'ils diſparoiſſent; je ne les apperçois plus: je ſuis *moi*, un être incompréhenſible, mais qui ſent ſon exiſtence, & pour qui toute ſeule elle eſt un bien. Je ſuis ce villageois, heureux parce qu'il *vit*, & à qui il ne faut pas d'autre apprêt. Je ſuis... mais oſerai-je exprimer ainſi cette anticipation de la liberté de mon ame, qui dégagée des chaînes qui l'entravoient, s'élance vers les régions céleſtes, & goûte d'avance les douceurs du trépas?.... Je ſuis mort, & je ſens que la mort eſt un bonheur; que je ne quitte rien de ce que je pourrois regretter ſur la Terre; que mon ame n'attend que la durée de cet état, pour remercier ſans ceſſe l'Auteur de ſon exiſtence. „ Que j'exiſte, ô „ mon Dieu! & que je te loue! Que je dé„ pouille réellement cette enveloppe cor„ porelle! Je n'ai beſoin de me figurer „ rien de plus, pour concevoir le parfait „ bonheur! -- Voilà les extaſes où je me trouve ſouvent quand je ſuis ſur les Montagnes; & ou je puiſe plus d'argumens

mens sur la spiritualité & l'immortalité de mon *ame* que dans tous les Ecrits des Philosophes. En effet que peut-on prouver *pour* ou *contre* dans une matière si occulte, en entassant raisonnement sur raisonnement? --- --- „ Que moi „ qui *vous* parle (dirois je à un matérialiste) je ne sois *chez vous* qu'une *idée* produite par la *matière*, parce que vos yeux m'ont vu, vos oreilles m'ont entendu, vos mains m'ont touché; je vous l'accorde, pourvu que nous n'entendions par *idée* qu'une chose que *vous* & *moi* sentons. Mais que *vous*, l'être même qui *sent*, ne soyez pour *vous* qu'une modification de la *matière*, c'est ce que je ne croirai jamais, *moi* qui rassemble aussi des *idées*, qui apperçois sans doute par elles que *je* existe, mais qui *sens* encore, après tous vos efforts pour identifier les *idées* avec l'être qui les éprouve, que *je* ne suis pas mes *idées elles-mêmes.*" --- --- --- Je crois donc réellement, que si ceux qui voient *tout l'homme* dans ses organes, vouloient pour quelque temps abandonner les systêmes & se livrer au *sentiment*, leur raison même seroit plus à l'aise. Qu'avec cette disposition ils montent quelquefois aux

ſommets des Montagnes, & j'oſe croire qu'ils ſe ſentiront quelque choſe de plus que des automates; qu'ils y apprendront à diſcerner l'*Etre* qui *ſent*, & à le diſtinguer de tout ce qui lui eſt aſſocié. C'eſt alors que cet *Etre* s'élance au delà de la priſon qui le renferme: il aſpire plus haut, il tend à ſa ſource, l'adoration le ſaiſit & fait ſon bonheur. " Les habitans des plaines ont lieu de regretter de ne pouvoir jouir de ces doux mouvemens de l'ame ſi bien exprimés par notre Auteur; mais il les conſole en obſervant que ce plaiſir eſt le même que celui de faire du bien : „ le même encore que d'élever ſon ame avec humilité vers l'Auteur de tous les biens. C'eſt en un mot celui de l'ame qui s'approuve en ſe ſentant elle même. L'homme droit & ſenſible eſt au ſommet des montagnes, comme lors qu'il a fait une bonne action. Il y jouit d'un bien-être intellectuel que rien ne trouble. "

AR-

## ARTICLE SECOND

HISTORIE *der* STAD *en* MEYERYE *van* 'S HERTOGENBOSCH, *als mede van de voornaamſte daaden der* HERTOGEN *van* BRABANT; *door Mr.* JOHAN HENDRIK VAN HEURN &c.

C'eſt-à-dire,

HISTOIRE de la VILLE & de la MAIRIE de BOIS-LE-DUC, ainſi que des principaux exploits des DUCS de BRABANT. Par Mr. VAN HEURN &c. grand 8°. en IV Tomes; le 1r, de 546 *pp.* ſans la Dédicace & la Préface; le 2d. de 546; le 3e. de 469; le 4e. de 436; y compris les Corrections & Additions, les Pièces juſtificatives, & la Table des matières. A *Utrecht*, chez *J. van Schoonhoven* & Comp. 1776, 1777, 1778.

Quoique l'Ouvrage que nous venons d'indiquer, intéreſſe particuliérement les concitoyens de Mr. VAN HEURN, ils ne ſeront pas les ſeuls, parmi ceux qui en feront la lecture, qui lui ſauront gré de l'avoir mis au jour. Outre le goût que l'on témoigne généralement dans nos Provinces pour ces ſortes d'Ecrits, nous ne doutons pas que les Etrangers qui entendent la Langue Hollandoiſe, ne le liſent avec plaiſir, toute Hiſtoire fidèle & impartiale de quelque Nation, Pays, ou Ville que ce ſoit méritant d'être applaudie. C'eſt déjà un préjugé favorable pour celle-ci, de conſidérer de quelle plume elle eſt ſortie. Amateur dès ſa jeuneſſe de ce genre de Littérature, ſingulièrement de l'Hiſtoire des Pays-Bas, & ſur-tout de celle du lieu de ſa naiſſance, l'eſtimable Auteur n'a rien négligé pour s'inſtruire à fond des choſes qui devoient faire la matière de ſon Ouvrage, & pour recueillir tout ce qui pouvoit ſervir à ſes vues. Membre de la Magiſtrature; Greffier de la Chambre des Fiefs & des Impôts; revêtu pendant ſix années de la charge de Receveur des Egliſes & des Chapelles de la Ville de Bois-le-Duc; à portée par cela-

cela-même de puiſer dans des ſources authentiques: il s'eſt trouvé en état de vérifier ce que d'autres ont écrit avant lui ſur le même ſujet, de ſuppléer à ce qu'il ont omis ou ignoré, & de redreſſer ce qu'il y a eu de fautif dans leurs narrations. Attaché d'ailleurs à ſa Religion, ſans zèle amer contre ceux de la Communion Cath. Rom., dont il a ſouvent été obligé de parler, il déclare dans ſa Préface, s'être ſcrupuleuſement abſtenu de toute réflexion offenſante à leur égard. Tout cela donne déjà de cette Hiſtoire une idée avantageuſe, que la lecture qu'on en fera ne détruira certainement point.

C'eſt à S. A. S. Mgr LE PRINCE STADHOUDER, que s'adreſſe l'Epître Dédicatoire qui la précède, & qui renferme un court expoſé de l'intérêt que les Princes d'Orange ont pris, dès les commencemens de la République, au bien-être & à la conſervation de la Ville de Bois-le-Duc, que Mr. VAN HEURN ne pouvoit mieux recommander à la Bienveuillance de cet auguſte PRINCE, qu'en lui remettant devant les yeux celle dont l'ont honorée ſes glorieux Ancêtres, & les témoignages

qu'elle en a reçus de leur part.

Quatre Tomes, comme on l'a vu, ſont le partage de cettte Hiſtoire. Le I, remonte jusqu'aux temps les plus reculés, & s'étend jusqu'à l'an 1555, où l'Empereur Charles-Quint ſe démit en faveur de ſon fils du Gouvernement des Pays-Bas. Le II, finit par la Paix de Munſter, qui fut conclue en 1648, & par laquelle le Roi d'Eſpagne céda, & la Ville, & la Mairie de Bois-le-Duc, aux Etats-Généraux. Le III, va jusqu'à l'année 1729, la centième depuis que FREDERIC-HENRI, l'eût reprise aux Eſpagnols, à qui elle s'étoit ſoumiſe en 1579. Le IV, qui commence par la description de la Médaille que la Régence fit frapper à l'occaſion de cette mémorable Epoque, s'étend jusqu'à l'année 1766, où la Ville de Bois-le-Duc eut l'avantage de recevoir dans ſes murs Mgr. le Prince Stadhouder Héréditaire, qui venoit de prendre poſſeſſion de ſes hautes Dignités. On trouve dans la Préface, tant les raiſons qui ont engagé Mr. V. H. à commencer de ſi haut cette Hiſtoire, & à lui donner une ſi grande étendue, que les ſources où il a puiſé, & les ſecours que lui ont fournis,

nis, pour l'exécution de ſon projet, diverſes Perſonnes, auſſi eſtimables par leurs talens & leur goût pour les Belles-Lettres, que reſpectables par leurs Emplois.

Dans l'impoſſibilité de donner à nos Lecteurs une Analyſe ſuivie de ces quatre Volumes, nous nous contenterons d'en tirer quelques morceaux, & nous commencerons par dire quelque choſe tant du *Brabant* en général, que de la Mairie & de la Ville de *Bois-le-Duc* en particulier.

Le Duché de BRABANT, qui appartenoit autrefois au Royaume d'*Auſtraſie*, n'étoit pas compoſé préciſément des mêmes parties qu'à préſent. Il comprenoit alors tous les Pays ſitués entre l'Escaut, la Dyle, la Rupel, & la Haine; tandis que les Quartiers d'*Anvers* & de *Bois-le-Duc*, le Duché d'*Aſcot*, la Terre de *Sichen* & celle de *Haagh*, la Mairie de *Cumtich* avec la Ville de *Tillemont*, les Mairies de *Landen*, d'*Orp*, de *Judoigne*, d'*Hannuye*, d'*Incourt*, de *Geſtaviron pont*, & de *Mont-St. Wibert*, n'y appartenoient pas.

Dans la ſuite, par diverſes cauſes, pluſieurs Terres y ont été ajoutées, com-

me la *Taxandrie*, le Comté de *Stryen*, &c.; & d'autres, le Comté d'*Aloſt*, par ex. en ont été ſéparées. Il paroît douteux, ſi *Orten*, qui étoit compris dans la *Taxandrie*, a eu le titre de Comté. Il eſt ſûr, du moins, qu'il exiſtoit autrefois une famille noble de ce Nom, qui portoit pour armoiries, d'or, à trois fers-de-moulin de gueules. Et il eſt remarquable, que pluſieurs autres Familles nobles de la Mairie, ont, aux émaux près, porté les mêmes armes. Par ex. celles du Quartier de Peelland, qu'on prétend avoir été un Comté, ſont encore trois fers pareils, mais de gueules en champ d'argent. Sur même métail, la Famille de Vlierden les portoit de ſable. Celle de Lierop les avoit d'or en champ de ſinople. Celle de Breugel, d'argent en champ de gueules. Celle de Broekhoven, d'or en champ d'azur. —— Actuellement, le *Duché de Brabant* comprend les Quartiers de *Louvain*, de *Bruxelles*, d'*Anvers*, & de *Bois-le-Duc*. Le dernier renferme, (avec cette Ville, & la Mairie dont elle eſt la Capitale, & à laquelle elle donne ſon nom) la Ville de Graye, les Terres de Kuik, & de Raveſtein,

ſtein, & le Comté de Megen ——. La température de l'air, & la qualité du terroir ne ſont pas les mêmes dans la Mairie qu'autrefois. Selon les anciens Auteurs, le climat y étoit, comme dans toutes les Gaules, & dans la Germanie, froid & rude, & la terre ſtérile. Il a cependant paru dans la ſuite, que ce dernier défaut venoit moins de la terre même, que de l'ignorance & de la pareſſe des habitans, qui mépriſant l'agriculture comme une occupation baſſe & ſervile, ne s'attachoient qu'à la guerre & au pillage: puiſqu'après qu'ils eurent renoncé à ce préjugé, le pays devint plus fertile & plus agréable. Quant à la diminution du froid, peut-être doit-elle être attribuée à la culture des terres, & à la coupe des arbres. Car il y avoit autrefois dans la Mairie des forêts entières, & l'on remarque encore des traces de leur exiſtence dans divers Noms de Villages, comme par ex., *Bergeik*, *Udenbout*, *Lieshout*, & *Stipbout* (1). D'ailleurs la manière dont on bâ-

(1) *Eik* ſignifie *Chêne*, & *Hout*, *Bois*.

bâtiſſoit anciennement à Bois-le-Duc, confirme que le bois, & ſur-tout le chêne, devoit être commun dans les environs. Quoique cela ſoit bien diminué, & que les forêts, ravagées par diverſes guerres, aient été changées en pâturages, il ne laiſſe pas de croître encore dans la Mairie beaucoup de bois, ſoit de charpente, ſoit à brûler. Et il eſt à préſumer, vu les ſages précautions que LL. HH. PP. ont priſes pour l'y multiplier, qu'avec le temps elle en produira davantage, ſi elle a le bonheur de demeurer exempte du fléau que nous venons de nommer.

Quoique le terroir de la Mairie ſoit généralement aride, maigre, & ſablonneux, il ne laiſſe pas, étant dument préparé, de produire diverſes choſes. L'orge & le froment y ſont rares; mais le ſeigle, le blé ſarrazin, les fruits, les herbages, le lin, l'avoine, les navets, les pommes de terre, & en quelques endroits le houblon, s'y cultivent avec ſuccès. Parmi la viande de boucherie, le mouton y excelle. Le menu gibier y eſt auſſi délicat qu'abondant. L'eau y eſt pure & ſaine, & on en fait de la bière très eſtimée. Outre le poiſſon des ri-

rivières, on trouve, dans les marais qui ſe forment pendant la ſaiſon pluvieuſe dans les lieux bas de la bruyère, & qui ont alors jusqu'à 3 ou 4 pieds d'eau, & plus, quantité de brochets, de perches, & d'anguilles, de très bon goût. Il eſt remarquable, que le poiſſon qu'on prend dans ces endroits-là, meurt ſi on le jette dans la rivière.

Ce terroir naturellement ingrat, & qui ne produit qu'à force d'engrais & de labours, cache un fonds de terre graſſe, dont on tire de quoi faire des briques &c., & qui étoit autrefois le vrai ſol de la Mairie. La preuve en eſt qu'on trouve encore, enſevelis ſous le ſable, de très gros arbres, qui doivent avoir crû dans l'argille. On ne ſauroit guère déterminer, quand, ni comment cette révolution s'eſt faite. Peut-être a-t-elle été cauſée par l'inondation, qui, l'an 651 de la fondation de Rome, obligea les Celtes, anciens habitans de cette contrée, de ſe retirer ailleurs, ainſi que les Cimbres & les Theutons (2). Cette inondation, qui peut avoir tranſporté dans

(2) *Florus*, *Lib.* III. *Cap.* 3.

dans la Mairie une partie des dunes qui couvroient les côtes de Zélande & de Hollande, s'étendit fort loin, & peut-être jusqu'à Tongres. Mr. V. H. ne le nie pas; mais il doute, & selon nous avec raison, que les anneaux qu'on a trouvés dans les murailles de cette Ville, & qu'on suppose avoir servi pour amarrer les vaisseaux, en fourniſſent une preuve bien solide.

Quant à la Ville de Bois-le-Duc, c'eſt de Godefroi III, Duc de Lorraine & de Brabant, qu'elle reçut, en 1184, son nom, & son exiſtence. *Orten*, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, plaiſoit beaucoup à ce Prince. Il avoit même fait bâtir un Château au milieu des Bois d'alentour. Quantité de gens étant venus s'établir dans le voiſinage, il réſolut de faire environner, tant leurs maiſons, que son Château, de remparts & de foſſés, & il appella cette nouvelle Ville, *Bois-du-Duc*. —— Henri I, Fils & Succeſſeur de Godefroi, cherchant à la favoriſer, obtint de l'Empereur Henri VI, pour ſes habitans, franchiſe de péage ſur le Rhin; & ce privilège, accordé par Lettres patentes du 1 Juin 1196, fut, à la prière du Duc Jean III, con-

confirmé par l'Emp. Charles IV, le 25 Juillet 1349. —— Quelques années après, le Duc Wenſelas & ſon Epouſe (Jeanne, fille du feu Duc Jean III), pour fortifier l'affection que les Citoyens de Bois-le-Duc leur avoit témoignée lors de leur réception dans cette Ville, lui accordèrent, outre le privilège de tenir annuellement deux foires dans ſon ſein, celui de porter leur Ecu, écartelé de Brabant & de Limbourg, en franc-quartier dans ſes armes. —— Ce qu'elle fournit dans les ſubſides que les Etats accordèrent à ce Prince pour les fraix d'une guerre ruineuſe, (& qui même lui avoit coûté la liberté) montre, qu'alors déjà, c'eſt-à-dire, moins de 200 ans après ſa fondation, elle étoit très floriſſante. C'étoit le commerce, qui l'avoit rendue telle. Et ce fut, dans la ſuite, à celui que ſes habitans faiſoient en Allemagne, qu'ils durent l'avantage d'être éclairés de la Réformation.

*La ſuite pour le Trimeſtre prochain.*

ARTI-

## ARTICLE TROISIEME

DISSERTATION SUR LA COMPARAISON DES THERMOMETRES; par J. H. VAN SWINDEN, Professeur de Philosophie, en l'Université de Franeker, Membre des Sociétés de Haarlem & d'Utrecht. *Amsterdam*, chez *M. M. Rey*, 1778, grand 8° de 277 pp. Avec des Planches.

UNe partie des difficultes qui s'opposent à l'établissement d'une *Langue universelle*, s'opposera long-temps encore à celui des *mesures générales*; mais enfin leurs différences ne seront plus qu'un *embarras* possible à vaincre, dès qu'on s'appliquera à determiner & à faire connoître leurs valeurs relatives. C'est ce que Mr. VAN SWINDEN a entrepris, relativement au Thermomètre, dans l'Ouvrage que nous avons sous les yeux. Il établit d'après les travaux de Mr. *de Luc* les conditions nécessaires

rès pour avoir un Thermomètre comparable, discute enſuite les principes d'après lesquels tel ou tel des inſtrumens qui portent ce nom a été gradué; indique ceux qui faute d'exactitude dans leur conſtruction ne peuvent être déterminés *qu'à peu près* vis-à-vis des autres; & finit par donner un tableau de comparaiſon de ces différens inſtrumens. C'eſt augmenter nos tréſors, que d'en fixer la vraie valeur, c'eſt faire ſoi-même des obſervations curieuſes que de déterminer les inſtrumens avec leſquels ceux qui nous précèdent ont opéré.

La première Partie de cet Ouvrage traite des Thermomètres en général, des conditions requiſes pour qu'ils ſoient *exacts & comparables*, c'eſt-à-dire, pour qu'on ſache par-tout quelle eſt la valeur de leurs degrés, & leur rapport à une échelle fondamentale, jusqu'à ce qu'on puiſſe les rendre plus utiles encore, s'il eſt poſſible de fixer un jour une graduation qui réponde à des accroiſſemens, ou à des décroiſſemens *égaux* de chaleur. L'Auteur y établit, d'après M. *de Luc*, les points fixes du Thermomètre, ou les moyens de tracer ſon échelle, les précautions à prendre en le faiſant, les

les raiſons de préférer le Mercure à tout autre fluide, ou les précautions à prendre en cas qu'on en emploie un autre; ce qui le conduit à poſer les principes d'après leſquels on doit faire la comparaiſon des différens Thermomètres qui exiſtent : l'exactitude de ce qu'il dit à cet égard, inſpire une nouvelle confiance dans les travaux de ce genre dont il nous préſente enſuite le réſultat. Son Ouvrage néceſſaire au Phyſicien, n'eſt pas trop ſusceptible d'un extrait, comme on peut le ſentir d'après ce que nous venons de dire ; auſſi, pour en donner au moins une idée, nous préſenterons ſon travail ſur l'un des Thermomètres qu'il a discutés, choiſiſſant pour cela le Thermomètre de *Fabrenheit* comme plus connu dans ce Pays. Nous diſons *le* Thermomètre: il réſulte cependant des travaux de notre Auteur qu'il y en a *trois* différens connus ſous ce nom, & conſtruits ſucceſſivement par le même Artiſte. *Fabrenheit*, natif de Dantzig, vint à Amſterdam en 1701 ; agé de 15 ou 16 ans; il ſuivit pendant 4 ans la carrière du commerce, pour obéir à ſes tuteurs, & l'abandonna enſuite pour obéir à la Nature qui l'appelloit à la Phyſique.

La

La première échelle dont il se servoit déjà en 1709 portoit *tempéré* à zéro, ce qui revient sur un Thermomètre d'esprit-de-vin, à 48 de l'échelle dont on se sert aujourd'hui. On comptoit les degrés au dessus & au dessous de zéro: *très grande chaleur* à 60 au dessus de zéro, ce qui revient à 96 d'aujourd'hui; *très grand froid* à 90 au dessous de zéro. Le vague de ces dénominations, *tempéré*, *très grande chaleur*, &c. indiqueroit, ce semble, que Fahrenheit les a déterminés au hazard; mais l'accord des Thermomètres de cette première construction entr'eux & avec les suivans, prouve que Fahrenheit les construisoit déjà alors d'après des *points fixes*.

Le second Thermomètre de Fahrenheit, ou son échelle n'étoit divisée qu'en 24 degrés; zéro marquoit le plus grand froid, & 24 la plus grande chaleur, desorte que zéro se rapporte à — 90 de la première échelle; & 24 à + 90 Chacun de ces 24 degrés étoit divisé en 4 autres; d'où vint la dénomination de *grands & petits degrés*. Ces seconds Thermomètres s'accordent de même entr'eux, avec les précédens, & avec

ceux que Fahrenheit conſtruiſit enſuite; il eſt clair qu'il employoit à leur conſtruction des points fixes, qu'il connoiſſoit déjà ceux qu'il indiqua lui-même dans la ſuite pour la conſtruction de ſon troiſième Thermomètre, & que ces points fixes devoient s'appliquer aux Thermomètres d'eſprit-de-vin, tels qu'étoient ſes deux premiers; comme il les appliqua enſuite à celui de Mercure qui eſt ſon troiſième; c'eſt-à-dire, que l'eau bouillante n'étoit pas un de ces point fixes; puiſque ſans cela les uns ne ſe trouveroient pas d'accord avec les autres.

Enfin Fahrenheit perfectionna ſes inſtrumens, & avant l'année 1724 il donna ſon Thermomètre de Mercure, dont il fit lui-même la deſcription. (*Phil. Trans.* N°. 382. Vol. 33. p. 78.) „ Je „ conſtruis ſur-tout deux ſortes de Ther„ momètres, les uns à *Eſprit-de-vin*, „ les autres à *Mercure*; leur longueur „ diffère ſelon l'uſage auquel ils doivent „ ſervir, mais ils s'accordent tous en „ ceci, qu'ils ſont concordans pour „ tous les degrés de l'échelle, & qu'ils „ achèvent leurs variations entre des „ limites fixes.

„ L'é-

„ L'échelle des Thermomètres qui
„ servent seulement aux observations
„ météorologiques, commence à *zéro*,
„ & finit au 96e degré. La graduation
„ de cette échelle est fondée sur *trois*
„ points fixes, qu'on peut déterminer,
„ par art, de la manière suivante. Le
„ premier de ces points est au bas de
„ l'échelle, il est déterminé par un
„ mêlange de glace, d'eau, & de sel
„ ammoniac ou de sel commun, & si
„ l'on plonge le Thermomètre dans ce
„ mêlange, sa liqueur descend au de-
„ gré marqué *zéro*. Cette expérience
„ réussit mieux en hiver qu'en été ".

„ On obtient le second point fixe en
„ mêlant de l'eau & de la glace sans
„ sels; & en plongeant le Thermomè-
„ tre dans ce mêlange, la liqueur par-
„ vient au 32e degré. Je nomme ce
„ point *le commencement de la congéla-*
„ *tion*, car les eaux dormantes se cou-
„ vrent déjà d'une glace très mince
„ lorsque le Thermomètre parvient en
„ hiver à ce degré.

„ Le troisième point est au 96 de-
„ gré; l'esprit-de-vin se dilate jusqu'à
„ ce point, lorsqu'on tient le Thermo-
„ mètre dans la bouche, ou sous l'ais-

„ ſelle d'un homme bien portant, auſſi „ long-temps qu'il le faut pour qu'il ac„ quière parfaitement la chaleur du corps. „ L'échelle des Thermomètres qui ſer„ vent à déterminer la chaleur des fluides „ bouillans, commence auſſi a *zéro* & „ contient 600 degrés; car le Mercure „ contenu dans le Thermomètre com„ mence à bouillir à peu près à ce degré.

Voilà la vraie méthode de Fahrenheit; dans laquelle il eſt probable cependant qu'il a employé dans la ſuite l'eau bouillante, comme un troiſième point fixe en place de la chaleur du corps humain, pour les Thermomètres de Mercure au moins; après s'être aſſuré que cette chaleur étoit invariable; c'eſt le degré 212 de cette dernière échelle. Il importe de remarquer comment il établiſſoit le 32 degré: ce n'eſt pas *à la glace*, mais à la *glace dans l'eau*, ou comme s'exprime Monſieur *de Luc*, à *la glace qui commence à fondre*; il paroît qu'il placa ſon zéro au point qu'il imaginoit le plus bas de ceux auquel la Nature peut deſcendre; celui auquel le froid s'étoit fait ſentir en 1709.

Notre Auteur examine enſuite ſous le nom de *faux Thermomètres de Fahrenheit*, ceux à eſprit-de-vin qui portent l'échelle

de

de cet Artiſte, ſans être gradués d'après ſes trois points fixes; de même que ceux qui ont été conſtruits, par Mr. *Bransdorf*, *Lange*, *Kirch*, *Hanow*, *Fowler*, *Ludolf* & *Miles* à l'imitation de Fahrenheit.

Un travail auſſi long & auſſi exact ſur tous les Thermomètres qui ſont parvenus à ſa connoiſſance, ne peut qu'être accueilli des Savans. Si l'on adopte avec notre Auteur l'excellent Thermomètre de Mr. *de Luc*, pour premier terme de comparaiſon, & ſans l'adopter même, on connoîtra déſormais le rapport des différens Thermomètres. Cela ſeul ſuffit pour faire l'éloge du plan de ſon Auteur. On ne ſauroit dire trop de bien de ſon exécution; elle porte l'empreinte de l'exactitude, du zèle, de la patience, & d'une modeſtie peut-être exceſſive quelquefois. Nous finirons par une ſeule remarque que nous fournit cet Ouvrage; c'eſt l'empire ſingulier des mots ſur les eſprits. On ne ſe doutoit guère avant les travaux de Mr. *de Luc*, & de notre Auteur, que nous n'avions *rien* de déterminé ſur la *meſure* de la chaleur, que le mot *mètre* nous en impoſoit, qu'il indiquoit une richeſſe que nous

n'avions pas encore; c'eſt ainſi qu'on parle déjà *d'Hygromètre*, lorsqu'à peine nous avons quelques *Hygroscopes*. Banniſſons les mots qui nous trompent en nous faiſant croire que nous ſavons déjà ce que nous ignorerons peut-être longtemps encore, & qui nous empêcheroient de le chercher.

## ARTICLE QUATRIEME.

CONTES ET FABLES INDIENNES de BIDPAÏ & de LOKMAN; Traduites d'*Ali Tchelebi ben-Saleh*, Auteur Turc. Ouvrage commencé par feu M. *Galland*, continué & fini par M. CARDONNE, Secretaire-Interprète du Roi pour les Langues Orientales, Profeſſeur en Langue Arabe au Collège Royal, Inſpecteur de la Librairie, & Cenſeur Royal. 3 *Vol. in* 12. dont le 1^r eſt de 394 pages, le

le 24. de 390, & le 3 de 365. *Paris*, chez P. G. *Simon*, *Lambert*, &c. 1778.

L'origine de ces Fables remonte à la plus haute antiquité. BIDPAÏ, que les François nomment *Pilpai*, étoit un Brachmane, ou Philosophe Indien, qui vécut sous la domination d'un Roi des Indes très puissant. « Ce Philosophe, dit M. CARDONNE, ayant reconnu dans le Prince, qui étoit encore fort jeune, des inclinations nobles & un heureux naturel, résolut de composer un Livre pour son instruction; mais comme dans les Monarchies Orientales, les Princes sont accoutumés à la plus grossière flatterie, & que personne n'ose donner des conseils à celui qui peut ôter la vie, BIDPAÏ crut devoir présenter la vérité sous l'emblême de la Fable. » Cet Ouvrage fit tant d'impression sur *Dabichelim*, c'étoit le nom du Monarque, qu'il combla d'honneurs le sage Brachmane, & le força malgré son indifférence pour les grandeurs, d'accepter le fardeau du Ministère. *Dabichelim* régna long-temps & rendit ses sujets heu-

heureux. En mourant il remit à ſes enfans les Fables de BIDPAÏ comme l'héritage le plus précieux qu'il pût leur laiſſer, & leur recommanda de ſuivre les conſeils que ce Livre renfermoit. Ces Princes remplirent fidèlement les intentions de *Dabichelim*, & ſe maintinrent pluſieurs années ſur le Trône, aimés de leurs ſujets & redoutés de leurs voiſins. Il ſemble qu'un des fruits naturels de la ſageſſe, eſt d'inſpirer à ſes diſciples le deſir de la répandre parmi les hommes; mais ſans doute qu'en Orient la jalouſie s'étend ſur tout, car M. CARDONNE nous apprend que les Succeſſeurs de *Dabichelim* s'étoient fait une loi de ne point communiquer le Livre d'après lequel ils régloient leur conduite. Cependant d'autres Princes d'Aſie n'ignoroient pas qu'ils ſe gouvernoient par des maximes écrites; *Kosroës* I, qui règnoit vers la fin du ſixième ſiècle, voulut en avoir une copie; un Médecin de ſa Cour vint à bout de cette difficile entrepriſe, & de retour en Perſe traduiſit dans la Langue du Pays le Livre de BIDPAÏ. Il fut traduit enſuite en Arabe, & d'Arabe en Langue Turque. Les dignités furent auſſi le partage du

Tra-

Traducteur Turc, & depuis l'an 1540 ſon Livre eſt regardé par les Savans de l'Empire Ottoman comme le modèle de la plus parfaite éloquence.

Perſonne n'ignore que *la Fontaine* a ſouvent emprunté de BIDPAÏ; voici comment il s'en explique dans une Préface: „ Seulement je dirai par reconnoiſſance, que je dois une partie de „ mes Fables à *Bidpaï*, ſage Indien: les „ gens du Pays le croient fort ancien, „ & original à l'égard d'*Eſope*, ſi ce „ n'eſt *Eſope* lui-même ſous le nom du „ ſage *Lokman*. " Cette dernière ſuppoſition eſt ſûrement fauſſe; on a pu voir dans l'Extrait que nous avons fait de la Bibliothèque Orientale (1), que la Chronologie ne favoriſe pas même l'identité d'*Eſope* & de *Lokman*; or on eſt encore moins fondé à confondre avec eux le Fabuliſte BIDPAÏ, dont la patrie & la condition furent ſi differentes, & qui d'ailleurs cite *le ſage Lokman* & s'autoriſe de ſes maximes. Si l'on vient à comparer les productions de BIDPAÏ avec

(1) Voyez la ſeconde Partie du Tome XLVII. de ce Journal, *page* 354 & *ſuiv.*

avec les Fables d'*Esope*, on trouvera que la briéveté, la préciſion de celui-ci ne ſont point le caractère des Apologues de l'autre. *La Fontaine & la Motte* qui ont emprunté du Philoſophe Indien, l'un la Fable des *deux Pigeons*, l'autre celle du *Rat prodigue*, ont fort abrégé leurs originaux, & un ton de diſſertation très étranger à l'Eſclave Phrygien, diſtingue encore la manière du Bracmane. La vraiſemblance eſt un peu choquée des petits traités de politique & de morale qu'il met dans la bouche des animaux; mais ſes ſuccès ont prouvé que toute manière d'inſtruire eſt bonne dans les Cours Orientales, pourvu que la leçon ne s'adreſſe pas directement à celui qui doit en profiter. Quelque choſe de plus étrange encore, c'eſt que les animaux de BIDPAÏ ſont quelquefois des Etres très religieux; par exemple un jeune Moineau qui pour la première fois eſſaye de voltiger, endoctrine ainſi ſon père: „ Quoique les créatures de Dieu ne doi-„ vent pas ſe ſouſtraire à la ſoumiſſion „ due aux décrets de ſa Toute Puiſſan-„ ce; ce même Dieu néanmoins qui „ a donné l'être à toutes choſes, a auſſi „ aſſigné un remède à chaque mal, &

„ à

„ à chaque plaie une manière de la „ guérir, &c. " Voici encore de très belles maximes assez déplacées dans la bouche d'un Renard. „ Ce monde „ n'est qu'une terre ingrate: il a cepen- „ dant l'avantage d'être pour nous le „ champ dans lequel nous semons pour „ l'autre vie; nous y recueillerons les „ fruits que nous aurons semés dans „ celle-ci. Les plaisirs, les honneurs, „ les richesses, tout nous abandonne „ au dernier moment. La vertu seule „ nous suit, elle est encore pour nous „ lors même que nous ne sommes „ plus. " Jamais on ne sent mieux le mérite de *la Fontaine* qu'en lisant les Fables qu'il a imitées: guidé par le goût le plus sûr, il a conservé ce qui méritoit de l'être, & retranché les invraisemblances & les longueurs; & dans tout ce qu'il ajoute combien de naturel & de graces, de gaieté & de traits heureux; ici contre l'ordinaire l'imitation est infiniment supérieure à l'original. Nous laisserons à nos Lecteurs le plaisir de faire eux-mêmes cette comparaison, & nous allons choisir quelques-uns des morceaux qui paroissent en François pour la première fois. „ Un Sultan aimoit

moit passionnément la chasse au vol. Parmi ses Faucons il en estimoit un plus que tous les autres, à cause de ses rares qualités. La vue de cet oiseau étoit aussi perçante que celle d'un Linx & son vol aussi rapide que l'éclair. Le Sultan prenoit soin lui-même de cette bête courageuse & intelligente; il la tenoit souvent sur son poing. Un jour qu'il chassoit, il lança le Faucon sur une Gazelle; l'oiseau fend les airs d'un vol rapide: la Gazelle qui voit son ennemi au dessus de sa tête, précipite sa course, & semble à peine toucher la terre de son pied léger; le Sultan presse les flancs de son cheval, & est séparé dans un instant de ceux qui l'environnent; cependant la Gazelle, malgré les efforts du Faucon, eut le bonheur d'échapper à sa poursuite. La chaleur étoit extrême: le Sultan altéré cherchoit un ruisseau pour soulager la soif qui le tourmentoit. Il en découvrit un, & détacha la tasse d'or pendue à l'arçon de sa selle. Comme l'eau ne venoit que goutte à goutte, il fut très long-temps à la remplir: il la portoit à sa bouche, lorsque le Faucon perché sur son poing, renverse d'un

d'un coup d'aile la taſſe & l'eau; le Sultan, après des peines infinies, la remplit de nouveau; mais le Faucon d'un ſecond coup d'aile le prive encore de ſon eſpoir: la patience échappe au Monarque; dans la fureur dont il eſt transporté, il jette le Faucon par terre avec tant de force qu'il l'étend mort à ſes pieds. Dans le même inſtant, arrive un Ecuyer du Prince; il voit la taſſe renverſée, & le Faucon ſans vie; le Sultan lui apprend le crime de l'oiſeau, & la vengeance qu'il en a tirée; il lui ordonne enſuite de chercher la ſource de ce ruiſſeau, afin de puiſer de l'eau avec plus de facilité; l'Ecuyer fait quelques pas & découvre une fontaine au milieu de laquelle il voit étendu un énorme ſerpent; il revient tout effrayé, & raconte au Sultan ce qu'il a vu. J'ai privé de la vie celui qui venoit de me la conſerver, dit le Prince en pouſſant un profond ſoupir, l'eau que mon Faucon m'a empêché de boire couloit de cette ſource empoiſonnée--"

„ Un Payſan ne vivoit lui & ſa famille, que de ce qu'il prenoit à la chaſſe ou à la pêche. Un jour qu'il avoit tendu ſes lacets, trois oiſeaux s'y prirent & d'autres alloient s'y prendre, lorſque le bruit de deux

deux hommes qui sembloient se quereller, les écarta. C'étoit deux Savans qui se disputoient. Le Payſan s'approche d'eux, les conjure de ſuſpendre leur dispute, de peur que le bruit qu'ils font n'effarouche les oiſeaux & que ſes peines ne deviennent inutiles. Pour prix de leur ſilence, les Savans veulent que le bon homme leur donne à chacun un des oiſeaux déjà pris. Il ne m'en reſtera qu'un, leur dit-il; je ſuis pauvre, ma famille eſt nombreuſe; la Science doit rendre les hommes juſtes. Quel droit avez-vous ſur ma chaſſe pour en prétendre les deux tiers? C'eſt violer toutes les loix de la juſtice & de l'équité. Pour toute réponſe, les Savans dirent qu'ils alloient continuer leur diſpute avec plus de chaleur. Le pauvre homme, pour ſe délivrer de ces importuns, conſentit à ce qu'ils voulurent: mais, dit il, ſi vous voulez partager avec moi, je dois partager avec vous; & ſi je vous donne de mes oiſeaux vous devez me donner de votre Science: de quoi diſputiez-vous? Nous diſputions, lui dirent-ils, ſur les hermaphrodites. Le Payſan n'en fut pas plus ſavant. Hermaphrodite, lui dirent-ils, ſignifie ce qui eſt mâle & femelle tout

à

à la fois. Le Payſan retint le mot d'hermaphrodite, & les Savans emportèrent les deux oiſeaux. Le lendemain avant le jour, le Payſan étoit ſur le bord de la mer: il avoit déjà jetté ſes filets; un énorme poiſſon s'y prit. Notre pêcheur plein de joie court au Palais, & préſente ſa pêche au Sultan. Ce Prince avoit fait creuſer un ſuperbe vivier, où il faiſoit raſſembler les poiſſons les plus rares: c'étoit ſa paſſion. Il prend le poiſſon, & veut que l'on donne mille pièces d'or au pêcheur qui l'avoit apporté. Le Viſir étonné de cette prodigalité, s'approchant du Sultan lui dit: ſi pour pareille bagatelle vous donnez des ſommes ſi conſidérables, on vous apportera tous les poiſſons de l'Océan, & vous ne ſerez pas en état de les payer. J'ai promis mille pièces d'or pour ce poiſſon, reprit le Sultan; les Rois plus que les autres hommes doivent être eſclaves de leur parole. Comment me tirer de là! Demandez au Pêcheur, répondit le Viſir, ſi ſon poiſſon eſt mâle ou femelle; s'il vous répond, il eſt mâle, vous lui direz: les mille pièces d'or ſeront à toi quand tu m'apporteras la femelle; s'il vous dit, c'eſt une femelle, vous lui direz: apporte-

porte moi le mâle & tu auras les mille pièces. Il ſera dans l'impoſſibilité de vous ſatisfaire, & alors vous lui ferez donner une légère récompenſe. Le Sultan approuvant l'expédient, fit approcher le Pêcheur. Ton poiſſon, lui dit-il, eſt il mâle ou femelle? Sire, répondit le Pêcheur, il eſt hermaphrodite. Le Viſir préſent fut bien étonné. Le Sultan ordonna qu'aux mille pièces d'or qu'il avoit promiſes, on en ajoutât mille autres. La Science eſt toujours utile: on ne perd pas le temps qu'on emploie à l'acquerir. ".

On ſait que les Orientaux racontent mille choſes fabuleuſes de la magnificence & du pouvoir ſurnaturel de *Salomon*; c'eſt de ce Prince dont il eſt queſtion dans le Conte ſuivant. „ Un Ange apparut au Prophète Salomon, & lui préſenta de la part de l'Eternel, un vaſe rempli d'une eau merveilleuſe qui avoit la vertu de rendre immortel. En buvant de cette eau, lui dit le Meſſager céleſte, vous jouirez de l'immortalité; & en n'en buvant point vous ſubirez la loi commune au reſte des hommes. Salomon incertain aſſembla ſon Conſeil; tous ceux qui le compoſoient furent

rent d'avis qu'il préférat l'immortalité. Le Prophète s'étant apperçu que *Boutimar*, un de ſes Viſirs des plus éclairés étoit abſent, l'envoya chercher & lui propoſa la queſtion. Grand Roi, lui dit *Boutimar*, cette eau divine eſt-elle réſervée à vous ſeul, ou d'autres que vous ont-ils la liberté d'en faire uſage? Salomon lui répondit que cette faveur n'avoit été accordée qu'à lui. Si cela eſt ainſi, reprit le Viſir, vos épouſes les plus chères, vos enfans, ces doux objets de votre tendreſſe, vos Miniſtres, vos amis, tout ce qui vous entoure paiera à la nature le tribut commun: vous leur ſurvivrez; chaque année, que dis-je, chaque inſtant vous enlevera quelqu'un qui ſera cher à votre cœur; vous en gémirez. Quels charmes aura pour vous une vie qui ſera conſacrée à la douleur & à des regrets éternels? Vous ne vivrez toujours que pour ſouffrir toujours. Le Prophète préféra l'avis de Boutimar à celui de ſes Conſeillers, renonçant de bon cœur à une immortalité qui auroit été pour lui mille fois plus affligeante que la mort. "

"Un Derviche renommé par la ſainteté de ſa vie, entra chez un Confiſeur.

Le maître de la boutique s'empreſſa de régaler le ſaint homme & lui préſenta un vaſe plein de miel. A peine l'eut-il découvert qu'une légion de mouches fondit deſſus. Le Confiſeur prit un éventail pour les en chaſſer; les mouches qui ſe trouvèrent ſur le bord du vaſe, ſe ſauvèrent; celles qui, plus avides s'étoient jettées dans le milieu, retenues par le miel ne purent s'envoler. Le Derviche, plongé dans une profonde rêverie, examinoit ce ſpectacle d'un œil avide; il laiſſa échapper un ſoupir. Le Confiſeur étonné lui en demanda le ſujet. Ce vaſe, dit le Derviche, eſt le monde, & les mouches en ſont les habitans. Celles qui ſe ſont arrêtées ſur le bord du vaſe, reſſemblent aux ſages qui maîtres d'eux-mêmes, ne courent pas comme des inſenſés après les plaiſirs & ſe contentent de les effleurer. Les mouches qui ſe ſont précipitées au milieu du vaſe, repréſentent ceux qui, lâchant la bride à leurs paſſions, ſe livrent ſans aucune retenue à toute ſorte de volupté. Lorsque l'Ange de la mort, parcourant d'un vol rapide la ſurface de la terre, agitera ſes ailes, les hommes qui ne ſe ſeront arrêtés

tés, que sur les bords du vase, prendront librement leur essor vers la patrie céleste; mais les esclaves de leurs passions qui seront plongés dans le vase des plaisirs, s'y enfonceront de plus en plus & seront précipités dans les abîmes. "

Nous allons abréger un Conte trop intéressant pour être omis, & trop long pour être rapporté en entier. *Rustem*, Sultan d'Alep, étoit plongé dans la mollesse; les objets du luxe rempliſſoient son cœur, & l'emploi le plus important de la Cour étoit celui de Joailler. Un fils étoit né de la Sultane favorite; *Rustem* qui avoit confié à son Joaillier le soin de ce qu'il avoit de plus cher, c'est-à-dire, ses pierreries, crut ne pouvoir mieux faire que de lui confier aussi l'Héritier du Trône. Le Gouverneur fit passer dans l'ame du Prince, les inclinations & les vices qui étoient dans la sienne, & les flatteurs achevèrent de corrompre le jeune *Bebadirbab. Sadi*, c'étoit le nom du Gouverneur, apprit qu'un Juif étoit arrivé à Alep avec une riche partie de pierres précieuses; il voulut en faire acheter à son élève, & profiter pour lui-même de la circonstance favorable. Le Juif arrivé au Sé-

rail vit qu'on s'emparoit de ſes pierreries, & que le prix qu'on lui en laiſſoit ne répondoit pas à ſes eſpérances; il ſe plaignit de la violence en termes trop peu meſurés & réclama ſes diamans. Le Prince irrité par ſon barbare Gouverneur fit battre le Juif avec tant de cruauté qu'il expira ſur la place. Le bruit de cette action indiſpoſa *Ruſtem* contre l'Elève & contre le Gouverneur; le Prince fut relégué dans un Château & *Sadi* chaſſé du Palais. Ce malheureux s'étant engagé la nuit dans une forêt épaiſſe, une de ces foſſes que l'on couvre d'une mouſſe légère pour ſervir de piège aux bêtes féroces, ſe rencontra ſous ſes pieds: il y tomba entre trois animaux, un Lion, un Singe & un Serpent. Notre homme en fut quitte pour la peur que ces horribles hôtes lui firent; l'animal le plus cruel devint doux lorsqu'il ſe ſent priſonnier. *Sadi* s'attendoit à perdre par la faim, la vie que ces animaux lui laiſſoient, lors qu'il apperçut au haut du précipice un homme qui lui paroiſſoit touché de ſon ſort. Les cris du malheureux déterminèrent le Voyageur à lui jetter une corde; le Singe plus adroit que l'homme, ſaiſit cet inſtrument fa-

avorable & parut ſur le bord de la foſſe: Vous ne ſerez peut-être pas faché un jour, dit-il à ſon libérateur, de m'avoir conſervé la vie; vous voulez ſauver cet homme qui partageoit ma diſgrace, plaiſe au Ciel que cet ingrat ne vous faſſe pas repentir de votre généroſité! Les Voyageur ſe preſſa de rejetter la corde, & à cette ſeconde opération comme il ſentoit un poids plus conſidérable, il ne douta point que ce ne fut l'homme qui avoit ſaiſi la corde; mais la crinière, les dents & les griffes du Roi des animaux l'effrayèrent ſi fort qu'il penſa laiſſer tomber ce terrible fardeau. Raſſure-toi, lui dit le Lion, tu acquiérs un défenſeur qui n'eſt pas à dédainner: je puis te conſerver la vie que tu m'as rendue; ton camarade qui eſt dans le piège ne te fera jamais autant de bien. La corde retombée au fond du puits fut entortillée par le Serpent. Généreux Libérateur, dit celui-ci, les ſerpens ont la prudence en partage & les hommes en manquent quelquefois; j'ai laiſſé dans la foſſe le plus grand des ingrat, abandonne le à ſa deſtinée; tu m'as l'air d'être un peu facile; je te promets foi de Serpent de te tirer de pre-

mier embarras où ta trop grande bonté t'aura fait tomber. Le Voyageur trop humain pour suivre un conseil peut-être utile, jetta la corde pour la quatrième fois, & *Sadi* se vit sauvé contre toute espérance. *Sadi* promit davantage encore que le Singe, le Lion, & le Serpent; il indiqua sa demeure à l'Etranger, & le pria de venir l'habiter. Le Voyageur eût accepté ces offres avec confiance, mais il lui importoit de poursuivre sa route. Arrivé aux Indes il y tripla sa fortune; devenu riche plutôt qu'il ne l'avoit espéré, il eut envie de revoir sa patrie, reprit la même route, & se retrouva dans la forêt où peu d'années auparavant il avoit sauvé ces malheureux pris dans le piège. Pendant qu'il se rappelloit ce service & leurs promesses, il se voit entouré d'un troupe de voleurs qui le saisissent, le dépouillent & le garottent au pied d'un arbre. Les cris plaintifs que la douleur lui arracha, frappèrent les oreilles du grand Singe qui vivoit à quelque distance de ce lieu. L'animal accourt, reconnoît son Libérateur, déchire avec ses mains & ses dents les liens qui attachoient *Abmet* (c'étoit le nom du Voyageur), le réchauffe par ses embrassades,

&

& le conduit dans une grotte ou quelques fruits sauvages appaisèrent la faim d'Ahmed. Le récit de sa triste avanture toucha le cœur de l'animal; l'habitude que le Singe avoit dans cette forêt lui avoit fait découvrir plusieurs jours auparavant le repaire des voleurs qui avoient dépouillé son ami; il y court, les surprend endormis, apperçoit des sacs & des habits qu'il juge être ceux de son hôte, se charge de ce fardeau & arrive à la grotte avec la joie qu'inspire une bonne action. Ahmed s'étonnoit en lui-même d'avoir trouvé un Singe si bienfaisant, lorsqu'un Lion terrible frappa sa vue: il étoit glacé de crainte, mais au lieu de rugissemens il entendit ces douces paroles: viens, mon libérateur, tu m'as sauvé la vie; je veux toujours t'en marquer ma reconnoissance: allons dans mon antre, tu t'y reposeras avec moi. Bientôt après le Lion se met en quête. Le Château où le fils du Roi d'Alep étoit relégué n'étoit pas loin de cette forêt, & ce Prince se promenoit souvent seul dans un parc. Son goût pour les pierreries n'étoit pas diminué, il portoit sansceſſe un turban orné d'aigrettes: le Lion ayant apperçu cette magnificence, vit deux profits à fai-

re en croquant le fils du Potentat; un déjeûner pour lui & un préſent pour l'hôte qu'il avoit laiſſé dans ſon antre. La Providence qui vengeoit la mort injuſte du Juif par les griffes du Lion, deſtinoit au Voyageur la belle aigrette du Prince, que le Lion plein de joie apporta à ſon ami. Ahmed dirige alors ſes pas vers la Ville, où la nouvelle de la mort du Prince étoit déjà parvenue. Arrivé chez *Sadi*, il lui raconte ſes étonnantes aventures, lui montre l'aigrette, & le conjure de lui faire trouver le prix de ſes pierreries qu'il veut partager avec lui. *Sadi* reconnoît les diamans que lui-même avoit montés, & conçoit le deſſein de la plus noire trahiſon. Pendant que le Voyageur ſe livroit au ſommeil, le perfide Jouaillier dans l'eſpérance de recouvrer ſa première faveur, accourt au Sérail du Sultan, & lui annonce qu'il croit tenir le meurtrier de ſon fils. L'infortuné Voyageur ignorant de quel crime on l'accuſoit, parut devant le Prince, le trouble & la confuſion peintes ſur le viſage; il apperçut ſon perfide ami, & ſoupçonnant qu'il étoit la cauſe de ſon malheur, il reconnut alors la ſageſſe des conſeils du Singe, du Lion, & du Serpent:

je

*je mérite*, s'écria-t-il, *le ſort qui m'eſt préparé!* Le Sultan prit ces paroles pour un aveu du coupable, à qui la vérité échappoit malgré lui. Après avoir été donné en ſpectacle à tout le peuple, Ahmed fut jetté dans un noir cachot. Le Serpent témoin de ſon ignominie & qui en connoiſſoit l'auteur, pénétra dans la priſon. Ne t'avois-je pas préveu, lui dit-il, que l'homme eſt le plus ingrat de tous les animaux, & qu'il rend le mal pour le bien? Je t'ai promis de réparer tes imprudences, & je ſerai peut-être plus adroit que le ſcélérat qui a voulu te perdre. Prends cette herbe; elle ſeule a la vertu de guérir le poiſon que je viens d'inſinuer dans les veines de la Sultane favorite; le Monarque eſt en proie à la plus vive douleur; toi ſeul maintenant peux l'appaiſer. On oubliera bientôt tes prétendus crimes; chez vous autres hommes celui qui ſait être utile eſt toujours innocent; vante-toi bien fort de tes talens; c'eſt le moyen de réuſſir. Ahmed profita volontiers des conſeils & du remède. Le bruit ſe répandit à la Cour qu'un priſonnier connoiſſoit des herbes efficaces contre le venin des ſerpens; auſſi-tôt Ahmed fut

conduit dans l'appartement de la Reine, & le premier appareil appliqué sur la plaie la guérit presque à l'instant. Seigneur, dit alors Ahmed au Sultan, la vie de la Princesse est en sûreté; mais je suis à la veille de perdre la mienne dans des supplices affreux que je n'ai pas mérités. Alors il raconta au Sultan l'aventure de la fosse & tout ce qui avoit suivi. Le Sultan convaincu par le récit d'Ahmed de son innocence & des crimes de *Sadi*, ordonna qu'on fit souffrir au calomniateur la peine qu'auroit subi celui qui avoit été condamné sur sa fausse déposition.

## ARTICLE CINQUIEME.

LETTRES ECOSSOISES, traduites de l'Anglois, par M. VINCENT, *Avocat.* Deux Parties, in 12. la 1re, de 190, la 2de. de 188. *pp. A Amsterdam*, & à *Paris*, chez la Veuve *Duchesne*, - - - 1777 (1).

"SI ce n'eſt plus une vertu que d'aimer ſon Pays, quand l'amour qu'on a pour lui nous faut haïr nos voiſins "(2), ne faut-il pas en conclurre, que quelques-uns des nôtres pouſſent cette vertu jusqu'au point où elle ceſſe d'en être une? Ce n'eſt pas, du moins, montrer beaucoup d'affection pour les gens, que de les tourner en ridicule, & de les expoſer au mépris par des descriptions infidèles de leurs mœurs & de leur caractère. Or tel eſt le traitement qu'éprouvent quelquefois, de la part de certains Ecrivains de leur voiſinage, les

(1) Cet Article nous a été fourni.

(2) *Let. Ecoſſ.* 2de *Part.* p. 161.

les Habitans de cette République. Preuve en soit la manière dont ils ont été dépeints, il y a quelques années, par une Société de Gens de Lettres, dans un de ces Livres, qui passant à la postérité, & destinés à l'instruction publique, exigent dans leurs Auteurs autant d'impartialité que de lumières (3). Preuve encore, (*si parva licet componere magnis*) l'Ouvrage dont nous allons parler, vu la peinture qu'on y fait de la Nation Hollandoise. C'est à *Miss* ELISABETH AURELI, *petite-nièce du célèbre Docteur Swift*, qu'on attribue la plupart des Lettres qui le composent. Si cette *Miss Aureli* n'est pas un être de raison, il faut, ou que son *grand-oncle*, en lui inspirant, *dès sa tendre enfance, le goût des Sciences & des Belles-Lettres*, se soit peu mis en peine de former son cœur à la vertu, & de lui en donner de justes idées; ou qu'elle n'ait guère profité de ses leçons. Comment en juger autrement, quand on la voit, après

(3) Voyez Tom. XIX. de cette *Biblioth.*, p. 247. L'excellente Brochure dont il est parlé, a été réimprimée en 1777, & elle est de M. ENGELBERTS.

après *avoir juſqu'à l'âge de vingt ans, vecu libre de toutes paſſions;* s'oublier au point d'aller *courir le monde avec un homme, que*, prête à lui être ſolemnellement unie, *elle a refuſé pour époux;* vivre avec lui, comme pluſieurs de ſes expreſſions le donnent à connoître; prêcher à ſon amie, & à l'amant de celle-ci, des maximes plus dignes d'une autre *Ninon*, que d'une fille ſage: & ſe croire cependant aſſez *vertueuſe*; pour ſe conſoler des *jugemens de ſes parens* & de tout *le public*, par la penſée, *qu'en deſcendant dans le fond de ſon cœur, elle le trouvera pur & ſur tache?* Cela nous paroît même ſi peu vraiſemblable, que nous avons peine à le croire. Il l'eſt beaucoup plus, ſelon nous, qu'en appellant l'Auteur de ce Recueil, *Miſſ Aureli*, nous ne déſignerons, ni *la petite-nièce du Dr. Swift*, ni même une Perſonne du Sexe. Quoiqu'il en ſoit de cette conjecture, c'eſt avec raiſon que l'Editeur de ces Lettres *n'a pas compté faire un grand préſent au Public en lui donnant cet Ouvrage.* Mieux eut valu, ſans doute, *ne s'occuper déſormais qu'à faire des paniers*, comme il l'avoit *réſolu*, que de mettre en lumière une production, beaucoup

plus

plus propre à corrompre le cœur des jeunes perſonnes qui en feront la lecture, qu'à leur éclairer l'eſprit, & à leur inſpirer la vertu.

Pour donner à nos Lecteurs une idée *des connoiſſances* que *M. Aureli* a *acquiſes* dans *ſes courſes*, & de la juſteſſe de ſes Réflexions, nous allons rendre compte de ſa quatrième Lettre, qui roule ſur la *Hollande*, & ſur *ſes habitans*. On croiroit peut-être, que pour bien connoître par ſoi-même une Nation, il faut avoir fait un certain ſéjour dans le Pays, parcouru les différentes Provinces qui le compoſent, converſé familièrement avec pluſieurs de leurs principaux habitans, &c. Rien, ſelon M. A., n'eſt moins néceſſaire, du moins par rapport aux *Hollandois*. „ Qui en a vu un, les a „ vus tous. Un Voyageur qui veut „ les connoître, n'a qu'à s'arrêter quel„ que temps à Rotterdam; il lui ſeroit „ inutile d'aller plus loin. Les Villes ſe „ reſſemblent; les hommes ſont par„ tout les mêmes." Voilà qui eſt tout-à-fait commode pour *un Voyageur qui* cherche à *connoître les Hollandois* à peu de frais & ſans de grandes fatigues! Qu'il faſſe ſeulement la dépenſe de ſe

ſe rendre à *Rotterdam*, & d'y loger *quelque temps*, il y apprendra, ſans *aller plus loin*, tout ce qu'il vouloit ſavoir ſur leur compte. Il y a plus, & M. A. auroit pu nous en épargner la remarque: puiſqu'il règne une ſi grande *uniformité* par toute la Hollande, il ne faut, de quelque côté qu'on y entre, que *s'arrêter quelque temps* dans la première Ville qu'on rencontrera, pour acquérir les mêmes lumières qu'on auroit acquiſes à *Rotterdam*: tant *les Villes ſe reſſemblent*; tant *les hommes ſont par-tout les mêmes!*

Ce n'eſt presque pas la peine de relever le premier Article. Au fond, qu'importe aux Hollandois quelle idée on ſe forme de leurs *Villes*; choſe étrangère à leurs mœurs, & qui ne les rend ni plus ni moins eſtimables. Remarquons pourtant que ce qu'on dit ici des *Villes* Hollandoiſes, eſt une pure chimère. Il ſuffit d'aller, p. ex., de *Rotterdam* à *Utrecht*, en prenant ſa route par *Delft*, *Leide*, *Haarlem*, & *Amſterdam*, pour ſe convaincre, non ſeulement que la Hollande, n'en déplaiſe à M. A., n'eſt pas

une

une *triſte Contrée* (4), mais encore, que toutes les Villes que nous venons de nommer, ont des différences aſſez frappantes; & que leur *reſſemblance* ne conſiſte guère qu'en ce que dans toutes il y a des rues & des maiſons.

Quant aux *Habitans*, ce n'eſt pas pour faire leur éloge, que M. A. leur attribue d'*être par-tout les mêmes*; puiſque cette expreſſion, bien appréciée ſignifie, qu'ils compoſent un très vilain Peuple. Selon elle, „ un Négociant „ d'Amſterdam, un Bourgeois d'Harlem, un Docteur de Leyde, un Payſan de Sardam, un Noble d'Utrecht „ ou de la Haye, penſent, agiſſent, ſe „ comportent de la même façon". Or cette *façon* ſi *uniforme* de *penſer*, d'*agir*, & de *ſe comporter*, c'eſt que „ tous vivent mesquinement, élèvent mal „ leurs enfans, ſe laiſſent mener par „ leurs femmes, n'aiment point la li-

„ ber-

(4) Voyez ce qu'en ont jugé des Voyageurs dont l'autorité vaut bien celle de M. A., Tom. XXXII. de cette *Bibliothi* p. 7. & 8.

„ berté pour elle ſeule; mais à cauſe
„ de l'avantage qui en réſulte pour le
„ Commerce. Cette uniformité (ajou-
„ te-t-on) ſeroit un bien, ſi elle avoit
„ la vertu pour principe. Ici, l'or eſt
„ l'unique reſſort qui fait mouvoir les
„ eſprits. Mon Père m'a laiſſé cent-
„ mille florins, dit un Hollandois; pour
„ gagner cette ſomme il n'a employé
„ que vingt ans; à peine j'en ai trente,
„ je puis vivre juſqu'à quatre vingt,
„ & par conſéquent amaſſer deux-cent-
„ cinquante-mille florins; mon fils &
„ mon petit-fils m'imiteront. Pendant
„ ce temps-là nous ne boirons que du
„ thé, nous ne mangerons que du fro-
„ mage & des tartines. Que d'argent,
„ que de richeſſes nous allons accumu-
„ ler! C'eſt ainſi que raiſonnent les
„ Hollandois. L'avarice éteint en eux
„ les autres paſſions, avilit leur ame,
„ & l'empêche de s'élever. " Ou plû-
tôt, c'eſt ainſi que M. A., après avoir, s'il faut l'en croire, *été quinze jours* parmieux, ſe montre à peu près auſſi bien au fait de leur manière de vivre, que l'étoit un Jeune-Homme, (très eſtimable d'ailleurs, mais rempli de préjugés, dont il n'avoit pas eu la même

occasion de se défaire, & dont il ne tarda pas à revenir) qui passant d'Angleterre en Hollande avec un Habitant de ces Provinces, lui demanda fort sérieusement, *s'il étoit vrai que les Hollandois mangeâssent leurs tourbes; & s'ils avoient dans leur pays du rostbeef & du pain-blanc?*

Au passage qui nous a donné lieu de rapporter cette Anecdote, (que nous pouvons assurer n'être point un conte fait à plaisir) succède un parallèle entre les Romains & les Hollandois; parallèle, qu'après ce qu'on vient déjà de lire, on juge bien n'être pas à l'avantage des derniers. „ Mais, me dira-t-on, (ainsi „ continue M. A.) c'est à cette uniformité que vous blâmez, à qui Rome „ doit sa puissance & son élévation. „ J'en conviens; mais cette uniformité „ chez les Romains avoit un principe „ noble & grand. Le moindre soldat „ eût disputé à son Général l'honneur „ de se sacrifier pour le bien commun. „ Le peuple se piquoit d'égaler le Sénat en grandeur d'ame; l'un & l'autre mépriſoient les richesses, faisoient „ consister le premier devoir du Citoyen „ dans l'amour de la patrie, aimoient

„ la

„ la gloire, couroient après l'immorta-
„ lité; en un mot, tous les Romains
„ se ressembloient, mais c'étoit par la
„ vertu. Quelle différence entre un peu-
„ ple de Héros & un peuple de Mar-
„ chands! Aussi l'un a subjugé la Ter-
„ re, donné des loix à toutes les na-
„ tions, produit des hommes célèbres
„ dans tous les genres, a passé pour
„ le peuple le plus vertueux qui ait ja-
„ mais existé, tandis que l'autre borne
„ son ambition, & fait consister la
„ gloire à vendre du poivre à toute l'Eu-
„ rope ". Faut-il s'étonner, après cela, que M. A. ait *été quinze jours en Hollande*, sans y *voir un seul grand homme*; & ne s'ensuit-il pas, que, quoiqu'*elle en ait produit autrefois*, elle a depuis long-temps cessé d'en produire? *Spectatum admissi, risum teneatis, amici?*

Pour nous, qui *sommes en Hollande depuis* plus de *quinze jours*, & même depuis plus de quinze années, rien ne nous paroît plus propre à faire soupçonner M. A. de n'y avoir jamais mis le pied, que la manière dont elle en dépeint *les habitans*. Il est certain, du moins, que des cinq principaux traits qui composent le portrait qu'elle en trace, il n'y en a

pas un qui soit fidèle; & que si *les Hollandois* sont tels qu'elle les y représente, ce n'est tout-au-plus qu'au même sens que *les femmes de Blois sont rousses & acariâtres.*

I. Les *Hollandois* sont, dit-on, des *avares*, qui *tous vivent mesquinement, ne boivent que du thé, & ne mangent que du fromage & des tartines*, dans la vue d'*accumuler richesses sur richesses, l'or étant* parmi eux *l'unique ressort qui fasse mouvoir les esprits*, & *l'avarice éteignant en eux les autres passions* &c. Ainsi *pensent, agissent, se comportent*, les *Négocians d'Amsterdam*, les *Bourgeois de Harlem*, les *Docteurs de Leide*, les *Payſans de Sardam*, les *Nobles d'Utrecht & de la Haye*; & apparemment aussi les *Habitans de Rotterdam*, puisqu'il suffit de *s'y arrêter quelque temps*, pour juger ainsi de *toute la Nation Hollandoise.*

Eh, de grace, M. A., si *les Hollandois* de tout ordre, de toute condition, sont tellement infectés d'*avarice*, qu'*elle éteigne en eux les autres passions*; d'où vient qu'il se fait parmi eux tant de dépenses en tout genre? D'où vient qu'à *Rotterdam*, à *Amsterdam*, à *Haarlem*, à *Leide*, à *Utrecht*, à *la Haye*, & dans d'au-

d'autres Villes, tant de *la Hollande* proprement dite, que des autres Provinces Unies, on voit des maisons de simples particuliers, aussi richement meublées, que somptueusement bâties, & dont plusieurs pourroient servir à loger des Princes? D'où vient s'y trouve-t-il *des Négocians & des Bourgeois*, qui ont équipage, laquais, table bien servie &c.? D'où vient, encore, que dans plusieurs endroits de la République, on ne sauroit aller d'une Ville à l'autre sans trouver les chemins bordés de magnifiques campagnes, dont quelques-unes, sans doute, tendent à leurs propriétaires de quoi les dédommager de la dépense qu'ils y ont faite; mais dont plusieurs coûtent beaucoup plus à entretenir, qu'elles ne rapportent; desorte que celles-ci, du moins, ne sont réellement qu'un objet de pur agrément, & non de profit? D'où vient, en un mot, que tant de Gens de diverse condition, ne donnent que trop de lieu par leur manière de vivre, de reprocher aux Hollandois, qu'ils ont bien dégénéré de la simplicité & de la frugalité de leurs Ancêtres? Si l'on répond que le luxe n'exclut pas l'amour du gain; il exclut du moins cette *ava-*

vice ſordide, qui engage ceux qu'elle poſſède, à ſe nourrir de *fromage* & de *tartines*, & à *ne boire que du thé*, pour augmenter de plus en plus leur capital.

Mais ne pourrions-nous pas juſtifier les Hollandois de léſine & de ladrerie, par d'autres preuves que par des dépenſes qui peuvent les faire accuſer d'un excès tout oppoſé? Oui ſans-doute. En voici qui ſont d'une autre nature, & qui montrent, ou qu'il eſt faux que *tous les Hollandois* ſoient des *avares* qui ſe refuſent presque le néceſſaire pour s'enrichir; ou que la plus baſſe léſine peut ſubſiſter avec la bienfaiſance & la charité. C'eſt dans ce pays, où règne, dit-on, une *avarice* qui *éteint dans tous* les cœurs *les autres paſſions*; que furent accueillis & ſoulagés de la manière la plus tendre, la plus généreuſe, (5) des milliers

(5) Témoin la Médaille, que firent frapper, en 1688, les Refugiés d'Utrecht. Elle repréſente le Lion Belgique, ſoutenant du pied gauche de devant l'Ecu de la Province, & preſſant du pied droit de derrière une ruche, dont il fait ſortir des

liers de Chrétiens expatriés pour leur croyance, & dont plusieurs n'apportèrent que leurs personnes, sans aucun moyen actuel de subsister. C'est au milieu de cette Société d'*avares* que se font des collectes abondantes en faveur des pauvres du pays. C'est parmi cette Nation *mesquine*, que se forment des fonds considérables pour l'entretien de Gens, qui n'ont avec elle d'autre relation particulière, que d'être de la même Religion. C'est du sein de ce Peuple entièrement occupé à *s'enrichir*, & chez qui *l'or est l'unique ressort qui fait mouvoir les esprits*, que sortent tous les ans des dons pour des Eglises étrangères, qui sans ces sortes de secours n'auroient ni Temples pour exercer leur culte, ni Pasteurs pour les instruire. A Dieu ne plaise que nous leur en faissions un

des rayons de miel. Autour, on lit ce vers: *Hostibus ense minans, miseros scit pascere melle.* Et au revers, *Alma Matri, Trajectensi Reipub., Galli reformati ad ipsam religionis causâ profugi, omnes ut propria viscera excepti, plerique piâ alumnorum sorte donati, hunc nummum grati offerebant.* A. D. MDCLXXXVIII.

un reproche! Heureux, sans doute, les Hollandois, de pouvoir ainsi, par les bénédictions que la Providence répand sur leurs Contrées, tendre une main secourable à leurs Frères, & subvenir en quelque sorte à leurs besoins! Mais puis qu'ils le font, on ne doit donc pas les accuser d'une *avarice*, qui *éteigne en eux les autres passions.*

II. Défaut des *Hollandois*: Ils *élèvent mal leurs enfans.* La manière dont ceux-ci se comportent, le fait assez voir. *Des filles sottes & libertines, des jeunes-gens stupides & grossiers*, ne paroissent pas, du moins, avoir reçu une éducation fort louable. Aussi, quelle éducation attendre de pères & de mères, qui ne sont, que *des espèces de machines, montées avec des ressorts d'or*, & dont *l'avarice avilit l'ame*? Seroit-il étonnant, que des parens de ce caractère *élevassent mal leurs enfans*? Nous croyons pourtant que la censure de M. A. n'est pas tout-à-fait fondée. Pour ce qui regarde le physique, telle éducation pouvant être très utile dans un pays à la santé des enfans, qui dans un autre y seroit très préjudiciable; ceux des Habitans de ces Provinces, qui, sur cet article, adoptent aveu-

aveuglément l'uſage des autres Peuples, & ſe laiſſent tellement infatuer par les coutumes étrangères, que rien ne leur paroît bon de ce qui ſe pratique parmi leurs concitoyens; ceux là, en effet, *élèvent mal leurs enfans:* mais nous ne croyons pas qu'ils faſſent le plus grand nombre. Quant à l'Education morale, dont il paroît qu'il s'agit principalement ici, il y a des défauts, ſans-doute, dans la manière dont pluſieurs Hollandois s'y prennent. Quelques-uns ſont trop complaiſans: d'autres ſe montrent trop ſévères. Il s'en trouve, qui au lieu de veiller eux-mêmes ſur leurs enfans, s'en repoſent ſur des précepteurs & des gouvernantes, dont les talens & le caractere ne leur ſont pas aſſez connus; de ſorte que ſi leurs fils & leurs filles reçoivent une bonne éducation, ils ſont à cet égard plus heureux que ſages. Mais tout cela n'eſt ni particulier aux *Hollandais*, ni aſſez fréquent parmi eux pour qu'on ſoit fondé à dire, que *tous élèvent mal leurs enfans.* Et nous doutons fort qu'à bien conſidérer les choſes, la Jeuneſſe Hollandoiſe de l'un & l'autre ſexe, ſoit plus ignorante, plus vicieuſe, plus libertine, que celle des autres Nations.

III. Défaut des Hollandois : Ils *se laissent mener par leurs femmes.* „ Femmes, (remarque-t-on plus haut) sages, à la vérité, mais impérieuses, „ se faisant craindre de leurs maris, „ parlant plus haut qu'eux, & dont la „ lésine fait une partie de la dot " Le Mariage, comme on voit, produit d'assez bons effets en Hollande, puis qu'il y change *des filles libertines* en *femmes sages.* Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que de *sottes* qu'elles étoient avant le nœud conjugal, il les rend si habiles dans l'art de gouverner *leurs maris*, que ceux-ci n'ont d'autre parti à prendre que de *se laisser mener par elles.* Sans cela, qui sait si ces modernes Xantippes se borneroient à *parler haut*, & si la pluie, ou pis encore, ne succéderoit pas quelquefois au tonnerre ? Heureusement, le mal n'est pas aussi général que M. A. le représente. Et nous pouvons assurer, nous qui connoissons mieux la Nation Hollandoise, que ceux qui ne l'ont vue qu'en courant, ou qui n'en jugent que par ouï-dire; qu'elle renferme un assez grand nombre, soit de *filles*, qui joignent à beaucoup de bon-sens une conduite irréprochable, soit de *femmes*, qui par

par leur bon caractère ſont le bonheur de leurs époux, & pour qui, par conſéquent, ceux-ci peuvent avoir bien des complaiſances, ſans qu'on les accuſe de *ſe laiſſer mener par elles*, pour être fondé à traiter de calomnie les expreſſions que nous venons de relever.

IV. Les *Hollandois*, ſelon M. A., *n'aiment point la liberté pour elle ſeule; mais à cauſe de l'avantage qui en réſulte pour le commerce.* Ils *aiment* donc *la liberté*? C'eſt toujours quelque choſe; & en cela ils ne ſont pas à blâmer. Mais ils le ſeroient, ſelon nous, de *l'aimer pour elle ſeule*, ſans aucun égard aux *avantages qui en réſultent*, ce qui, ſuppoſé qu'il pût avoir lieu, ſeroit un vrai fanatisme. Si *la liberté* ne procuroit *aucun avantage*, pourquoi la préférer à tout autre état, à l'eſclavage même, ſi celui-ci étoit plus *avantageux*? Du moins, dira-t-on, ne faut-il pas *aimer la liberté*, ſeulement pour *l'avantage* qu'en retire *le Commerce*. Nous en convenons: & quoique cet *avantage*, fut-il l'unique, ſoit aſſez conſidérable, pour qu'une Nation qui ne peut ſubſiſter & fleurir que par *le Commerce*, *aime la liberté*, parce que cet

*avan-*

*avantage en réſulte*; nous avouons qu'il eſt plus beau, plus généreux, de ne pas *l'aimer* pour cette ſeule raiſon. Mais nous croyons auſſi, qu'il ne faut qu'avoir légèrement effleuré l'Hiſtoire de cette République, pour ſavoir que les Hollandois ont montré, dans plus d'une occaſion, qu'en cherchant à ſe procurer ou à ſe conſerver *la liberté* dont, graces au Ciel, ils jouiſſent, (& puiſſent-ils en jouir juſqu'à la fin des ſiècles!) ils ont été pouſſés par des motifs infiniment plus nobles & plus reſpectables, que par *le ſeul intérêt de leur commerce.*

V. Enfin, les *Hollandois* ſelon M. A. ſont tout l'oppoſé des *Romains*, où *le moindre ſoldat eût diſputé à ſon Général l'honneur de ſe ſacrifier pour le bien commun*; où *le peuple ſe piquoit d'égaler le Sénat en grandeur d'ame*; où *l'un & l'autre mépriſoient les richeſſes, faiſoient conſiſter le premier devoir du Citoyen dans l'amour de la patrie, aimoient la gloire, couroient après l'immortalité*; & qui, en un mot, *ſe reſſembloient tous, mais par la Vertu.* Tout le monde ne juge pas ainſi des *Romains.* Mais quand ils auroient eté auſſi ſages, auſſi magnanimes, auſſi déſintéreſſés, auſſi vertueux qu'on les repréſente ici,

ce-

celà n'autoriſeroit pas à ajouter, relativement aux Hollandois, *Quelle différence entre un peuple de Héros & un peuple de Marchands! Auſſi l'un a ſubjugué la Terre, donné des Loix à toutes les nations, produit des hommes célèbres dans tous les genres, a paſſé pour le peuple le plus vertueux qui ait jamais exiſté, tandis que l'autre borne ſon ambition, & fait conſiſter ſa gloire à vendre du poivre à toute l'Europe.* Ce n'eſt pas d'un Pays, dont les Habitans, dignes ſucceſſeurs de ces anciens Bataves, en qui *les Romains* trouvèrent, tantôt des ennemis redoutables à combattre, tantôt de courageux défenſeurs à récompenſer, ſe ſont acquis par quatre-vingts ans de guerre le titre de Nation libre & indépendante; d'un Pays où des Citoyens preſſés de la famine déclarèrent que plutôt que de ſe rendre, ils mangeroient leur bras gauche, tandis qu'avec le droit ils repouſſeroient le Tyran de devant leurs murailles (6); où les femmes encourageoient leurs maris à préférer la mort à l'eſclavage (7); où trois

(6) Au Siège de *Leide*.

(7) Au Siège de *Haarlem*.

trois cent, avec une Perſonne de leur Sexe à leur tête, marchoient en armes contre l'ennemi; d'un Pays où nâquirent (outre les *Tromp* & les *de Ruyter*) les Fréderic Henri (8), les Guillaume III, les Erasme, les Grotius, les Bynkershoek, les Nieuwentyt, les Swammerdam, les Leeuwenhoek, les Boerhaave, les 's Gravezande, les Muſchenbroek, les Schultens, les Hemſterhuis &c, & où il ſe trouve encore de nos jours des hommes qui marchent ſur leurs traces; d'un Pays, où diverſes inventions utiles ont pris leur naiſſance, ou acquis leur perfection; où ſe cultivent avec zèle & avec ſuccès les Arts & les Sciences; où malgré les progrès du luxe & du vice, la Religion & les bonnes moeurs ſont reſpectées & maintenues autant, & plus peut être, qu'en aucun autre: ce n'eſt pas d'un tel Pays, qu'on doit parler comme ſi *Tromp* & *de Ruyter* étoient les ſeuls *grands-hommes* auxquels il aît *donné le jour*;

(8) Je ne parle point des deux premiers Princes d'Orange, parce qu'ils étoient nés en Allemagne, & qu'ainſi on pourroit objecter qu'ils n'étoient pas Hollandois.

*jour*; insinuer qu'il *n'en produit plus* aucun; & représenter les habitans, comme une troupe *de Marchands* avides, *en qui l'avarice éteint les autres passions*, *&c.*

Si la Nation Hollandoise ne cherche pas à s'agrandir par des conquêtes, préfère la Paix à la guerre, ne s'occupe qu'à faire fleurir son commerce, & à maintenir ses droits, sa Religion, son indépendance, sans inquiéter ses voisins par des voies illégitimes; elle n'en est que plus respectable. Ou bien, faut-il qu'une Nation, pour être vraiment digne d'éloge, se livre, comme l'ont fait *les Romains*, à une ambition sans bornes, & prétende, à leur exemple, *donner des Loix à toutes les autres*? On nous permettra d'en douter.

ARTI-

# ARTICLE SIXIEME.

BIBLIOTHEQUE ORIENTALE, &c. par Mr. D'HERBELOT, Tome III. N—Z. *in* 4°. *pp.* 623. *La Haye*, aux dépens de *J. Néaulme* & *N. van Daalen*, 1778.

CE Volume confirme bien ce que nous disions dans un précédent Extrait de l'étonnante multitude des Ouvrages Orientaux: la grande moitié de ce 3e Tome ne contient que des titres & de courtes notices de Livres que des Auteurs Arabes, Turcs, Persans, &c. ont publiés sur toutes sortes de sujets. Mais ce Catalogue qui ne peut intéresser que ceux qui veulent faire une étude particulière de la Littérature Orientale, est entremêlé de quantité d'Articles également instructifs & amusans pour toutes sortes de Lecteurs. Dès la première page, par ex. on trouve une anecdote qui mérite d'être rapportée: c'est à l'Article

ticle *Nabathis*, nom que les Chrétiens Orientaux donnent au fameux Evêque *Novatus*, qui refusoit de recevoir à la pénitence ceux qui avoient péché après leur Baptême. Les Orientaux écrivent que ce Chef des Novatiens se trouva au Concile de Nicée, & que Constantin le Grand voyant qu'il s'obstinoit dans son opinion & qu'il refusoit de se soumettre au sentiment des autres Evêques, lui dit: *Prenez donc une échelle & montez au Ciel vous seul.*

A l'Article *Nasser* Ben-Ahmed, nous trouvons un trait qui rappelle ce que les Historiens Grecs rapportent de la fermeté d'un jeune Spartiate. Nasser IIIe. Prince de la Dynastie des Samanides, donna le commandement d'une Armée à l'Emir *Ali*. Pendant que ce Général recevoit les ordres de son Maître, il sentit une douleur qui l'obligea à faire quelque grimace, au sortir de l'audience il se retira chez lui, changea aussi-tôt d'habit, & trouva un scorpion qui l'avoit piqué en plusieurs endroits. Nasser ayant appris ce qui étoit arrivé à l'Emir, lui dit la première fois qu'il le vit après sa guérison, qu'il avoit eu tort de ne s'être pas délivré en sa présence même d'un

animal si vénimeux. Ali lui répondit: *comment celui qui ne pourroit souffrir en votre présence, une piqure de scorpion, seroit-il capable de souffrir hors la portée de votre vue la pointe des flèches, & le tranchant des épées pour votre service*". Doit-on être surpris que des hommes d'une telle trempe aient subjugué une partie du Monde?

*Noureddin*, Sultan de Syrie, passe parmi les Musulmans, non seulement pour un de leurs plus grands Princes, mais encore pour un de leurs Saints; car il s'étoit acquis une très grande réputation de probité & de justice, & il avoit uni dans sa personne la valeur & la piété. Un Ecrivain Arabe rapporte cet éloge qui lui fut donné pendant sa vie, & confirmé après sa mort: *il a joint une grandeur d'ame incomparable, avec un profond abaissement de cœur devant son Seigneur, & il a fait voir à ses sujets, lors qu'il prioit dans le Temple, un Sanctuaire dans un autre Sanctuaire.* Noureddin fut le premier entre tous les Princes Musulmans, qui établit une Chambre de Justice contre les violences que les Grands Seigneurs faisoient aux particuliers. Cette bonne justice qu'il rendoit à ses sujets,

jets, gagna tellement leur affection, & lui attira tant de louanges & de bénédictions après sa mort, qu'un homme de Damas ayant reçu quelque outrage dont il ne pouvoit tirer aucune raison, déchira ses habits, & s'écria en implorant son secours : *Noureddin, où êtes-vous?* Saladin qui regnoit pour lors, ayant appris l'action de cette homme, ordonna qu'on lui fit réparation du tort qu'il avoit souffert. On dit quelque chose de semblable de Raoul, premier Duc de Normandie, qui se fit particulièrement révérer de son peuple, par l'amour qu'il avoit pour la Justice. Après sa mort, ceux auxquels on faisoit quelque violence, s'écrioient *ha! Raoul, où êtes vous?* & l'on croit que c'est de là qu'est venu le terme de *haro*, *clameur de haro*.

*Aboubekr* & *Omar*, premier & second Khalifes des Musulmans, ont été tous deux si semblables dans leurs mœurs, que les Musulmans les appellent d'un nom commun *Omarani*, c'est-à-dire, les deux Omars. On dit pourtant qu'ils différoient entr'eux, en ce qu'Aboubekr dans la distribution des graces n'avoit égard qu'au mérite des personnes, & qu'au contraire Omar considéroit le nécessité

où ils ſe trouvoient, parce, diſoit-il, que la vertu a une récompenſe ſuffiſante en l'autre monde, & que les biens temporels ont été ordonnés de Dieu, principalement pour ſubvenir aux beſoins de cette vie. Sous le règne d'Omar, qui ne dura que dix ans & demi, les Arabes ſubjuguèrent la Syrie, la Chaldée, la Perſe & l'Egypte. Khondemir aſſure que dans ce petit nombre d'années, les Arabes ſe rendirent maîtres de trente mille Villes, Places ou Châteaux, détruiſirent quatre mille Temples, ou Egliſes de Chrétiens, de Mages, ou d'Idolâtres, & firent bâtir quatorze cent Mosquées pour l'exercice de leur Religion.

Indépendamment de la vie d'Omar, on trouve dans ce Volume celle de pluſieurs des plus grands Conquérans dont les Orientaux ſe glorifient, *Saladin*, par ex., *Sapor*, *Timour* ou *Tamerlan*, *Valid*, &c., mais comme ce que D'HERBELOT en dit a été répété d'après lui dans une multitude d'Ouvrages, nous ne croyons pas devoir nous y arrêter.

Parmi les Gens de Lettres dont il parle, l'un des plus célèbres eſt *Avicenne*, que

que les Musulmans appellent *Sina* ou *Ebn Sina*. Il naquit à Bokhara dans la Province Transoxane, l'an de l'Hégire 370 & mourut dans la Ville de Hamadan, l'an 428. Dès l'âge de dix ans il avoit étudié les Elémens d'Euclide, & l'Almageste de Ptolemée. Il n'employa que huit ans à étudier la Médecine & à lire tous les Auteurs qui avoient écrit de cet Art. Bientôt il se fit une grande réputation, & il parcourut divers Pays, en donnant par-tout des preuves de son habileté. Se trouvant dans une Hôtellerie publique de la ville de Gorgian, il y fit des cures si admirables que Cabous qui regnoit pour lors dans ce Pays, ayant appris qu'un inconnu y exerçoit la Médecine avec tant de succès, le fit appeller pour visiter un Neveu qu'il aimoit extrêmement, & qui étoit pour lors attaqué d'une maladie qu'aucun Médecin n'avoit pu connoître. Avicenne ne l'eut pas plutôt examiné, qu'il jugea que sa maladie étoit causée par un amour excessif qu'il cachoit dans son cœur, & qu'il n'osoit déclarer au Roi son Oncle. Pour s'en éclaircir davantage, pendant qu'il étudioit le pouls de son malade, il fit appeller le Concierge du Palais, & le

pria de lui nommer tous les quartiers & tous les appartemens de cette belle Maiſon; & il s'apperçut lors que cet homme lui en nomma un certain en particulier, d'une plus grande émotion dans ſon malade. S'étant enſuite fait nommer toutes les perſonnes du même appartement, le pouls du jeune Prince qui entendit l'un de ces noms, fit un battement ſi extraordinaire, qu'Avicenne ne douta plus que ce ne fut l'amour de cette perſonne qui avoit réduit le malade à l'extrêmité où il ſe trouvoit, & aſſura que l'unique remède pour le guérir étoit de lui donner l'objet de ſa paſſion. Avicenne s'établit enſuite à Iſpahan & y publia ſon Livre intitulé *Kenab Almanthek*, Ouvrage de Métaphyſique & de Logique. Les Savans de la ville de Schiraz, qui le lurent avec beaucoup d'application, firent un recueil des objections qui ſe pouvoient propoſer contre la Doctrine de ce Philoſophe, & le lui envoyèrent à Iſpahan. *Abeul Caſſem*, qui s'étoit chargé de le porter, n'étant arrivé dans la Ville que ſur le ſoir, entra en converſation avec Avicenne, & demeura avec lui aſſez avant dans la nuit. Avicenne s'étant retiré enſuite,

ſe

se mit à répondre aux difficultés des Schirraziens avant de prendre son repos, & travailla tout le reste de la nuit avec tant d'application à cette réponse, qu'il la donna à Aboul Caffem dès le lendemain de fort grand matin, & lui dit: je me suis hâté de répondre pour ne pas faire attendre le Courier. Les Docteurs de Schiraz furent si satisfaits de ces réponses, & tellement surpris de la diligence avec laquelle il les avoit faites, qu'ils conçurent la plus haute estime pour lui. On ne trouve point cette Réponse dans l'Edition faite à Rome des Oeuvres d'Avicenne, & le Traité de Logique qui y est compris paroît n'être qu'un abrégé de l'Ouvrage entier. Le Docteur Giorgiani qui a écrit la vie d'Avicenne, dit qu'il fut fait premier Médecin & ensuite Vizir d'un Sultan de la Race des Bouides; mais qu'il fut dépossédé de cette charge, parce qu'il étoit fort adonné au vin & aux femmes. Il fut sur la fin de ses jours très maltraité de la fortune, & obligé de changer souvent de lieu & de demeure pour se mettre en sûreté. Il fut aussi affligé de plusieurs maladies, ensorte qu'un Poëte qui fit son épitaphe, a dit que ses livres de

Sageſſe ou de Philoſophie ne lui avoient pas enſeigné les bonnes mœurs, ni ſes Livres de Médecine l'art de conſerver ſa ſanté. Le grand Ouvrage d'Avicenne eſt celui qui porte le nom de *Canoun*, ſur lequel preſque tous les Médecins qui l'ont ſuivi ont travaillé.

*Souzeni*, Poëte Perſan, mort l'an 569 de l'Hégire, âgé de 80 ans, acquit beaucoup de célébrité non ſeulement par la beauté de ſes vers, mais auſſi par ſes reparties ingénieuſes. Un autre Poëte buvant avec lui une certaine boiſſon fort chaude, lui dit en plaiſantant: les eaux ſouffrées & brûlantes qu'on te fera boire bientôt dans l'Enfer, feront encore beaucoup plus chaudes. Souzeni repartit auſſi-tôt: *je n'aurai alors qu'à lire un de tes vers & elles deviendront auſſi froides que la glace.*

*Zalzer*, l'un des plus fameux Héros de la Perſe, donna à Roſtam ſon fils l'inſtruction que voici: *Ne mépriſez jamais votre ennemi pour foible qu'il ſoit: car l'on voit ſouvent une eau fort baſſe dans ſa ſource, qui s'enfle & emporte avec ſoi un chameau avec ſa charge.*

Les Mahométans ſont très charitables. Ils appellent *Zacab* la portion de leurs

leurs biens qu'ils doivent diſtribuer, ſelon leur Loi, aux pauvres. On lui donne le nom de dîme, mais c'eſt abuſivement, car cette portion ne ſe donne pas aux Imans ou aux Moſquées, & d'ailleurs elle va quelquefois jusqu'au cinquième, ſelon la nature des biens, que l'on poſſède. Les bons Muſulmans ſe dépouillent ſouvent d'un quart, d'un tiers, ou de la moitié de leurs biens, pluſieurs fois dans leur vie, pour ſatisfaire à cette obligation.

Le mot de *Vazir* ou *Vezir*, que nous prononçons *Vizir*, ſignifie proprement un Portefaix, & par métaphore celui qui porte le poids & la charge du Gouvernement, en un mot, un Miniſtre & un Conſeiller. „ C'eſt à peu près de la même manière que de *Bajulus*, qui ſignifie auſſi en Latin un Portefaix, nous en avons fait celui de Bailli, qui eſt l'Officier ou le Juge principal d'un Pays ".

## ARTICLE SEPTIEME.

L'ILIADE D'HOMERE, Traduction nouvelle par Mr. BITAUBE'; de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin. Tome Premier. *Berlin*, chez *Etienne de Bourdeaux* &c. 1777. *in* 8°. de 430 pages.

LOrsque nous annonçames, il y a environ seize ans, une Iliade traduite par Mr. BITAUBE', nous en parlâmes comme d'une Version très libre, comme d'une espèce de mignature où l'on avoit supprimé bien des traits de l'original, & imité plutôt que traduit HOMERE. Aujourd'hui M. BITAUBE', a entièrement refondu sa Traduction précédente, & s'est tellement rapproché du Poëte Grec, que l'élégant Abréviateur est devenu l'Interprète le plus fidèle. Il s'est étudié maintenant à conserver les deux qualités sur-tout remarquables dans HOMERE, l'énergie & la simplicité; & après de mûres réflexions il a pris le parti

ti de préſenter ce Poëte tel qu'il eſt, avec ſes beautés & avec ſes défauts. Cependant cette Traduction pour être plus fidèle que d'autres, n'eſt littérale que dans un ſens raiſonnable; Mr. B. n'a pas voulu s'impoſer un joug impoſſible à ſoutenir, & au milieu de la contrainte à laquelle il s'eſt ſoumis, il a conſervé l'aiſance & la liberté indiſpenſables. C'eſt une tâche bien difficile que de reſpecter l'élégance ſans lui ſacrifier la force ni le naturel, & de conſerver dans une verſion Françoiſe tout ce qui peut caractériſer la manière & le génie du plus ancien des Poëtes; mais c'étoit le vrai moyen de faire un travail utile à la Jeuneſſe, aux Artiſtes & aux amateurs de la Poéſie & des Lettres. Une Traduction bien fidèle ſans être barbare, peut faciliter beaucoup l'étude d'HOMERE, en inſpirant aux jeunes gens du goût pour ce Poëte, en les initiant dans ſes beautés qu'ils ont tant de peine à ſentir dans une Langue ſi ancienne, & en leur facilitant l'intelligence même du texte. „ J'ai conſervé, *dit M. B. dans ſa Préface*, autant que le génie de ma Langue le permettoit, le tour des périodes de mon Ori-

Original, & sur-tout leurs chûtes qui souvent ont tant d'énergie. Je n'en rapporterai ici qu'un exemple. HOMERE peint *Nestor* demeuré seul, dans une déroute, au milieu des ennemis, parce qu'un de ses chevaux avoit été blessé. *Le Vieillard*, dit-il, *armé de son épée, s'efforçoit de couper les traits, lors qu'un rapide char s'avance à travers la foule des vainqueurs, portant un guerrier audacieux, le grand Hector.* Ce tableau est présenté d'une manière très vive. Il ne produiroit pas le même effet si l'on disoit: *lorsque le grand Hector, guerrier audacieux s'avance sur un rapide char, à travers la foule des vainqueurs.* Dans le tour d'HOMERE il y a quelque chose d'incertain qui excite l'attention, *un rapide char s'avance, portant un guerrier audacieux*; le nom du guerrier forme le dernier coup de pinceau; il y a une gradation d'intérêt dans cette courte période. Ce sont-là de véritables beautés: HOMERE en est rempli; & je pourrois rapporter beaucoup d'exemples semblables, où je me suis attaché à conserver ces beautés qui ne se trouvent point dans les Poëtes ordinaires."

Les Artistes peuvent tirer beaucoup d'avantages d'une Traduction bien

bien fidèle d'HOMERE. Il n'eſt point de Poëte qui aît peint les objets dans un plus grand détail; il pouſſe quelquefois ce ſoin jusqu'à la minutie; mais il poſſède l'art de rendre les plus petits détails intéreſſans. C'eſt donc peu qu'il enflamme & nourriſſe l'imagination des Artiſtes; il leur fournit encore bien des connoiſſances dont ils peuvent avoir beſoin pour traiter les ſujets pris de ſes Poëmes ou de l'antiquité. Habillement, nourriture, armes, ſtature, phyſionomie, HOMERE a tout peint & tout détaillé, tantôt par des épithètes très pittoresques, tantôt par des deſcriptions, comme s'il s'étoit propoſé de donner aux âges futurs une connoiſſance étendue de ſon Siècle.

De l'aveu de M. B. il n'y a que l'admiration pour HOMERE, l'eſpérance du ſuccès & les encouragemens de pluſieurs amis éclairés, qui aient pu le ſoutenir dans ce travail pénible, dont la longueur & les difficultés ſont telles qu'il a du prendre le parti de publier l'Ouvrage par volume. Celui que nous annonçons renferme les dix premiers Chants de l'Iliade, & ſera bientôt ſuivi de deux autres Tomes. Nous en avons compa-

ré

ré quelques endroits avec la Traduction de Madame *Dacier*, & nous avons reconnu qu'en effet celle-ci eſt quelquefois moins fidèle, moins exacte que la nouvelle Verſion de M. BITAUBE': Par exemple, Me. D. a retranché du diſcours de *Phœnix* à *Achille* (*Liv.* IX.) une image dont elle a cru que la délicateſſe moderne ſeroit bleſſée. M. B, au contraire a conſervé cette image, & l'a rendue de manière qu'elle n'offre rien de choquant (*). Quant au ſtyle de Madame *Dacier*, il diffère de celui de l'Académicien de Berlin autant que le ſtyle familier diffère du ſtyle noble, harmonieux, cadencé qui convient aux Poëmes héroïques. Mais la ſupériorité du nouveau Traducteur, ſur la ſavante Françoiſe eſt déjà ſi reconnue qu'il ſeroit inutile de les mettre en parallèle. Pour lui oppoſer des rivaux plus redoutables, nous commencerons par comparer Mr. BITAUBE' à lui-même, en rapprochant d'un paſſage de ſon ancienne Traduction ce-

(*) Dans ce même diſcours de Phoenix nous trouvons une faute qui eſt ſans doute échappée à Mr. BITAUBE' par inadvertance: *Je fuyai loin de ces lieux*; le Prétérit défini du verbe *fuir*, eſt *je fuis*.

celui qui y correspond dans la nouvelle. Voici comme il avoit abrégé le discours d'*Andromaque* à *Hector* dans l'entrevue des deux Epoux décrite au sixième Chant. „ Prince trop prodigue de tes jours, feras-tu sans pitié pour ce tendre enfant & pour ton Epouse infortunée? Hélas! tu vas la laisser veuve & ton fils orphelin. Dieux! si je dois perdre Hector, faites-moi descendre avant lui dans le tombeau! que la mort soit le refuge de la malheureuse Andromaque, qui ne vivroit que pour verser des larmes. Je n'ai plus de père, plus de mère qui partage mes douleurs. J'ai vu périr Eétion sous le fer du terrible *Achille*, j'ai vu la flamme du bucher qui le réduisit en cendre. J'avois sept frères, dont le même *Achille* ouvrit en un jour la tombe, & ma Mère après avoir servi leur assassin me fut enlevée par les traits de *Diane*. Cher *Hector*! je retrouve en toi mon père, ma mère & mes frères: seul objet de tous mes vœux, tendre Epoux, sois sensible à mes pleurs; vis pour le bonheur de ton fils & de ton Epouse. Demeure au pied de ce rempart. " Voyons maintenant ce que Mr. B. fait dire de plus à *Andro-*

*ma-*

*maque* en ſuivant pas à pas ſon original. „Prince trop prodigue de tes jours ! ton courage te perdra ; tu es ſans pitié pour ce tendre enfant, & pour moi ta malheureuſe épouſe qui dans peu ſerai veuve; car les Grecs réuniront tous leurs efforts contre toi, & ils t'arracheront bientôt la vie. Dieux! ſi je dois être privée de toi, il vaut mieux que je deſcende dans le tombeau : il ne me reſte point d'autre conſolation après ton trépas, & je n'ai pour partage que la douleur. Je n'ai plus ni mon père, ni ma reſpectable mère. Le terrible *Achille* ravit le jour à mon père lorſqu'il ravagea la ville ſuperbe des Ciliciens, Thebes avec ſes hautes portes; il immola *Etion*; il ne lui enleva point ſes dépouilles, gardant quelque reſpect pour ce Roi; mais il conſuma ſon corps avec ſes armes éclatantes, & lui érigea une tombe; les Nymphes des montagnes, filles de *Jupiter*, y plantèrent tout autour des ormeaux. J'avois ſept frères dans notre Palais, & ils deſcendirent tous en un ſeul jour au ſombre rivage; *Achille*, ſemblable dans ſa courſe à un Dieu, les immola comme ils faiſoient paître les bœufs dociles & les blanches brebis. Ma mère,

re, qui étoit Reine de la verte Hypoplacie, fut conduite ici par le vainqueur avec toutes ſes richeſſes, & elle recouvra ſa liberté en lui payant une immenſe rançon; mais bientôt la cruelle *Diane* la perça de ſes traits dans le palais de mon père. *Hector!* je retrouve en toi mon père, & ma reſpectable mère, & mes frères; tu es encore mon tendre époux. Prends donc pitié de moi, & demeure ici devant cette tour, ſi tu ne veux laiſſer ta femme veuve & ton fils orphelin &c. "

Perſonne n'applaudit plus que nous au nouveau ſyſtême de traduction de M. BITAUBE': il a du ſans doute ne rien retrancher de l'Iliade, car dans un Poëme conſacré par l'admiration de tant de ſiècles, les défauts mêmes acquièrent une ſorte d'intérêt: mais qu'il nous ſoit permis de hazarder une réflexion qui s'eſt offerte à nous en comparant ces deux traductions du diſcours d'*Andromaque* que nous venons de mettre ſous les yeux de nos Lecteurs. *Homère* eſt dit-on le Poëte de la nature, & en effet il met dans la bouche de chacun de ſes perſonnages ce qui convient à leur ſituation, leur âge, leur caractère. Cependant n'y a-t-il

pas dans le discours d'*Andromaque* des longueurs, des circonstances oiseuses un peu étrangères au vrai langage de la douleur? Dans la première traduction de Mr. B. rien de plus naturel au contraire que l'énumération rapide que l'épouse d'*Hector* fait de ses malheurs: *Je n'ai plus de père, plus de mère qui partage mes douleurs. J'ai vu périr Etion sous le fer du terrible Achille, j'ai vu la flamme du bucher qui le réduisit en cendres.* En voilà sans doute assez pour exciter la compassion d'*Hector*, mais à quoi bon lui rappeller dans un pareil instant *que les Nymphes filles de Jupiter avoient planté des ormeaux autour de la tombe d'*Etion, & autres circonstances semblables. Au reste on pourroit répondre que si en général le langage des passions est par tout le même, il est cependant modifié par l'influence du climat & du caractère national; ainsi l'imagination vive des Grecs en réveillant toutes les idées accessoires, pouvoit rendre plus prolixe le langage de la douleur.

Depuis quelques années l'étude d'*Homère* est plus accréditée que jamais; l'Académie Françoise propose pour sujet des prix qu'elle décerne des imitations

en vers de morceaux choisis de l'Iliade; & un Anonyme a publié à Paris une traduction de ce Poëme à peu près en même temps que la nouvelle version de M. B. paroissoit à Berlin. Pour établir un nouveau parallèle, nous transcrirons d'abord le début de l'Iliade d'après M. BITAUBE'. „ Muse chante la colère d'*Achille* fils de *Pélée*, cette colère funeste qui causa tant de maux aux Grecs, qui précipita dans les Enfers les ames généreuses de tant de Héros, & livra leurs corps en proie aux chiens dévorans & aux oiseaux du ciel. Ainsi s'accomplit la volonté de Jupiter, depuis l'instant ou se désunirent par une querelle fatale Agamemnon Roi des hommes & le divin Achille. Qui d'entre les Dieux les excita à cette discorde? Le fils de Latone & de Jupiter. Courroucé contre le Roi, il répandit une affreuse contagion dans l'armée: les peuples périssoient. Car Atride avoit outragé le Sacrificateur Chrysés qui s'étoit rendu près des vaisseaux des Grecs pour dégager sa fille des liens de l'esclavage; il apportoit une immense rançon & tenoit dans ses mains le sceptre d'or & la couronne d'*Apollon* qui lance au

loin les traits; & il imploroit tous les Grecs, sur-tout les *Atrides*, les deux Chefs de l'armée.

„ *Atrides*, & vous Grecs armés pour „ les combats, faſſent les Dieux qui „ habitent les palais de l'Olympe, que „ vous renverſiez la ville de Priam, & „ que vous retourniez heureuſement „ dans vos demeures! Rendez-moi une „ fille chérie, recevez cette rançon & „ craignez le fils de *Jupiter*, *Apollon* qui „ lance les traits du haut des cieux ".

A ces mots tous les Grecs témoignoient par un murmure favorable que l'on devoit honorer le Sacrificateur & recevoir ſes dons éclatans. Mais *Agamemnon* ſent au fond du cœur un vif déplaiſir; il renvoie fièrement Chryſès, & joint au refus la menace & l'inſulte. „ Vieil- „ lard que je ne te rencontre plus au- „ près de ces vaiſſeaux; garde-toi d'y „ prolonger ton ſéjour ou d'oſer y repa- „ roître; le ſceptre & la couronne de „ ton Dieu ſeroient pour toi une foible „ défenſe. Je ne la rendrai que lors- „ qu'elle aura vieilli dans mon palais, „ à Argos, loin de ſa patrie; elle y our- „ dira la trâme, & ſera deſtinée à mon „ lit. Mais vas, ceſſe de m'irriter, ſi

„ tu

„ tu veux revoir tes murs de Chryse? „ Il dit; le vieillard, saisi de crainte, obéit: il suivoit en silence le bruyant rivage de la mer: livré tout entier à sa douleur, il adresse de longues plaintes au Dieu que mit au jour la blonde *Latone*. „ Ecoute-moi, dit-il, Dieu qui tiens „ dans tes mains l'arc d'argent! toi qui „ protèges Chryse & la divine Cilla, „ qui règnes dans Ténédos! Divinité de Sminthe! si jamais je couronnai ton temple de festons qui te „ furent agréables, si jamais je fis fumer sur tes autels la graisse des taureaux & des brebis, exauce aujourd'hui ma prière. Que les Grecs frappés de tes traits vengeurs expient „ mes larmes! „ Telle fut sa prière, & Apollon l'entendit. Le cœur enflammé de colère, il descend du sommet de l'Olympe, portant sur son dos l'arc & le carquois remplis de traits; dans le rapide vol du Dieu courroucé ses flèches retentissent sur ses épaules. Il s'avance semblable à la nuit: il s'arrête non loin des vaisseaux, & lance un trait mortel; l'arc d'argent rend un son bruyant & terrible, &c. » Le Traducteur Anonyme a mis beaucoup d'élégance & de noblesse dans sa version, mais elle n'a

pas ce caractère de simplicité que M. B. a toujours conservé dans la sienne:

„Muse, chante la colère d'Achille, cette colère funeste qui plongea les Grecs dans un abyme de douleurs; qui, avant le temps, précipita dans les sombres demeures une foule de héros, & de leurs cadavres sanglans fit la pâture des chiens & des vautours. Ainsi l'ordonna la volonté suprême de Jupiter, depuis qu'une fatale querelle eut divisé le fils d'Atrée, le Monarque des Rois, & le divin Achille.

Quel Dieu alluma le flambeau de ces tristes discordes? le fils de Jupiter & de Latone. Pour venger l'outrage fait par Agamemnon à Chryses son Prêtre, Apollon enflammé de courroux lança sur l'armée des Grecs la contagion & la mort; & les Peuples périrent. Chryses étoit venu pour rompre les fers d'une fille chérie. Il apportoit des trésors pour prix de sa liberté; dans ses mains étoient un sceptre d'or & des bandelettes sacrées. Il imploroit tous les Grecs; il imploroit sur-tout les deux Atrides, les Chefs suprêmes des guerriers. Fils d'Atrée, & vous généreux vengeurs de la Grèce, puissent les Dieux immortels livrer

vrer à vos coups la ville de Priam. Puissiez-vous retourner dans votre patrie vainqueurs & riches de ſes dépouilles! rendez-moi, rendez-moi une fille tendrement aimée & recevez la rançon que je vous offre, reſpectez dans ſon Prêtre, le fils de Jupiter, le Dieu qui lance au loin d'inévitables traits. Il dit, & tous les guerriers avec un murmure favorable accueillent ſon diſcours. Tous veulent qu'on cède à ſa prière, & qu'on accepte les tréſors qu'il apporte. Mais Agamemnon les déſavoue, & par cette cruelle réponſe il ajoute à la dureté du refus. Fuis, vieillard, fuis & garde que mes yeux ne te rencontrent encore ſur ces rives. Ni ton ſceptre, ni tes bandelettes ne pourroient te dérober à mon reſſentiment. Je ne te la rendrai point. La vieilleſſe dans Argos flétrira ſes appas: captive dans mon Palais, loin de ſa patrie elle tournera le fuſeau, & ſervira ſous mes loix. Pars & crains d'allumer mon courroux, ſi tu veux ſauver tes jours. Il dit & le vieillard tremblant obéit à ſes ordres. Morne & penſif il ſuit le rivage de la Mer écumante. Enfin quand il a laiſſé loin derrière lui la flotte des Grecs, il adreſſe

cette prière au fils de Latone. O Dieu, dont l'Arc d'argent lance les traits de la mort, Dieu puiſſant dont la force environne Chryſès & la divine Cylla, Dieu de Smynthe, Dieu protecteur de Ténédos, écoute la prière de ton Prêtre. Si jamais j'ornai ton Temple d'agréables feſtons, ſi l'odeur de mes ſacrifices a jamais pu te plaire, daigne exaucer mes voeux: que tes flèches faſſent payer aux Grecs les pleurs que je répands. Il dit, & le Dieu du haut de l'Olympe entendit ſa prière. Le coeur brûlant de courroux il deſcend de la voute azurée. Son arc & ſon carquois ſont ſur ſes épaules, ſes traits qui retentiſſent annoncent aux mortels ſa préſence & ſa fureur. Il s'avance ſemblable à la nuit, & s'arrête loin encore de la flotte dévouée à ſa vengeance. Son arc eſt tendu. Le trait part avec un horrible ſifflement. Les mulets, les chiens fidèles ſont les premières victimes &c. "

Nous terminerons cet Extrait en rapportant une production de la vieilleſſe de *Voltaire*, c'eſt la traduction d'un des morceaux les plus touchans de l'Iliade: *Priam au camp d'Achille:*

*L'ho-*

*L'horiſon ſe couvroit des ombres de la nuit.*
*L'infortuné Vieillard qu'un Dieu même a conduit*
*Entre, & paroît ſoudain dans la tente d'Achille,*
*Le meurtrier d'Hector en ce moment tranquille,*
*Par un léger repas ſuſpendoit ſes douleurs.*
*Il ſe détourne, il voit ces yeux baignés de pleurs,*
*Ce Roi jadis heureux, ce vieillard vénérable,*
*Que le fardeau des ans & la douleur accable,*
*Exhalant à ſes pieds ſes ſanglots & ſes cris,*
*Et lui baiſant la main qui fit périr ſon fils.*
*Il n'oſoit ſur Achille encor jetter la vue,*
*Il vouloit lui parler, & ſa voix s'eſt perdue.*
*Enfin il le regarde, & parmi les ſanglots,*
*Tremblant, pâle & ſans force, il prononce ces mots.*
*Songez, Seigneur, ſongez que vous avez un père...*
*Il ne put achever. Le héros ſanguinaire*
*Sentit que la pitié pénétroit dans ſon cœur.*
*Priam lui prend les mains. Ah! Prince! ô mon vainqueur!*
*J'étois père d'Hector, & ſes généreux frères,*
*Flattoient mes derniers jours & les rendoient proſpères.*
*Ils ne ſont plus. Hector eſt tombé ſous vos coups,*
*Puiſſe l'heureux Pélée entre Thétis & vous,*
*Prolonger de ſes ans l'éclatante carrière!*
*Le ſeul nom de ſon fils remplit la terre entière;*
*Ce nom fait ſon bonheur ainſi que ſon appui;*
*Vos honneurs ſont les ſiens, vos lauriers ſont à lui.*

*Hélas ! tout mon bonheur & toute mon attente,*
*Est de voir ce mon fils la dépouille sanglante,*
*De racheter de vous ces restes mutilés.*
*Traînés devant mes yeux sous nos murs désolés.*
*Voilà le seul espoir, le seul bien qui me reste.*
*Achille accordez-moi cette grace funeste,*
*Et laissez-moi jouir de ce spectacle affreux?*
*Le Héros qu'attendrit ce discours douloureux,*
*Aux larmes de Priam répondit par des larmes.*
*Tous nos jours sont tissus de regrets & d'allarmes,*
*Lui dit-il; par mes mains les Dieux vous ont frappé:*
*Dans le malheur commun moi-même enveloppé,*
*Mourant avant le temps loin des yeux de mon père,*
*Je teindrai de mon sang cette terre étrangère.*
*J'ai vu tomber Patrocle, Hector me l'a ravi,*
*Vous perdez votre fils, & je perds un ami.*

ARTI-

## ARTICLE HUITIEME.

RAPSODIEN, OF HET LEVEN VAN ALTAMONT;

C'eſt-à-dire,

RAPSODIES, ou VIE D'ALTAMONT; *Utrecht*, chez *J. van Schoonhoven & Comp.*

*Troiſième Extrait.*

Le ſecond Volume, qui va nous occuper, contient la principale partie de cet excellent Ouvrage; l'Auteur achève d'y expoſer ſes principes de politique en traçant le tableau de deux Républiques dont la conſtitution eſt différente. C'eſt à donner une idée ſuccincte de ce tableau que nous nous bornerons dans cet Extrait; ainſi nous ne dirons rien des révolutions qui portèrent *Belford* à s'exiler, par un effort de patriotiſme, d'une République qu'il avoit fondée, défen-

fendue, & dont il assure le bonheur par cette dernière action; ni d'un Dialogue entre *Altamont* & lui, où l'on traite de l'influence des Beaux-Arts sur les mœurs, & des moyens de les faire servir à porter l'homme au plus haut degré de sa perfection; ni enfin des amours de *Baltimore*, l'un des compagnons de *Belford*; tous ces détails sont intéressans sans doute, mais ils nous meneroient trop loin.

Dans le tableau des deux Républiques dont nous venons de parler, l'Auteur considère les hommes sous deux points de vue différens. D'abord il les prend tels qu'ils sont aujourd'hui dans nos Sociétés civilisées d'Europe, avec les opinions, le caractère, & les habitudes qui résultent des institutions qui s'y sont introduites. Mais en traçant le tableau de la seconde République, il se rapproche beaucoup plus de la Nature & prend les hommes tels qu'ils devroient être, suivant lui, pour se trouver susceptibles du plus grand degré de bonheur dont le genre humain est capable de jouir sur la Terre. *Belford* décrit à peu près ainsi la constitution du premier de ces Etats. Tout le Pays étoit divisé en six Cantons, dont chacun avoit

ſa Ville, mais ſans qu'il y eut aucune diſtinction de droits & de privilèges entre les habitans des Villes & du plat pays, pour prévenir tout ſujet d'envie & de discorde. Ils ne formoient dans chaque Canton qu'un ſeul corps, diviſé en Claſſes ſuivant les métiers, & aucune de ces Claſſes n'etoit exclue de l'entrée au Sénat qui avoit le gouvernement immédiat du Canton. On y votoit par têtes, & chaque claſſe de citoyens y avoit un nombre de places proportionné à l'utilité dont on la croyoit à l'Etat; elle même choiſiſſoit ſes repréſentans. Les Députés de la Nobleſſe occupoient les trois premières places, pour communiquer aux délibérations cet eſprit d'élévation, de courage & de fermeté qui doit leur être propre. Aucun métier utile à l'Etat ne dérogeoit à la Nobleſſe; on ne la perdoit qu'en ſe rendant nuiſible par une mauvaiſe conduite ou inutile par l'oiſiveté. Les agriculteurs occupoient cinq places dans le Sénat & les artiſans quatre. On regardoit ces deux Claſſes comme la principale partie de l'Etat qui lui donnoit l'exiſtence, & ſans leſquelles toutes les autres Claſſes deviendroient inutiles & périroient comme

me un corps privé d'alimens. Il étoit par conſéquent eſſentiel que leurs intérêts eûſſent une certaine prépondérance dans les délibérations. Les commerçans occupoient les trois places ſuivantes. Oeconomes de l'Etat, ils font valoir les richeſſes produites par les deux claſſes précédentes, & les diſtribuent avec une certaine égalité dans toute l'étendue du pays. Les défenſeurs de l'Etat occupoient auſſi trois places, dont l'une étoit deſtinée à la marine: eux ſeuls peuvent éclairer le Gouvernement ſur les moyens de pourvoir à la conſervation & à la ſûreté de l'Etat --- Outre l'adminiſtration générale, il y a des détails qu'on ſe trouve obligé de confier à des corps particuliers, l'adminiſtration de la juſtice par ex. celle des finances, & l'intendance des rivières & grands chemins. Comme les intérêts de ces branches ne doivent jamais être perdus de vue par l'adminiſtration générale, chacun de ces corps occupoit une place dans le Conſeil. Les Eccléſiaſtiques, les Savans & ceux qui s'appliquoient aux Beaux-Arts rempliſſoient trois autres places: c'étoient eux qui veilloient aux mœurs, à l'inſtruction publique & à l'éducation.

Quand

Quand le Gouvernement travaille de concert avec eux, il eſt preſque le maître de ſe former un peuple tel que ſes vues le demandent. Enfin les trois dernières places du Conſeil, étoient occupées par les repréſentans du pouvoir exécutif, lequel réſidoit principalement dans le Chef de la République. Chacun de ces ſix Conſeils nommoit quatre Députés pour former avec le Chef dont nous venons de parler le Conſeil général de la République. Dans tout Etat où le Gouvernement ſe trouve entre les mains de pluſieurs, il faut un Chef qui ſerve comme de centre de réunion, & ſe trouve en état de donner aux délibérations cette unanimité, & à l'exécution cette activité & cette force ſi néceſſaires aux opérations du Corps politique; ici ce Chef n'avoit d'autre titre que celui de *Premier Homme de l'Etat.* Il avoit la ſeptième voix dans le Conſeil général, diſpoſoit d'un tiers des emplois, commandoit les Troupes en temps de guerre, & étoit chargé conjointement avec un Conſeil particulier du pouvoir exécutif. Sa charge étoit héréditaire, mais bornée par une inſtruction qui marquoit exactement les limites de ſon pouvoir.

No-

Notre première Légiſlation, pourſuit *Belford*, avoit été approuvée dans une Aſſemblée générale de tous les Citoyens. Au moment où ſe forme le premier contrat ſocial, chaque membre doit avoir le droit & l'occaſion d'en dire ſon ſentiment, & de s'y ſoumettre ou de s'y ſouſtraire à ſon gré. Et comme les Loix doivent changer avec les circonſtances, les repréſentans du peuple choſis par lui-même, & qui formoient le Sénat de chaque Canton, nommoient tous les ſix ans des Députés chargés de revoir les Loix & de propoſer les changemens que de nouvelles circonſtances avoient rendus néceſſaires. Les Sénats en jugeoient définitivement.

Pour porter les citoyens à concourir au bien de l'Etat, nous mettions en œuvre les récompenſes auſſi bien que les peines. Il eſt juſte que les membres les plus utiles de la Société, jouiſſent de la plus grande meſure de bonheur que cette Société peut procurer aux hommes; que les membres inutiles en jouiſſent dans le moindre degré, & que les membres nuiſibles non ſeulement en ſoient entièrement privés, mais qu'ils ſouffrent des maux proportionnés à ceux qu'ils avoient

avoient intention de faire à leurs semblables. Nous donnions pour prix des médailles, des lettres de Nobleſſe, des ſtatues élevées dans les places publiques, la préférence dans la nomination aux emplois, des penſions même, car il faut des récompenſes proportionnées à tous les caractères parce qu'on doit engager tous les citoyens ſans exception à concourir au bien public --. Quant aux peines, celui qui avoit fait tort à quelqu'un étoit tenu de le réparer ſuivant l'eſtimation de l'offenſé, confirmée ou modifiée par celle du Juge. Celui qui avoit cauſé quelque dommage à la République ou fraudé ſes revenus, étoit tenu de le réparer par une amende ou par ſon travail. Quiconque rempliſſoit mal les devoirs de ſon état, étoit privé des avantages qui s'y trouvoient attachés. Celui dont les attentats nuiſoient directement au bien-être de la ſociété, étoit mis en priſon tant qu'il y avoit eſpérance de le corriger; mais lorsque l'énormité du délit ou les rechûtes faiſoient évanouir cette eſpérance, on avoit recours ou bien à l'exil lorsque le crime étoit commis contre

les intérêts de la société civile, ou bien enfin à la peine de mort lorsque le coupable s'étoit montré un membre également pernicieux pour toute société humaine, seul cas où la peine de mort doive avoir lieu. Pour l'exécution on se contentoit du glaive, sans jamais y ajouter des tourmens, ni aucune circonstance aggravante: il suffit d'avoir mis le coupable hors d'état de nuire, tout le reste ne sert qu'à rendre le peuple insensible & féroce, & fait frémir l'humanité.

Pour rendre la justice, nous avions plusieurs Tribunaux subordonnés les uns aux autres & répandus dans tout le pays, afin que chacun pût y avoir recours & cependant en cas d'abus en appeller à un Tribunal supérieur. Chaque Tribunal dans son ressort étoit obligés de payer une amende lors qu'il avoit laisser écouler un mois entre le délit & la prise du criminel; par contre la récompense étoit triple lors qu'on l'avoit saisi avant ce terme. Personne ne pouvoit se soustraire à la Jurisdiction d'aucun de ces Tribunaux: la *Justice* au moins doit être égale pour tous.

Tou-

Toute Société doit avoir une Religion qui ſoit reconnue pour la ſienne; mais les bornes qui en fixent les dogmes doivent être auſſi peu reſſerrées que le peut permettre la nature de cette Religion. Notre formulaire d'union très court & très ſimple, ſe réduiſoit à ces quatre points. Un Etre ſuprême, immatériel, tout parfait, Créateur de l'Univers & Juge des hommes auxquels il rendra dans une œconomie à venir à chacun ſelon ſes œuvres. — Jéſus Chriſt, Sauveur du Monde, reſtaurateur des hommes, & par la rémiſſion des péchés & les ſecours de la grace qu'il leur a obtenus l'unique fondement de leurs eſpérances pour l'avenir --- La Révélation Divine contenue dans nos ſaintes Ecritures, unique règle de notre foi --- L'amour, la charité, la bienfaiſance, la tolérance & la douceur conſtituent le véritable eſprit de l'Evangile & ſont les caractères diſtinctifs de ſes diſciples: voilà tout ce qu'il falloit croire pour être reçu dans notre Communion. --- Ceux qui n'admettoient pas tous ces dogmes fondamentaux, n'étoient pas privés pour cela des droits de citoyens. Tous les

chrétiens, quelques dénominations qu'ils prissent, étoient également admis aux emplois (celui de Chef de la République seul excepté); & tous ceux qui reconnoissant un Dieu invisible, Maître & dominateur de l'Univers, admettoient ainsi le premier fondement de la Religion naturelle, jouissoient de tous les droits de citoyen, ainsi que d'un culte libre & public: l'idolâtre seul étoit exclus de ce dernier privilège.

Les Ecclésiastiques de toutes les Sectes admises, étoient réunis en un seul corps avec ceux de la Communion dominante, & jouissoient de beaucoup d'honneurs, d'assez bons revenus, mais de très peu de pouvoir. Personne n'étoit admis à cette vocation sans avoir donné quatre années à l'étude des Sciences humaines, deux à celle de la Théologie, c'est-à-dire, à l'interprétation de l'Ecriture sainte en écartant les systêmes inventés par les hommes, & une année encore à rechercher le lien de réunion qui se trouve entre les Sciences divines & humaines & n'en fait qu'un seul tout. Deux Députés du Sénat veilloient à ce que tous les Prédi-

ca-

ćateurs de quelque Communion qu'ils fûſſent ne ſortîſſent point des bornes que l'amour de la paix doit preſcrire à tous les membres d'une Société.

Nos Militaires étoient citoyens de l'Etat, ou le devenoient en s'enrôlant. Ils avoient tous la permiſſion de ſe marier, pour qu'il ne fut pas néceſſaire de recruter toujours l'armée aux dépens des autres profeſſions. Indépendamment de leur ſolde, ils étoient payés pour tous les travaux publics auxquels on les employoit de préférence; pluſieurs d'entr'eux exerçoient auſſi quelques uns des métiers qui n'obligent pas à être ſédentaire. Ils ne changeoient pas de garniſon, mais campoient pendant deux mois de l'année, & on leur faiſoit faire alors les manœuvres & les évolutions d'une armée qui ſe trouve en préſence de l'ennemi. Outre ces troupes réglées, nous avions une Milice bien exercée, ou chaque citoyen devoit ſe faire enrôler lorsqu'il avoit atteint l'âge preſcrit; un peuple libre ne doit jamais être désarmé.

Nous donnions la plus grande liberté au commerce, aux manufactures & aux

métiers, encourageant les branches les plus utiles par des prix, des exemptions d'impôts, & réprimant celles qui s'élevoient au delà de la juste proportion, en les chargeant davantage. Persuadés qu'il ne faut pas chercher les richesses de l'Etat dans le trésor public, mais dans les sommes livrées à la circulation, nous avions nommé une commission particulière qui puisoit en partie dans le trésor public, en partie dans la caisse des aumônes les moyens de procurer la subsistance à tout citoyen indigent, par quelque petit commerce ou trafic. On donnoit à l'un des outils, à l'autre la matière première qu'il devoit mettre en œuvre, à un troisième les avances nécessaires pour son négoce, à tous une petite habition quils possédoient en propre. Tous les Citoyens dès qu'ils avoient atteint leur vingtième annee devoient se présenter à cette Chambre, & y déclarer la profession qu'ils vouloient embrasser. Ceux qui assez riches pour n'en embrasser aucune, ne vouloient que jouir & vivre de leurs revenus sans se rendre utiles à la République, étoient marqués sur le rôle des

fainéans, exclus des charges & du gouvernement, & obligés de payer tous les impôts au triple pour dédommager ainsi l'Etat de la perte que lui cause leur utilité.

Dans la distribution des impôts, nous avions soin de charger le riche, de soulager le pauvre, & d'exempter de tout droit les choses de première nécessité, comme le pain & les autres alimens dont la classe la plus pauvre ne sauroit se passer. C'est toujours par cette classe que doit commencer la prospérité de l'Etat si l'on veut qu'elle pose sur une base solide.

Un seul Collège avoit la direction de toutes les eaux & rivières du Pays; rien n'est plus pernicieux que ce combat perpétuel des propriétaires particuliers qui s'obligeant réciproquement à des dépenses ruineuses pour tous & rendues inutiles par les travaux que chacun oppose à son voisin, n'aboutit enfin qu'à gâter le cours entier de la rivière, au grand détriment du Public qui souvent y perd tout, tandis que les particuliers mêmes ne gagnent rien.

Chacun avoit droit de chasse sur son

propre champ, & perſonne au delà. Nous nous ſerions bien gardés de ſacrifier les intérêts de l'agriculture au plaiſir d'un petit nombre de gens privilégiés pour venir troubler les travaux de leurs concitoyens & en faire conſumer les fruits à pure perte.

L'éducation eſt entre les mains du Gouvernement le grand moyen de former l'eſprit & le cœur des ſujets, de manière à les faire concourir d'eux-mêmes à ſon but, & à mettre leurs deſirs & leurs opinions, leurs préjugés & leurs paſſions mêmes d'accord avec ſa légiſlation. C'eſt de la négligence de cette précaution que réſulte ce combat perpétuel entre la volonté de la Loi & celle des Citoyens, d'où naiſſent tous les déſordres & enfin la perte de l'Etat. Nous prenions un ſoin particulier d'établir une parfaite harmonie entre l'éducation & la conſtitution de notre Etat & nos Loix. Les Savans, les Philoſophes, les Eccléſiaſtiques, en un mot tous ceux qui faiſoient profeſſion de s'appliquer aux Sciences & aux Beaux-Arts, formoient dans chaque Canton de notre République un corps, dont la fonction étoit de veiller à l'édu-

cat-

cation de la Jeuneſſe. Ils avoient la direction des Ecoles publiques, & perſonne ne pouvoit prendre chez lui un Inſtituteur ou maître quelconque pour l'aider à inſtruire ſes enfans, qui n'eût été préalablement examiné par ce corps & jugé capable.

A leur entrée dans les Ecoles publiques, on mettoit les enfans ſous la direction de Maîtres, qui s'étant particulièrement appliqués à la Philoſophie morale & à la connoiſſance de l'homme, ſe trouvoient en état de leur donner les premiers élémens de cette éducation, qui doit être commune à tous les hommes pour leur former un ſens droit & un cœur honnête. Après avoir demeuré pendant quatre ans dans cette première Ecole, ils paſſoient à une ſeconde, dont les Maîtres joignant à la connoiſſance de l'homme, celle de notre Politique & de la conſtitution de notre Etat, leur donnoient cette éducation que tous nos Citoyens devoient avoir pour devenir des membres utiles de notre République, en leur inſpirant les principes, les opinions, les vertus, les paſſions mêmes que notre conſtitution particulière requéroit. Juſques-là

tous nos enfans ſans exception étoient élevés enſemble & de la même manière, ſans diſtinction de rang, de profeſſion ni de richeſſes. Tous devoient commencer par devenir hommes & citoyens, & ſe pénétrer profondément de cet eſprit d'égalité qui fait la baſe la plus ſolide des Gouvernemens Républicains.-- Ils paſſoient deux ans dans la ſeconde de ces deux Ecoles. Dans l'une & l'autre on avoit ſoin d'approfondir leurs caractères, leurs inclinations & leurs talens, & après s'en être aſſuré les Directeurs des deux Ecoles s'aſſembloient avec les parens & le jeune homme lui-même, pour décider ſous la médiation d'un membre du Gouvernement à quelle profeſſion il ſeroit deſtiné. Cette déciſion nous paroiſſoit de trop grande importance pour la laiſſer au hazard, ou au caprice. Après s'être déterminés ſur le choix d'une profeſſion, les jeunes gens étoient diſtribués dans des Ecoles particulières, dont chacune étoit adaptée à une profeſſion, à un état particulier. --- Non ſeulement on y inſtruiſoit les jeunes gens dans toutes les connoiſſances relatives à la profeſſion qu'ils

a-

avoient embraſſée, mais on les accoutumoit auſſi à la manière de vivre qui y étoit propre, & on tâchoit de leur inſpirer les idées, les inclinations & les habitudes qu'ils devoient avoir pour s'y plaire & pour y réuſſir. ---- Afin de ne pas trop gêner la liberté, il étoit permis dans la ſuite de paſſer d'une profeſſion à une autre; mais l'influence de l'éducation rendoit ce cas très rare --- A certains temps de l'année, le Gouvernement envoyoit des Députés pour faire l'examen des Ecoles, & prendre des informations non ſeulement au ſujet de ceux qui y étoient élevés, mais encore relativement aux enfans qui recevoient chez leurs parens une éducation particulière. Ces Députés faiſoient rapport de tout au Premier Homme d'Etat, & aux Sénats des divers Cantons, qui ayant la diſtribution des emplois devoient connoître à fonds la capacité & les talens de ceux qui pourroient y prétendre.

Il eſt temps de paſſer à la ſeconde République; mais à cauſe du peu d'eſpace qui nous reſte nous ne ferons qu'indiquer les principales maximes qui ſervoient

voient de base à sa constitution. Elle fut érigée dans l'Isle même d'*Altamont*, par le petit nombre de familles qui s'y trouvoient rassemblées. Les Chefs en avoient conçu & arrangé le plan d'avance, afin de pouvoir élever leurs enfans d'une manière conforme aux vues qu'ils se proposoient, & cette circonstance si favorable leur permit d'étendre l'Utopisme un peu plus loin.

Leur premier soin avoit été de prévenir les deux passions qui apportent le plus de trouble dans la Société: l'ambition & l'avarice. Pour cet effet ils avoient réglé que l'âge seul pourroit donner à un Citoyen quelque rang & quelque autorité sur les autres. A trente cinq ans tous les Citoyens entroient dans le Conseil chargé des détails de l'administration & divisé pour cet effet en plusieurs départemens. -- A cinquante cinq ans tous les Citoyens, Pères de famille (car les célibataires en étoient exclus), entroient dans le Grand Conseil présidé par le *Père de la République*, dans lequel proprement résidoit le Pouvoir Souverain. --- Les membres de ce Conseil n'avoient d'autre préséan-

ſéance que celle de leur âge & continuoient à exercer la profeſſion qu'ils avoient embraſſée. ---- La naiſſance ne donnoit non plus aucun rang dans cette République. Chaque grande action étoit récompenſée par une marque d'honneur particulière, conſervée ſoigneuſement dans l'habitation de celui qui l'avoit obtenue; mais ſans aſſurer à ſa famille aucune diſtinction ou prééminence ſur les autres. Ces récompenſes ne devoient ſervir qu'à réveiller l'émulation, & exciter les deſcendans à en obtenir de pareilles pour ſe rendre dignes de leurs ayeux: c'étoit une honte pour celui qui habitoit une maiſon ornée de pareilles marques d'honneur de n'en avoir pas mérité de nouvelles.

Pour bannir l'avarice & l'intérêt, auſſi efficacement que l'ambition & ſes brigues, on avoit renoncé à toute propriété particulière & même obligé tous les membres de l'Etat de conſacrer leurs travaux au bien de la communauté.

La nature offre également ſes dons à tous: il eſt juſte que tous en jouiſſent avec la même égalité. Toutes les terres & leur produit appartenoient à la Ré-

République. Elle les donnoit à cultiver aux citoyens, & les fourniſſoit du néceſſaire en récompenſe de ce travail. Les grains étoient verſés dans des magaſins publics: tout le peuple étoit agriculteur, & aucun citoyen ne pouvoit ſe diſpenſer d'employer quelques années à l'exercice de cette profeſſion, la première & la plus néceſſaire de toutes. La République donnoit de même les matériaux & les inſtrumens à ceux qui vouloient enſuite embraſſer quelque autre métier; le produit de leur travail étoit également porté aux magaſins, & on en fourniſſoit à chacun ce qui lui étoit néceſſaire, pourvu qu'il portât en échange quelqu'autre ouvrage de ſes mains, ou bien un certificat en preuve du temps qu'il avoit mis à travailler aux édifices publics &c.

Pour maintenir d'autant plus ſûrement l'égalité, toutes les maiſons étoient bâties ſur le même modèle, en proportionnant ſeulement leur grandeur au nombre des perſonnes qui compoſoient chaque famille; & l'on ne voyoit aucune différence entre les meubles non plus qu'entre les habits. Les uns & les

au-

autres étoient tirés des magasins, & toujours en proportion des travaux & des besoins. Dans une telle société les procès devoient être peu nombreux; si cependant il survenoit quelque différent, chacun devoit plaider sa propre cause assisté par deux vieillards de ses plus proches parens, & l'affaire étant peu compliquée par la nature de notre constitution, d'ordinaire on parvenoit à la régler dans une seule séance. --- Il y avoit aussi un Tribunal de censure pour les mœurs.

Le Grand Conseil décidoit des affaires de Religion aussi bien que des affaires politiques; on ne souffroit dans cet Etat aucun partage d'autorité. Tout père de famille après l'âge de trente cinq ans pouvoit exercer l'emploi de Prédicateur aussi long-temps qu'il le vouloit, pourvu qu'il en fût jugé capable par le Grand Conseil. Dans les occasions extraordinaires & solemnelles, le Père de la République rempliſſoit lui-même cette fonction. Il ne leur étoit permis que de proposer simplement la vérité, sans y mêler la controverse, excepté les cas où le Grand Conseil lui-même jugeoit né-

néceſſaire qu'on s'oppoſât à quelque erreur naiſſante; & même alors la douceur & la perſuaſion devoient être les ſeules armes.

L'Education de la jeuneſſe étoit l'objet d'un ſoin particulier: lors qu'elle étoit achevée, les jeunes gens reconnus à la fois membres de l'Etat & de l'Egliſe, étoient admis à la Communion avec des ſolemnités très impoſantes, mais propres en même temps à leur faire enviſager la Religion ſous ce point de vue agréable & attendriſſant qui eſt ſi propre à la faire aimer. Dans ces occaſions le Pere de la République leur adreſſoit un discours en préſence de tout le Peuple, ſuivi d'une confeſſion de Foi détaillée, que nous réſervons pour le dernier Extrait.

AR-

# ARTICLE NEUVIEME.

MEMOIRES concernant l'Hiſtoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs &c. des CHINOIS, par les Miſſionnaires de Pékin, Tome II & III.

*Troiſième Extrait.*

NOus avons indiqué dans un Extrait précédent les divers articles contenus dans le ſecond Volume: le morceau qui va nous occuper maintenant & qui s'y trouve compris, eſt la réfutation des erreurs de Mr. *de Paw* dans ſes RECHERCHES SUR LES EGYPTIENS ET LES CHINOIS. On ſait que l'Auteur de cet Ouvrage a cherché à déprimer la Nation Chinoiſe en l'attaquant du côté des Arts & des Sciences, des Loix, des mœurs & des uſages; le Miſſionnaire la défend à tous ces égards avec le zèle qu'inſpirent l'a-

mour de la patrie & l'intérêt de la vérité, & tout l'avantage que donne l'intime connoiſſance de la Langue, des Livres, & du local, ſur un adverſaire qui ne connoît la Chine que par les relations de quelques Voyageurs. La confiance que Mr. *Paw* a pu inſpirer à ſes lecteurs ſera donc bien diminuée chez ceux qui liront ce Mémoire, puis qu'on y oppoſe ſouvent à ſes aſſertions des faits de notoriété publique. Par exemple, il avance qu'*on n'a pas vu un Aſſeſſeur en état de comprendre une propoſition d'Euclide*: le Miſſionnaire lui répond 1. qu'il y a une Ecole de Mathématiques à Péking préſidée par un des fils de l'Empereur qui aſſiſte aux examens; 2. qu'on n'eſt admis dans le Tribunal des Mathématiques & qu'on n'y parvient à des grades ſupérieurs qu'autant qu'on a fait preuve de capacité; 3. que ce ſont les Chinois & les Tartares du Tribunal qui font tous les calculs pour le calendrier, pour les éclipſes &c., les Européens ne font que les revoir pour en conſtater l'exactitude, &c. &c.

Mr. P. reproche aux Chinois *la fureur de mutiler des milliers de garçons par an* „ La totalité de Eunuques, *lui dit-on*,

*on*, qui ſont dans le Palais de l'Empereur, dans ceux des Princes du ſang & dans leurs ſépultures ne va pas à huit mille, ni même à ſept --- La Philoſophie de notre Auteur en eſt encore à quelqu'une des anciennes Dynaſties & n'eſt pas arrivée à la Dynaſtie régnante des Tartares --- Du reſte la morale n'eſt reſponſable nulle part des abus qu'elle condamne. Aucune loi n'ordonne ni même ne permet la mutilation &c. "

*Par-tout où l'Empereur de la Chine paſſe, il faut bien, ſous peine de mort, ſe renfermer dans ſa maiſon, de peur de le voir.* Aſſertion bien hazardée, puis que le Peuple eſt admis par députés à ſe tenir ſur les deux côtés du chemin par où paſſe l'Empereur & la Famille Impériale lors qu'ils font leur entrée à Péking. Si l'on y joint les Princes du ſang, les Députés des Tribunaux, les Envoyés des Provinces, les vieillards qui ont ſoixante ans &c., il y a bien à rabattre de la propoſition de notre Auteur. Lors du dernier voyage que fit S. M. avec l'Impératrice ſa Mère dans les Provinces du Midi, il étoit permis au Peuple non ſeulement de ſe tenir ſur les

bords du chemin, mais encore de présenter à son gré des requêtes & des placets. La Cour de Moscovie ayant remercié l'Empereur il y a quelques années, de ce qu'il avoit permis à un Courier qu'elle avoit envoyé, de voir S. M. à son passage lors de son retour de *Gobi*, l'Empereur fit répondre que *ce n'étoit point une grace, & que le moindre payſan avoit droit de le voir ainſi.* On sent que les inconvéniens de la foule, ont du faire restreindre cette permission dans une Ville aussi peuplée que Péking.

*Dans l'intérieur des Provinces*, suivant Mr. P. *il n'y a presque aucune ombre de culture.* En 1761 on comptoit dans l'Empire d'après le dénombrement légal qui avoit été fait dans toutes les Provinces, 198, 214, 555 personnes. Reste à concilier ce fait public & notoire avec *un intérieur des Provinces où il n'y a presqu'aucune ombre de culture.* L'Auteur de ce Mémoire trace ici le plan si vaste & si compliqué sur lequel on exécute en Chine les Géographies particulières. Celle de *Kai-fong-fou*, l'une des huit Villes du premier ordre de la Province du *Honan*, est en huit gros Volumes qui

sont

sont divisés en quarante Livres. L'indication de ce qu'ils renferment nous meneroit trop loin; nous dirons seulement qu'à la suite d'une foule de détails topographiques, historiques, œconomiques &c., il y a un Livre consacré à la Mémoire de ceux qui ont poussé jusqu'à l'héroïsme, ou la fidélité au Souverain, ou la piété filiale, ou le mépris du monde: on y trouve aussi les noms des Personnes du sexe qui se sont distinguées par leur chasteté & leur pudeur. Un autre Livre indique les personnages extraordinaires & remarquables par un mélange singulier de bonnes & de mauvaises qualités, dont la vie a été errante & bizarre.

A l'occasion de l'origine des Chinois, l'Auteur des Remarques observe que Mr. P. veut à quelque prix que ce soit, trouver un monde qui par son ancienneté le débarrasse de toute Religion; & que les Savans actuels de la Chine réfutent sans le savoir ce que quelques Philosophes d'Occident ont osé imprimer contre la Création, la Providence, la nécessité d'un culte, & l'immortalité de l'ame, puis qu'il font de la Création le fondement de leur Physique. *Toute doc-*

*doctrine a pour baſe les merveilles de la création: pour raiſonner ſur l'homme, il faut commencer par la manière dont il a reçu l'être:* c'eſt le début d'un Ouvrage imprimé en 1747, qui eſt comme le ſyſtême univerſel de l'Ecole de *Confucius.*

*Un Chinois en colère qui tue ſa femme, n'eſt pas reſponſable de ſa conduite devant le Juge.* Si Mr. P. avoit conſulté le Code criminel de la Dynaſtie régnante qui eſt à la Bibliothèque du Roi de France, il auroit vu qu'un mari qui ſurprend ſa femme dans l'acte de l'adultère, n'eſt point pourſuivi comme parricide s'il la tue *dans ce moment*, non plus que le fils qui tue *in facto* le meurtrier de ſon père ou de ſa mère. Il ne doit au Juge que la preuve légale de la circonſtance qui l'exempte du dernier ſupplice. Hors de ce cas, s'il bat ſa femme juſqu'à la bleſſer, il eſt battu; s'il la tue il eſt mis à mort. C'eſt une erreur de croire que les femmes ſoient traitées en eſclaves à la Chine. „ A prendre les choſes dans leur totalité, (*c'eſt notre Miſſionnaire qui parle*) les perſonnes du ſexe ont ici plus de ce crédit, de cette conſidération, de cet aſcendant, de ce pou-

pouvoir & de cette autorité qui peuvent assurer le bonheur de toute leur vie. Filles, elles doivent obéir à leurs parens; femmes, être soumises à leurs époux; veuves, se laisser gouverner par leurs fils. Mais un père, un époux, un fils leur confient ce qu'ils ont de plus précieux, se reposent entièrement sur elles de toutes les affaires domestiques, n'entreprennent rien au dehors qu'après le leur avoir fait agréer, se mettent à l'étroit pour leur procurer des douceurs, & ne leur cachent de leurs affaires que ce qui pourroit les contrister. --- --- L'Impératrice Mère jouit sans cesse de tous les honneurs de la maternité & du Trône --- à en croire l'étiquette & le style de la Cour, elle est en tout au-dessus de l'Empereur, qui lui défère en tout & se donne souvent pour ne faire qu'exécuter ses ordres. " *Les Chinois*, selon Mr. P. *peuvent associer à leurs premières épouses des concubines.* Cette proposition prise dans le sens général, est absolument fausse. La Loi ne permet des concubines qu'à l'Empereur, aux Princes & aux Mandarins: elle les défend au Peuple sous des peines afflictives & pécuniaires, à moins

que la femme ne ſoit ſtérile & n'ait quarante ans; auquel cas elle décerne à cette femme le choix d'une concubine pour donner des enfans à ſon mari. L'Auteur des remarques s'étend beaucoup ſur les infanticides tant reprochés aux Chinois. Si l'on remonte, dit-il, dans leurs annales au delà de la grande révolution qui changea le Gouvernement de féodal qu'il avoit été juſqu'alors, en Monarchique, c'eſt-à-dire, au delà de l'an 232 avant l'Ere chrétienne, on ne trouve ni trace, ni veſtige d'enfans expoſés, abandonnés, noyés &c.; mais la tyrannie de *Tſin-chi-hoang* occaſionna des famines horribles qui obligèrent les pères & mères à abandonner leurs enfans. L'expoſition ceſſa ſous le règne d'*Ouenti*, & recommença quand les révoltes, les guerres, les diſettes, le luxe des riches réduiſirent le peuple à chercher la mort pour finir ſes maux. Actuellement l'expoſition eſt tolérée; mais tous les jours de grand matin on fait enlever les enfans qui ont été expoſés: „ ſi les nourrices qu'on leur donne aux frais du Gouvernement, n'en ſauvent pas un ſi grand nombre que celles d'Europe, c'eſt que, quoi qu'en diſent

sent les Philosophes modernes, il n'appartient qu'à la Religion Chrétienne de rendre les Loix de bienfaisance efficaces, & les hommes qui se piquent le plus de l'être, tout à fait hommes. "

Mr. P. soutient *que les maîtres ne permettent pas le mariage aux esclaves*; mais l'Auteur des Remarques assure que le contraire a lieu. Il ajoute que les maîtres Chinois sont bien éloignés de traiter leurs esclaves comme on traite les Nègres à l'Isle de Bourbon. Les Missionnaires sont témoins que plusieurs de leurs néophytes usés de vieillesse, sont entretenus très honnêtement par des maîtres infidèles, lors même que ceux-ci sont très bornés pour leur propre subsistance.

Nous regrettons d'être obligés de passer sous silence divers détails curieux, & en particulier ceux qui concernent l'état des Arts dans divers temps de la Monarchie. Au reste l'intérêt naît ici des choses mêmes & non de la manière dont elles sont présentées; on voudroit sur-tout que se bornant à combattre son adversaire par des raisonnemens & des faits, l'Auteur se fut abstenu de manier l'arme de la plaisanterie.

fut l'inventeur des filets pour la pêche, & apprit aux hommes l'art de cuire les viandes & la manière de les apprêter. Avant lui, il n'y avoit point de mariage déterminé; il établit une manière de contracter cette union, & des cérémonies pour en constater la réalité. Il assigna à chacun des époux, des devoirs particuliers à remplir; & par ce moyen il établit des règles de bienséance, & des mœurs. Il inventa aussi la Musique & le premier usage qu'il en fit, fut de chanter le triomphe qu'il avoit remporté sur l'ignorance & la barbarie.

TSANG-KIE' vivoit du temps de *Chen noung*, dont il fut, dit-on, un des Ministres. D'autres le font vivre du temps de *Hoang-ti*, mais tout le monde s'accorde à dire qu'il est le premier inventeur des caractères. *Ayant vu les vestiges des pieds des oiseaux imprimés sur la terre ou le sable, il imagina que des figures semblables à celles qu'il voyoit pourroient former une espèce d'écriture, & en inventa les caractères.* Les réflexions que fait sur ce sujet un Auteur Chinois, auroient pu servir d'épigraphe au fameux Discours de *J. J. Rousseau* qui en 1750 rem-

remporta le prix à l'Académie de Dijon. „ *Hoai-nan-tsée* dit que lorsque „ *Tsang-kié* composoit ses caractères, le „ ciel fit tomber une pluie abondante de „ grains, & que les Esprits versèrent „ des larmes. Depuis l'invention des „ caractères, *ajoute t-il*, la simplicité „ a disparu de ce monde; les fourberies „ & la duplicité ont pris sa place; on a „ abandonné les devoirs essentiels, & „ l'on ne s'est attaché le plus souvent „ qu'à des travaux dangereux, ou futiles; on a négligé de cultiver la terre, „ & l'on a mis tous ses soins à se perfectionner dans l'art de bien former „ des lettres, de les sculpter ou de les „ graver. Le ciel prévoyant la faim à „ venir, fit tomber sur la terre une abondante pluie de grains; les Esprits prévoyant tout ce que des hommes peu „ crédules, mais éloquens, écriroient „ contre leur culte dans la suite des siècles, en pleurèrent de douleur. ”

YAO, le premier Empereur dont il soit parlé dans le *Chou-king*, ordonna à des Astronomes de faire un Calendrier qui indiquât au peuple les différens temps de l'année, qui marquât les lunes qu'il falloit intercaler, & qui déterminât exacte-

ment

ment le commencement de chacune des quatre saisons de l'année, afin que tout fut dans l'ordre. „ Yao, dit l'Histoire, aimoit les hommes autant que le Ciel lui-même peut les aimer; éclairé comme les Esprits, il avoit une vertu semblable à celle du Soleil qui éclaire & échauffe en même temps; & les Peuples avoient autant de confiance en ses bienfaits qu'en ceux qu'ils recevoient des nues. Il ne se piquoit pas d'avoir de beaux Palais, des meubles précieux pour ses appartemens, des mêts exquis pour sa table, ni des équipages brillans & lestes pour se transporter d'un lieu à un autre. Rien de plus simple que sa demeure, rien de plus frugal que sa table, rien de moins recherché que son habillement. Ayant à gouverner les hommes, il ne s'occupa que des moyens de pouvoir les rendre heureux. ---- Il ne se déchargeoit sur personne de ce qu'il pouvoit faire lui-même; il portoit seul tout le fardeau de l'Empire, tant qu'il fut en état de se passer de secours. " Ne jugeant pas son Fils digne de lui succéder, il demanda que parmi ses sujets on lui cherchât quelqu'un qui pût gouverner l'Empire après lui. On lui nomma *Chun*, qu'il fit d'abord son Col-

lè-

lègue, & auquel il donna ſes deux filles en mariage. Vingt-huit ans après Yao mourut à la 116 année de ſon âge, l'an avant J. C. 2258. Les Chinois le regardent toujours comme le modèle des bons Princes, & ſon nom ne périra vraiſemblablement jamais dans un Pays où il eſt en ſi grande vénération.

CHUN, gendre de Yao, compoſa un Livre ſur les différentes manières de cultiver la terre. Il travailla auſſi à perfectionner les Sciences & les Arts; mais il s'appliqua ſur-tout à faire fleurir la vertu. Pour faciliter à ſes ſujets un accès libre auprès de ſa perſonne, & afin qu'ils pûſſent l'avertir immédiatement des fautes qu'ils avoient remarquées dans ſa conduite, il fit placer à la porte de ſon Palais un tambour, ſur lequel on n'avoit qu'à frapper pour être admis ſur le champ. Outre cela, il avoit fait mettre ſur ſon char, d'autres diſent ſur une des portes de ſon Palais, une planchette, où l'on pouvoit écrire les défauts dont on ſouhaitoit qu'il ſe corrigeât. Il ſe portoit de lui-même, & ſans attendre les repréſentations de ſes Mandarins, à tout ce qu'il croyoit être avantageux à ſes ſujets. Il reſpecta les ſages & les vieillards; & il aſ-

assigna pour ceux d'entr'eux qui n'avoient pas de quoi se procurer les commodités de la vie, une demeure particulière où ils étoient décemment entretenus. On prétend qu'il faisoit enterrer l'or, afin de témoigner le mépris qu'il avoit pour ce métal; & que son aversion pour le luxe lui fit condamner l'usage des perles & des pierres précieuses. La flatterie n'eut jamais d'accès auprès de lui; mais il ecoutoit volontiers les Sages & suivoit leurs conseils. Il fit une chanson qui commence ainsi: *Le vent du midi amène la chaleur & dissipe la tristesse; qu'il en soit de même de* Chun, *qu'il fasse la joie & la consolation de son peuple*, &c. Il composa la Musique *kieou-chao-yo*, qui est une Musique douce & faite pour inspirer la concorde & la paix. Il aimoit son Peuple comme un père aime ses enfans, & ce fut par un effet de cette tendresse, qu'à l'exemple de *Yao*, il choisit *Yu*, préférablement à son propre fils pour lui succéder dans le Gouvernement de l'Empire. Il mourut à l'âge de 110 ans, huit ans après la mort de Jacob.

TCHEOU-

TCHEOU-KONG, frère cadet de *Ou-ouang*, fondateur de la Dynastie des Tcheou, étoit un des plus grands hommes que la Chine ait jamais produits. Il réuniſſoit dans ſa perſonne les qualités de grand Général, de Politique habile, de ſujet fidèle, de Légiſlateur éclairé; il fut même grand Géomètre & grand Aſtronome, par rapport au temps & au pays où il vivoit. Ou-ouang ſon frère, en montant ſur le Trône, le choiſit pour ſon premier Miniſtre, & le traita toujours comme s'il eût été ſon égal. Tcheou-kong ne ſe ſervit de ſon crédit & de ſes lumières que pour faire fleurir l'Etat. Il fit un nouveau Code, établit de nouveaux Rits, adoucit de plus en plus les mœurs du peuple, & n'oublia rien pour lui procurer l'abondance & la félicité. Ou-ouang nomma en mourant ſon fils Tchen-ouang pour lui ſuccéder, & Tcheou-kong pour être tuteur du jeune Prince, & Régent de l'Empire pendant la minorité. Celui-ci continua comme il avoit commencé; il mit tous ſes ſoins à bien inſtruire ſon neveu, & dès qu'il le crut en état de gouverner par lui-même, il lui remit toute l'autorité, ne ſe réſervant que la

liberté de pouvoir lui faire des représentations, quand la gloire de l'Empire & le bien des peuples l'exigeroient. Dans la ſuite Tchen-ouang ſe laiſſa perſuader que les vues de ſon Oncle s'étendoient jusqu'au Trône, & en conſéquence il le dépouilla de ſes emplois & l'éloigna de la Cour. La grandeur d'ame de Tcheou-kong ne ſe dementit pas dans ces circonſtances critiques. S'il eût été capable de ce dont on le ſoupçonnoit, rien n'étoit plus aiſé pour lui que de l'exécuter. Les gens de guerre étoient à ſa diſpoſition, il avoit l'affection du Peuple & de tous les Ordres de l'Etat; mais ſatisfait du témoignage qu'il ſe rendoit à lui-même d'avoir toujours agi ſans intérêt propre comme ſans ambition, & de n'avoir jamais eu d'autres vues que la gloire de ſon maître & le bien de l'Etat, ſa magnanimité lui fit étouffer jusqu'au moindre ſentiment de vengeance. Il ſe diſpoſoit à couler le reſte de ſes jours dans le ſein de la Philoſophie, lorsque Tchen-ouang, honteux d'avoir ſoupçonné d'infidélité & de peu d'attachement à ſa perſonne, le plus fidèle & le plus affectionné de ſes ſujets, le rappella avec honneur,

lui

lui rendit ſes dignités, & lui confia de nouveau tout le détail du Gouvernement. Il avoit reçu ſa disgrace ſans en être ému: il reçut également ſans s'émouvoir les nouvelles faveurs dont on le combloit. A la première nouvelle qu'il en eut, & ſans attendre des ordres réitérés, il ſe rendit à la Cour, & ſe remit à la tête des affaires, comme s'il fut revenu de ſa maiſon de plaiſance ou de quelque voyage de plaiſir. Il n'appartient qu'aux grandes ames d'apprécier ce que vaut une action de cette nature. Tcheou-koung vécut jusqu'à l'âge de cent ans. Il étoit contemporain de David.

*La ſuite pour le Trimeſtre prochain.*

# ARTICLE DIXIEME.

GESCHIED-VERHAALEN DES OUDEN EN NIEUWEN TESTAMENTS, *inzonderheid geſchikt voor de Jeugd; In't Hoogduitſch beſchreeven door een Gezelſchap in Zurich, onder het beſtuur van* J. J. HESZ, *Predikant te Zurich. In't Nederduitſch vertaald, door* J. W. VAN HAAR;

C'eſt-à-dire,

HISTOIRES DU VIEUX ET DU NOUVEAU TESTAMENT, principalement à l'uſage de la Jeuneſſe &c. A *la Haye*, chez *Iſaac van Cleef*, 1778. grand 8°. de 610 *pag.* ſans la Dédicace du Traducteur, la Préface des Auteurs, & la Table des Articles.

LA connoiſſance des faits rapportés dans l'Ecriture-Sainte, eſt ſi néceſſaire aux jeunes-gens qui veulent s'inſtruire dans la Religion, & ſi propre en même temps à les former à la vertu, qu'on ne ſauroit trop leur en ro-

recommander la lecture, ni leur apprendre à les lire avec un esprit de retour sur eux-mêmes. Si nous remontons à nos années d'enfance, nous nous rappellerons aisément que nos premières notions en matière de Religion, ont été *historiques*, & ont servi de *fondement* aux instructions plus étendues qu'on nous a données dans la suite. Plus ces notions ont été conformes à l'Ecriture, proportionnées à notre âge, propres à nous former l'esprit & le cœur; plus aussi ce fondement est solide: tandis qu'au-contraire, il l'est d'autant moins qu'en travaillant à nous instruire on s'est écarté de cette règle. On s'en écarte, en effet, quelquefois. Tantôt, on se contente de donner aux Enfans une idée superficielle des faits énoncés dans l'Histoire Sainte, ou de les leur faire apprendre par cœur, sans leur enseigner en même temps à se les rendre utiles. Tantôt, on les altère, on les défigure, on en rend la vérité suspecte, en y mêlant des fables, des absurdités. Combien de jeunes-gens, pour avoir du leurs premières connoissances à des domestiques ignorans & superstitieux, à des maîtres plus sévères qu'é-

clairés, ou à des Ouvrages mal écrits; ont conçu du dégoût pour la Religion, & négligé de l'étudier dans la Bible même! Quelquefois, d'ailleurs, ce qu'il y a d'inſtructif dans ces hiſtoires, ne ſaute pas d'abord aux yeux: on en trouve, qui, du premier abord, ſont obſcures; il en eſt même qu'il ne faut mettre ſous les yeux des jeunes-gens qu'avec précaution; certains faits rapportés par les Auteurs ſacrés n'ont pas dans les verſions ordinaires toute la clarté requiſe. Quoi de plus deſirable, que de voir ces difficultés diſſipées, & l'étude de l'Hiſtoire Sainte rendue de plus en plus aiſée & intéreſſante à la jeuneſſe, comme on y a déjà travaillé, avec plus ou moins de ſuccès, dans divers Ouvrages?

Telles ſont en ſubſtance les raiſons, que les ſavans Auteurs de celui que nous avons ſous les yeux, donnent de ſa publication dans leur Préface. C'eſt en Allemand, par une Société de Gens de Lettres, & ſous la direction de Mr. J. J. HESZ, Paſteur à Zurich, qu'il a été compoſé. Et les Habitans de ces Provinces ſauront gré, ſans doute, à Mr. *J. G. van Haar*, tant de la peine qu'il

qu'il s'eſt donnée de le traduire en leur Langue, que de la manière dont il s'en eſt acquité.

Les habiles Auteurs de ce Recueil d'Hiſtoires ſacrées, ont cru devoir obſerver principalement ces cinq choſes. 1. De choiſir tellement les matières, qu'ils ne fiſſent uſage que de celles qui renferment quelque choſe d'utile à l'inſtruction de la Jeuneſſe; en évitant cependant de faire diſparoître la liaiſon que les évenemens ont les uns avec les autres, & à laquelle il importe de faire attention. 2. D'être d'autant plus exacts dans leurs narrations, que, vu la force des premières impreſſions, rien n'eſt plus de conſéquence, que d'enſeigner à la jeuneſſe les faits conſignés dans nos ſaints Livres, dans toute leur pureté. 3. De joindre dans leurs diſcours la ſimplicité à la clarté, afin que les Enfans après les avoir lus avec les Maîtres, puſſent les leur réciter à peu près de la même façon, ſans néanmoins s'aſtreindre à ſe ſervir des mêmes termes. 4. De rendre leur Ouvrage intéreſſant pour la Jeuneſſe; choſe d'autant plus aiſée, que la plupart des évenemens rapportés dans la Bible, ſont attachans par eux-mê-

mes, que les Enfans aiment à les entendre, & qu'il suffit, pour se concilier leur attention, de leur exposer les choses comme elles se sont passées. 5. De former le cœur en éclairant l'esprit, en sorte qu'en mettant sous les yeux des Enfans tel & tel morceau de l'Histoire sainte, ils leur indiquâssent en même temps, d'une manière plus ou moins développeé, les leçons de morale que fourniroit le sujet.

Un Ouvrage formé sur ce plan ne peut qu'être utile. Aussi ne doutons-nous pas que celui-ci ne le soit. Et la lecture que nous avons faite de plusieurs des Articles qui le composent, nous en a donné une idée très avantageuse, surtout relativement à la dernière des cinq vues dont nous avons fait mention. Nous en donnerons deux Exemples.

Après avoir rapporté en substance les malheurs de Job, & les discours qu'ils occasionnèrent entre lui & ses Amis, les habiles Auteurs de cet Ouvrage ont soin de faire remarquer à leurs Lecteurs, que quoique Job, en se reconnoissant pécheur, soutint à juste titre son innocence contre l'imputation de s'être attiré ses maux par des crimes: il y avoit

« ce-

„ ceci à reprendre dans ſon Apologie,
„ qu'il y perdoit quelquefois de vue la
„ Sageſſe du Créateur, parlant de ce
„ grand Etre comme ſi en vertu de ſon
„ pouvoir ſuprême il agiſſoit d'une ma-
„ nière purement arbitraire; & oubliant
„ que Dieu ne fait jamais rien que pour
„ des raiſons très ſages, &c."

Voici l'uſage que tirent nos pieux Auteurs, de l'Hiſtoire de la Tentation du Sauveur. „ Toutes les fois qu'il nous
„ vient dans la penſée, ou que l'on veut
„ nous perſuader d'employer pour nous
„ ſeuls ce que Dieu nous a donné pour
„ être utiles aux autres; ou lorsque nous
„ nous imaginons, que cet Etre ſuprê-
„ me nous aſſiſtera, quoique nous n'é-
„ coutions pas ſa voix, & que nous
„ pourrons être heureux en violant
„ ſciemment ſes ordres: ce ſont au-
„ tant de tentations, qu'à l'exemple du
„ Sauveur nous devons ſurmonter? c-
„ à-d. que nous ne devons pas y prêter
„ l'oreille, mais en détourner notre at-
„ tention, &c.

Ce que nous avons dit plus haut de l'Ouvrage dont ces traits ſont tirés, montre aſſez que ce n'eſt pas pour en diminuer le mérite, que nous nous permettrons les remarques ſuivantes. Parmi

les Hiſtoires que nos ſavans Auteurs ont rapportées, nous avons été ſurpris de trouver celle de Tobie. Il eſt vrai qu'ils en ont retranché certains endroits qui donnent lieu de regarder ce livre comme un Roman, & auxquels peut-être S. Paul fait alluſion dans ſon Epitre à *Tite* (1). Mais quelque utile que puiſſe être le reſte, le titre de l'Ouvrage ne promet que des Hiſtoires du V. & du N. Teſtament. Or celle-ci, même en la ſuppoſant vraie pour le fond, etant tirée d'un Livre Apocryphe ne fait pas plus partie de la Bible, que tout autre Ecrit humain quelque bon qu'il ſoit. 2. Les explications que les habiles Auteurs ont ajoutées à leurs narrations, & que pour des raiſons mentionnées dans la Préface, ils n'ont pas miſes en forme de note, mais inférées dans le corps du diſcours, ne faiſant par cela-même qu'un ſeul tout avec ce qui eſt tiré de l'Ecriture, & n'en étant diſtinguées ni par le caractère ni d'autre façon; on court riſque, à moins d'avoir à tout moment la Bible ſous les yeux, de confondre, dans la

(1) *Tite* I: 14.

la lecture de cet Ouvrage, le commentaire avec le texte. 3. Cet inconvénient nous paroît d'autant plus considérable, que quelques-unes de ces explications pourroient être contestées, comme, par exemple que *le fruit* défendu à nos premiers Parens avoit une *qualité nuisible*, & qu'à cause de cela Dieu *les avertit* de n'en pas manger; que celui dont il les empêcha de faire usage après leur désobéissance *servoit à conserver la santé & la vie*; que ce fut *par compassion* qu'un Soldat donna du vinaigre au Sauveur. 4. Enfin, nous croyons devoir remarquer que le Proconsul de Cypre dont il est parlé dans le Chapitre XIII des Actes, ne s'appelloit pas *Publius*, mais *Serge-Paul* (2). *Publius* etoit le nom de ce riche habitant de Malte, qui exerça si noblement l'hospitalité envers St. Paul & ses compagnons de voyage, & dont le Père fut guéri par cet Apotre (3). Nous doutons aussi qu'on puisse dire, *dans l'Isle* de *Paphos*. Du moins seroit-il plus exact de mettre, *à Paphos*, *dans l'Isle de Cypre*.

(2) *Act.* XIII: 7.
(3) *Act.* XXVIII: 7. 8.

ARTI-

# ARTICLE ONZIEME.

SERMONS sur divers Textes par Mr. ERMAN, Pasteur de l'Eglise Françoise de Berlin; grand *in* 8. de 388. *pages. Berlin*, chez *Jasperd.* 1778.

Ces Discours dédiés à la Reine de Prusse, sont un hommage digne de la reconnoissance de l'Auteur, & fait pour plaire à l'Auguste & pieuse Souveraine à laquelle on l'adresse. Mr. ERMAN est un des Prédicateurs de Berlin qui réunit le plus de suffrages; & quelque part que puissent avoir à ses succès les talens extérieurs qui le distinguent & l'estime qu'inspirent ses vertus, nous ne doutons pas qu'il n'étende sur ses lecteurs une grande partie du fruit que ses prédications font dans son auditoire. Plusieurs des Discours qu'il vient de donner au Public, ont le double mérite de rouler sur des sujets rarement traités en Chaire, & d'être particulièrement assorti

tis à l'état, aux dangers & aux beſoins préſens d'une grande partie des Chrétiens. On en peut juger par les titres des XVI Sermons qui compoſent ce Volume. *Sur la Tiédeur* Apoc. III: 15-16. *Sur les dehors de la Dévotion*, Joël II: 13. *Sur la certitude des Faits qui ſervent d'appui à la Religion*, 2. Pierre I: 16. *Sur le Myſtère de l'Incarnation du Fils de Dieu*, Jean I: 14. *Sur l'Ambition*, Luc. XIV: 7-11. *Sur la ſoumiſſion mutuelle.* I. Pierre V: 5. *Sur le danger de ſe conformer au préſent ſiècle*, Rom. XII: 2. *Sur l'injuſtice des jugemens des hommes ſur la Religion*, Luc. VIII: 31 — 35. *Sur la Création de l'homme*, Geneſe II: 15. 16. 17. *Sur la Chûte de l'Homme*, Geneſe III: 1-6. *Sur Dieu ſe montrant à Adam après ſa chûte*, Geneſe III: 8-13. *Sur Adam fuyant la préſence du Seigneur*, Geneſe III: 8-13. *Sur les choſes anciennes & nouvelles*, Jérémie VI: 16. *Sur le dégoût de la vie*, Pſeaume XXXV: 3. *Sur la crainte de ſcandaliſer les foibles*, 1 Cor. VIII: 11. *Sur l'attention aux jugemens des Hommes*, Eccléſiaſte VII: 21. 22.

Pour donner une idée de la manière de notre Orateur, commençons par tranſcrire quelques morceaux du Sermon qui

qui eſt à la tête de ce Recueil. Il y montre dans un premier Point, que la tiédeur nous tient éloignés du Royaume des Cieux, & dans un ſecond qu'elle creuſe entre le Royaume des Cieux & nous un abyme que l'ame tiède ne franchit jamais, & qui ſemble décider ſa perte ſans retour. « Abyme formé d'abord par la foibleſſe même, par ce caractère de molleſſe & de langueur, de lâcheté & d'inaction qui devient le caractère propre & eſſentiel, l'état conſtant & habituel de ceux dont nous parlons ici. Hélas! mes frères, que la ſituation des tièdes eſt dangereuſe! Tout ce qui peut toucher, ébranler, remuer le pécheur, l'arracher quelquefois du ſein du déſordre & de l'impiété, le rejetter au ſein de la vertu, entre les bras de la miſéricorde divine, tout ce qui peut quelquefois allumer les flammes du zèle dans des ames auparavant froides & inſenſibles, tout cela leur eſt connu; ils le voient, ils s'en occupent tous les jours; & à peine en reçoivent-ils la plus foible impreſſion. Il ſemble que tous les reſſorts de leur ame ſoient briſés & détendus, que toute chaleur ſoit éteinte dans leur cœur, que la Religion

gion n'y trouve plus aucun principe de vie qu'elle puiſſe ranimer. Ils offrent le ſymptôme, toujours effrayant & dangereux, de ces maladies où les ſecours & les moyens de guériſon les plus efficaces agiſſent en vain, & ne trouvent qu'un fonds d'épuiſement, de langueur & d'abattement qui les rend inutiles. Puiſſances du Ciel! puiſſances du ſiècle à venir! majeſté ſublime & touchante de la foi! bénédictions & terreurs de l'Eternité! quel changement, quelle révolution vous produiſez quelquefois dans une ame qui, ne vous ayant jamais enviſagés, vous apperçoit tout à coup, qui tourne vers vous toute la force, toute l'impétuoſité d'un cœur dont le monde s'étoit emparé, où les funeſtes ardeurs des paſſions n'avoient laiſſé que froideur pour le Ciel! Votre voix nouvelle, jusqu'alors inconnue, réveille ceux mêmes qui dorment du ſommeil le plus profond; elle va tonner jusques dans les tombeaux; elle en fait ſortir ces morts qui ne l'entendirent jamais. Et cependant & dans le même temps, elle retentit en vain aux oreilles de ces hommes qui n'ont que le bruit de vivre, qui ſe ſont accoutumés à l'entendre tous

les

les jours ſans en être touchés, dont l'ame affoiblie, énervée, & comme affaiſſée par la tiédeur ſemble n'être plus capable des ſentimens qu'elle doit inſpirer. --- Il y a dans la vie du pécheur décidé, audacieux, inſolent dans le crime, des jours d'orage, de tempête, des temps d'amertumes & de douleur, où le cœur, ſentant tout le poids du crime prend du zèle pour le rejetter, ſoupire après le ſoulagement & le cherche avec la plus vive ardeur. Le malheur du tiède, c'eſt que loin d'être effrayé de ſon état il s'y tranquilliſe & s'y applaudit lui-même: c'eſt que dans le peu de ſentimens qu'il a, dans le peu de bien qu'il fait, il trouve un motif trompeur de ſe raſſurer. Il s'égare, il vogue loin du port, mais c'eſt ſur une mer tranquille, où les orages des paſſions, les naufrages du vice ne portent jamais dans ſon ame une utile terreur &c."

Le Discours ſur l'Incarnation, prouve que Mr. ERMAN joint à beaucoup d'orthodoxie cet eſprit de tolérance & de ſupport qui auroit du n'en jamais être ſéparé. Après avoir dit que les profondeurs de la foi ſont dans la foi un ca-

caractère de vérité plutôt qu'un motif de doute & d'incertitude, plaignons, s'écrie t-il, „plaignons sincèrement tous ceux dont ces profondeurs troublent la foi, inquiètent la piété, diminuent, affoiblissent les consolations en J. C. Plaignons-les, supportons-les en charité, espérons, prions pour eux, sur-tout si leur ame est d'ailleurs attachée à la pureté, à l'excellence de l'Evangile, à l'heureux avenement, au glorieux Ministère de J. C. Pour moi, disoit un des plus sages, des plus respectables de nos Réformateurs (1), un de ceux qui d'ailleurs étoit le plus zélé pour la rigueur de la Doctrine Chrétienne, *pour moi je ne condamne personne de ceux en qui je trouve la moindre chose de Jésus-Christ.* Non, sous la Loi de grace, de support, de miséricorde, ne condamnons personne; imitons J. C., St. Paul, les Apôtres, leur support, leur condescendance, leur zèle pour ceux dont la foi étoit souvent si foible, si imparfaite, si mêlée encore d'ignorance

(1) *Bucer.*

ce & d'erreur; espérons, prions pour tous ceux en qui se trouve quelque chose de Jésus Christ. ".

Nous avons sous les yeux des Ecrits qui ne sont pas moins d'honneur à Mr. ERMAN que les Sermons que nous venons d'annoncer. On y rend compte de la fondation & des progrès d'un Etablissement, dont le but & l'effet est de faciliter les études des jeunes gens, qui destinés au Ministère & pourvus des talens requis, sont peu favorisés des biens de la fortune. Ce Séminaire, établi en 1770, est annexé au Collège François de Berlin, & l'on y reçoit pour une pension modique, ou même gratis, des sujets de la Capitale & des autres Eglises Françoises du Pays. La piété & la sagesse ont présidé à tous les réglemens qu'on y observe. Quant aux études, on ne néglige rien de ce qui peut procurer aux Séminaristes les connoissances indispensables pour remplir les devoirs de l'état auquel ils se consacrent; mais qui plus est on cherche à les mettre sur les voies de quelque genre d'étude particulier, conforme à leur goût & qu'ils peuvent asso-

cier

cier aux travaux de leur vocation. Mrs. *Bitaubé*, *Béguelin*, & d'autres Savans encore, de concert avec Mrs. les Paſteurs François, concourent à des vues ſi louables en accordant des leçons particulières à pluſieurs Séminariſtes. Mr. ERMAN donne ſes ſoins tant à la direction du travail des Elèves qu'au maintien du bon ordre en général. Il paſſe tous les jours au moins deux heures au Séminaire, tant pour les leçons qu'il y donne aux diverſes Claſſes, que pour la reviſion du travail des Séminariſtes. Ces nobles travaux ſont déjà récompenſés par le ſuccès. On lit dans la *Relation du Séminaire pour l'année* 1777, qu'il en étoit ſorti dans le cours de cette année trois Paſteurs, dont les talens & les heureuſes diſpoſitions ne peuvent que faire concevoir les meilleures eſpérances des fruits de leurs Miniſtère. On rend auſſi le témoignage le plus honorable aux Elèves actuels. „ La diverſité d'âge & de progrès de ceux que la fondation réunit, ſe perd & ſe confond en quelque ſorte dans un même eſprit de tendance & d'ardeur vers le bien. On s'anime, on s'encourage mutuellement &

il n'y a aucune des Classes du Séminaire, où il n'y ait plus d'un sujet qui par ses talens & son application ne s'annonce sous le point de vue le plus avantageux. Le plus foibles montrent du moins de l'ardeur & de la bonne volonté. Tous sont sensibles & dociles à la voix de la raison & du sentiment, à celle de la Religion; les seules qu'on ait eu jusqu'ici besoin de faire entendre à une Jeunesse appellée à les faire un jour respecter aux autres, & qui ne peut assez tôt être rendue capable de les entendre & de les respecter elle-même."

## ARTICLE DOUZIEME.

REIZE DOOR KLEIN-ASIE *ondernomen op koſten van het Genootſchap van* Dilettanti, *door* RICHARD CHANDLER, *Doktor der Godgeleerdheid, Lid van het Magdalenen Collegie te Oxford en van het Genoodſchap der Oudheeden te London. Uit het Engelſch vertaald, en met eenige aantekeningen vermeerderd, door* O. R. F. W. Winkelman;

C'eſt-à dire,

VOYAGE DANS L'ASIE MINEURE, entrepris aux frais de la Société des *Dilettanti*, par M. CHANDLER, Dr. en Théologie, Membre du Collège de la Madelaine à Oxford, & de la Société des

Antiquaires à Londres. Traduit de l'Anglois, & enrichi de quelques Remarques par M. *Winkelman*. *Utrecht*, chez *G. van den Brink, Janfz.* 1777. grand 8°. de 464. pp.

La Société dont il eſt parlé dans le titre de cette Ouvrage, ſe forma en 1734. Quelques Anglois auſſi diſtingués par leurs lumières & par leur goût, que par leur condition & leur fortune, ayant fait un voyage en Italie pour y viſiter & y étudier les chef-d'œuvres en tout genre dont elle abonde, conçurent à leur retour le noble deſſein de répandre dans leur Patrie le goût & la connoiſſance des Beaux-Arts dont ils faiſoient leurs délices. Ils s'aſſocièrent dans cette vue, & prirent le nom de *Dilettanti*, c'eſt-à-dire d'Amateurs. En 1764, ils réſolurent d'envoyer à leurs frais des perſonnes habiles dans quelques Pays Orientaux, pour examiner & décrire les anciens monumens qui s'y trouvent encore. On choiſit pour cet effet le Dr. CHANDLER, Editeur des *Marmora Oxonienſia*; M. *Revets*, Architecte, connu par les Ruines d'Athènes qu'il

qu'il a publiées, & M. *Pars*, jeune Peintre plein de talent, pour lever les deſſins & copier les Bas-reliefs. On leur donna des inſtructions très détaillées, qui ſont rapportées en entier dans la Préface du Volume que nous avons ſous les yeux, & on leur aſſigna 2000 livres ſterling pour les frais du voyage, outre 800 livres de penſion pour les trois Voyageurs. Ils partirent le 9e Juin 1764, & après avoir employé un peu plus de deux ans à viſiter les Lieux les plus célèbres de la Grèce & de l'Aſie mineure, ils revinrent en Angleterre au commencement de Novembre 1766. Peu après leur retour, ils publièrent les *Antiquités Joniennes* avec 28 Planches, gravées aux dépens de la Société, & une Préface du célèbre M. *Wood*, qui avoit auſſi dreſſé les inſtructions de nos Voyageurs. En 1774, le Dr. CHANDLER publia ſous le titre de *Inſcriptiones antiquæ*, la Collection des Inſcriptions & des Monumens qu'il avoit découverts dans l'Aſie mineure, dans la Grèce, & particulièrement à Athènes. Il ne reſtoit plus qu'à donner le Journal même du Voyage: la première Partie qui concerne l'Aſie mineure parut en

1775, & la ſeconde, qui regarde la Grèce, en 1776. C'eſt de la première dont nous annonçons à préſent une bonne Traduction Hollandoiſe. M. *Winkelman* à qui on la doit, l'a accompagnée de diverſes Notes, dont la plupart éclairciſſent ou confirment les obſervations du ſavant Anglois par celles de *Scbaw*, de *de Bruin*, d'*Egmond* & de *Heyman*, de *Niebubr*, & de quelques autres Voyageurs.

Pour voyager avec fruit dans des Pays qui ont été autrefois le ſiège des Sciences & des Arts, & que tant de grands évenemens & de Perſonnages célèbres ont illuſtré, il faut non ſeulement joindre beaucoup d'exactitude & de goût à l'eſprit d'obſervation, mais encore avoir une profonde connoiſſance de l'antiquité & être fort verſé dans la lecture des Hiſtoriens, des Géographes & des Poëtes anciens. M. CHANDLER réunit tous ces avantages: auſſi nous a-t-il donné dans l'Ouvrage que nous avons ſous les yeux une collection précieuſe de faits hiſtoriques, d'obſervations curieuſes, de deſcriptions intéreſſantes, de détails importans ſur la ſituation actuelle des divers Pays qu'il

a visités, & sur ce qui les rendit autrefois célèbres. Il écrit d'ailleurs très agréablement; son style, quelquefois un peu trop orné, est toujours élégant, animé, & il ne se peut rien par ex. de plus pittoresque que la description qu'il fait de son passage par le Détroit de Gibraltar & de son entrée dans la Méditerranée. Les principaux Pays dont il parle ensuite sont la Troade, l'Ionie, la Carie, & la Phrygie. On sent combien d'objets intéressans nous aurions à présenter à nos Lecteurs, s'il nous étoit possible de rapporter ce que M. CHANDLER dit de l'Hellespont, de la Chersonèse de Thrace, de Tenédos, de la Troade, de Sigée, du Mont Athos (1), du Mont Ida, du Scamandre, des Tombeaux d'Achille, de Patrocle, d'Antilochus, d'Ajax Télamon (2); de l'Isle de

(1) Notre habile Voyageur observe que les sommets de l'Athos, & de diverses Montagnes de l'Asie mineure, donnent lieu de conjecturer qu'elles ont été autrefois des Volcans.

(2) Le Dr. CHANDLER paroît croire que ces tombeaux sont effectivement ceux des Héros

de Scio & de l'Ecole d'Homère; de la Ville de Smyrne; de l'Antre d'Homère; d'Ephèſe & de ſon Temple; de Milet; du Méandre; de Laodicée; d'Hiéropolis; de Philadelphie; de Sardes; de Magnéſie, &c. Mais pour ne pas donner trop d'étendue à cet Extrait, nous ſommes obligés de nous borner à un petit nombre d'obſervations.

*Alexandrie-Troas*, que d'autres appellent ſimplement *Troade*, & qui porte aujourd'hui le nom d'*Eski-Stambul*, fut bâtie par l'ordre d'Alexandre le Grand. Ce Prince, au lieu de marquer ſes pas par des dévaſtations, comme ne l'ont que trop fait la plupart des Conquérans, aimoit à laiſſer des monumens tout autrement glorieux de ſon paſſage dans les Pays qu'il ſoumettoit à ſon Empire: il ne négligeoit rien pour les embellir & pour les rendre floriſſans, il faiſoit conſtruire des Villes & des Temples; & comme il ne ſéjournoit pas long-temps dans le même endroit, il char-

Grecs dont ils portent les noms, & il promet d'en fournir la preuve dans ſon *Eſſai ſur la Troade*.

chargeoit quelques-uns de ſes Lieutenans de l'exécution de ces ouvrages. Alexandrie-Troas fut une des dix-huit Villes qui portèrent ſon nom. Il eſt vrai qu'elle fut d'abord appellée *Antigonia*, d'après *Antigonus* qui en avoit jetté les fondemens par ordre d'Alexandre; mais lorsque dans la ſuite elle tomba en partage à Lyſimachus, il voulut qu'elle portât le nom du Conquérant qui lui avoit donné l'exiſtence. Devenue Colonie des Romains, ceux-ci lui accordèrent de grands privilèges. Auguſte l'agrandit conſidérablement, & l'Empereur Adrien y fit conſtruire un aqueduc, qui coûta près de mille myriades, c'eſt-à-dire, 322916 livres ſterling. Nos Voyageurs trouvèrent quelques reſtes de ce magnifique ouvrage, auſſi bien que d'un Gymnaſe, d'un Théatre, & d'un *Odéum* ou d'une Salle de muſique. Ils parlent auſſi de quelques inſcriptions, entr'autres de celle qui ſe trouve répétée ſur trois piédeſtaux à l'honneur de *Cajus Antonius Rufus*, Grand Prêtre du Dieu *Jule* & du Dieu *Auguſte*; mais ils ne rapportent pas cette inſcription: nous avertiſſons ceux qui ſeroient curieux de

la connoître qu'elle se trouve dans les Voyages de *Spon & Wheler*, Tom. I. *pag.* 107. Troade n'est plus à présent qu'un amas de ruines.

De toutes les Isles de la Grèce, celle de *Scio* est peut-être la plus agréable & la plus heureuse. Sa Capitale & ses environs ressemblent en petit à la Ville & aux environs de Gènes. Elle est grande, bien bâtie, & fort peuplée. Le sexe y est très beau, le vin excellent, le terroir fertile, & les fruits délicieux. Des forêts d'orangers & de citronniers embaument l'air. Un Anglois, grand Voyageur, donnoit à l'Isle de Scio la préférence sur tous les Pays qu'il avoit vus. On y trouve peu d'anciens monumens, parce, dit M. CHANDLER, que la prospérité est moins favorable aux antiquités, que les dévastations & le défaut de population. Il y a cependant dans cette Isle un monument célèbre, appellé, on ne sait trop pourquoi, l'*Ecole d'Homère*. C'étoit vraisemblablement un Temple de Cybèle, élevé sur le sommet d'un rocher. La forme en est ovale, & l'on voit au centre l'Image de la Déesse, mais la tête & un bras lui manquent. Elle est représentée assise. Aux deux côtés du siè-

ge

ge il y a des Lions, qui ont paru à *Pocock* des Muſes parce qu'il prenoit Cybèle pour Homère. Ce monument, d'ailleurs très groſſier, eſt ſans doute de la plus haute antiquité.

La description de *Smyrne* eſt détaillée & très intéreſſante. Cette Ville, fondée auſſi par Alexandre le Grand, ne tarda pas à parvenir à un haut degré de ſplendeur & d'opulence. Du temps des Romains on la regardoit comme la plus belle Ville de l'Ionie. Dans la ſuite elle éprouva une multitude de révolutions, dont le Dr. CHANDLER fait l'hiſtoire. L'ancienne Smyrne ayant été détruite par diverſes calamités & ſurtout par des tremblemens de terre, la nouvelle fut bâtie un peu plus loin de la Mer; & aujourd'hui encore c'eſt un des plus grandes & des plus riches Villes du Levant. Son Port eſt très fréquenté, il s'y fait un grand commerce, & l'on y voit une affluence continuelle de gens de diverſes Nations, tous différens les uns des autres par leurs habillemens, par leurs mœurs, par leur langage & par leur Religion. Les Turcs occupent la plus grande partie de la Ville, & les autres Nations ont des quar-

quartiers particuliers. Les Proteſtans & les Catholiques Romains ont leurs Chapelles, les Juifs une ou deux Synagogues, les Arméniens une grande & belle Egliſe, &c. Mais les fréquentes révolutions auxquelles les habitans ſont ſujets, font qu'il eſt très rare qu'une même famille y ſubſiſte au delà de trois générations. La peſte y règne fréquemment, & il ſe paſſe peu d'années ſans que l'on éprouve quelque ſecouſſe de tremblemens de terre. Nous trouvons dans les Voyages de *Wheler* que cette Ville a été renverſée jusqu'à ſix fois, & que les habitans s'attendent par une vieille tradition, à un ſeptième tremblement de terre qui la doit tellement ruiner qu'on ne la pourra jamais rétablir. On ſait que Smyrne eſt une des ſept Villes qui ſe ſont diſputé l'honneur d'avoir vu naître Homère; outre le grand médaillon de cuivre qui porte ſon nom, les Smyrniens avoient l'*Homerion*, Temple où ſe trouvoit ſa Statue; ils montrent près de la rivière de Mélès un antre où ils diſent qu'il compoſa ſes Poëmes. A les en croire *Critheis*, ſa mère, étoit accouchée de lui ſur les bords du Mélès, & lui avoit donné

né à cauſe de cela le nom de *Mélésigenes*. Il eſt cependant certain que dans ſes vers il n'a jamais parlé ni du Mélès ni de Smyrne.

*Ajaſaluck* eſt un petit village, habité par quelques familles Turques. La plupart des Voyageurs prétendent qu'*Ephèſe* étoit ſituée dans cet endroit; mais ſelon M. CHANDLER cette Ville célèbre étoit près de la Mer dans un lieu où il y a quantité de ruines, dont il faut voir la deſcription dans l'Ouvrage même, auſſi bien que l'Hiſtoire d'Ephèſe, & du fameux Temple de Diane, dont il ne reſte plus aucune trace.

*Mylaſa* ou *Mylaſſa* étoit la Capitale de *Hekatomne*, Roi de Carie & père de *Mauſole*. C'étoit une Ville ſuperbe ornée d'une multitude de Palais, d'Edifices publics, de Théatres, & ſur-tout d'un ſi grand nombre de Temples qu'un Muſicien étranger paroiſſant ſur le Marché & voulant haranguer pour ſe faire connoître, commença ſon diſcours par Ακουετε Ναοι *Ecoutez ô Temples*, au lieu de dire Ακουετε Λαος, *Peuple écoutez*. Cette Ville s'appelle aujourd'hui *Melaſſo*, & eſt encore aſſez grande. On y trou-

trouve beaucoup de ruines que M. CHANDLER décrit. La culture du tabac eſt très conſidérable dans les environs. A cette occaſion notre Auteur obſerve que cette plante dont les Turcs font actuellement un ſi grand uſage, étoit encore presque inconnue à Conſtantinople en 1610. Un homme qui s'étoit aviſé d'y fumer, fut conduit par les rues avec une pipe paſſée au travers du nez, pour le punir & pour empêcher que d'autres ne ſuiviſſent ſon exemple.

*Laodicée*, autrefois ſi floriſſante, eſt aujourd'hui presqu'entièrement détruite & déſerte; il en eſt de même des autres Villes de l'Aſie mineure dont S. Jean parle dans ſon Apocalyſe : toutes, à la réſerve de Smyrne & de Philadelphie, ne ſont à préſent que des amas de ruines. A *Sardes* on voit encore une partie d'un Palais qu'on croit avoir été celui de Créſus : les murs en ſont d'une telle ſolidité, qu'il fut impoſſible à nos Voyageurs d'en détacher une pierre.

A la fin de ce Volume, on trouve une effrayante relation de la peſte qui fit en 1765 de ſi grands ravages à Smyrne. M. CHANDLER & ſes compagnons ſe retirèrent à *Sedikui*, hameau dans le voiſina-

ſinage de la Ville. Ils y paſſèrent quelques ſemaines dans la crainte continuelle que ce terrible fléau ne s'étendît juſqu'à eux. Aux environs du Village, il y a des montagnes d'où l'on entendoit les *Chacals* ou *Jackal*, hurler toute la nuit. - Un vieux Turc aſſura que c'étoit un bon augure, & que puiſque ces animaux venoient chercher leur proie ſi près de *Sedikui*, cet endroit ſeroit infailliblement préſervé de la peſte: l'événement juſtifia la prédiction. Il n'y a que les Francs qui prennent quelques précautions pour ſe garantir de la contagion. Tous les autres habitans ſont à cet égard d'une négligence & d'une ſécurité inconcevables. Ils n'obſervent aucun régime, ils n'ont point de Lazareths, ils ne penſent pas à interrompre la communication; de nombreuſes familles ſont entaſſées les unes ſur les autres dans des maiſons le plus ſouvent mal propres; les appartemens ſont couverts de nattes, ou de tapis, de ſofas & de couſſins également propres à recevoir & à retenir la contagion; les Turcs vont & viennent par les rues comme de coutume, & ſe font même un devoir de Religion d'accompagner les

morts pour les enſevelir; dès qu'un Muſulman rencontre un convoi funèbre, il s'en approche pour mettre ſon épaule ſous la bière ſur laquelle le cadavre eſt étendu tout habillé, & il continue à rendre ce pieux office jusques à ce que quelqu'autre fanatique auſſi fou ou auſſi charitable que lui vienne le relever.

## ARTICLE TREIZIEME.

ALMANACH LITTERAIRE ou ETRENNES D'APOLLON, contenant des anecdotes intéreſſantes; les ſaillies de MM. *de Montesquieu*, *Duclos*, *Roi*, Poëte Lyrique, *Rouſſeau* de Genève, *Saint-Foix*, *d'Alembert*, &c. Diverſes Poéſies nouvelles de MM. *de Marmontel*, *Bret*, *le Mierre*, *la Dixmerie*; pluſieurs jolies Chanſons; un Fragment de *la Fontaine*, trouvé depuis peu; un morceau d'Homère, traduit

duit en vers François par M. *de Voltaire*; quelques Lettres de ce grand Poëte à M. Helvétius, un Discours d'Adam à Eve tiré d'une nouvelle Traduction de Milton qui paroîtra bientôt; une Notice des principaux Ouvrages mis au jour en 1777; des Diverſités curieuſes; une Fable de M. *Feutry*, & autres Pièces amuſantes. Vol. *in* 12. de 224 *pp.* *Paris*, chez la Veuve *Duchesne* &c.

Ce Recueil eſt dans le même goût & n'eſt pas moins agréable que celui dont nous rendîmes compte l'année précédente, nous en extrairons quelques-unes des anecdotes les moins connues. „ M. *de Fontenelle* avoit une maiſon de campagne dans les environs de Paris. Un jour qu'il y étoit avec pluſieurs Académiciens, au nombre deſquels ſe trouvoit M. *de Mairan*, on agita la queſtion des ſyſtêmes de *Descartes* & de *Newton*. Chacun prenoit un parti, lorsque tout à coup M. de F. inter-

rompant la converſation qui étoit très vive, leur adreſſa ainſi la parole: „ Meſ-„ ſieurs, dites moi par quels principes „ de Philoſophie de ces deux grands „ hommes, vous pourriez expliquer un „ phénomène qui ſe paſſe actuellement „ dans mon jardin? Cette groſſe boule „ de verre que voilà expoſée au ſoleil, „ eſt brûlante par deſſous, tandis qu'el-„ le eſt froide à ſa ſurface ". On approcha du globe, on vérifia le fait, on raiſonna beaucoup & l'on fut dîner. A la promenade on continua la recherche de ce phénomène ſingulier; on s'efforçoit même à l'expliquer avec toute la vivacité poſſible, lorsque M. de F. qui s'étoit éloigné, s'approcha: „ Voici, „ Meſſieurs, l'explication que j'ai trou-„ vée. " On écoute avec la plus grande attention. „ La boule, *leur dit-il en* „ *fouriant*, étoit chaude par deſſus; „ mais je l'ai retournée, alors elle a été „ froide. " — " L'illuſtre M. *Franklin*, ſi connu dans le Monde ſavant par ſes découvertes dans la Phyſique, dînoit un jour à Paris avec pluſieurs de nos Académiciens chez une Dame d'un mérite diſtingué. La Maîtreſſe de la maiſon montrant le Philoſophe à ſon

fils

fils âgé de 4 ou 5 ans, mais pétillant d'esprit & sachant déja quelque traits de l'Histoire Romaine „ mon bon ami, „ lui dit-elle, regardez bien Monsieur, „ c'est un grand-homme. --- Maman „ qu'est-ce qu'un grand homme? Mon „ fils, c'est un homme qui fait de gran- „ des choses --- Qu'entendez-vous par „ de grandes choses? --- On vous dira „ cela quand nous serons à table. "Alors l'enfant se recueille une ou deux minutes, & regardant fixement M. *Franklin*: „ ma chère Maman, s'écrie-t-il avec un transport de joie, je crois connoître à présent Monsieur, ne seroit-il pas Brutus ". — M. *Rousseau* de Genève après avoir lu *les Epreuves du sentiment*, s'écria: les autres Auteurs écrivent avec leur plume ou avec leur esprit; mais M. *d'Arnaud* écrit avec son cœur. " --- M. *Duclos*, en parlant des hommes puissans qui n'aiment pas les Gens de Lettres dit: Ils nous craignent, comme les voleurs craignent les réverbères. " --- M. *de Fontenelle* voyant le Buste de *Despréaux*, par Girardon, s'écria: Je ne m'en dédis pas, il faut le couronner de lauriers & l'envoyer aux galères. " --- M. *Roux* fut reçu Docteur

en Médecine à Bourdeaux en 1750; il vint enſuite à Paris. L'illuſtre *Montesquieu* le plaça dans la maiſon d'un de ſes amis en qualité d'Inſtituteur. On objecta d'abord l'inexpérience du jeune homme, qui récemment ſorti de ſa Province n'avoit encore pris ſoin d'aucune éducation. Je le crois bien, répondit l'Auteur de *l'Eſprit des Loix*, M. *Roux* n'eſt pas un homme qui doive faire deux fois ce métier." M. Guibon, Auteur d'un bon Ouvrage *ſur les cauſes de la décadence de l'Empire Romain*, ayant préſenté ſon Livre au célèbre M. *Franklin*; celui-ci lui dit, qu'il eſpéroit pouvoir lui témoigner bientôt ſa reconnoiſſance en lui donnant des matériaux pour compoſer l'Hiſtoire de la décadence de l'Empire Britannique en Amérique. —— Mr. *de Voltaire* a dit pluſieurs fois à ſes amis: „ *Le Poëte* Rouſſeau *me mépriſe, parce que je néglige quelquefois la rime; & moi je le mépriſe parce qu'il ne ſait que rimer.*" Voilà deux mépris bien mal motivés. „ Quelques jours avant ſa mort, M. *de Montesquieu* dit en particulier à une femme de qualité; *Madame*, la Révélation eſt le plus beau préſent que Dieu ait fait aux hommes."

Par-

Parmi les Poéſies de ce Recueil nous choiſirons les Fragmens d'une Pièce de Vers, que M. *de Voltaire* fit ſur ſon empriſonnement à la Baſtille au commencement de la Régence.

*Or ce fut donc par un Mardi ſans faute*
*En beau printemps un jour de Pentecôte,*
*Qu'un bruit étrange en ſurſaut m'éveilla.*
. . . . . .
. . . . . .
*Je vis paroître au bout de ma ruelle*
*Trente corbeaux de rapine affamés,*
*Monſtres crochus, que l'enfer a formés;*
*L'un près de moi s'approche en ſycophante,*
*Un maintien doux, un compliment flatteur*
*Cachant le fiel qui lui ronge le cœur.*
*Mon fils, dit-il, la Cour ſait vos mérites,*
*On y connoît les bons mots que vous dites,*
*Vos jolis Vers & vos galants Ecrits:*
*Et comme ici tout travail a ſon prix,*
*Le Roi, mon fils, plein de reconnoiſſance,*
*Veut de vos Vers vous donner récompenſe,*
*Et vous accorde en dépit des rivaux*
*Un logement dans un de ſes Châteaux.*
*Les gens de bien qui ſont à votre porte,*
*Avec reſpect vous ſerviront d'eſcorte:*
*Et moi, mon fils, je viens de par le Roi*
*Pour m'acquitter de mon petit emploi.*

*Trigaud, lui dis-je, à moi point ne s'adresse*
*Ce beau début, c'eſt me jouer d'un tour,*
*Je ne ſuis point rimeur ſuivant le Cour,*
*Je ne connois Roi, Prince ni Princeſſe;*
*Et ſi tout bas je forme des ſoubaits,*
*C'eſt que d'iceux ne ſois connu jamais.*
*Je le répète, ils ſont Dieux ſur la terre;*
*Mais ne les faut de trop près regarder;*
*Sage mortel doit toujours ſe garder*
*De ces gens là qui lancent le tonnerre.*
*Partant, Vilain, retournez vers le Roi,*
*Dites-lui fort que je le remercie*
*De ſon logis; c'eſt trop d'honneur pour moi;*
*Il ne me faut tant de cérémonie;*
*Je ſuis content de mon bouge, & les Dieux*
*Dans mon taudis m'ont fait un ſort tranquille;*
*Mes biens ſont purs, mon ſommeil eſt facile,*
*J'ai du repos, les Rois n'ont rien de mieux.*
*J'eus beau prêcher & j'eus beau me défendre,*
*Tous ces Meſſieurs, d'un air doux & benin,*
*Obligeamment me prirent par la main:*
*Allons, mon fils, marchons: fallut ſe rendre,*
*Fallut partir. Je fus enfin conduit*
*Modeſtement dans le fatal réduit*
*Que près (1) Saint Paul ont vu bâtir nos pères*
*Par (2) Charles Quint. Oh! Gens de bien mes*
*frères,*

*Que*

(1) Grande Paroiſſe de Paris, proche la Baſtille.
(2) Roi de France ſurnommé le Sage.

*Que Dieu vous gard d'un pareil logement!*
*J'arrive enfin dans mon appartement.*
*Certain croquant avec douce manière,*
*Du nouveau gîte exaltoit la beauté,*
*Perfection, aiſe, commodité.*
*Jamais Phébus, dit-il, dans ſa carrière,*
*De ſes rayons n'y porta la lumière:*
*Voyez les murs de dix pieds d'épaiſſeur,*
*Vous y ſerez avec plus de fraîcheur;*
*Puis me faiſant admirer la clôture,*
*Triple la porte & triple la ſerrure,*
*Grilles, barreaux, verroux de tout côté,*
*Cela, Monſieur, pour votre ſûreté.*
*Midi ſonnant un chaudeau l'on m'apporte;*
*La chair n'étoit délicate ni forte:*
*De ce beau mêts je n'étois point tenté:*
*Mangez en paix: ici rien ne vous preſſe.*
*Me voilà donc en ce lieu de détreſſe*
*Emboſtillé, niché fort à l'étroit*
*Ne dormant point, buvant chaud, mangeant froid,*
*Trahi de tous, même de ma Maîtreſſe.*
. . . . . .

## ARTICLE QUATORZIEME.

MONDE PRIMITIF, analyſé & comparé avec le Monde moderne, conſidéré dans les ORIGINES FRANÇOISES; ou DICTIONNAIRE ETYMOLOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇOISE. Avec des Figures en taille-douce. Par M. COURT DE GEBELIN, de la Société Econom. de Berne, des Acad. Roy. de la Rochelle, Dijon, & Rouen. *Paris*; chez l'Auteur, rue Poupée, Maiſon de M. Boucher, Secretaire du Roi, & chez *Boudet*, *Valleyre*, *Duchesne*, *Saugrain*, & *Ruault*, Libraires, (ſe trouve *à la Haye*, chez *P. F. Goſſe*) 1778. *in* 4°. *pp.* 620 à deux colonnes, ſans

ſans le Discours Prélimin. qui eſt de 104 *pp.*

LE vaſte & magnifique plan de M. DE GEBELIN s'exécute ſucceſſivement, avec le plus grand ſuccès & avec plus de rapidité qu'on n'eût oſé l'eſpérer. Nous voici au cinquième Tome; & ſi les quatre précédens n'avoient déjà placé l'Auteur dans la première claſſe des Savans, & des bons Ecrivains de ce Siècle, il ſuffiroit pour cela du Volume que nous annonçons actuellement. Les Etymologies y ſont traitées ſur un plan tout nouveau, & cette Science qu'on regardoit comme ſi arbitraire, ſi frivole même, mérite à préſent le nom de Science, & devient également lumineuſe, utile, & ſatisfaiſante pour les bons eſprits. Si l'on n'adopte pas toutes les idées de M. DE GEBELIN, ſi quelques-unes des ſes étymologies paroiſſent un peu forcées, ſi l'on trouve que ſa brillante imagination l'égare quelquefois, il eſt au moins impoſſible de ne pas reconnoître que cet Ouvrage eſt très ſupérieur à tous ceux qui

ont

ont jamais été publiés sur le même sujet, qu'il est rempli de découvertes heureuses, & qu'il suppose l'érudition la plus profonde, & la plus grande sagacité.

Après avoir donné dans deux Volumes précédens les élémens du Langage ou la Grammaire Universelle, l'origine du Langage & de l'Ecriture, les loix d'après lesquelles on reconnoît sans peine les altérations qu'un même mot éprouve en se transmettant d'un Peuple à un autre; il ne restoit plus qu'à faire paroître les Dictionnaires Etymologiques annoncés dans le Plan général. Mais dans l'impossibilité de les publier tous à la fois, l'Auteur s'est déterminé à commencer par les Origines Françoises ou le Dictionnaire Etymologique de la Langue Françoise. „ Nous croyons, *dit-il*, faire en cela un choix agréable à nos Lecteurs. Ce sont les origines de leur propre Langue, ou d'une Langue qu'ils entendent, d'une Langue qui s'est enrichie des dépouilles de toutes les Langues savantes, maniée elle-même par des Savans distingués, dépositaire d'une multitude de connoissan-

ces

ces, riche en chef-d'œuvres de toute eſpèce; fière de ſes Orateurs, de ſes Poëtes, de ſes Hiſtoriens, de ſes Philoſophes, de ſes Ecrivains en tout genre, & qui entendue de presque tous les Peuples de la Terre, a presqu'atteint la gloire des Langues que parlèrent les Grecs & les Romains. "

Pluſieurs Savans ont cherché l'origine de notre Langue, nous avons même de gros Dictionnaires où l'on nous promet ſes origines; mais deux choſes s'oppoſoient à ce que cet Ouvrage fût bien fait. 1. L'idée où l'on étoit que le François dérivoit uniquement de la Langue Latine avec quelque mêlange de la Grecque, & que celle-là avoit totalement anéanti celle qu'on parloit auparavant dans les Gaules. 2. Lorsqu'on étoit arrivé à une origine Grecque ou Latine, on ne ſavoit plus où aller; ceux qui ont voulu remonter plus haut, s'étant égarés eux-mêmes. Ils regardèrent la Langue Latine comme fille uniquement de l'Hébraïque, & ne la comparèrent jamais avec la Langue des Celtes, premiers habitans de l'Europe, & qui

qui y avoient apporté la Langue primitive. C'eſt au contraire la Langue Celtique, que notre habile Auteur regarde comme la mère de la Françoiſe: cette propoſition eſt la baſe de ſon Ouvrage, & les preuves, qu'il en donne dans ſon Diſcours préliminaire ſemblent ne rien laiſſer à deſirer.

La Langue Celtique dans ſon ſens le plus étendu, eſt celle que parlèrent les premiers habitans de l'Europe, depuis les rives de l'Helleſpont & de la Mer Egée juſques à celles de l'Océan: depuis le Cap Sigée aux portes de Troie juſques au Cap de Finiſtère en Portugal, ou juſques en Irlande. Cette Langue s'appella Celtique, parce qu'on donna à l'Europe ſeptentrionale le nom de *Celtie*, & à ſes habitans celui de *Celtes*, à cauſe du froid exceſſif qui y regnoit, effet de ſes vaſtes marais & de ſes antiques forêts. Cette Langue primitive de l'Europe, la même dans ſon origine que celle des Orientaux, ſe diviſa bientôt en langues collatérales, à meſure qu'il ſe forma en Europe de grandes Peuplades; & que ces Peuplades ſe cantonnant devinrent ſédentaires, agricoles, & n'eurent point

ou

ou peu de communication entr'elles. De là naquirent l'ancienne Langue *Grecque*, ou celle des Pélasges antérieurs de beaucoup à Homère & à Héſiode; l'ancienne Langue des *Latins*, ou celle de Numa, dans laquelle furent écrits ces vers Saliens qu'on n'entendoit plus au bout de quelques ſiècles, au temps de Ciceron & de Varron: la Langue *Etrusque*, parlée dans une partie très conſidérable de l'Italie: la Langue *Thrace*, parlée au Midi du Danube depuis le Pont-Euxin juſques à la Mer Adriatique, & la même que la Phrygienne ou celle des habitans de Troie: la Langue Teutone ou *Germanique*, parlée depuis la Viſtule juſques au Rhin: la Langue *Gauloiſe*, parlée dans toutes les Alpes, dans l'Italie, en deçà du Pô, & depuis le Rhin juſques à l'Océan, ou dans les contrées qu'on appelloit les Gaules & qui renfermoient la France, les Pays-Bas, la Suiſſe, & tout ce qui fait partie de l'Allemagne en-deçà du Rhin; ajoutons-y tout ce qui compoſe les deux Bretagnes: la Langue *Cantabre*, ou celle des anciens Eſpagnols: enfin la Langue *Runique* parlée dans les Pays du Nord. Mais de toutes ces Langues, celle qu'on regarde proprement com-

comme la Langue Celtique, c'étoit la Langue des Gaules. *Polybe*, *Diodore*, *Plutarque*, *Ptolémée*, *Strabon*, &c. semblent regarder le nom de Celte & de Gaulois comme synonimes, sans doute parce qu'au moyen de la réunion de tous les Gaulois en un seul corps de Peuple sous le gouvernement des Druides, & à la faveur de leur position aux extrêmités de l'ancien Continent qui les mettoit à l'abri des révolutions si ordinaires aux autres Peuples, les habitans des Gaules avoient conservé la Langue Celte dans toute sa pureté, tandis que les autres Nations Celtiques l'avoient déjà altérée par leur mêlange avec divers autres Peuples. Et c'est cette Langue que M. DE GEBELIN regarde comme la source de la Langue Françoise.

Ce qui a fait illusion aux Savans qui croient que le François vient du Latin, c'est qu'entre l'époque où les Gaulois cessèrent d'être les maîtres des Contrées qu'ils avoient habitées de temps immémorial, & le temps où les Francs en firent la conquête, il s'écoula environ six Siècles pendant lesquels les Romains y maintinrent leur autorité & leur propre Langue; c'est que tout concourut alors

à

à donner à l'uſage du Latin dans les Gaules, la plus grande étendue, tandis que la Langue Celte ſe perdoit peu à-peu, & s'anéantit enfin entièrement s'il faut en croire ces Savans. Mais notre habile Auteur prouve qu'elle ſe conſerva parmi les Gaulois qui ſe maintinrent en liberté; ſc. 1. ceux qui ſe refugièrent dans le fond de la petite Bretagne, à l'extrêmité de cette vaſte Presqu'Iſle, qui eſt elle-même la portion la plus reculée des Gaules; & 2. ceux qui habitoient la Bretagne ou le Pays que leur enleva enſuite la Nation Angloiſe, & qui ſe refugièrent dans les montagnes des Walles, ou des Galles, & dans la Province de Cornouaille vis-à-vis la petite Bretagne. Une partie de ces derniers ſe réunit aux Bas-Bretons, habitans de la Bretagne Françoiſe. Ces Peuples cantonnés dans leurs montagnes eſcarpées, ou ſur leurs côtes ſtériles, n'y furent jamais entièrement vaincus, & s'y conſervèrent ſans mêlange. Séparés ainſi du reſte de l'Univers, ces débris des anciens Celtes ont conſervé leurs anciens uſages, & parlent une Langue qui n'a aucun rapport à celle des Peuples qui les ont ſubjugués, & qui s'eſt partagée en trois

Dialectes, le Gallois, le Cornouaillien, & le Bas-Breton; Dialectes qui ont entr'eux le plus grand rapport, & qui sont inconteſtablement les précieux reſtes de l'ancienne Langue des Celtes ou des Gaulois. Ces trois Dialectes, en effet, offrent une prodigieuſe quantité de monoſyllabes, dont, comme autant de radicaux (1), dérivent leurs autres mots: c'eſt

(1) M. DE GEBELIN avoit obſervé au commencement de ſon Diſcours Préliminaire, que les mots peuvent être diviſés en trois grandes claſſes, 1. Les mots radicaux ou primitifs qui expriment les idées générales, les idées priſes dans leur ſens le plus vaſte, le plus étendu, au delà duquel il n'y a plus d'analyſe: tels ſont les mots *grand*, *fort*, *beau*, *mer*, *terre*, *air*. 2. Les mots dérivés qui expriment les nuances de ces idées, tels que *grandeur*, *fortereſſe*, *beauté*, *maritime*, *terreſtre*, *aëré*, &c. 3. Les mots compoſés de pluſieurs autres, tels que *grand-père*, *renfort*, *embellir*, *outre-mer*, *baſſe-terre*, *bel-air*. Les hommes, en effet, n'ont pas inventé un nouveau mot pour chaque idée; mais à meſure que les idées s'étendoient, on ajoutoit de nouvelles nuances au mot qui dès l'origine, avoit déſigné cette idée princpale.

c'eſt donc une Langue primitive puiſque tel eſt le grand caractère diſtinctif des Langues premières, des Langues-mères. Ces Dialectes renferment encore une multitude de mots radicaux, qui donnent l'origine d'un grand nombre de mots Grecs, de mots Latins, & des mots de diverſes Langues d'Europe; tandis que ces mots radicaux n'exiſtent pas dans ces Langues; preuve inconteſtable qu'ils appartenoient à la Langue primitive de l'Europe, & qu'elle s'eſt transmiſe avec le plus de pureté ou de ſimplicité dans le Gallois & le Bas-Breton: enſorte que ces Dialectes nous repréſentent l'ancien Celtique. Il eſt d'ailleurs certain, & notre habile Auteur l'a prouvé dans un des Volumes précédens, que tout nom de lieu, de ville, de village, de forêt, de rivière, &c. a une ſignification déterminée: lors donc qu'il ne préſente aucun ſens dans la Langue vulgaire

le. Tous les mots primitifs avoient des rapports naturels avec les choſes qu'ils déſignoient; mais ces mots radicaux étoient en petit nombre, & peut-être que les racines de la Langue Françoiſe ne montent pas à 400.

gaire, il faut le considérer comme un reste d'une Langue plus ancienne & parlée par les Fondateurs de ces lieux; ensorte que pour déterminer le plus ou le moins d'antiquité des lieux, on n'a qu'à considérer leurs rapports avec la Langue vulgaire du Pays. Tous ceux dont les noms sont significatifs dans cette Langue vulgaire, sont postérieurs à son établissement; tous ceux au contraire qui ne présentent aucun sens dans cette Langue, peuvent être censés l'ouvrage des possesseurs plus anciens de la contrée; & la chose reste sans replique, si en rapprochant ces noms de la Langue des premiers possesseurs, on en retrouve les élémens d'une manière parfaitement assortie à leur nature. Or de ces lieux dont les noms n'ont aucune signification dans la Langue Françoise, & ne peuvent s'expliquer qu'en les rapprochant de la Langue Celtique; il y en a une infinité en France. En se bornant aux seuls environs de Paris, M. DE GEBELIN trouve un grand nombre de mots qui ne signifient rien en François, mais qui dans la Langue Celtique ont un sens très convenable aux lieux qu'ils désignent. „Les étymologies que nous en donne-

rons, *dit agréablement notre Auteur*, ne feront pas auſſi amuſantes que celles que les Grecs donnoient de leurs Villes ou de leurs Fleuves, dont les noms étoient toujours ceux d'un Héros ou de quelque belle Nymphe; elles ne ſeront pas auſſi gaies que celles qu'*Hamilton* donne des environs de S. Germain, de Noiſy, des Moulineaux, de Pont-d'Alie: mais du moins elles ſeront plus inſtructives. " En voici quelques exemples, que nous prenons au hazard dans la longue liſte qu'en donne M. DE GEBELIN. *Les Avernes*, nom d'une campagne qui a trois lieues d'étendue & qu'on ſème en froment; Goneſſe dant le pain eſt ſi renommé eſt à ſon extrêmité occidentale. Or ce nom d'*Avernes* vient de *ver*, *var*, *bar*, qui ſignifia *blé* & *pain* dans la Langue Celtique. C'eſt de ce mot que les Latins firent *far*, *blé*; & que nous avons fait *farine*.

*Bleau* ſignifie eau bleue. On en fit le nom Celte d'un lieu ſitué près d'une ſource, & duquel en y ajoutant le mot François *fontaine*, on a fait *Fontainebleau*.

*Nant* ſignifie en Celte un vallon, un lieu bas, un fond où coule une rivière, où eſt un lac, &c. De là *Nanterre*, mot-à-mot la forêt du vallon; *Nantouillet*, *Nanteuil*,

*Pac*, *pec*, *pic*, désignoit une montagne, un côteau pointu, une colline; de là *Pacy*, mot-à-mot, le côteau de la rivière; le *Pec*, au bas de la montagne de S. Germain; le *Pleſſis-piquet* près de Sceaux ſur un côteau pointu; *Pique-puce* près Paris. *Puce* eſt une altération de *Pud*, *Pod*, autre nom Celtique des côteaux, qui forma la famille Latine *por-eſt*, il eſt puiſſant, il peut. La *Seine*, dont les eaux coulent avec une ſi grande lenteur, fut bien nommée *Seben*, *Seban*, mot Celte qui ſignifie lent, pareſſeux. Les Gallois en firent *ſen*, lent; & les Latins *ſegnis*, pareſſeux, lent.

Un autre preuve que la Langue Celtique n'eſt point éteinte c'eſt que pluſieurs mots que les Anciens ont cités comme Celtes ou Gaulois, ſe retrouvent encore dans la Langue Françoiſe. En voici quelques exemples remarquables. *Alauda* étoit chez les Gaulois le nom d'un oiſeau, comme le rapporte *Marcellus Empiricus*; peut-on y méconnoître le nom de l'*Alouette*? *Spatha*, étoit le nom de l'épée Gauloiſe, diſent les Anciens: n'eſt-ce pas le Languedocien *Eſpaze*, & notre mot *Epée*, & n'eſt-ce pas de là qu'eſt venu notre mot

*Spa-*

*Spadaſſin? Carr*, étoit un mot Gaulois qui déſignoit les chars, & que les Romains adoptèrent; mais ce mot ſubſiſte encore dans tous les Dialectes Gaulois, & dans notre propre Langue où il a produit une famille nombreuſe depuis le *char* du modeſte habitant des campagnes, juſqu'au *carroſſe* doré des riches Citadins. *Arapennis*, étoit ſelon *Columelle*, un mot Gaulois qui déſignoit une meſure de terre correspondante au demi-jugère Romain; qui n'y reconnoît notre mot *Arpent.*?

*La ſuite au Trimeſtre prochain.*

## ARTICLE QUINZIEME.

### ODE ſur la Mort de J. J. ROUSSEAU (*).

*Il n'eſt plus, ce puiſſant génie,*
*A qui la Langue des François*
*Doit ſa chaleur, ſon énergie,*
*La raiſon ſa marche hardie,*
*Et la liberté ſes ſuccès!*

*Grand*

(*) Mort le 3 Juillet à Ermenonville.

*Grand en morale, en politique,*
*Enchanteur en parlant d'amour,*
*Orphée & Platon tour à tour,*
*Il soumit tout à sa critique,*
*L'Eglise, le monde, & la Cour.*

*Il osa, bravant l'anathême*
*Des Encelades d'aujourd'hui,*
*Seul contre tous, fort sans appui,*
*Renverser leur affreux système.*
*Il ne pensa que par lui-même;*
*Et son siècle pensa par lui.*

*On l'a vu, par son éloquence,*
*Confondre aux yeux de l'Univers*
*Des Savans la fière ignorance,*
*Faire rougir l'intolérance,*
*Et montrer aux peuples leurs fers.*

*Quand il vit, au sein des lumières,*
*Les loix complices des forfaits,*
*Des Arts les faveurs meurtrières,*
*Tous les maux, fruit de nos progrès,*
*Il rendit l'homme à la Nature;*
*Et sous son magique pinceau,*
*L'homme heureux, sans art, sans culture,*
*Nous semble créé de nouveau.*

*Aussi-tôt, l'ardent fanatisme*
*Accourut, la Crosse à la main,*

Pour

*Pour dénoncer au Despotisme*
*Ce bienfaiteur du genre humain.*
*Les décrets, l'exil, les outrages,*
*Poursuivirent son cœur flétri.*
*Hélas! il n'eut dans ces orages*
*Que sa vertu pour tout abri.*

*C'est ainsi que par son exemple,*
*Il prouva, comme en ses écrits,*
*Que se rendre digne d'un Temple*
*C'est se dévouer aux mépris.*

*Lors, de sa profonde science*
*Renfermant le trésor sacré,*
*Il ne parut plus inspiré*
*Que par le seul Dieu du silence;*
*Et n'aspira, dans l'indigence,*
*Qu'au bonheur de vivre ignoré.*

*Ah! quand le Sage instruit la terre,*
*Les préjugés lui font la guerre;*
*On redoute, on fuit son flambeau.*
*N'est-il plus? Vaine récompense!*
*Le regret succède à l'offense;*
*Et l'on pleure sur son tombeau.*

*Pleurons donc sur ses tristes restes.*
*Talens! Vertus! prenez le deuil.*
*Mais vous, respectez son cercueil,*

*Beaux Arts! sur ſes cendres modeſtes*
*Craignez d'étaler votre orgueil.*

*Ou ſi notre ſiècle, peut-être,*
*Ne ſait pas encor t'honorer;*
*Avec tes écrits, ô mon Maître!*
*Seul, j'irai m'inſtruire & pleurer.*
*J'invoquerai pour t'admirer*
*Une poſtérité plus ſage,*
*Qui, par un immortel hommage,*
*Soit digne de te célébrer.*

A Genève, par Mr. REYBAZ DE ROCHES.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

### FRANCE.

PARIS. *Principes de Morale, de Politique & de Droit Public, puiſés dans l'Hiſtoire de notre Monarchie, ou Diſcours ſur l'Hiſtoire de France, dédiés au Roi, par* M. MOREAU, *Hiſtoriographe de France*; Tomes V & VI *in* 8., de l'Imprimerie Royale; & ſe trouvent chez *Moutard*, &c. 1778. Ces deux Volumes, qui s'étendent jus-

jusques à la fin du Règne de *Charlemagne*, confirment de plus en plus la haute idée qu'on avoit conçue des talens, de la sagesse, & des excellentes vues de l'Auteur. S'il continue sur ce pied, il nous donnera le meilleur Ouvrage qui ait jamais été publié sur l'Histoire de France, & le plus propre à inspirer aux Princes cette bienfaisance, cette fermeté, cette justice si nécessaires au bonheur des peuples. Parmi les discussions intéressantes & lumineuses qui se trouvent dans ces deux Tomes, on distinguera particulièrement celles qui roulent sur l'état de la Magistrature; sur la Noblesse; sur le droit de conquête; sur le temps nécessaire pour prescrire la Souveraineté, lorsque le Prince a commencé par l'usurpation; sur l'Art militaire & la composition des Armées Françoises au 8e & 9e siècles, sur l'influence de la Religion, &c. „ Malheur aux Rois, *s'écrie M.* MOREAU, malheur aux Peuples, malheur à l'Etat, lors que la Religion n'est plus regardée comme le rempart du Trône: toutes les histoires nous attestent que si le Peuple & le Souverain n'ont plus la crainte de Dieu, il est encore plus facile à la multitude d'être rebelle avec succès, qu'au Despote, d'être impunément oppresseur. "

*Me-*

*Mémoires du Maréchal* DE BERWICK, *écrits par lui même, avec une ſuite abrégée depuis* 1716 *juſqu'à ſa mort en* 1734; *précédés de ſon portrait, par Milord* Bolingbroke, *& d'une ébauche d'Eloge hiſtorique par le Préſident* Montesquieu, *terminés par des notes & des lettres ſervant de pièces juſtificatives pour la Campagne de* 1706; chez *Moutard*, 1778. deux Vol. *in* 12. Ces Mémoires ſont authentiques: M. de Montesquieu les avoit vus, & voici le jugement qu'il en portoit. „ Ce que j'ai dit dans l'*Eſprit des Loix*, je puis le dire ici (à l'égard des Mémoires du Maréchal). C'eſt un beau morceau de l'antiquité que la Relation d'Hannon: le même Homme qui a exécuté a écrit. Il ne met aucune oſtentation dans ſes récits: les grands Capitaines écrivent leurs actions avec ſimplicité, parce qu'ils ſont plus glorieux de ce qu'ils ont fait que de ce qu'ils ont dit. " Tel eſt effectivement le caractère de ces Mémoires: ils ſont écrits avec la ſimplicité, la candeur, le déſintéreſſement, la modeſtie d'un Héros, qui comme le diſoit Mylord Bolingbroke, étoit *le meilleur grand Homme* qui ait jamais exiſté.

*Voyage Pittoresque de la Grèce. Premier Cahier*; chez *Barbou*, Imprimeur Libraire;

&

& chez *Tilliard*, Graveur; 1778 *in* folio : Si la Société des *Dilletanti* (*) s'eſt fait tant d'honneur & a ſi bien mérité du Public en envoyant MM. *Chandler*, *Revets*, & *Pars* dans l'Aſie mineure & dans la Grèce pour examiner les anciens monumens qui s'y trouvent encore, combien ne doit-on pas applaudir à la noble ardeur d'un Seigneur François qui a entrepris lui-même le Voyage de la Grèce, avec quelques Artiſtes qu'il a engagés à l'y ſuivre, pour viſiter & pour décrire l'état actuel de ce pays *où*, comme il le dit, *les plus grands Hommes dans tous les genres ont paru, où les faſtes les plus impoſans de l'Hiſtoire ſe ſont accumulés, ou l'eſprit humain a été porté à ſa plus haute élévation.* M. le Comte DE CHOISEUL-GOUFFIER partit de Toulon au Printemps de l'année 1776, & toutes ſes découvertes, toutes ſes obſervations dans cet intéreſſant Voyage, les deſſins qu'il a faits lui-même ou qui ont été exécutés ſous ſes yeux, vont être communiqués au Public dans une ſuite de Cahiers, qui formeront enſemble deux Volumes *in folio*. Le Cahier que nous annon-

(*) Voyez ce que nous en avons dit dans l'*Art.* XII. de ce Trimeſtre.

nonçons à préſent contient dix Planches ſupérieurement gravées par M. *Choffard*. En voici les ſujets. 1. La Ville & le Château de Coron. 2. Des Soldats Albanois. 3. Des Femmes de l'Iſle d'Argentière, autrefois *Cimolis*. 4 & 5. Le Port de Milo, anciennement *Melos*. 6. Une Caverne qui ſert d'entrée aux galeries ſouterreines de Milo. 7. Un Tombeau de marbre trouvé dans l'Iſle de Siphanto, autrefois *Syphnos*. 8. La Ville & l'Iſle de Siphanto. 9. Des Femmes de cette Iſle. 10. L'Iſle de Sikino, anciennement *Sicinos*. Outre ces dix Eſtampes, il y a une très belle Vignette qui repréſente *Bellone* franchiſſant un amas d'armes, & ſuivie de Guerriers Ruſſes montrant aux Eſclaves le ſymbole de la liberté, qu'ils ont la lâcheté de fuir. A la fin du Cahier on trouve encore un cul-de-lampe chargé de pluſieurs médailles anciennes des différens lieux dont il eſt parlé dans le Texte. Ce Texte répond à la beauté des figures, le ſtyle en eſt élégant & pur, les narrations intéreſſantes, les réflexions ſouvent fines & toujours judicieuſes.

Voici deux Traductions que nous n'avons point encore vues, mais dont on dit beaucoup de bien. *L'Expédition de Cyrus dans l'Aſie*

*l'Aſie ſupérieure, & la Retraite des dix mille; Ouvrage traduit du Grec, avec des Notes hiſtoriques, géographiques, & critiques; par M.* LARCHER, *de l'Acad. des Sc. & B. Lettr. de Dijon;* chez les Frères *Debure* 1778; deux Vol. *in* 12.

*Les Oeuvres de* SENEQUE *le Philoſophe, traduites en François par feu M.* DE LA GRANGE; *avec des Notes de Critique, d'Hiſtoire, & de Littérature;* chez les Frères *Debure*, 1778; ſix Vol. *in* 12. M. DE LA GRANGE, à qui on devoit auſſi une excellente Traduction de *Lucrèce*, eſt mort à l'âge de 37 ans.

*Recherches & Conſidérations ſur la Population de la France. Par M.* MOHEAU; chez *Moutard*, (& ſe trouve à *la Haye* chez *P. F. Goſſe*;) 1778. grand 8° deux Vol. dont le 1r eſt de 280 *pp.* & le 2d de 157 avec quantité de Tables. Des devoirs d'état ont obligé M. MOHEAU à faire ou à diriger des recherches ordonnées par le Gouvernement, ſon goût l'a porté à les étendre, & il nous donne à préſent le fruit de ſes obſervations & de ſes calculs. On eſt preſque effrayé du travail auquel il doit s'être livré: il eſt telle page de ce Livre qui a néceſſairement exigé deux mois de recherches & un volume

me de chiffres ; mais il en eſt réſulté un Ouvrage très important, très bien ecrit, & qui peut être de la plus grande utilité non ſeulement à la France mais à l'humanité entière. Dans le premier Tome, l'Auteur après avoir montré l'utilité des recherches ſur la population, indique les moyens de les faire avec ſuccès. Ces moyens ſont les dénombremens, le calcul des Communautés, celui des maſſons, celui des feux ou des *cotes* d'impoſitions réparties par tête, & ſur-tout l'évaluation du nombre des habitans par le nombre annuel des naiſſances, des mariages, & des morts. Il y a environ 20 ans qu'on ne comptoit en France que 15 à 16 millions d'habitans : dans ces derniers temps, les Spéculateurs ont fait monter l'eſtimation à 18, 19, 20, 21, 22 millions. „ Aucun de ces Ecrivains, *dit M.* MAHAUT, n'a eu de baſe de ſon eſtimation, ou du moins ne l'a fait connoître ; les états même donnés par les Intendans vers la fin du dernier ſiècle, n'ont point de caractère de certitude, puis qu'ils n'ont point indiqué les opérations qui fondent leur opinion. Aujourd'hui nous avons ſous les yeux des faits certains d'après leſquels on peut tirer des inductions & parvenir à la vérité. Il a été fait des relevés

vés des naissances, mariages, & décès dans tout le Royaume, & les moyens employés pour se les procurer, semblent en garantir l'exactitude." Il en résulte qu'actuellement la France a pour le moins *vingt-trois millions, cinq cens mille* habitans; & certainement la différence qui peut exister entre la réalité & cette estimation, n'est qu'à l'avantage de la population. L'Auteur croit qu'il y a dans le Royaume 17 femmes contre 16 hommes. Ce n'est pas qu'il naisse plus de femmes; au contraire on peut estimer qu'en France, sur 33 naissances il s'en trouve 16 de garçons & 15 de filles. Les femmes seroient-elles donc par leur constitution, plus vivaces que les hommes? Cette conséquence, dit M. MAHAUT, seroit contraire à l'ordre de la Nature, suivant lequel, pour tout ce qui a un principe de vie, le cours en est réglé d'après le temps de la crue & du développement de l'être. Or comme les femmes prennent plutôt leur crue, ont plutôt un tempérament formé, acquièrent plutôt la faculté de se reproduire, elles la perdent aussi plutôt, & leur carrière est moins longue. Mais il y a nombre de causes indépendantes de la constitution, pour lesquelles les hommes périssent plutôt que les femmes.

En effet, d'après les emplois auxquels ils sont destinés, la consommation en doit être, & en est réellement plus forte, ils sont perpétuellement exposés aux intempéries, & à la rigueur des saisons. Indépendamment de la guerre, fléau particulier à leur sexe, tous les métiers, toutes les professions homicides sont leur partage. Les passions des hommes, plus violentes que celles des femmes sont aussi plus destructives; les excès de la boisson, plus communs; & les plaisirs vénériens, plus mortels. Pour une femme qui périt de mort violente, on compte peut-être cent hommes; pour une femme punie du dernier supplice, dix hommes; & quand l'âge des passions est passé, une partie du sexe viril a disparu de la terre, & la plus grande partie de celle qui reste est épuisée & affoiblie. D'après ces considérations, on ne doit pas être surpris de trouver plus de femmes que d'hommes qui parviennent à un âge avancé. La preuve que si l'un & l'autre sexe étoit également ménagé, le sexe viril survivroit, c'est que parmi les personnes qui sont parvenues à un âge qu'on estime prodigieux, il est bien rare qu'on puisse compter une femme; mais en ne considérant les deux sexes, qu'en masse, il est

conſtant, d'après les expériences, qu'en général la mortalité des hommes eſt plus hâtive. On peut communément compter que ſur un nombre égal d'hommes & de femmes, nés dans la même année, après 50 ans il ſe trouve un quart de femmes plus que d'hommes; au deſſus de 60 ans un tiers; & dans les âges ſubſéquens l'excédent du nombre des femmes eſt toujours plus conſidérable. L'Auteur croit que jamais la population n'a été ſi grande en France qu'à préſent; & il prouve en effet par des calculs auxquels nous ne voyons pas qu'il y ait rien à oppoſer, que dans l'eſpace de 74 ans la population eſt augmentée à peu près d'un neuvième, malgré le déſaſtre de la guerre de 1701, l'hiver de 1709, & pluſieurs chertés de grains. Il faut voir dans l'Ouvrage même les cauſes de cette augmentation. Le ſecond Tome eſt conſacré à expoſer les cauſes phyſiques, politiques & morales qui influent ſur la population en général & qui la font croître ou décheoir. Ses réflexions là deſſus ſont vraies & ſages, ſes vues excellentes, & c'eſt à cet égard ſur-tout que nous avons dit que l'utilité de cet Ouvrage ne ſe borne pas à la France ſeulement, mais peut s'étendre à tous les Pays.

*Code de la Raison, ou Principes de Morale, pour servir à l'Instruction publique: Avec une Notice des meilleurs Ecrivains Moralistes, anciens & modernes. Par M. l'Abbé* DE PONÇOL; chez *Colas* (& se trouve à *la Haye*, chez *P. F. Gosse*) 1778; *in* 12, deux Vol. dont le 1r est de 440 *pp.* le 2d de 383. L'estimable Auteur de cet Ouvrage s'est proposé de simplifier la Morale en la réduisant à un seul principe, qui est la Raison. Il s'est borné à la Morale Naturelle & n'a pas cru devoir parler de la Morale Chrétienne, mais on voit dans sa Préface & dans plusieurs endroits du Livre même qu'il est sincèrement attaché à la Religion. Voici le plan qu'il a suivi. Après un éloge très long & très superflu de la Raison, il se sert d'elle pour prouver l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & les autres vérités fondamentales; il examine tous les devoirs de l'homme tant généraux que particuliers; il trace un tableau abrégé des principales vertus; il fait quelques réflexions sur les coutumes ou les usages des hommes qui vivent dans l'état de Société; il présente un grand nombre d'exemples de la pratique des vertus morales, pour faire voir que cette pratique ne nous est pas impossible; il entre

dans

dans un long détail sur les vices, & il en indique les remèdes; il donne une idée de la plupart des Ecrivains philosophes ou moralistes, anciens & modernes, en y ajoutant un extrait assez étendu de leurs Ouvrages pour faire connoître leur génie; enfin il termine le tout par un recueil de pensées morales. Les intentions de l'Auteur sont sans doute très bonnes, & son Livre pourra être utile à bien des lecteurs; mais il faut convenir qu'on n'y trouve rien de neuf, que le style en est foible quoi qu'assez pur, & que les anecdotes dont l'Ouvrage est parsemé sont pour la plupart triviales. M. PORQUET a vraisemblablement été Jésuite; du moins il ne perd aucune occasion de dire du mal de Pascal, de Nicole, & de tous les ennemis de cette fameuse Société. En parlant de l'ingratitude, il dit que la postérité ne pardonnera point à M. de Voltaire sa noire ingratitude à l'égard des Jésuites „ qu'il a si fort diffamés dans tous ses Ecrits, quoi qu'il leur dût ses talens, sa fortune, ses connoissances, & la gloire qu'il s'est acquise dans les Lettres, laquelle seroit encore plus grande s'il avoit voulu suivre les avis de ses sages instituteurs. " Sur l'*Affabilité*, l'Auteur observe que cette vertu con-

vient aux Philoſophes comme aux Grands; & qu'elle dénote un caractère aimable; & voici l'exemple qu'il en donne. „ L'Abbé *Terraſſon*, connu par ſon Roman de *Séthos*, & par ſa Traduction de *Diodore de Sicile*, paſſoit un jour dans les rues, vêtu d'une manière bizarre & négligée. Quelques enfans du bas peuple le remarquèrent, & le ſuivirent avec des huées. Un de ſes amis l'ayant rencontré, voulut écarter ces petits inſolens. *Eh! mon ami, laiſſez-les faire*, dit l'Abbé, *cela les amuſe, & je ne puis leur faire que ce bien-là.*" C'étoit là un trait de bonté, ou ſi l'on veut de bonhommie, mais non pas d'affabilité. Parmi les anecdotes dont cet Ouvrage abonde, il y en a deux qui concernent Louis XVI, & qu'on nous ſaura ſans doute gré de rapporter. „ Ce Monarque étoit à la chaſſe & dans ſon carroſſe, lors qu'on lui annonça que le cerf étoit près d'être forcé. Qu'on ſe hâte, *dit-il, qu'on prenne le chemin le plus court pour que je puiſſe arriver à temps.* Le cocher enfile à l'inſtant un champ qui étoit enſemencé. *Par où vas-tu donc*, s'écria le Prince en lui ordonnant de reculer? *ce champ n'eſt ni à toi ni à moi, & je ne veux arriver par le plus court chemin qu'autant qu'il n'en coûtera rien*

*à perſonne.* Un autre jour que le même Prince apperçut une Dame de la Cour qui portoit une robe d'une étoffe très précieuſe, il fut curieux d'en ſavoir le prix. Après que la Dame l'eut ſatisfait: *elle eſt fort belle*, lui dit-il, *mais il y auroit plus de mérite à s'en paſſer & à payer ſes dettes.*

*Génie de M.* DE BUFFON, par M. ***

*Naturæ genium, patriæ deçus ac deçus ævi.*
Anti-Luc.

*In* 12 de 386 *pages*, chez *Panckoucke* 1778. (& ſe trouve à *la Haye*, chez *P. F. Goſſe*). Ce choix des morceaux les plus brillans de l'*Hiſtoire Naturelle* du *Pline* François, ſera très utile à ceux qui ne poſſèdent point ce grand Ouvrage. Le Compilateur dans un Discours préliminaire, exprime aſſez bien l'admiration dont il eſt pénétré pour Mr. DE BUFFON (*); il raſſemble

(*) Voici des vers que M. *Saurin*, de l'Académie Françoiſe, a faits tout nouvellement pour être mis au bas du Buſte de cet Homme célèbre:

*Heureux confident d'Uranie,*
*Il ſut à la Nature arracher ſon bandeau.*
*Sur ſon front brille le génie,*
*Dans ſes mains Michel Ange a remis ſon pinceau.*

ble tous les titres qui la juſtifient, & en ajoute un que nous n'avions trouvé nulle part, & dont la preuve ſeroit bien conſolante pour les amis du Chriſtianiſme. Selon Mr. ***, l'Auteur de l'Hiſtoire Naturelle *a pris pour baſe notre Religion ſainte & a reconnu la néceſſité d'une Révélation divine, dans un temps où l'impiété triomphe, où l'abus de l'eſprit eſt appellé raiſon, où les paradoxes ſont devenus des principes.* Il ſemble cependant que ſi en effet le ſyſtême de la Religion révélée eût ſervi *de baſe* à Mr. DE BUFFON, ce ne ſeroit pas un ſecret pour ſes lecteurs; c'eſt Mr. M*** qui nous le découvre, & nous avions cru jusqu'ici qu'on ne trouvoit dans les Ecrits de Mr. de B. aucune alluſion à la Religion révélée, ſi ce n'eſt dans la rétractation que la Sorbonne a exigée de lui. Au reſte, quand il n'auroit pas le bonheur d'être Chrétien, au moins ſeroit-il très injuſte de le ranger dans la claſſe des matérialiſtes: ſi l'on étoit réduit à oppoſer des autorités à ceux qui refuſent de ſe rendre à la voix du ſentiment & de la raiſon, on pourroit alléguer à ces Philoſophes modernes qui dans leur aveuglement nient & l'exiſtence de leur ame & celle de l'Auteur de l'Univers, vingt paſſages

de

de M. DE BUFFON, qui en suppoſent ou en atteſtent la certitude. Par exemple, en parlant de l'empire de l'homme ſur les animaux, il dit que „ le rayon divin dont l'homme eſt animé, l'ennoblit & l'élève au deſſus de tous les êtres matériels, cette ſubſtance ſpirituelle, *ajoute-t-il*, loin d'être ſujette à la matière, a le droit de la faire obéir ; &, quoiqu'elle ne puiſſe pas commander à la Nature entière, elle domine ſur les êtres particuliers. Dieu, ſource unique de toute intelligence, régit l'Univers & les eſpéces entières avec une puiſſance infinie : l'homme, qui n'a qu'un rayon de cette intelligence, n'a de même qu'une puiſſance limitée à de petites portions de matière, & n'eſt maître que des individus. ".

## SUISSE.

GENEVE. M. BERTRAND, Profeſſeur en Mathématiques, fait imprimer un Ouvrage, intitulé : *Développement nouveau de la partie élémentaire des Mathématiques priſe dans toute ſon étendue.* On nous annonce cet Ouvrage comme rempliſſant bien l'objet de ſon titre, c'eſt à dire comme traitant plus à fond qu'on n'a fait jusqu'à pré-

ſent de tout ce qui eſt du reſſort des Elémens, & diſpoſant les matières dans l'ordre le plus favorable à l'intelligence des unes par les autres. Il ſortira de la preſſe au mois d'Octobre: nous en rendrons un compte détaillé & impartial dès qu'il paroîtra.

*Brevis & pacifica de Dæmoniacis Disquiſitio, quam -- ſub præſidio* D. Claparede *Poſt. & S. Theol. Profeſſ. publice tueri conabitur* P. F. PREVOST *Genevenſis, Auctor, &c.* chez *J. L. Pellet*, 1777. L'Auteur a raiſon d'intituler ſes Thèſes *Recherche pacifique*, il y ſoutient ſon avis avec tant de modeſtie qu'il faudroit bien aimer les procès pour lui en faire un ſur cet article. On ſait que les Savans ſont partagés ſur ce qu'il faut entendre par les *Démoniaques* dont parle l'E. S. M. PREVOST adopte l'explication de ceux qui entendent par là des hommes attaqués de maladies ſingulières & à paroxysmes effrayans, tels que les maniaques, les épileptiques, & ceux que dévore une noire hypocondrie. Cet avis, ſoutenu par des hommes d'un grand poids, lui paroît préférable en ce que par-tout où l'on peut expliquer nos ſaints Livres par les phénomènes ordinaires de la Nature, il ne faut pas recourir au miraculeux ſans néceſſité; & il croit que les carac-

racteres sous lesquels l'Ecriture peint les Démoniaques, s'expliquent naturellement par différentes maladies connues des Médecins. *Mead* parle d'un mélancolique semblable à Saül, dont la musique adouciſſoit les maux & charmoit les ennuis. *Sauvages* donne à l'épileptique les caractères sous lesquels est peint le jeune homme *Luc* IX. On voit encore des lunatiques semblables au Gadarénien *Luc* VIII. Cette explication, dit notre Auteur, s'accorde pleinement avec le sens de l'Ecriture; car 1. il faut penser que les mots n'ont pas toujours une valeur étymologique; la superstition attribue aux Démons quelques genres de maux; le mot démoniaque passe en usage, & y reste lors même qu'on ne pense plus comme au temps où il prit naissance. C'est ainsi qu'on nomme encore *King's evil* (mal de Roi), une maladie qu'on sait bien que les Rois ne sauroient guérir par leur attouchement. 2. Jésus & ses Apôtres ne se proposant pas de relever toutes les erreurs physiques ou métaphysiques, parloient le langage reçu. 3. L'Ecriture appelle souvent elle-même du nom de maladies ordinaires, ce qu'elle nomme ailleurs possession des Démons *Matth.* IX: 32. XII: 22. *Luc.* XIII: 11. 4. Les Ecrivains sacrés représentant les

les hommes comme étant ſans ceſſe ſous la protection de Dieu, on ne peut accorder cette idée avec celle qu'il les auroit laiſſés tourmenter par des Démons. Ces conſidérations & quelques autres que nous ne rapporterons point, ne ſont pas nouvelles: on les trouve dans l'Ouvrage de M. *Farmer* & ailleurs, mais elles ſont préſentées ici avec beaucoup de netteté & d'une manière très intéreſſante. Toute la Diſſertation fait honneur à M. PREVOST, & prouve en même temps que le goût de Philoſophie dont quelques perſonnes font un crime à la Ville de Calvin, n'empêche pas qu'on ne s'y occupe des vérités révélées.

## ALLEMAGNE.

VIENNE. *Kraus* a imprimé: HERMANNI BOERHAAVE *Epiſtolae ad* Joannem Baptiſtam Baſſand *Medicum Cæſareum*; 1778 *in* 8o. *pp.* 276. Il ſeroit bien ſuperflu de recommander aux Médecins ces Lettres du grand BOERHAAVE: il ſuffit de dire qu'elles ſont véritablement de lui, & qu'on en conſerve les originaux dans la Bibliothèque Impériale. M. *Baſſand* à qui elles ſont adreſſées, étoit François de Nation, & avoit fait une partie de ſes études ſous BOERHAAVE.

Après

Après avoir supérieurement profité des leçons d'un tel Maître, il exerça avec beaucoup de succès la Chirurgie & la Médecine dans divers Pays, & devint enfin Premier Médecin de la Cour de Vienne. Il mourut en 1742 dans sa 62 année. BOERHAAVE conserva toujours une estime particulière & une tendre amitié pour son ancien Disciple, & il entretint avec lui pendant 26 ans une correspondance suivie, qui ne finit qu'avec la vie du Professeur de Leyde, arrivée le 23 Septembre 1738. Quelques jours avant sa mort, il dicta encore une Lettre Françoise pour son Ami, & il ne se peut rien de plus beau que les sentimens de patience & de résignation chrétienne qu'il y exprimoit. On les admire aussi dans plusieurs Lettres précédentes écrites par lui-même en Latin, & nous ne pouvons pas nous refuser au plaisir d'en rapporter quelques morceaux. On y verra de quel œil ce grand Homme envisageoit la fin de sa carrière, & quelle force sa Religion & sa piété lui prêtoient dans les maux dont il étoit accablé. *Me prehendit vomica in pulmone, spiritum præfocans ad leviſſimos corporis motus, a tribus abhinc menſibus, quotidie increſcens. Si clauſa augetur, opprimet; ſi vero rumpitur, eventus incertus. Quid*

*quid*

*quid fiet, id omne continget ex arbitrio supremi Numinis. Cur ego metuam, quid cupiam aliud? Adoremus Deum! sufficit. Interim curo sedulo, ut lectissima adhibeam remedia, ut leniam & maturem, securus de exitu. Vixi ultra sexaginta & octo annos, semperque lætus —— Id dabit semper Deus, quod unice mortalibus bonum. Illi sit gloria, amor, & obedientia nobis ——* Après une description effrayante des douloureux symptômes dont sa maladie étoit accompagnée, il ajoute dans une autre Lettre: *Hæc mea vita, quæ placet tamen, quia sic visum Deo, cujus absolutissimum jus in me agnosco, amo, adoro, id orans, liceat pati patienter, & cum laude infinita summi Numinis, id omne, quod vult, ut patiar.*

La plupart de ces Lettres roulent sur des sujets de Médecine, de Botanique, & de Chymie. Souvent M Baffand consultoit son Ami sur des maladies peu communes & sur des cas embarrassans, & l'on sent combien les réponses de l'Hippocrate moderne doivent intéresser les Médecins. Mais ces Lettres sont précieuses à un autre égard encore; c'est que la belle ame de Boerhaave s'y peint toute entière: on y voit sa candeur, sa simplicité, sa bienfaisance, son empres-

preſſement à ſe rendre utile à ſes amis & à la ſociété, ſa reconnoiſſance pour les moindres ſervices, ſon amour pour la vérité, pour la vertu, pour la Religion. Quelquefois on y trouve des détails ſur ſes occupations, ſur ſon genre de vie, &c. Ainſi, par ex., on voit dans la Lettre 85 (*) qu'étant déjà dans ſa 67 année, il ſe levoit encore avant cinq heures du matin après avoir paſſé la nuit dans ſa Maiſon de campagne, qu'il ſe rendoit en Ville pour y recevoir les viſites de ceux qui venoient le conſulter, qu'il leur donnoit audience juſqu'à ſix heures du ſoir, que dans les entretemps, il faiſoit des lectures, des expériences de Chymie, des exercices de dévotion, & qu'enfin il retournoit à ſa Campagne, où il ſe plaiſoit à contempler cette multitude d'arbres & de plantes exotiques dont il avoit en partie l'obligation à ſon Ami Baſſand. *Ego recte valeo, noctu dormio in villa mea. Quinta matutina peto urbem. Ibi ad ſextam a meridie querelas ægrotantium lenio. Chemica exerceo. Animum legendo oblecto. Deum adoro, amo, veneror, unice. Redux rus ſtirpes contemplor,*

(*) Les Lettres qui compoſent ce Recueil ſont au nombre de 94.

*tor, agnosco, laudeque Amici Baſſandi liberalia munera: hortus enim ſuperbit arborum varietate vegetarum, ibi ego plantis immotior, & amore plures habendi ſeneſco. Amabilis, dulcis inſania! Tiliam Bohemicam latiſſimo folio, atque miram illam cucullato folio ex Sileſia, quis unquam dabit? Ita pariunt divitiæ inſatiabilem majorum famem, & torquet avarus benefactoris liberalitatem. Ignosce ſenescentis Amici delirio, quærentis ſetere arbores, quæ adſpectum juvent nepotum, iisque umbram faciant. Mihi ſic vita tranſit inter hæc, dolenti nihil, niſi quod non ſimul ſis, lætus cætera.*

BERLIN. On nous a priés d'inférer dans notre Journal le Proſpectus que voici: il nous paroît bien propre à prevenir avantageuſement en faveur de l'Ouvrage périodique qu'il annonce. *Correſpondance Académique: par une Société de Gens de Lettres des principales Villes de l'Europe.*

„ Les Académies ne ſont inſtituées que pour étendre la ſphère de nos connoiſſances, accélérer les progrès du goût, porter les ſciences & les arts à leur perfection. Elles rempliſſent plus ou moins leur objet; &, malgré les vaines clameurs de leurs ennemis, on peut dire qu'elles n'ont pas peu contribué jusqu'ici à faire fleurir les lettres,

à polir les mœurs des peuples, à répandre les lumières dans toutes les conditions.

Les jugemens qu'on porte de ces corps respectables, si dignes de la protection & des faveurs des gouvernemens, sont presque tous dictés par la passion.

En France, les ACADEMICIENS de la Capitale affectent un souverain mépris pour les ACADEMIES de Provinces, qui, si on les en croit, *font perdre des hommes à l'Etat, sans en faire acquérir aux Lettres*; & les savans, les littérateurs, les artistes, qui n'ont l'avantage d'appartenir, ni aux SOCIETE'S LITTERAIRES de la Capitale, ni à celles des Provinces, ne cessent de déclamer, de se déchaîner avec acharnement contre l'inutilité de ces sortes d'institutions. Ils n'y découvrent que des hommes *médiocres*, des esprits *intriguans* & *ambitieux*, des écrivains *précieux* ou *boursoufflés*, des critiques sans *goût* & sans *principes*.

A quels motifs faut-il attribuer ces assertions frivoles & ces téméraires inculpations? à l'esprit d'intérêt, à la vaine gloire des uns, & à la basse jalousie des autres.

Les premiers voudroient dominer exclusivement; s'arroger une distinction, qui seroit d'autant plus flatteuse pour leur amour

propre que perſonne ne la partageroit avec eux; s'ériger en Dictateurs & en deſpotes de l'Empire des lettres.

Les derniers, à leur tour, trop foibles pour pouvoir ſupporter des ſupérieurs, & aſſez préſomptueux pour ſe croire en état de les effacer, s'efforcent de rendre la conſidération publique indépendante des places & des honneurs littéraires qu'on leur refuſe.

Soyons juſtes & impartiaux; Les ACADEMIES ſont utiles aux arts & aux ſciences: & leurs travaux méritent de fixer l'attention de tous ceux qui les cultivent ou qui les aiment.

L'objet de cette CORRESPONDANCE eſt donc de concourir aux vœux & aux intentions des gouvernemens, qui ont établi des ACADEMIES & autres SOCIE'TE'S SAVANTES, en rendant compte fidèlement & ſans paſſion de tout ce qui leur eſt relatif, des *productions* qui naiſſent dans leur ſein, des *mémoires* qu'elles publient, des *obſervations* qui leur ſont adreſſées, des *prix* qu'elles propoſent & qu'elles offrent à l'émulation des talens, des *ouvrages* qu'elles approuvent, &, en un mot, de tous les *évenemens* qui les intéreſſent directement ou indirectement

ment & auxquels les gens de lettres de tous les pays peuvent prendre part.

Il eſt bien des ACADEMIES, qui ne ſont pas dans l'uſage de publier le recueil des pièces qu'on lit dans leurs aſſemblées. Nous ſupplions toutes celles qui ſont dans ce cas, de nous adreſſer les meilleures de ces productions; afin que nous en enrichiſſions notre CORRESPONDANCE, & que le public n'en ſoit pas privé. Déjà pluſieurs d'entr'elles s'y ſont engagées ſolemnellement; & nous eſpérons qu'elles ne manqueront pas à des promeſſes, dont les Lettres elles-mêmes réclament l'exécution. C'eſt aux pièces qui n'ont jamais vu le jour, que nous nous attacherons de préférence.

Nous ne négligerons rien pour faire de cet OUVRAGE PERIODIQUE le dépôt commun des richeſſes littéraires & ACADEMIQUES de l'Europe.

Nous nous y montrerons toujours empreſſés à rendre juſtice aux talens & au vrai mérite; &, toutes les fois que des ACADEMICIENS utiles & eſtimables ſeront jugés avec trop de rigueur par les *Journaliſtes* & les Critiques, perſécutés & opprimés par *l'autorité*, outragés & calomniés par certaines *ſectes orgueilleuſes*, dont l'ambition ſe-

roit de s'asservir tous les esprits & de ne faire que des esclaves, on nous trouvera toujours disposés à dissiper les erreurs & les préjugés, à prévenir les injustices, à détruire les impostures, dont ils seront ou pourroient être un jour les victimes.

Pour être informés bien exactement de tout ce qui se fait dans les différentes ACADEMIES & de tout ce qui les concerne, nous avons eu soin de nous assurer d'un Correspondant dans les villes même où elles sont établies ; &, dans le choix que nous en avons fait, nôtre principale attention a été, qu'il ne tint à aucun corps, à aucun parti, à aucune secte; qu'il fut sincère & de bonne foi dans ses jugemens & ses opinions ; qu'il ne desirât d'être connu que de nous, pour n'être gêné par aucune considération particulière; qu'il n'eut enfin d'autre ambition que de se rendre utile aux lettres & à la société.

LIBERTE', VE'RITE', UTILITE': voilà notre devise; & nous promettons bien de ne la perdre jamais de vue.

*Conditions de la Souscription.* Cet Ouvrage sera composé, pour l'année, de 96 feuilles, grand in 8°; & sera distribué par cahiers

hiers ou numeros de 4 feuilles chacun, le 15 & le 30 de chaque mois régulièrement, à commencer du mois d'Août prochain. Le papier, le format & les caractères en seront les mêmes que ceux du *Prospectus*. Le prix de la souscription sera de deux *Ducats*, qu'on sera libre de payer d'avance, en totalité ou en deux fois, un *Ducat* pour chaque semestre. Ceux qui ne voudront pas payer d'avance se contenteront de donner leur obligation: mais on les prévient qu'ils souscriront alors pour l'année entière, & qu'ils acquitteront le quart du prix de la souscription (1 Ecu & 12 gros) à la fin de chaque trimestre.

On souscrit aux Bureaux des postes & chez les principaux libraires de l'Europe. POUR LA HOLLANDE, chez *P. F. Gosse*, Libraire de la Cour. *Avis des Editeurs à Berlin.* Les personnes qui jugeront à propos d'entrer en correspondance avec nous, ou de faire insérer quelques notices dans cet Ouvrage, sont priées d'affranchir leurs lettres & leurs paquets. Sans cette précaution, leurs envois seront inutiles, & leurs paquets, mis au rebut. Elles sont encore averties, que nous ne ferons usage que des pièces dont nous connoîtrons les

Auteurs; mais que toutes les fois qu'elles voudront garder l'anonyme, il ſuffira qu'elles nous en préviennent.

LEIPSICK. *Reizenſtein. Die Geſchichte eines deutſchen Officiers &c.*, c'eſt-à-dire, *Reizenſtein: Hiſtoire d'un Officier Allemand.* Premier Volume; orné de gravures; petit *in* 8. de 398 pages; 1778, chez *Weygand.* Ce Roman vraiment national & adapté aux circonſtances où ſe trouvoit l'Allemagne il y a deux ans, reſpire le patriotisme & l'humanité. Le grand but que l'Auteur ſemble s'y propoſer eſt de peindre aux Princes d'Allemagne les maux préſens & à venir, publics & particuliers qui doivent naturellement réſulter de l'échange qu'ils ſe permettent de faire du ſang de leurs guerriers contre l'or des Anglois. Il n'eſt point d'ame ſenſible qui n'applaudiſſe à ce but, & ne gémiſſe ſur le ſort des malheureuſes victimes du devoir & de l'honneur, qui au lieu de cultiver & de défendre la terre qui les a vus naître, ſont condamnés à rompre les liens les plus chers, à chercher le danger & la mort dans un autre hémiſphère & à s'immoler ainſi pour des querelles étrangères à leur Patrie... Ce Roman écrit en forme de Lettres eſt très varié: il offre tour à tour des ſituations attendriſſantes, des peintures originales, des

dif-

dissertations sur divers points de politique d'œconomie, & de Littérature. Les caractères y sont bien dessinés, l'intérêt qui n'est que médiocre au commencement croît avec rapidité, & la fin du premier Volume fait desirer avec impatience qu'il soit bientôt suivi d'un second.

JACOB JONAS BJO'RNSTA'HLS, *Professor der Philosophie zu Upsala, Briefe auf Reisen durch Frankreich, Italien, die Schweitz, Deutschland, Holland, Engeland und einen Theil der Morgenländer, aus dem Schwedischen uebersetzt von* Just Ernst Groskurd, &c. c'est-à-dire, *Lettres de Mr.* J. J. BJO'RNSTA'HL, *Professeur de Philosophie à Upsal, écrites pendant ses Voyages en France, en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre & dens une partie du Levant. Traduites du Suédois par M.* Groskurd. *Tome* I. & II. qui contiennent le Voyage de l'Auteur en France & en Italie. *Stralsund*, chez *C. L. Struck*; *Rostock* & *Leipsick*, chez *J. C. Koppe.* Ces Lettres dont les Suédois se glorifient, sont le fruit des observations & des recherches que Mr. le Professeur BJO'RNSTA'HL a faites pendant un voyage de dix à onze ans. Rien n'échappoit à l'active curiosité du savant Voyageur: nous en fûmes témoins

durant ſon ſéjour à la Haye; mais il s'eſt particulièrement attaché à connoître les hommes célèbres dans les Sciences & dans les Arts, & ſes relations intéreſſantes pour les Erudits, plairont encore à ceux qui aiment les anecdotes, les descriptions du local, la peinture des mœurs & des uſages de différens Peuples. Ces Lettres ſont adreſſées au célèbre Mr. *Gjorwell*, Bibliothéquaire de S. M. Suédoiſe. Nous apprenons qu'on les traduit en Anglois, en Hollandois, & en François; lorsque cette dernière Traduction aura paru, nous en rendrons un compte détaillé.

## PROVINCES-UNIES.

UTRECHT. *J. van Schoonhoven & Comp.* ont imprimé: J. D. MICHAËLIS *Nieuwe Overzetting des Ouden Teſtaments, met Aanmerkingen voor ongeleerden. In het Nederduitſch overgebragt. II Deel's Iſte Stukje, een gedeelte van het eerſte Boek van Mozes behelzende; beneevens eene Voorreede, waar in de opkomſt en eerſte vorderingen der menſchlyke Maatſchappy worden nageſpoort.* Tendimus ad Cœleſtem Patriam; c'eſt-à-dire, *Nouvelle Verſion de l'Ancien Teſtament, avec des Remarques pour les Perſonnes non lettrées,*

*trées, par M.* MICHAËLIS. *Ouvrage traduit de l'Allemand en Hollandois* Tome ſecond, première Partie, *contenant une partie du Livre de la* Geréſe, *avec une Préface du Traducteur* (M. le Baron de PERPONCHER), *où l'on recherche les commencemens & les premiers progrès de la Société Humaine*; 1778. grand 8° de 138. *pp* ſans la Préface qui en a 196. Cette Traduction & cette Préface, dont on ne ſauroit dire trop de bien, nous occuperont le Trimeſtre prochain

*Kort Begrip der Kerkelyke Hiſtorie, door den beroemden Heer* J. H. S. FORMEY, *Hofraad Profeſſor in de Philoſophie, ſteeds aanblyvend Secretaris van de Koninglyke Academie der Weetenſchappen te Berlyn, &c. In 't Nederduitſch gevolgd, en met veel byvoegſelen vermeerderd door* I. DE LA FONTAINE, *Ruſtend Predikant van 's Gravezande. Tweede merkelyke verbeterde Uitgaave*; c'eſt-à-dire, *Abrégé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, par M.* FORMEY *Traduit en Hollandois, & accompagné d'un grand nombre d'additions par M* DE LA FONTAINE, *Paſteur Emérite de 's Gravezande. Nouvelle Edition conſidérablement augmentée*; chez *S. de Waal*, 1778, grand 8°. quatre Par-

ties d'environ 325 *pp.* chacune. Lorsque cet excellent Ouvrage parut pour la première fois en Hollandois, nous en donnâmes une notice dans cette Bibliothèque (*); & nous nous proposons de rendre incessamment un compte détaillé des additions importantes dont M. DE LA FONTAINE a enrichi cette nouvelle Edition.

LEYDE. *S.* & *J. Luchtmans*, Libraires ici, & *G. Tresling*, Libraire à *Leeuwarde*, ont imprimé: HERMANNI VENEMA, *Institutiones Historiae Ecclesiae Veteris Testamenti, seu Patriarchalis & Israeliticae. Tomus I. Ab Orbe condito ad Templi Salomonis initium*; 1777 *in* 4o. *pp.* 603. Cet Ouvrage, très digne de la haute réputation de l'Auteur, ne nous est parvenu que depuis peu: nous en rendrons compte incessamment.

*La Richesse de la Hollande*, Ouvrage dont nous avons commencé l'analyse dans les deux précédentes Parties de ce Journal, se traduit actuellement en Hollandois avec des corrections & des additions très considérables. Nous croyons donc devoir interrompre la suite de nos Extraits, afin que lorsque

(*) *Biblioth. des Sc.* Tom. XXIV. *Part.* I. Art. X.

que cette Traduction paroîtra nous puissions, en la comparant avec l'Original, profiter des améliorations qu'on nous promet.

*De Pligten der Overheeden, of Vertoog over de Rechtvaardigheid: als den grond van alle de Pligten van eenen Vorst, den tegenwoordigen Koning van Vrankryk, voor deszelfs komst tot den Troon voorgesteld en aangepreezen: door den Hr.* MOREAU, *Raad in 't Hof der Aides in Provence; Eerste Raad van* Monsieur *'s Konings Broeder: Historie Schryver van Vrankryk; Bibliothecaris van de Koninginne, Lid der Hollandsche Maatschappye van Haarlem, enz. Uit het Fransch vertaald, zynde by deeze Vertaaling gevoegd eene Voorreeden, en eenige Aanteekeningen van Mr.* ELIAS LUZAC, *Adv.* chez *Luzac & van Damme*, grand 8o d'environ 400 *pp.* Cette Traduction du Livre que M. MOREAU publia il y a trois ans sous ce titre: *Les Devoirs du Prince réduits à un seul principe, ou Discours sur la Justice*, nous paroît également élégante & fidèle. M. LUZAC, si avantageusement connu par diverses productions & sur-tout par son excellent Commentaire sur les *Institutions du Droit de la Nature & des Gens* par *Wolf*, a mis à la tête de cette Traduc-

duction une Préface très judicieuse, où il caractérise fort bien l'Ouvrage de M. MOREAU. „ Je ne connois aucun Livre, *dit il*, où les devoirs aussi bien que les droits des Souverains soient exposés avec autant de solidité, de force, de justesse & de lumière. Jamais on n'a mieux fait sentir la liaison essentielle & nécessaire qu'il y a entre le bien-être du Prince & le bonheur des sujets; jamais on n'a présenté d'une manière si lumineuse les vrais fondemens de la Souveraineté, ni montré avec tant d'énergie que les Princes n'ont de pouvoir qu'autant qu'ils sont justes, & que l'observation de la Justice est relativement à tous les membres du Gouvernement, le plus sûr & même l'unique moyen de rendre l'Etat heureux & florissant." Dans la suite de cette Préface, M. LUZAC compare l'Ouvrage de M. MOREAU à l'admirable Lettre de *Ciceron* à *Quintus*, & à celle de Mylord *Bolingbroke* sur le caractère d'un Roi patriote; & il montre que quoique ces deux Ecrits passent avec *justice* pour des chef-d'œuvres, celui de l'Auteur François mérite encore la préférence, qu'il devroit être le manuel non seulement des Princes mais aussi de tous ceux qui ont quelque part au Gouvernement, qu'en particulier

lier il peut être de la plus grande utilité dans cette République, & qu'on ne sauroit trop le recommander aux jeunes gens qui sont destinés à entrer dans les emplois. N'oublions pas d'avertir que soit au bas des pages, soit à la fin du Volume, on trouve diverses Notes intéressantes dont M. LUZAC a enrichi cette Traduction. Dans les unes il confirme par de nouvelles réflexions celles de son Auteur; dans d'autres il le critique modestement: par exemple il fait voir que ses idées sur le mariage, sur le divorce, sur les séparations se ressentent des préjugés de son Eglise, & sont contraires à une saine politique. Mais les Notes les plus importantes sont celles où l'habile Jurisconsulte fait à cette République l'application des maximes de son Auteur, ce qui amène de savantes discussions sur la constitution de notre Gouvernement, sur l'autorité des anciens Comtes, sur l'ancienneté & les droits de la Cour de Hollande, &c.

DORDRECHT. *P. van Braam*, Libraire de cette Ville, & *Bennet* & *Hake*, Libraires à Rotterdam, distribuent le second Tome de *l'Histoire du Peuple d'Israël, depuis la Création du Monde jusqu'au retour de la Captivité de Babylone, tirée de l'Ecriture Sainte.*

Par

*Par* J. L. MAIZONNET, *Paſteur Emérite de l'Egliſe Wallonne de Delft*, 1778 grand 8o. de 457 *pp.* Nous en rendrons compte dans la Partie ſuivante de cette Bibliothèque.

LA HAYE. M. BARKEY vient de publier la ſeconde Partie du Tome II de ſon *Muſeum Haganum Hiſtorico - Philologico - Theologicum*, chez *J. H. Munnikhuizen* & *C. Plaat*, 1778 *in* 8o d'environ 300 *pp.* Cette Partie, dédiée au célèbre M. *Chais*, contient 1. C. C. Tittmanni, *A. M. & Longoſaliſſae primum ad D. Bonif. Eccleſiaſtae, nunc Theologiae Profeſſoris apud Wittebergenſes Ordinarii, Tractatus de Veſtigiis Gnoſticorum, in N. Teſtam. fruſtra quaeſitis.* L'Auteur tâche de prouver contre la plupart des Théologiens & des Critiques modernes, que les *Gnoſtiques* ont été poſtérieurs au Siècle des Apôtres, & qu'ainſi les paſſages du N. T. où l'on croit communément qu'il eſt parlé de ces Hérétiques ne les concernent point. Mr. *Tittmann* donne une grande vraiſemblance à ſa thèſe, & tout ce Traité, qui contient 295 pages, mérite ſingulièrement l'attention des Savans. 2. J. J. Griesbachii, *Theol. Doct. & Prof. primum Halenſis, nunc vero Jenenſis Ordin. Hiſtoria Editionum*

*Novi*

*Novi Teſtamenti Graeci.* Cette Hiſtoire eſt auſſi un morceau très précieux, qui a été fort applaudi en Allemagne, mais qui n'étoit pas encore aſſez connu dans ces Provinces. 3. *Epiſtola Theologorum Norimbergenſium* Wenceslai Linci, Andreae Oſiandri, Viti Theodoris, & Thomae Venatoris *ad Doctorem* Rupertum a Mosham, *Decanum Patavienſem & Regium Conſiliarium, in qua venenata ejus convicia, mendacia & noxia dogmata percelluntur, & magna ex parte, licet breviter confutantur.* 4. J. C. Harenbergii *Apomnemoneuta de Ruperto a Mosham.*

*Description d'un Graphomètre Univerſel, Nouvel Inſtrument propre à deſſiner toutes ſortes d'objets de la manière la plus exacte, & la plus prompte; Inventé par* A. G. ECKHARDT, *Membre de la Société Royale à Londres. Avec Figures.* I. Partie: en forme d'Atlas, chez *J. H. Munnikhuizen* 1778. Les inventions les plus ingénieuſes ne ſont jamais portées dès leur origine, à un point de perfection tel qu'il n'y ait plus rien à y corriger dans la ſuite; il en a été du Graphomètre comme de beaucoup d'autres inſtrumens de Phyſique & de Méchanique, l'Inventeur l'a trouvé ſusceptible d'amélioration, & a ſenti qu'il lui ſeroit aiſé de le con-

conſtruire avec plus de ſimplicité. Cette raiſon jointe à d'autres, a fait différer la publication de cet Ouvrage; mais l'Auteur ſe flatte de dédommager amplement de ce délai, d'un côté par un plus grand degré de perfection donné à l'inſtrument, de l'autre parce qu'en le retouchant il a fait une découverte dont il ſe promet une ſurpriſe agréable pour le Public. Pour faire mieux ſentir l'utilité générale du Graphomètre, on commence par rappeller ici les grandes difficultés qu'on rencontre dans le Deſſin lors qu'il eſt queſtion de repréſenter des objets de toute eſpèce, conformément aux proportions & à la figure ſous leſquelles ils ſe préſentent à nos yeux. L'Inventeur a jugé que pour ſurmonter ces difficultés autant qu'il eſt poſſible, il falloit le ſecours d'un Inſtrument qui ſatisfît aux ſept conditions ſuivantes: „ 1°. Qu'il puiſſe prendre des meſures mathématiques ou ſûres de toutes ſortes d'objets. 2° Que la meſure puiſſe ſe faire d'une manière ſi aiſée, qu'elle donne au Deſſinateur le moins de peine, lui prenne le moins de temps, & lui cauſe le moins de diſtraction poſſible, afin que la marche de ſon génie n'en ſoit pas retardée. 3°. Qu'au moyen d'un tel Inſtrument l'on puiſſe, non ſeulement meſurer les grandeurs, mais auſſi dé-

déterminer tous les raccourciſſemens de leurs contours, avec leurs proportions dans une grandeur donnée, & pour cet effet que l'on puiſſe changer à volonté les points d'horizon & de diſtance qu'il faut prendre. 4°. Qu'après avoir pris ces meſures, l'on puiſſe, l'inſtant d'après enlever l'Inſtrument de deſſus le papier, pour en laiſſer l'accès libre au Deſſinateur, comme auſſi le remettre d'abord, avec la dernière préciſion, au point où il a été pendant qu'on a pris la meſure précédente. 5°. Que la meſure des grandeurs en longueur, largeur ou hauteur, ſoit indiquée ſeulement par des points, ſans qu'il faille en tracer la liaiſon par des lignes ou des contours ſuivis, afin que le Deſſinateur, ne ſoit pas gêné par des traits, tandis qu'il dépend du reſte de ſon talent ou de ſon génie, de donner à ſa figure les traits & ces touches vives & gracieuſes que l'on ne peut ſe procurer par aucunes règles ni par aucun inſtrument. 6°. Que pendant la détermination des points, l'Inſtrument puiſſe commodément être arrêté chaque fois, pour que le Deſſinateur, dans des meſures qui exigent une grande préciſion, ait le temps de s'aſſurer pleinement de la juſteſſe de ſa meſure. 7°. Qu'enfin en cas de beſoin l'on puiſſe,

dans l'usage que l'on fait de l'Instrument, fixer la personne dont on tire le Portrait ou bien la figure entière après qu'elle a pris une certaine attitude. " Les Planches de cette Ie Partie, aussi bien que la description complette des machines qui composent le Graphomètre, réservée pour la Partie suivante, serviront à démontrer qu'il est construit de manière à remplir les conditions qu'on vient d'exposer. On s'est donc borné ici à l'indication de ses principaux avantages; & d'abord à l'égard du quatrième article, savoir la possibilité de déplacer & d'enlever l'Instrument à chaque instant, on assure qu'il peut l'être au moins trente fois dans une minute, ce qui ne fait qu'une seconde pour chacun de ses mouvemens. Quant au second & au cinquième article, savoir de déterminer les mesures par des points, avec le moins de peine, de distractions & dans le moins de temps, l'on est en état de faire, avec le Graphomètre, très facilement dans une minute, une centaine de points & davantage, qui déterminent différentes mesures & servent à fixer même différens contours --- Enfin pour ce qui concerne la septième condition, l'Auteur a

ima-

imaginé une eſpèce de fauteuil, dans lequel s'aſſied & ſe fixe ſans incommodité la perſonne dont on fait le Portrait. Objectera-t-on que l'uſage de tous les inſtrumens en général, & par conſéquent de celui-ci, eſt plutôt nuiſible qu'avantageux au Peintre, par la contrainte où il met le génie & répétera-t-on d'après *Michel Ange* que les yeux des grands Maîtres ſont leur ſeul & vrai compas? L'Inventeur répond ingénieuſement que la Poéſie & la Muſique exigent auſſi bien que la Peinture un certain enthouſiaſme & un génie libre, cependant on n'a jamais penſé que l'établiſſement de règles conſtantes mît des entraves au génie & l'empêchât de prendre tout ſon eſſor; pourquoi donc une méthode ſûre pour meſurer les grandeurs & les proportions, qui coûte ſi peu à l'eſprit, ſeroit-elle préjudiciable au Peintre? Au reſte quand on ſuppoſeroit le Graphomètre de nulle valeur pour le Peintre, aſſez d'autres avantages conſtatent ſon utilité; nous avons ſur-tout en vue ici la facilité qu'il donne de repréſenter en perſpective tous les objets réguliers, machines, édifices, clochers &c. ſans l'embarras d'aucunes lignes, ſi non celles qui appartiennent réellement à la figure. De quel ſecours le Gra-

phomètre n'auroit-il pas été à l'Auteur du Voyage pittoresque de la Grèce? Les douze Planches contenues dans ce Volume sont supérieurement exécutées. Aussi le nombre des Souscripteurs augmente-t-il de jour en jour; il y en a déjà près de 400, & dans la Liste que nous en avons vue on trouve un grand nombre de noms illustres ou célèbres.

*Reflexions.* Brochure très proprement imprimée chez *Detune* 1778; *in* 12 de 42 *pp.* Le règne de GUSTAVE III étoit destiné aux révolutions; dirigées par un Monarque aussi sage que zélé pour le bien de ses sujets, elles ne peuvent manquer d'immortaliser son règne en assurant le bonheur de la Suède. Les *Réflexions* rassemblées dans cette Brochure, portent sur la nécessité d'affranchir l'habillement Suédois de l'empire des modes étrangères; supérieurement exprimées par GUSTAVE lui-même ce sont celles qui l'ont déterminé à changer & à fixer dans ses Etats la forme des vêtemens. Tout est lié dans la politique comme dans la nature, & l'on ne sauroit douter que la révolution qui vient de régler le costume Suédois n'ait une influence très marquée sur les mœurs, les finances, & l'esprit national. Peut-être même cette influence s'étendra-t-elle en parti-

cu-

culier sur les femmes de la manière la plus avantageuse & la moins prévue. Délivrée de la tyrannie des modes, elles auront plus de momens à donner aux devoirs de fille, d'épouse & de mère, & plus de moyens de satisfaire cette pitié généreuse si naturelle à leur Sexe. En gagnant du côté des vertus, elles gagneront encore du côté des talens. Ceux de l'esprit auront le temps de se développer, de s'exercer chez une femme qui ne s'occupera plus à combiner des parures, à substituer des ornemens nouveaux à ceux qu'elle avoit achetés à grand prix six mois auparavant, & plus d'une femme s'instruira par oisiveté.

Un Ecrivain Allemand à l'occasion de ce qui vient de se passer en Suède, a publié aussi quelques réflexions (1), qui nous paroissent assez intéressantes pour les traduire.

„ Un habillement national qui réprime le luxe de quelques prodigues, doit augmenter enfin les revenus de l'Etat, & même réveiller l'esprit de patriotisme chez une Nation que ses vêtemens distingueront de tous les autres Peuples. Il est certainement de très mau-

(1) Dans le *Museum Allemand.*

mauvais goût de s'habiller ſous toutes les zones comme on s'habille à Paris, tandis que le climat, le tempérament & la manière de vivre exigent à cet égard des uſages différens, & il eſt glorieux de briſer avec une noble indignation le ſceptre de la mode, qu'un tailleur, ou bien une fille d'Opéra étend fièrement ſur des Royaumes entiers. Mais que dans notre Siècle, avec nos mœurs & dans la partie du Globe que nous habitons, une pareille réforme puiſſe être durable, c'eſt ce qui n'eſt pas encore décidé. Dans les Pays où l'on retrouve encore l'habit national, c'eſt ou bien la Religion, ou un mépris barbare pour les étrangers, ou l'envie de ſe diſtinguer d'eux, ou la puiſſante influence du climat, ou la pauvreté, ou bien enfin la diſtance qui ſépare un Peuple iſolé du reſte du monde, qui maintiennent les anciennes coutumes. Le turban de *Mahomet* eſt révéré par ſes ſucceſſeurs; l'habillement des Banians & des Perſes eſt également ſacré pour eux; un orgueil jaloux a maintenu juſques dans notre Siècle l'habillement Eſpagnol à côté de celui des François; & le Chinois s'habille comme ſes pères parce qu'il a pour eux une vénération religieuſe, & qu'il veut ſe diſtinguer du

du Tartare. En Afrique, c'eſt le ſoleil, en Laponie, la pauvreté & le froid qui règlent la mode, & combien d'Inſulaires de la Mer du Sud pour qui l'Univers eſt renfermé dans leur Iſle! Maintenant que nous reſte-t-il en Europe? Les Loix & l'exemple des Princes. Mais les Loix bleſſent toujours quand elles touchent aux uſages, & qu'elles exigent le ſacrifice de choſes indifférentes que nous avions l'habitude de régler d'après notre inclination. Qui feroit bonne chère dans un Pays où le Gouvernement dicteroit l'ordonnance de chaque repas? ſur-tout ſi l'on avoit amené de Paris un habile Cuiſinier. Un commerce continuel entre des Peuples policés excite de nouveaux deſirs & finit par créer de nouveaux beſoins. Les Nations qui jamais ne franchiſſent leurs limites, ſont les ſeules qui ne recherchent point les modes non plus que la ſageſſe des étrangers; le peu qu'elles ont leur ſuffit, mais cette diſpoſition ne balance pas les avantages du commerce, des voyages & du deſir de s'inſtruire.

Reſte donc l'exemple des Princes. Mais encore ne faut-il y compter que ſous le règne d'un Sage, qui ne ſe laiſſera point

mener par une femme frivole ou par un favori sans mérite. Qui peut nous répondre que son Successeur n'aura pas le goût de la magnificence dans les habits, & qu'un brillant cortège ne lui semblera point plus agréable que l'uniformité monachale des anciens Courtisans? Ainsi l'habit national pourroit n'être autre chose que le costume d'un seul règne, & même devenir enfin dispendieux lorsqu'une vanité industrieuse sera venu à bout de le modifier. On parviendra à rendre l'étoffe si fine, on nuancera tellement les couleurs permises, on ajoutera tant d'ornemens, qu'un habit national ne sera pas moins coûteux qu'un habit à la Françoise. — J'admire néanmoins le courage du Monarque qui a tenté cette bienfaisante réforme: mes objections ne tendent point à le blâmer, ce sont de simples doutes qui certainement n'auront point échappé à sa sagesse; & peut-être aussi que l'influence de son exemple sera perpétuelle comme la gloire de ses actions. "

TA-

# TABLE
## DES
# MATIERES,
*Contenues dans le Quarante-Huitième Tome*
## DE CETTE
# BIBLIOTHEQUE.

### A.

*Alembert* (M. *d'*), Extr. du Discours qu'il prononça dans l'Acad. Franç. à la réception de M. *Millot*, 41.

*Alexandrie Troas*, état ancien & moderne de cette ville 456 *& suiv.*

*Almanach Littéraire* pour l'année 1777. Extr. 464.

*Alphen* (M. *van*), ann. de ses *Essais de petits Poëmes pour les Enfans* 269.

*Altemont* (*Vie d'*), 3e Extr. de cet Ouvr. 393.

*Amsterdam*, cette Ville étoit déja puissante & faisoit un grand commerce dès le XIVe Siècle 207. *& suiv.*

*Anges*, précis d'un Ouvr. où M. *Petræus* tâche de prouver qu'ils ne ſont pas immatériels 259.

*Antre d'Antiparos* (*L'*), traduction de ce Dialogue Allemand de M. *Engel* 81 *& ſuiv.*

*Arbre de cire*, description de cet arbre dont le fruit produit une cire auſſi bonne que celle des abeilles 77.

*Armes à feu*, elles ſont connues de temps immémorial dans l'Indoſtan 238.

*Avicenne*, particular. de ſa vie 370.

B.

*Barkey* (M.), ann. de la 2e Partie de ſes *Symbolae Litterariae Haganae* 280 & de la 2e Part. du Tom. 2d de ſon *Muſeum Haganum* 524.

*Berquin* (M.), ſa Romance *Dors mon enfant*, eſt imitée d'une Romance Ecoſſoiſe 177.

*Berwick* (Mémoires du Maréchal *de*), ann. de cet Ouvr. 490.

*Bible* (*La Sainte*), *avec un Comment. Littér.* par M. *Chais*, IIe Extr. du Tom. VI, 1.

*Bibliotbèque Orientale* de *d'Herbelot*, nouv. Edit. 3e Extr. 21. 4e Extr. 366.

*Bidpaï*, Traduction de ſes *Fables* par M. *Cardonne* 324.

*Bjornſtbäl* (M. *de*), ann. de ſes *Lettres* 517.
*Bitaubé* (M.), Extr. de ſa nouvelle Traduct. Franç. de l'*Iliade* 176.
*Boerhaave*, notice de ſes Lettrés à M. *Baſſand* 506. particularités de ſa vie 507. *& ſuiv.*
*Bois-le-Duc*, cette Ville fut bâtie en 1184, 314. voyez *Hiſtoire*.
*Brames*, voyez *Gentoux*.
*Brugmans* (M.), Extr. de ſon Ouvrage ſur le *Magnétisme* 190.
*Buffon* (*Génie de M. de*), ann. de cet Ouvr. 501.

C.

*Cantique des Cantiq.* (*Lettres ſur le*) 2d. Extr. de cet Ouvr. de Mr. *van Iperen* 53.
*Cap de Bonne-Eſpérance* (*Nouvelle Deſcription du*), Extr. de cet Ouvr. 67.
*Cardonne* (M.), Extr. de ſa Traduct. Franç. des *Fables de Bidpaï* &c. 324.
*Celtique* (Langue), elle eſt la ſource de la Langue Franç. 476 *& ſuiv.*
*Cerifier* (M.), notice de ſa Traduct. de *l'Hiſtoire des anciennes Colonies* &c. 263. ann. du 3e Tome de ſon *Tableau de l'Hiſtoire des Provinces-Unies*, 268.
*Chais* voyez *Bible*.

*Chandler* (le Dr), Extr. de ſon *Voyage dans l'Aſie mineure* 451.

*Chiffre*, détails ſur l'art de chiffrer & de déchiffrer 224 *& ſuiv.*

*Chinois*, IIe Extr. des Tom. 1 & 2d des *Mémoires concernant l'Hiſt., les Sciences, &c. des Chinois* 135.

*Choiſeul-Gouffier* (M. le Comte *de*), ann. de ſon *Voyage pittoresque de la Grece* 490.

*Code des Loix des Gentoux*, notice de cet Ouvr. 235 *& ſuiv.*

——— *de la Raiſon*, notice de cet Ouvr. 498.

*Coedoes*, description de cet animal 75.

*Colonies*, Voyez *Hiſtoire.*

*Conte Oriental* 34.

*Contes & Fables de Bidpaï & de Lokman*, traduites par MM. *Galand* & *Cardonne*, Extr. 324.

*Coronaire* (*Or*), ce que c'étoit 230.

*Cuypers* (Mr), Description de ſon *Electrophore perpétuel* 281.

D.

*David*, juſtificat. de ſa conduite envers Simhi 14.

*Démoniaques*, ce qu'il faut en penſer 504.

*Dictionnaire Univerſel raiſonné de Juſtice Na-*

*Natur. & Civ.*, Extr. des Tom. 3 & 4. de cet Ouvr. 222.

*Dictionnaire Etymologique de la Langue Franç.* par M. *de Gebelin*, Ir Extr. 472.

*Discours prononcés dans l'Acad. Franç à la réception de M. l'Abbé Millot*, Extr. 36.

*Dissertation sur la comparaison des Thermomètres*, Extr. de cet Ouvr. de Mr. van *Swinden*, 316.

*Dohm* (M)., ann. de son *Hist. des Anglois & des François dans les Indes Orientales* 255.

E.

*Eckbart* (M.), ann. de son *Graphomètre universel* 525.

*Electrophore*, voyez *Cuypers.*

*Enfans* (*Lectures pour les*), ann. de la 2e partie de cet Ouvr. 242 *Le Quadrille des Enfans ou Système nouveau de Lecture*, notice de cet Ouvr. 243. *Essais de petits Poëmes pour les Enfans*, ann. de cet Ouvr. 268.

*Engel* (M.), Extr. de son *Philosophe pour le Monde* 70.

*Ernesti* (M.), Extr. de ses *Sermons* 442.

*Eusèbe*, voyez *Sorets.*

F.

*Fables de Bidpaï* & de *Lokman*, trad. par MM. *Galland* & *Cardonne*, Extr. 324.
*Felice* (M. *de*), Extr. des Tom. 3 & 4 de ſon *Dictionn. de Juſtice Natur. & Civ.* 222.
*Fourmis*, moyen de les détruire 273.
*France*, ſa population 493.
*François*, la Langue Franç. dérive princip. de la Celtique 476 & *ſuiv.*

G.

*Gébelin* (*M. de*). I. Extr. du Ve Tome de ſon *Monde primitif* &c. 472.
*Génie de M. Buffon*, ann. de cet Ouvr. 501.
*Gentoux* (*Code des Loix des*) *ou Réglemens des Brames* 235.
*Goes*, voyez *Hiſtoire.*
*Görtz* (le Baron *de*), ſa *Juſtification* Extr. 112.
*Grange* (M. *de la*), ann. de ſa Traduct. des *Oeuvres de Sénèque* 493.
*Graphomètre univerſel*, descript. de cet Inſtrument 525.
*Greſſet* (M.), ſon Eloge 36 & *ſuiv.*
*Guſtave III*, R. de Suède, notice de ſes *Réflexions* ſur l'habillement Suédois 530.

H.

H.

*Habn* (M. le Professeur), notice de la Préface qu'il a mise à la tête des *Dissertat. sur la Lèpre*, par M. *Schilling* 151 *& suiv.*

*Halbed* (M.), ann. de sa Traduct. Angloise du *Code des Loix des Gentoux* 235.

*Haller* (M. *de*), ann. de sa mort 255. notice d'un Avis de M. *Zimmermann* concernant la Vie de Haller *ibid.*

*Hasselt* (M. *van*), notice du 2d Tome de sa nouv. Edit. du Dictionnaire de *Kilian* 269.

*Hesz* (Mr. *J. J.*), on publie sous sa direction les *Histoires du V. & du N. Testam. à l'usage de la Jeunesse*, 436.

*Heurn* (Mr. *van*), Ir. Extr. de son *Histoire de la Ville & de la Mairie de Bois-le-Duc*, &c. 305.

*Histoire du Traité connu sous le nom de Satisfaction de la Ville de Goes*, &c. IId Extr. de cet Ouvr. 160.

——— *du Peuple d'Israël*. par M. *Maizonnet*, Extr. du Ir Tome de cet Ouvr. 211.

——— *de la fondation des anciennes Colonies*, &c. notice de cet Ouvr. 262.

——— *Ville & de la Mairie de Bois-le-Duc*, par M. *van Heurn*, Ir. Extr. de cet Ouvr. 305.

Hi-

*Histoires du V. & du N. Testament, à l'usage de la Jeunesse*, Extr. de la Traduct. Holland. de cet Ouvr. Allemand. 434.

*Hollande* (*République de la*), IIde Extr. de cet Ouvr. 198 réfutat de ce qui est dit de ce Pays & de ses habitans dans les *Lettres Ecossoises* 345 *& suiv.*

*Homère*, voyez *Bitaubé.*

*Houbigant* (le P.), on a réimprimé en Allemagne ses *Notes Critiques &c. sur le V. T.* en 2 vol in 4o. 257.

*Huysch* (M. le Baron *de*), machine qu'il a inventée pour détruire les fourmis 273.

## I.

*Iliade d'Homère*, Traduct. nouv. par M. *Bitaubé*, Extr. 376

*Journal Secret d'un Observateur de soi-même*, par M *Lavater*. IId Extr. 99.

*Iperen* (M. *van*), IIde Extr. de ses *Lettres sur le Cant. des Cantiq.* 53.

*Israël*, causes de la défection des X Tribus qui formèrent le Royaume d'Israël 2. & *suiv. Histoire du Peuple d'Israël*, Ie. Extr. de cet Ouvr. 211.

*Juifs*,

*Juifs*, il y en a eu d'établis dans la Chine long-temps avant l'Ere Chrétienne 29.
*Juſtification du Baron de Görtz*, Extr. de cet Ouvr. 112.

K.

*Kilian*, notice du 2d Tome de la nouv. Edit. de ſon *Dictionarium Teutonico-Latinum* 269.

L.

*Larcher* (M), ann. de ſa Traduct. de *Xénophon* 493.
*Lavater* (M), IId Extr. de ſon *Journal ſecret.* &c. 99.
*Lectures pour les Enfans*, notice de la 2e Partie de cet Ouvr. 242.
*Lèpre*, deſcription de cette maladie 158. elle exiſte actuellement 152. ſa cure 155. Extr. des *Diſſertat. ſur la Lèpre* par M. *Schilling* 151.
*Lesz* (M.), notice de ſa *Morale Chrtéienne* 275.
*Lettre* aux Auteurs de cette Biblioth. ſur une Romance de M. *Berguin* 177.
*Lettres ſur le Cantique des Cant.* par M. *van Iperen*, IId Extr. 53.

*Lettres phyſiques & morales ſur les Montagnes, & ſur l'Hiſtoire de la Terre & de l'Homme*, Ir Extr. de cet Ouvr. de M. *de Luc*, 121. IId Extr. 288.

——— *Ecoſſoiſes*, trad. de l'Anglois par M. *Vincent*, Extr. 315.

——— *de Mr. Bjornſtäbl*, ann. de cet Ouvr. 517.

*Lokman*, Traduct. de ſes *Fables* par M. *Cardonne* Extr. 324.

*Luc* (M. *de*), Ir Extr. de ſes *Lettres phyſiques & morales* 121. IId Extr. 287.

*Luzac* (Mr. *E.*), notice de ſa Traduct. Holland. des *Devoirs des Princes*, &c. par M. *Moreau* 521.

M.

*Maccabées*, voyez *Michaëlis.*

*Magnétiſme*, il ſe trouve dans une infinité de corps 191. Extr. d'un Ouvr. de Mr. Brugmans ſur le magnétiſme 190.

*Main gauche* (Requête de la), 195.

*Mémoires concernant l'Hiſt. les Sciences &c. des Chinois*, IId Extr. des Tom. 1, & 2 de cet Ouvr. 135.

——— *du Maréchal de Berwick, écrits par lui même*, ann. de cet Ouvr. 490.

*Michaelis* (M.), ann. de ſa Traduct. Allem. du 1r Livre des *Maccabées* 258.

*Millot* (M, l'Abbé), Extr. de ſon Diſcours de réception à l'Acad. Franç. 36.

*Mobeau* (M.), notice de ſes *Recherches ſur la Population de la France* 493.

*Monde primitif comparé avec le Monde moderne*, Ir Extr. du Ve Tome de cet Ouvr. 472.

*Montagnes*, voyez *Lettres*.

*Morale* (*Pincipes de*), notice de cet Ouvr. 498.

*Morale Chrétienne*, par M. *Lesz*, notice de cet Ouvr. 275.

*Moreau* (M.), ann. des Tom. 5 & 6 de ſes *Principes de Morale*, *de Polit. & de Droit Public*, &c. 488. ann. de la Traduct. Holland. de ſon Ouvr. intit. *Devoirs des Princes*, &c. 521.

O.

*Or coronaire*, ce que c'étoit 230.

*Origines Françoiſes*, Ir Extr. de cet Ouvr. de M. de *Gebelin* 472.

P.

*Perponcher* (M. le Baron de), 3e Extr. de ſa *Vie d'Altamont* 391.

*Petræus* (M.), précis de ſes *Recherches ſur la nature des Anges* 259 *& ſuiv.*

*Philoſophe pour le Monde* (*Le*), Extr. de cet Ouvr. de M. *Engel* 79.

*Pilpai*, voyez *Bidpai*.

*Poéſies Lyriques de Ramler*, notice de cette Traduction 247.

*Pongol* (M. l'Abbé *de*), notice de ſon Ouvr. intit. *Code de la Raiſon, ou Principes de Morale* 498.

*Population* de la France 493. *& ſuiv.* elle n'a jamais été ſi grande qu'à préſent 497.

*Prévoſt* (M.), ann. de ſa Diſſert. ſur les *Démoniaques* 504.

*Principes de Morale, de Polit. & de Droit public*, &c., par M. *Moreau*, ann. des Tom. 5 & 6e 488.

Q.

*Quadrille des Enfans* (*Le*), *ou Syſtême nouveau de Lecture*, notice de cet Ouvr. 243.

R.

*Ramler* (M.), notice de la Traduct. Franç. de ſes *Poéſies Lyriques* 247.

*Rapſodies, ou Vie d'Altamont*, 3e Extr. de cet Ouvr. 393.

*Réflexions* sur l'habillement Suédois, notice de cet Ouvr. du Roi de Suède 530.
*Reitzenſtein*, notice de ce Roman 516.
*Richeſſe de la Hollande*, IIe Extr. de cet Ouv. 198.
*Rois*, IIe Extr. du Comment. de M. *Chais* ſur les 2 Livres des Rois, 1.
*Rouſſeau* (M. *J. J.*), mot de cet homme célèbre 467. ſa mort 485. Ode ſur ſa mort *ibid.*

S.

*Samskrète* (Langue), elle eſt très abondante 239. ſtance en cette Langue 240.
*Satisfaction*, voyez *Hiſtoire.*
*Schilling* (M.), Extr. de ſes *Diſſertations ſur la Lèpre* 151.
*Sénèque* le Philoſophe, ann. de la Traduct. de ſes *Oeuvres* par M. *de la Grange* 493.
*Sépultures* dans les Egliſes, inconvéniens de cet uſage 221.
*Sermons ſur divers Textes* par M. *Erman*, Extr. 442.
*Spiegel* (M.), IIe Extr. de ſon *Hiſtoire du Traité connu ſous le nom de Satisfaction, &c.* 160.
*Strotb* (M.), ann. de ſa Traduct. Allem. de l'*Hiſt. Eccléſ. d'Euſèbe* 254.

*Swinden* (Mr. *van*), Extr. de ſa *Diſſertat. ſur la comparaiſon des Thermomètres* 316.

T.

*Thermomètres*, voyez *van Swinden.*
*Tolérance*, ce qu'en penſoit *Bucer* 447.

V.

*Voltaire* (M. *de*), ſa Traduction d'un morceau de l'Iliade 390 & *ſuiv.* vers qu'il fit ſur ſon empriſonnement à la Baſtille 459.
*Voyage dans l'Aſie mineure*, par le Dr. *Chandler*, Extr. de la Traduct. Holland. de cet Ouvr. 451.
——— *pittoresque de la Grèce*, par M. le Comte *de Choiſeul-Gouffier*, notice de cet Ouvr. 491.

W.

*Winkelman* (M.), Extr. de ſa Traduction Holland. du *Voyage de l'Aſie mineure par* M. *Chandler* 451.

X.

*Xénophon*, voyez *Larcher.*

Z.

*Zimmermann*, voyez *Haller*.
*Zolliceffre* (M.), ses notes sur le *Journal secret* de M. *Lavater* III.

FIN.

Tab. 3.

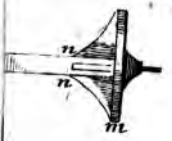


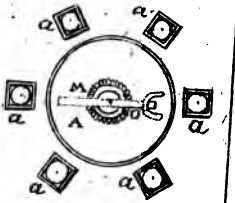


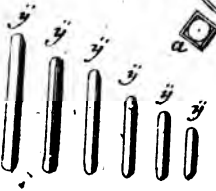

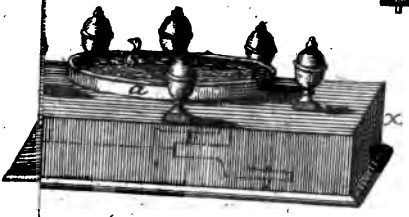


Fig. 19.

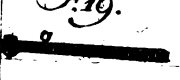

F.

*Fables de Bidpaï* & de *Lokman*, trad. par MM. *Galland* & *Cardonne*, Extr. 324.
*Felice* (M. *de*), Extr. des Tom. 3 & 4 de ſon *Dictionn. de Juſtice Natur. & Civ.* 222.
*Fourmis*, moyen de les détruire 273.
*France*, ſa population 493.
*François*, la Langue Franç. dérive princip. de la Celtique 476 & *ſuiv.*

G.

*Gébelin* (*M. de*). I. Extr. du Ve Tome de ſon *Monde primitif* &c. 472.
*Génie de M. Buffon*, ann. de cet Ouvr. 501.
*Gentoux* (*Code des Loix des*) *ou Réglemens des Brames* 235.
*Goes*, voyez *Hiſtoire.*
*Görtz* (le Baron *de*), ſa *Juſtification* Extr. 112.
*Grange* (M. *de la*), ann. de ſa Traduct. des *Oeuvres de Sénèque* 493.
*Graphomètre univerſel*, descript. de cet Inſtrument 525.
*Greſſet* (M.), ſon Eloge 36 & *ſuiv.*
*Guſtave III*, R. de Suède, notice de ſes *Réflexions* ſur l'habillement Suédois 530.

*Hau*
*fau*
*Halbe*
*du*
*Hale*
*ce*
*nau*
*Haſſe*
*nouv*
*Heſz*
*tion*
*à l'u*
*Heurn*
*de*
*&c.*
*Hiſtoire*
*faſſion*
*de ce*
*de*
*Extr*
*de*
*&c.*
*le-Duc*
*est*